

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

DREES



document
de *travail*

SÉRIE STATISTIQUES

N° 177 • MARS 2013

Établissements et services pour enfants
et adolescents handicapés

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ES 2010

Yara MAKDESSI, Bénédicte MORDIER



Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

DREES

SÉRIE STATISTIQUES

N° 177 • mars 2013

Établissements et services pour enfants
et adolescents handicapés

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ES 2010

Yara MAKDESSI, Bénédicte MORDIER

Sommaire

Présentation de l'enquête ES-handicap « Établissements et services pour personnes handicapées »	11
<i>L'enquête « ES-handicap »</i>	<i>13</i>
<i>Organisation de la collecte des données</i>	<i>13</i>
<i>Le champ des structures pour enfants et adolescents de l'enquête ES-handicap.....</i>	<i>13</i>
<i>Le contenu du questionnaire ES2010-handicap pour les structures pour enfants et adolescents handicapés.</i>	<i>15</i>
<i>Les mises à jour dans l'enquête ES2010-handicap</i>	<i>15</i>
Un questionnaire adapté aux CAMSP et les CMPP	15
Mise à jour des nomenclatures	16
Compléments sur les données individuelles	16
<i>Points méthodologiques</i>	<i>16</i>
Un très bon taux de réponse en 2010.....	16
Redressement des données	17
<i>Organisation du document de travail.....</i>	<i>17</i>
Données globales sur l'ensemble des structures pour enfants et adolescents handicapés	19
<i>Présentation générale des établissements et services pour enfants et adolescents</i>	<i>21</i>
<i>Caractéristiques générales des structures enquêtées en 2010</i>	<i>21</i>
<i>Modalités d'accueil et types d'agréments de clientèle en 2010</i>	<i>26</i>
<i>Caractéristiques du personnel des structures pour enfants handicapés en 2010 (hors CMPP et CAMSP).....</i>	<i>28</i>
<i>Les bénévoles dans les structures pour enfants handicapés en 2010.....</i>	<i>33</i>
Les instituts médico-éducatifs (IME).....	35
<i>Présentation des instituts médico-éducatifs (IME).....</i>	<i>37</i>
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les instituts médico-éducatifs (IME)</i>	<i>37</i>
Activité	38
Enfants présents au 31 décembre 2010.....	38
Enfants entrés au cours de l'année 2010.....	38
Enfants sortis au cours de l'année 2010	38
Le personnel au 31 décembre 2010	38
<i>Activité des instituts médico-éducatifs (IME).....</i>	<i>39</i>
Caractéristiques générales des instituts médico-éducatifs (IME)	39
Répartitions régionale et départementale des instituts médico-éducatifs (IME).....	40
Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les instituts médico-éducatifs (IME) en 2010	44
<i>Enfants présents au moment de l'enquête dans les instituts médico-éducatifs (IME).....</i>	<i>45</i>
Caractéristiques des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME)	45
Les amendements Creton dans les instituts médico-éducatifs (IME)	46
Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME)	47
Scolarisation des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME).....	49
Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME).....	50
Origine géographique des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME).....	52
<i>Enfants admis dans les instituts médico-éducatifs (IME) au cours de 2010</i>	<i>53</i>
Caractéristiques des enfants admis dans les instituts médico-éducatifs (IME).....	53

Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les instituts médico-éducatifs (IME).....	54
Scolarisation des enfants admis dans les instituts médico-éducatifs (IME)	56
<i>Enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME) au cours de 2010</i>	58
Caractéristiques des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME).....	58
Les amendements Creton parmi les enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME).....	59
Déficience (principale) des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME).....	60
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des instituts médico-éducatifs (IME).....	60
Situation de scolarisation des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME)	62
<i>Personnel des instituts médico-éducatifs (IME)</i>	64
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les instituts médico-éducatifs (IME).....	64
Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les instituts médico-éducatifs (IME)	65
Statut du personnel dans les instituts médico-éducatifs (IME).....	69
Les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	71
<i>Présentation des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)</i>	73
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)</i>	73
Activité.....	73
Enfants présents au 31 décembre 2010.....	73
Enfants entrés au cours de l'année 2010.....	74
Enfants sortis au cours de l'année 2010	74
Le personnel au 31 décembre 2006	74
<i>Activité des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)</i>	75
Caractéristiques générales des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	75
Répartitions régionale et départementale des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)...	76
Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) en 2010	80
<i>Enfants présents au moment de l'enquête dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)</i>	81
Caractéristiques des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) 81	
Les amendements Creton dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	82
Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	83
Scolarisation des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	85
Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).....	86
Origine géographique des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).....	88
<i>Enfants admis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) au cours de 2010</i>	89
Caractéristiques des enfants admis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).....	89
Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	90
Scolarisation des enfants admis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).....	92
<i>Enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) au cours de 2010</i>	94
Caractéristiques des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	94

Les amendements Creton parmi les enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).....	95
Déficience (principale) des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)..	96
Mode d'hébergement et activité/ accueil en journée des enfants après leur sortie des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).....	96
Situation de scolarisation des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	98
<i>Personnel des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)</i>	100
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)	100
Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).....	101
Statut du personnel dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP).....	105
Les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	107
<i>Présentation des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés</i>	109
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés</i>	109
Activité	109
Enfants présents au 31 décembre 2010.....	109
Enfants entrés au cours de l'année 2010.....	110
Enfants sortis au cours de l'année 2010	110
Le personnel au 31 décembre 2010	110
<i>Activité des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés</i>	111
Caractéristiques générales des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	111
Répartitions régionale et départementale des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	112
Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés en 2010	116
<i>Enfants présents au moment de l'enquête dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés</i>	117
Caractéristiques des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	117
Les amendements Creton dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	118
Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés.....	119
Scolarisation des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	121
Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	122
Origine géographique des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	124
<i>Enfants admis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés au cours de 2010</i>	125
Caractéristiques des enfants admis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés.	125
Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	126
Scolarisation des enfants admis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés.....	128
<i>Enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés au cours de 2010</i>	130
Caractéristiques des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	130
Les amendements Creton parmi les enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	131

Déficiência (principale) des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	132
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés.....	132
Situation de scolarisation des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	134
<i>Personnel des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés.....</i>	<i>136</i>
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	136
Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés.....	137
Statut du personnel dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés.....	141
Les instituts d'éducation motrice (IEM)	143
<i>Présentation des instituts d'éducation motrice (IEM).....</i>	<i>145</i>
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les instituts d'éducation motrice (IEM)</i>	<i>145</i>
Activité.....	145
Enfants présents au 31 décembre 2010.....	145
Enfants entrés au cours de l'année 2010.....	146
Enfants sortis au cours de l'année 2010	146
Le personnel au 31 décembre 2010	146
<i>Activité des instituts d'éducation motrice (IEM).....</i>	<i>147</i>
Caractéristiques générales des instituts d'éducation motrice (IEM).....	147
Répartitions régionale et départementale des instituts d'éducation motrice (IEM)	148
Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les instituts d'éducation motrice (IEM) en 2010.....	152
<i>Enfants présents au moment de l'enquête dans les instituts d'éducation motrice (IEM).....</i>	<i>153</i>
Caractéristiques des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM).....	153
Les amendements Creton dans les instituts d'éducation motrice (IEM).....	154
Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	155
Scolarisation des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	157
Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	158
Origine géographique des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	160
<i>Enfants admis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) au cours de 2010</i>	<i>161</i>
Caractéristiques des enfants admis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	161
Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	162
Scolarisation des enfants admis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	164
<i>Enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM) au cours de 2010.....</i>	<i>166</i>
Caractéristiques des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM)	166
Les amendements Creton parmi les enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM)	167
Déficiência (principale) des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM)	168
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des instituts d'éducation motrice (IEM).....	168
Situation de scolarisation des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM).....	170
<i>Personnel des instituts d'éducation motrice (IEM).....</i>	<i>172</i>
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	172

Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	173
Statut du personnel dans les instituts d'éducation motrice (IEM)	177
Les établissements pour jeunes déficients sensoriels.....	179
<i>Présentation des établissements prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience auditive grave.....</i>	<i>181</i>
<i>Présentation des établissements prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité.....</i>	<i>181</i>
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les établissements pour jeunes déficients sensoriels.....</i>	<i>182</i>
Activité	182
Enfants présents au 31 décembre 2010.....	182
Enfants entrés au cours de l'année 2010.....	183
Enfants sortis au cours de l'année 2010	183
Le personnel au 31 décembre 2010	183
<i>Activité des établissements pour jeunes déficients sensoriels</i>	<i>184</i>
Caractéristiques générales des établissements pour jeunes déficients sensoriels	184
Répartition régionale des établissements pour jeunes déficients sensoriels	185
Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels en 2010.....	186
<i>Enfants présents au moment de l'enquête dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels.....</i>	<i>187</i>
Caractéristiques des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels	187
Les amendements Creton dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels	188
Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels	189
Scolarisation des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels	191
Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels	192
Origine géographique des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels ...	195
<i>Enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels au cours de 2010.....</i>	<i>196</i>
Caractéristiques des enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels.....	196
Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels	197
Scolarisation des enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels.....	200
<i>Enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels au cours de 2010.....</i>	<i>202</i>
Caractéristiques des enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels	202
Les amendements Creton parmi les enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels ..	203
Déficience (principale) des enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels	203
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des établissements pour jeunes déficients sensoriels.....	204
Situation de scolarisation des enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels.....	206
<i>Personnel des établissements pour jeunes déficients sensoriels</i>	<i>207</i>
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels	207
Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels.....	208
Statut du personnel dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels	212

Les établissements expérimentaux pour enfants	213
<i>Présentation des établissements expérimentaux pour enfants.....</i>	215
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les établissements expérimentaux pour enfants</i>	215
Activité	215
Enfants présents au 31 décembre 2010.....	216
Enfants entrés au cours de l'année 2010.....	216
Enfants sortis au cours de l'année 2010	216
Le personnel au 31 décembre 2010	216
<i>Activité des établissements expérimentaux pour enfants.....</i>	217
Caractéristiques générales des établissements expérimentaux pour enfants.....	217
Répartitions régionale des établissements expérimentaux pour enfants	218
Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les établissements expérimentaux en 2010	219
<i>Enfants présents au moment de l'enquête dans les établissements expérimentaux.....</i>	220
Caractéristiques des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux	220
Les amendements Creton dans les établissements expérimentaux	221
Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux	221
Scolarisation des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux	222
Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux	223
Origine géographique des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux	225
<i>Enfants admis dans les établissements expérimentaux au cours de 2010</i>	226
Caractéristiques des enfants admis dans les établissements expérimentaux.....	226
Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les établissements expérimentaux.....	227
Scolarisation des enfants admis dans les établissements expérimentaux.....	229
<i>Enfants sortis des établissements expérimentaux pour enfants au cours de 2010.....</i>	231
Caractéristiques des enfants sortis des établissements expérimentaux	231
Les amendements Creton parmi les enfants sortis des établissements expérimentaux	232
Déficience (principale) des enfants sortis des établissements expérimentaux	232
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des établissements expérimentaux	233
Situation de scolarisation des enfants sortis des établissements expérimentaux	234
<i>Personnel des établissements expérimentaux pour enfants.....</i>	236
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements expérimentaux pour enfants	236
Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les établissements expérimentaux pour enfants	237
Statut du personnel dans les établissements expérimentaux pour enfants	241
Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).....	243
<i>Présentation des services d'éducation spéciale et de soins à domicile.....</i>	245
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les services d'éducation spéciale et de soins à domicile</i>	245
Activité	246
Enfants présents au 31 décembre 2010.....	246
Enfants entrés au cours de l'année 2010.....	246
Enfants sortis au cours de l'année 2010	246
Le personnel au 31 décembre 2010	246

<i>Activité des services d'éducation spéciale et de soins à domicile</i>	247
Caractéristiques générales des services d'éducation spéciale et de soins à domicile	247
Répartitions régionale et départementale des services d'éducation spéciale et de soins à domicile.....	248
Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile en 2010.....	252
<i>Enfants présents au moment de l'enquête dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile</i>	253
Caractéristiques des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	253
Les amendements Creton dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	254
Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	255
Scolarisation des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	257
Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	258
Origine géographique des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	259
<i>Enfants admis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile au cours de 2010</i>	260
Caractéristiques des enfants admis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile.....	260
Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile.....	261
Scolarisation des enfants admis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile.....	263
<i>Enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile au cours de 2010</i>	265
Caractéristiques des enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile	265
Les amendements Creton parmi les enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile	266
Déficience (principale) des enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile	266
Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des services d'éducation spéciale et de soins à domicile.....	267
Situation de scolarisation des enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile	268
<i>Personnel des services d'éducation spéciale et de soins à domicile</i>	270
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	270
Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	271
Statut du personnel dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile	275
Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)	277
<i>Présentation des centres médico-psycho-pédagogiques</i>	279
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les centres médico-psycho-pédagogiques</i>	280
Activité des CMPP	280
Le personnel	280
<i>Activité des centres médico-psycho-pédagogiques</i>	281
<i>Enfants reçus au moins une fois au cours de l'année 2010 dans les centres médico-psycho-pédagogiques</i> .	282
<i>Enfants sortis des centres médico-psycho-pédagogiques au cours de l'année 2010</i>	284
<i>Personnel des centres médico-psycho-pédagogiques</i>	285
Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres médico-psycho-pédagogiques.....	285
Fonction principale du personnel travaillant dans les centres médico-psycho-pédagogiques	286
Statut du personnel dans les centres médico-psycho-pédagogiques.....	288

Les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	289
<i>Présentation des centres d'action médico-sociale précoce.....</i>	<i>291</i>
<i>Commentaires généraux des données ES 2010 sur les centres d'action médico-sociale précoce</i>	<i>292</i>
<i>Activité</i>	<i>292</i>
<i>Le personnel</i>	<i>292</i>
<i>Activité des centres d'action médico-sociale précoce.....</i>	<i>293</i>
<i>Enfants reçus au moins une fois au cours de l'année 2010 dans les centres d'action médico-sociale précoce</i>	<i>294</i>
<i>Enfants sortis des centres d'action médico-sociale précoce au cours de l'année 2010.....</i>	<i>296</i>
<i>Personnel des centres d'action médico-sociale précoce.....</i>	<i>296</i>
<i>Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres d'action médico-sociale précoce..</i>	<i>296</i>
<i>Fonction principale du personnel travaillant dans les centres d'action médico-sociale précoce</i>	<i>297</i>
<i>Statut du personnel dans les centres d'action médico-sociale précoce</i>	<i>299</i>
Annexe 1. Liste des illustrations.....	301
Annexe 2. Pondérations de l'enquête ES 2010.....	317
Annexe 3. Questionnaire de l'enquête ES 2010-handicap.....	331
Annexe 4. Études & Résultats n°832, février 2013	355

Présentation de l'enquête ES-handicap
« Établissements et services pour personnes handicapées »
Structures pour enfants et adolescents

Ce document de travail présente les résultats nationaux pour les structures pour enfants et adolescents handicapés.

Les résultats nationaux des structures pour adultes handicapés font l'objet d'un autre document de travail.

L'enquête « ES-handicap »

L'enquête « ES » handicap est réalisée auprès de toutes les structures médico-sociales accueillant des personnes handicapées.

Lancée pour la première fois en 1982, l'enquête a été bisannuelle jusqu'en 1997. Depuis cette date et à ce jour, elle est quadriennale. Les dernières collectes ont été réalisées en 2001, 2006 et 2010.

L'enquête « ES » couvre l'ensemble des structures en France métropolitaine et dans les départements d'Outre mer (Réunion, Guadeloupe, Martinique et Guyane), à destination des enfants, adolescents et adultes handicapés.

L'objectif de cette collecte régulière est de décrire l'activité des structures, les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que le profil des personnes qui y sont accueillies, et d'en suivre les évolutions.

Organisation de la collecte des données

L'enquête ES est pilotée au niveau national par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), service statistique du ministère des affaires sociales. La DREES assure l'élaboration des questionnaires, l'organisation de la collecte, la déclaration à la CNIL, la saisie des questionnaires, la constitution des bases d'étude et leur validation finale.

Au niveau régional, les services statistiques dans les Agences Régionales de Santé (ARS) assurent le suivi de la collecte, les premiers contrôles des questionnaires ainsi que les échanges avec les structures enquêtées.

L'enquête est réalisée par voie postale. Le repérage des structures à enquêter s'effectue à partir d'une extraction du Fichier national des établissements sanitaires et sociaux du ministère en charge de la Santé (FINESS) mis à jour par les ARS avant le lancement de l'enquête. Pour ES 2010-handicap, le champ a été mis à jour dans le répertoire FINESS entre juillet et décembre 2010 afin de constituer le fichier de lancement de l'enquête.

Certaines informations fournies par le fichier FINESS peuvent éventuellement être corrigées ou complétées par les gestionnaires des structures lors de la collecte (notamment les coordonnées de la structure, sa catégorie, sa date d'ouverture).

La collecte de l'enquête 2010 a été réalisée auprès de 11 248 établissements et services. Le taux de réponse est de 98 % pour les structures pour enfants et adolescents handicapés et de 97 % pour les structures pour adultes handicapés.

Le champ des structures pour enfants et adolescents de l'enquête ES-handicap

Le champ des établissements et services pour enfants et adolescents handicapés enquêtés peut évoluer à chaque nouvelle édition pour s'adapter aux changements de l'offre médico-sociale. ES 2010 couvre le même champ que la précédente enquête ES 2006 :

- Les instituts médico-éducatifs (IME). Ils accueillent et accompagnent des enfants ou des adolescents présentant un déficit intellectuel et comprennent : les instituts médico-pédagogiques (IMP) pour les enfants de 3 à 14 ans, les instituts médico-professionnels

(IMPro) pour les adolescents de 14 à 18 ans (voire 20 ans) et les instituts médico-éducatifs (IME) qui regroupent sur un même lieu un IMP et un IMPro.

- Les jardins d'enfants spécialisés. Accueillant en général des enfants de moins de 6 ans, ils sont peu nombreux (9 sur la France entière fin 2010).
- Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP). Anciens « instituts de rééducation (IR) » rénovés en 2005, ils accueillent des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.
- Les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés. Ils accueillent et accompagnent des enfants ou adolescents présentant un handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde et entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.
- Les établissements pour enfants déficients moteurs. Sous ce terme sont rassemblés les établissements pour enfants déficients moteurs, ceux pour enfants déficients moteurs-cérébraux et ceux qui accueillent à la fois des enfants déficients moteurs et des enfants déficients moteurs-cérébraux.
- Les établissements pour jeunes déficients sensoriels. Anciennement dénommés instituts d'éducation sensorielle, ces établissements sont de trois types : ceux qui accueillent et accompagnent des enfants ou des adolescents présentant une déficience auditive, ceux pour enfants déficients visuels et ceux dédiés aux enfants sourds et aveugles. Les centres de ressources ne font pas partie du champ de l'enquête ES.
- Les établissements expérimentaux pour enfants. Prévus depuis la loi de 1975, ils proposent des formes d'accompagnement novatrices des personnes handicapées.
- Les établissements d'accueil temporaire pour enfants. L'accueil temporaire est souvent considéré comme un séjour de répit et une solution de relais pour les aidants. Les établissements spécifiquement dédiés à ce type d'accueil sont très peu nombreux (9 sur la France entière, fin 2010). L'accueil peut se dérouler en une seule fois ou se renouveler plusieurs fois dans l'année dans les limites de 90 jours par an.
- Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP). Les CMPP accueillent des enfants du plus jeune âge jusqu'à 20 ans (selon l'agrément). Ce sont des services médico-sociaux qui participent à la mise en œuvre de la politique de santé mentale en direction des enfants et des adolescents ; leur objectif est le maintien de l'enfant dans sa famille et dans le milieu scolaire ordinaire.
- Les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP). Les CAMSP sont des établissements de prévention et de soins pour les enfants âgés de 0 à 6 ans atteints d'un handicap mental, moteur ou sensoriel, ou présentant un risque de handicap. Ils se situent à l'interface du secteur sanitaire et du secteur médico-social, tout en orientant leur action vers l'accueil de l'enfant dans les structures ordinaires (crèches, écoles maternelles).
- Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD). Ce sont des services médico-sociaux autonomes ou rattachés aux établissements d'éducation spéciale. Dans l'enquête ES, seuls les SESSAD autonomes sont individualisés ; l'activité des SESSAD rattachés aux établissements d'éducation spéciale pourrait être estimée à partir de la déclaration d'activité des établissements.

Établissements pour enfants et adolescents
Instituts médico-éducatifs (IME) Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) Instituts d'éducation motrice (IEM) Établissements pour enfants polyhandicapés Établissements pour jeunes déficients auditifs Établissements pour jeunes déficients visuels Établissements pour jeunes sourds et aveugles Établissements expérimentaux (depuis ES 006) Établissements d'accueil temporaire (depuis ES 2006)
Services pour enfants et adolescents
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Le contenu du questionnaire ES2010-handicap pour les structures pour enfants et adolescents handicapés

Le questionnaire de l'enquête comporte plusieurs parties désignées par le terme « fiches » :

- Fiche 1. Identification de la structure
- Fiche 2. Activité de la structure (hors CAMSP et CMPP)
- Fiche 2B. Activité des CAMSP et CMPP
- Fiche 3. Le personnel
- Fiche 4. Les enfants présents au 31 décembre 2010
- Fiche 5. Les enfants sortis définitivement au cours de l'année 2010

Selon sa catégorie et le public accueilli, chaque structure est invitée à remplir certaines fiches.

L'ensemble des établissements et services doivent renseigner la fiche 1 et la fiche 3.

La fiche 2 est remplie par tous les établissements et services à la seule exception des CMPP et des CAMSP qui renseignent une fiche spécifique qui leur est dédiée : la Fiche 2B.

Les fiches 4 et 5 sont remplies par tous les établissements et services qui accueillent des enfants et adolescents, à l'exclusion des CAMSP et CMPP. Les établissements d'accueil temporaire pour enfants et adolescents ne remplissent quant à eux que la fiche 4.

Un modèle du questionnaire se trouve dans l'annexe 4.

Les mises à jour dans l'enquête ES2010-handicap

À chaque édition de l'enquête, un comité de pilotage rassemblant différents acteurs (administratifs, associatifs, chercheurs) se réunit afin de mettre à jour le questionnaire de l'enquête. Si l'organisation du questionnaire ES2010 est identique à celle de l'enquête précédente portant sur le même champ (ES 2006), certaines modifications ont toutefois été apportées.

Un questionnaire adapté aux CAMSP et les CMPP

Le questionnaire pour les CAMSP et les CMPP a été spécifiquement adaptée pour ces deux types de structures en 2006 puis révisée en 2010. En effet, ces centres étaient jusqu'en 2001

enquêtés de la même manière que l'ensemble des autres structures. Il s'est toutefois avéré à l'exploitation des données que ce questionnaire n'était pas en adéquation avec leur mode de fonctionnement : l'ensemble des structures fonctionnent selon une logique de places installées, alors que les CMPP et les CAMSP sont des services ambulatoires qui reçoivent les enfants en consultations selon le principe de file active. L'analyse des données révélait par conséquent un nombre non négligeable de données manquantes et de champs mal renseignés. Enfin, les données sur le personnel des CAMSP et des CMPP qui avaient été agrégées en 2006, sont à nouveau recueillies de manière individuelle détaillée comme pour les autres structures de l'enquête.

À la demande du comité de pilotage de l'enquête, certaines questions ont été reformulées en 2010 (notamment celles relatives aux délais d'attente) et d'autres ont été rajoutées comme celles recueillant le nombre d'enfants ayant un dossier MDPH, le nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou encore le nombre d'enfants bénéficiant d'une prise en charge de transport (par l'assurance maladie). Des questions portant sur le type de scolarisation des enfants suivis en 2010 ou encore l'orientation des enfants dont le suivi s'est arrêté au cours de l'année 2010 ont été rajoutées.

Mise à jour des nomenclatures

Les nomenclatures de l'enquête ont été révisées par le comité de pilotage, et notamment la nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée », ainsi que les nomenclatures relatives aux « incapacités ». Pour ces dernières, ES2010 interroge sur l'ensemble des enfants et adolescents présents au 31/12/2010 âgés de plus de 5 ans (hormis les enfants accueillis dans les structures d'accueil temporaire) alors qu'en 2006 la collecte ne portait que sur un échantillon d'enfants.

Compléments sur les données individuelles

Deux questions sur la « situation de scolarisation avant admission », ont été rajoutées dans la fiche relative aux enfants présents au 31 décembre 2010 et posées uniquement dans le cas des enfants admis au cours de l'année 2010. Les nomenclatures correspondantes, communes avec les deux questions existantes sur la « scolarisation au 31 décembre 2010 », ont été également mises à jour.

De même, deux questions sur la « situation avant la sortie » ont été rajoutées dans la fiche recueillant les caractéristiques des enfants ayant quitté la structure au cours de l'année 2010. Les nomenclatures correspondantes, communes avec les deux questions existantes sur la « situation après la sortie », ont été mises à jour.

Points méthodologiques

Un très bon taux de réponse en 2010

Le taux de réponse sur l'ensemble des structures pour enfants et adolescents est de 98 %. La participation des structures à l'enquête en 2010 est encore meilleure qu'en 2006 où le taux de participation atteignait 95 %.

En 2010, le taux de réponse pour chaque type de structure est supérieur à 95 %, à la seule exception des établissements expérimentaux (93 %) et des établissements d'accueil temporaire (89 %).

Type de structure	Code FINESS	Taux de réponse (en %) en 2006		Taux de réponse (en %) en 2010	
		Nombre de structures	Nombre de places	Nombre de structures	Nombre de places
Instituts médico-éducatifs (IME)	183	95,1	96,2	98,0	97,9
Jardins d'enfants spécialisés	402	100,0	100,0	100,0	100,0
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	186	95,6	94,8	99,2	99,3
Établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés	188	91,5	93,0	95,4	95,1
Instituts d'éducation motrice	192	96,9	97,9	97,8	96,6
Établissements pour jeunes déficients visuels	194	97,2	88,4	96,7	98,3
Établissements pour jeunes déficients auditifs	195	97,7	94,0	98,7	99,3
Établissements pour jeunes sourds et aveugles	196	100,0	100,0	100,0	100,0
Établissements expérimentaux pour l'enfance handicapée	377	88,9	82,0	93,1	93,0
Établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés	390	75,0	95,4	88,9	97,4
Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)	189	97,8	-	96,3	-
Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	190	91,2	-	98,2	-
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	182	93,7	95,1	97,9	98,4
Ensemble des structures pour enfants et adolescents handicapés		94,6	95,5	97,7	98,0

Redressement des données

Les données présentées dans ce document sont pondérées afin de tenir compte des structures non répondantes. La pondération appliquée est calculée au niveau national de façon à respecter, pour chaque type de structure, le nombre et les capacités installées de l'ensemble des structures répondantes et non répondantes (voir annexe 2). Ces données de calage permettent ainsi de calculer les taux d'équipements départementaux et régionaux de chaque type de structure. **Ces données sont les seules à être représentatives à ces niveaux géographiques.** Les informations plus détaillées sur l'activité, les usagers ou le personnel présentées dans le document de travail sont estimées au niveau national. Pour une déclinaison au niveau régional et départemental, chaque région pourrait appliquer ses propres redressements.

Organisation du document de travail

Une première partie présente des résultats globaux sur l'ensemble des structures pour enfants et adolescents enquêtées. Ensuite, un chapitre pour chaque type de structure détaille les données selon le plan suivant :

- caractéristiques de l'activité de la structure ;
- caractéristiques des enfants présents au 31 décembre 2010 ;
- caractéristiques des enfants admis dans la structure au cours de l'année 2010 ;
- caractéristiques des enfants sortis de la structure au cours de l'année 2010 ;
- caractéristiques du personnel en fonction au 31 décembre 2010.

Les structures d'accueil temporaire ainsi que les jardins d'enfants spécialisés ne sont pas détaillés dans un chapitre distinct, les effectifs étant trop faibles. Néanmoins le lecteur trouvera des données les concernant dans le chapitre « Données globales ».

**Données globales sur l'ensemble des structures
pour enfants et adolescents handicapés**

Présentation générale des établissements et services pour enfants et adolescents

Ces établissements et services définis par l'article L.312-1, I du code de l'action sociale et des familles (CASF) accueillent les jeunes handicapés, en général âgés¹ de 3 à 20 ans, voire 25 ans. Ils sont gérés par des associations. Il existe également des établissements publics départementaux, des établissements relevant des organismes d'assurance maladie, mutualistes et des établissements nationaux (au nombre de 6).

Les établissements et services sont autorisés par le directeur général de l'agence régionale de santé (DGARS). Les jeunes handicapés y sont orientés par les commissions départementales de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)².

Le financement est assuré par l'assurance maladie (sur l'ONDAMS). Toutefois, les dépenses d'enseignement relèvent de l'éducation nationale. L'éducation sportive est assurée par des enseignants ou des éducateurs sportifs recrutés par l'établissement. Un prix de journée est fixé par le DGARS et pris en charge par l'assurance maladie pour ce qui concerne les soins, l'éducation, l'hébergement et les transports organisés par l'établissement. Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) fonctionnent sur dotation globale.

Les établissements peuvent fonctionner en internat ou (majoritairement) en externat et accueil de jour. La création des places de SESSAD favorise l'accompagnement de l'enfant dans ses lieux de vie.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I CASF

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarifification : articles L.314-1 ss CASF

Dispositions relatives aux établissements relevant de personnes publiques : articles L.315-1 ss CASF

Règles techniques : articles D.312-1 à D.312-122 CASF.

Caractéristiques générales des structures enquêtées en 2010

Les données du tableau ci-dessous ne sont pas comparables avec les données des enquêtes ES antérieures à 2006, étant données les évolutions du champ.

¹ Selon leur autorisation.

² Les centres médico-psycho-pédagogiques et les centres d'action médico-sociale précoce sont accessibles sans décision de la CDAPH.

**Tableau 1. Caractéristiques générales des structures pour enfants et adolescents handicapés.
Situation en 2006 et en 2010**

	Au 31/12/2006		Au 31/12/2010	
	Établissements	Services ^(a)	Établissements	Services ^(a)
Nombre de structures au 31 décembre	2 080	2 023	2 118	2 103
Nombre de places installées au 31 décembre	106 642	33 836 ^(b)	106 914	43 556 ^(b)
Nombre de prises en charge au 31 décembre ^(c)	107 350	34 350 ^(b)	106 910	44 770 ^(b)
Nombre d'entrées (12 derniers mois)	--	--	19 770	12 080 ^(b)
Nombre de sorties (12 derniers mois)	--	--	19 410	10 070 ^(b)

^(a) La catégorie « services » regroupe les services à domicile et ambulatoires (SESSAD, CMPP, CAMSP).

^(b) Ces totaux ne comprennent pas les CMPP, CAMSP qui ont un mode de fonctionnement ambulatoire.

^(c) Ces chiffres peuvent contenir des doubles comptes ; un même enfant peut être pris en charge par deux structures simultanément. Il s'agit donc de chiffres sur les prises en charge et non sur le nombre total de personnes accueillies.

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Structures pour enfants handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 2. Distribution des structures, du nombre de places installées et du nombre d'enfants et adolescents accueillis, selon le type de structure, situation au 31 décembre 2010

Type de structures	Nombre de structures	Nombre de places installées	Nombre de personnes accueillies ^(d)
Établissements d'éducation spécialisée			
Institut médico-éducatif (IME) ^(a)	1 211	69 592	70 450
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	381	14 984	14 720
Établissements pour enfants polyhandicapés	196	5 637	5 570
Institut d'éducation motrice ^(b)	134	7 505	7 230
Établissements pour jeunes déficients auditifs	76	5 063	4 780
Établissements pour jeunes déficients visuels	30	1 817	1 590
Établissements pour jeunes sourds / aveugles	14	905	930
Établissement expérimental pour enfants	58	1 155	1 340
Établissement d'accueil temporaire	9	76	120
Jardin d'enfants spécialisé	9	180	180
Services à domicile et ambulatoires			
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	1 451	43 556	44 770
Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)	374	--	--
Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	278	--	--
Total	4 221	150 470 ^(c)	

^(a) Cette catégorie regroupe les IME, IMP, IMPro.

^(b) Cette catégorie regroupe les structures pour déficients moteurs et moteurs-cérébraux.

^(c) Ce total ne tient pas compte des CMPP et CAMSP qui ont un mode de fonctionnement ambulatoire.

^(d) Le total général n'est pas calculé du fait des doubles comptes possibles (cf. note (c) tableau 1).

Champ : Structures pour enfants handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Tableau 3. Distribution du nombre d'entrées et de sorties au cours de l'année 2010
dans les structures pour enfants et adolescents handicapés, selon le type de structure**

Type de structure	Nombre d'entrées (12 derniers mois)	Nombre de sorties (12 derniers mois)
Établissements d'éducation spécialisée		
Institut médico-éducatif (IME) ^(a)	11 700	11 640
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	4 420	4 230
Établissements pour enfants polyhandicapés	660	690
Institut d'éducation motrice ^(b)	1 200	1 250
Établissements pour jeunes déficients auditifs	690	750
Établissements pour jeunes déficients visuels	290	280
Établissements pour jeunes sourds / aveugles	110	130
Établissement expérimental pour enfants	590	390
Établissement d'accueil temporaire	10	10
Jardin d'enfants spécialisé	90	60
Services à domicile		
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	12 080	10 070

^(a) Cette catégorie regroupe les IME, IMP, IMPro.

^(b) Cette catégorie regroupe les structures pour déficients moteurs et moteurs-cérébraux.

Champ : Structures pour enfants handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 4. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, par région et par département, au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. moins de 20 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	2 405	265 922	9,0
	68 Haut-Rhin	1 912	182 735	10,5
		4 317	448 657	9,6
72 Aquitaine	24 Dordogne	937	84 119	11,1
	33 Gironde	3 915	341 551	11,5
	40 Landes	642	85 085	7,5
	47 Lot-et-Garonne	676	71 836	9,4
	64 Pyrénées-Atlantiques	1 657	142 938	11,6
	7 827	725 529	10,8	
83 Auvergne	3 Allier	954	70 497	13,5
	15 Cantal	325	28 637	11,3
	43 Haute-Loire	623	53 028	11,7
	63 Puy-de-Dôme	1 566	140 863	11,1
	3 468	293 025	11,8	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	2 061	170 481	12,1
	50 Manche	1 195	117 783	10,1
	61 Orne	1 190	68 308	17,4
	4 446	356 572	12,5	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	1 229	123 726	9,9
	58 Nièvre	552	44 775	12,3
	71 Saône-et-Loire	1 012	123 326	8,2
	89 Yonne	794	81 042	9,8
	3 587	372 869	9,6	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	1 456	137 473	10,6
	29 Finistère	1 807	214 351	8,4
	35 Ille-et-Vilaine	2 280	258 005	8,8
	56 Morbihan	1 441	171 898	8,4
	6 984	781 727	8,9	
24 Centre	18 Cher	764	69 510	11,0
	28 Eure-et-Loir	1 057	109 741	9,6
	36 Indre	558	48 701	11,5
	37 Indre-et-Loire	1 653	143 174	11,5
	41 Loir-et-Cher	812	76 831	10,6
	45 Loiret	1 481	166 170	8,9
	6 325	614 127	10,3	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	1 107	70 817	15,6
	10 Aube	741	73 598	10,1
	51 Marne	1 300	138 224	9,4
	52 Haute-Marne	620	41 384	15,0
	3 768	324 023	11,6	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	282	28 912	9,8
	2B Haute-Corse	239	33 463	7,1
		521	62 375	8,4

Région	Département	Places installées au 31-12-06	Population moins de 20 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. moins de 20 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	1 634	132 724	12,3
	39 Jura	733	63 421	11,6
	70 Haute-Saône	638	58 884	10,8
	90 Territoire de Belfort	460	35 288	13,0
		3 465	290 317	11,9
23 Haute-Normandie	27 Eure	1 398	156 114	9,0
	76 Seine-Maritime	3 587	314 273	11,4
		4 985	470 387	10,6
11 Île-de-France	75 Paris	2 873	420 536	6,8
	77 Seine-et-Marne	3 214	375 030	8,6
	78 Yvelines	2 694	392 207	6,9
	91 Essonne	2 698	334 089	8,1
	92 Hauts-de-Seine	2 854	395 818	7,2
	93 Seine-Saint-Denis	2 664	440 708	6,0
	94 Val-de-Marne	2 421	338 098	7,2
	95 Val-d'Oise	2 218	336 266	6,6
		21 636	3 032 752	7,1
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	646	80 189	8,1
	30 Gard	1 465	172 876	8,5
	34 Hérault	2 078	244 320	8,5
	48 Lozère	362	16 677	21,7
	66 Pyrénées-Orientales	992	101 476	9,8
		5 543	615 538	9,0
74 Limousin	19 Corrèze	576	48 466	11,9
	23 Creuse	395	23 224	17,0
	87 Haute-Vienne	806	79 317	10,2
		1 777	151 007	11,8
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	2 352	175 779	13,4
	55 Meuse	509	47 103	10,8
	57 Moselle	2 542	242 647	10,5
	88 Vosges	875	90 061	9,7
		6 278	555 590	11,3
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	398	33 163	12,0
	12 Aveyron	738	58 697	12,6
	31 Haute-Garonne	3 238	300 418	10,8
	32 Gers	628	39 190	16,0
	46 Lot	409	35 413	11,5
	65 Hautes-Pyrénées	804	47 442	16,9
	81 Tarn	952	85 648	11,1
	82 Tarn-et-Garonne	418	58 414	7,2
		7 585	658 385	11,5
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	7 020	693 939	10,1
	62 Pas-de-Calais	4 726	390 270	12,1
		11 746	1 084 209	10,8

Région	Département	Places installées au 31-12-06	Population moins de 20 ans au 01-01-07	Places pour 1 000 hab. moins de 20 ans
52 Pays de la Loire	44 Loire-Atlantique	3 079	336 253	9,2
	49 Maine-et-Loire	2 215	209 099	10,6
	53 Mayenne	722	79 469	9,1
	72 Sarthe	1 250	141 918	8,8
	85 Vendée	1 150	153 202	7,5
		8 416	919 941	9,1
22 Picardie	2 Aisne	1 508	139 948	10,8
	60 Oise	1 745	218 513	8,0
	80 Somme	1 738	142 088	12,2
		4 991	500 549	10,0
54 Poitou-Charentes	16 Charente	827	75 599	10,9
	17 Charente-Maritime	1 332	135 087	9,9
	79 Deux-Sèvres	958	87 090	11,0
	86 Vienne	1 436	101 409	14,2
		4 553	399 185	11,4
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 Alpes-de-Haute-Provence	260	36 689	7,1
	5 Hautes-Alpes	286	31 457	9,1
	6 Alpes-Maritimes	1 938	237 842	8,1
	13 Bouches-du-Rhône	3 821	477 375	8,0
	83 Var	1 669	224 493	7,4
	84 Vaucluse	951	135 192	7,0
		8 925	1 143 048	7,8
82 Rhône-Alpes	1 Ain	1 576	160 889	9,8
	7 Ardèche	545	74 861	7,3
	26 Drôme	1 330	121 291	11,0
	38 Isère	2 882	317 968	9,1
	42 Loire	1 939	181 628	10,7
	69 Rhône	3 877	434 224	8,9
	73 Savoie	1 105	101 611	10,9
	74 Haute-Savoie	1 449	188 555	7,7
		14 703	1 581 027	9,3
France métropolitaine		145 846	15 380 839	9,5
Départements d'outre-mer		4624	612 380	7,6
France entière		150 470	15 993 219	9,4

Champ : Structures pour enfants handicapés, hors CMPP et CAMSP – France métropolitaine et DOM.
Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalités d'accueil et types d'agrément de clientèle en 2010

Les données relatives à la modalité d'accueil et à l'agrément de clientèle de la structure enquêtée sont recueillies différemment depuis ES 2006. Avant 2006, ces champs du questionnaire étaient préremplis à partir des données fournies par le répertoire FINISS. En 2006 et 2010, il est demandé aux gestionnaires des établissements et services de remplir ces

champs à partir d'une nomenclature précise. Bien que cette nomenclature s'inspire largement de FINESS, elle est bien plus synthétique.

Les tableaux suivants décrivent, pour l'ensemble des structures (hormis les CMPP et les CAMSP), le nombre de places installées selon le type d'accueil, et la nature de l'agrément de clientèle. Ces informations sont détaillées pour chaque type de structure dans le document.

Tableau 5. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les structures pour enfants et adolescents handicapés. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	38 734	25,8
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	881	0,6
Accueil temporaire	672	0,4
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	67 896	45,2
Accueil familial	1 219	0,8
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	40 203	26,7
Autre modalité d'accueil	712	0,5
Total répondants	150 315	100,0
Total places	150 470	

Champ : Structures pour enfants handicapés, hors CMPP et CAMSP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 6. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les structures pour enfants et adolescents handicapés. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	69 247	46,3
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	21 535	14,4
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	10 501	7,0
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	7 242	4,8
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	12 484	8,3
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	301	0,2
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	5 528	3,7
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	10 020	6,7
Troubles sévères du langage	2 362	1,6
Polyhandicapés	8 872	5,9
Autre agrément	1 546	1,0
Total répondants	149 637	100,0
Total places	150 470	

Champ : Structures pour enfants handicapés, hors CMPP et CAMSP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Caractéristiques du personnel des structures pour enfants handicapés en 2010 (hors CMPP et CAMSP)

Le taux d'encadrement est calculé en rapportant les effectifs du personnel en équivalent temps plein (ETP) sur le nombre de places installées. Le résultat est exprimé en nombre de personnel encadrant pour 100 places.

Tableau 7. Distribution du personnel (effectifs et équivalent temps plein, ETP) et du taux d'encadrement pour 100 places, selon le type de structure. Situation au 31 décembre 2010

Type de structures pour enfants handicapés	Personnel en effectifs	Personnel en ETP	Taux d'encadrement pour 100 places
Établissements d'éducation spécialisée			
Établissement d'éducation spéciale pour déficients intellectuels ^(a)	56 240	45 350	65,2
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	16 440	12 560	83,8
Établissements pour enfants polyhandicapés	9 150	6 680	118,5
Établissements pour déficients moteurs ^(b)	9 160	6 910	92,1
Établissements pour jeunes déficients auditifs	4 950	3 590	70,9
Établissements pour jeunes déficients visuels	2 090	1 460	80,1
Établissements pour jeunes sourds et aveugles	1 010	750	82,4
Établissement expérimental pour enfants	1 070	770	66,6
Établissement d'accueil temporaire	160	110	147,2
Jardin d'enfants spécialisé	160	100	54,7
Services à domicile			
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	23 620	12 420	28,5

^(a) Cette catégorie regroupe les IME, IMP, IMPro.

^(b) Cette catégorie regroupe les structures pour déficients moteurs et moteurs-cérébraux.

Champ : Structures pour enfants handicapés, hors CMPP et CAMSP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 8. Distribution des effectifs du personnel et des équivalents temps plein (ETP), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
Personnel de direction, de gestion et d'administration		
Directeur	3 000	1 692,1
Médecin directeur	70	18,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1 720	1 101,8
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	7 060	4 155,2
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	2 760	1 503,5
Personnel des services généraux		
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	10 300	7 365,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	5 220	3 944,0
Autre personnel des services généraux	5 290	3 904,7
Personnel d'encadrement sanitaire et social		
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	500	432,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	40	35,5
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	90	80,3
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	20	15,8
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	70	40,2
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	20	15,9

Fonction principale exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	30	20,7
Chef de service éducatif	2 870	2 309,0
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	70	49,7
Cadre infirmier psychiatrique	-	-
Autre cadre de service pédagogique et social	210	156,1
Autre cadre de service paramédical	150	96,7
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	150	88,4
Autre personnel d'encadrement	270	191,9
Personnel éducatif, pédagogique et social	53 810	46 641,6
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	2 120	1 828,6
Enseignant du premier degré spécialisé *	3 650	3 144,1
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	510	409,4
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	150	105,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	750	552,6
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	160	136,5
Moniteur EPS et éducateur sportif	1 330	1 023,7
Éducateur scolaire	650	516,1
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	2 170	2 032,6
Éducateur technique	1 340	1 187,1
Moniteur d'atelier	710	636,7
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	18 020	16 173,3
Moniteur éducateur	8 610	7 859,4
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	990	847,9
Aide-médico-psychologique	6 400	5 878,0
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	2 080	1 064,5
Moniteur d'enseignement ménager	20	13,0
Conseiller en économie sociale familiale	350	283,8
Assistante familiale ou maternelle	780	723,5
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	10	5,6
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	140	106,2
Instructeur de locomotion	100	54,1
Technicien de l'intervention sociale et familiale	30	27,8
Animateur social	260	200,7
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2 000	1 520,3
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	170	116,5
Interprète en langue des signes	160	92,8
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	150	101,8
Personnel médical	4 820	978,9
Psychiatre – Pédopsychiatre	2 390	565,9
Pédiatre	540	88,7
Médecin en rééducation fonctionnelle	480	105,8
Autre spécialiste	460	71,7
Médecin généraliste	950	146,8
Psychologue et personnel paramédical	23 180	13 743,8
Psychologue	6 040	3 026,5
Infirmier DE et autorisé	2 800	1 860,8
Infirmier psychiatrique	70	49,8
Puéricultrice	60	41,4

Fonction principale exercée	Personnel en effectifs	Personnel en ETP
Masseur kinésithérapeute	1 670	1 095,6
Ergothérapeute	1 320	856,7
Orthophoniste	3 670	1 880,8
Audio prothésiste	60	9,1
Orthoptiste	370	160,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	4 020	2 231,0
Aide-soignant	2 100	1 790,7
Auxiliaire de puériculture	470	412,7
Autre personnel paramédical	530	328,7
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	2 220	1 972,2
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	270	245,9
En attente de formation de moniteurs éducateurs	250	211,2
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	240	206,5
En formation d'éducateurs spécialisés	400	372,2
En formation de moniteurs éducateurs	280	261,5
En formation d'aides médico-psychologiques	300	283,5
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	100	68,5
Autre personnel en formation ou en attente de formation	380	322,9
Répondants	123 930	90 556,0
Total	124 050	90 689,0

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Remarque : Les taux d'encadrement par type de fonction exercée sont calculés pour chaque type de structure dans les chapitres suivants.

Champ : Structures pour enfants handicapés, hors CMPP et CAMSP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

La question sur le diplôme n'est posée que lorsque la fonction principale exercée est l'une des suivantes : directeur, chef de service éducatif, enseignant, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants, aide médico-psychologique et animateur social. Trois nomenclatures distinctes sont proposées : une pour les directeurs et chefs de service éducatif, une deuxième pour les moniteurs éducateurs, éducateurs de jeunes enfants ou moniteurs de jardin d'enfants et aides médico-psychologiques, et une dernière pour les animateurs sociaux.

Tableau 9. Distribution des effectifs du personnel et des équivalents temps plein (ETP), selon le diplôme ou corps statutaire. Situation au 31 décembre 2010

Type de diplôme ou corps statutaire	Personnel en effectifs	Personnel en etp
DIRECTEURS ET CHEFS DE SERVICE ÉDUCATIFS		
AUCUN DIPLÔME	30	24
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	1 110	622
Corps des directeurs des établissements sociaux (pour les personnels de la fonction publique uniquement)	230	121
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	820	656
DSTS (Diplôme supérieur en travail social) / DEIS (Diplôme d'État ingénierie sociale)	260	177
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation) / DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	10	14
DUT carrière sociale option "animation sociale et socioculturelle"	10	6
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	10	7
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	1 090	858
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	20	19
Diplôme d'État aux fonctions de moniteur éducateur (anciennement Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur)	30	21

Type de diplôme ou corps statutaire	Personnel en effectifs	Personnel en etp
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique (anciennement CAFAMP)	10	7
Autre diplôme niveau I (Niveau supérieur à la maîtrise)	930	538
Autre diplôme niveau II (Niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise)	670	467
Autre diplôme niveau III (Niveau DUT, BTS ou fin de premier cycle de l'enseignement supérieur)	120	90
Autre diplôme niveau IV (Niveau brevet professionnel, brevet de technicien, bac pro, bac technologique)	-	-
Autre diplôme niveau V (Niveau BEP, CAP, certificat de formation prof. des adultes du premier degré)	10	6
Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS)	20	10
Certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et déficients visuels (CAEGADV)	-	-
Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'enseignement technique aux aveugles et déficients visuels (CAFPEADV)	-	-
Autres titres "affaires sociales"	-	-
Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH)	30	20
Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH)	-	-
Autres titres "Éducation nationale"	100	58
Effectif répondants	5 510	3 734
Effectif total Directeurs et chefs de service éducatifs	5 870	4 001
ENSEIGNANTS		
AUCUN DIPLÔME	70	61
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	10	4
Corps des directeurs des établissements sociaux (pour les personnels de la fonction publique uniquement)	-	-
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	10	10
DSTS (Diplôme supérieur en travail social) / DEIS (Diplôme d'État ingénierie sociale)	-	-
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation) / DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	10	5
DUT carrière sociale option "animation sociale et socioculturelle"	10	3
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	10	9
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	-	-
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	20	16
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	-	4
Diplôme d'État aux fonctions de moniteur éducateur (anciennement Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur)	-	-
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique (anciennement CAFAMP)	-	-
Autre diplôme niveau I (Niveau supérieur à la maîtrise)	220	178
Autre diplôme niveau II (Niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise)	1 120	955
Autre diplôme niveau III (Niveau DUT, BTS ou fin de premier cycle de l'enseignement supérieur)	180	143
Autre diplôme niveau IV (Niveau brevet professionnel, brevet de technicien, bac pro, bac technologique)	50	39
Autre diplôme niveau V (Niveau BEP, CAP, certificat de formation prof. des adultes du premier degré)	30	27
Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS)	960	748
Certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et déficients visuels (CAEGADV)	200	142
Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'enseignement technique aux aveugles et déficients visuels (CAFPEADV)	40	36
Autres titres "affaires sociales"	60	42
Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH)	2 180	1 905
Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH)	90	81
Autres titres "Éducation nationale"	1 480	1 259
Effectif répondants	6 750	5 677
Effectif total enseignants	7 340	6 176
ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉ, MONITEUR ÉDUCATEUR, ÉDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS OU MONITEURS DE JARDIN D'ENFANTS, AMP		
AUCUN DIPLÔME	130	115

Type de diplôme ou corps statutaire	Personnel en effectifs	Personnel en etp
CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale)	-	-
Corps des directeurs des établissements sociaux (pour les personnels de la fonction publique uniquement)	10	10
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	20	15
DSTS (Diplôme supérieur en travail social) / DEIS (Diplôme d'État ingénierie sociale)	10	11
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation) / DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	30	24
DUT carrière sociale option "animation sociale et socioculturelle"	40	35
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	50	44
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	80	73
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	16 830	15 112
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	1 100	943
Diplôme d'État aux fonctions de moniteur éducateur (anciennement Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur)	7 730	7 070
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique (anciennement CAFAMP)	5 780	5 326
Autre diplôme niveau I (Niveau supérieur à la maîtrise)	70	55
Autre diplôme niveau II (Niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise)	240	208
Autre diplôme niveau III (Niveau DUT, BTS ou fin de premier cycle de l'enseignement supérieur)	300	268
Autre diplôme niveau IV (Niveau brevet professionnel, brevet de technicien, bac pro, bac technologique)	180	168
Autre diplôme niveau V (Niveau BEP, CAP, certificat de formation prof. des adultes du premier degré)	170	148
Autres titres "affaires sociales"	-	-
Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH)	10	10
Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH)	-	-
Autres titres "Éducation nationale"	10	7
Effectif répondants	32 800	30 569
Effectif total Educateurs spécialisé, moniteur éducateur, Éducateurs de jeunes enfants ou moniteurs de jardin d'enfants, AMP	34 020	30 759
ANIMATEURS SOCIAUX		
AUCUN DIPLÔME	-	-
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	-	-
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation) / DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	50	39
DUT carrière sociale option "animation sociale et socioculturelle"	30	20
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) ou BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	30	24
Autres diplômes ou brevets relatifs à l'animation	30	25
Diplôme d'État aux fonctions de moniteur éducateur (anciennement Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur)	-	-
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique (anciennement CAFAMP)	-	-
Autre diplôme niveau I (Niveau supérieur à la maîtrise)	-	-
Autre diplôme niveau II (Niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise)	30	21
Autre diplôme niveau III (Niveau DUT, BTS ou fin de premier cycle de l'enseignement supérieur)	20	17
Autre diplôme niveau IV (Niveau brevet professionnel, brevet de technicien, bac pro, bac technologique)	20	14
Autre diplôme niveau V (Niveau BEP, CAP, certificat de formation prof. des adultes du premier degré)	-	-
Autres titres "affaires sociales"	-	-
Autres titres "Éducation nationale"	-	-
Effectif répondants	210	175
Effectif total Animateurs sociaux	260	201

- Les effectifs inférieurs à 5 ne sont pas reportés

Champ : Structures pour enfants handicapés, hors CMPP et CAMSP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les bénévoles dans les structures pour enfants handicapés en 2010

La question sur les personnes bénévoles qui interviennent dans les structures pour enfants handicapés recueille une information binaire sur la présence ou non d'au moins un bénévole. Il s'agit de bénévoles participants de manière permanente à l'accompagnement des personnes accueillies, hors membres du conseil d'administration.

Tableau 10. Répartition des structures ayant déclaré accueillir des bénévoles, selon le type de structure pour enfants handicapés. Situation au 31 décembre 2010

Type de structure pour enfants handicapés	Structures ayant déclaré accueillir des bénévoles	
	Nombre	Pourcentage
Établissements d'éducation spécialisée		
Institut médico-éducatif (IME) ^(a)	103	8,5
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	21	5,5
Établissements pour enfants polyhandicapés	23	11,7
Instituts d'éducation motrice ^(b)	20	14,9
Établissements pour jeunes déficients auditifs	7	9,2
Établissements pour jeunes déficients visuels	5	16,7
Établissements pour jeunes sourds / aveugles	0	--
Établissement expérimental pour enfants	8	13,8
Établissement d'accueil temporaire	1	11,1
Jardin d'enfants spécialisé	1	11,1
Services à domicile		
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	31	2,1

^(a) Cette catégorie regroupe les IME, IMP, IMPro.

^(b) Cette catégorie regroupe les structures pour déficients moteurs et moteurs-cérébraux.

Lecture : Sur 100 Institut médico-éducatif, 8,5 ont déclaré accueillir des bénévoles.

Champ : Structures pour enfants handicapés, hors CMPP et CAMSP – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Les instituts médico-éducatifs
(IME)**

Présentation des instituts médico-éducatifs (IME)

Ces établissements accueillent et accompagnent des enfants ou des adolescents présentant un déficit intellectuel, conformément à leur plan personnalisé de compensation comprenant le projet personnalisé de scolarisation et prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques ainsi que le recours, autant que de besoin, à des techniques de rééducation, telles que l'orthophonie, la kinésithérapie et la psychomotricité.

Ces établissements et services accueillent également les enfants ou adolescents lorsque la déficience intellectuelle s'accompagne de troubles, tels que des troubles de la personnalité, des troubles comitiaux, des troubles moteurs et sensoriels et des troubles graves de la communication de toutes origines, ainsi que des maladies chroniques compatibles avec une vie collective³.

Sous la classification **d'instituts médico-éducatifs** sont regroupés les instituts médico-pédagogiques (IMP), les instituts médico-professionnels (IMPro).

Un SESSAD peut leur être rattaché.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 2° CASF

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF

Règles techniques : articles D.312-11 à D.312-59.

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les instituts médico-éducatifs (IME)

Au 31 décembre 2010, 1 211 IME disposent d'environ 69 600 places et emploient 45 300 personnes en équivalent temps plein. Le terme « IME » ici utilisé est entendu au sens large et comprend l'ensemble des IME, IMP et IMPRO.

Le taux de réponse des établissements d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels à l'enquête est de 98 %, et les structures répondantes rassemblent 98 % des places installées dans l'ensemble des IME. Les tableaux détaillés par régions et départements sur les places installées en IME reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte de l'ensemble des IME, les répondants et les non répondants à l'enquête ES 2010. En revanche, la déclinaison régionale et départementale des données issues directement de l'enquête ES 2010 exige une attention particulière afin d'en estimer le niveau de représentativité.

³ Le code de l'action sociale et des familles établit une classification des établissements et services par type de déficiences (déficiences intellectuelles, déficiences motrices, déficiences sensorielles, troubles du comportement, ou se traduisant par un polyhandicap). Cette classification ne repose pas sur le type de pathologie ou le type d'altération physique ou psychique qui constitue l'étiologie de ce handicap (à titre d'exemple la myopathie pour un jeune déficient moteur).

Activité

Les places en IME sont à 67 % réservées pour l'accueil de jour, et comptent également 30 % de places en internat. Les agréments des IME sont par définition principalement en direction d'enfants souffrant de déficiences intellectuelles (77 % des places), ou encore des agréments permettant d'accueillir à la fois des déficiences intellectuelles et/ou des déficiences psychiques (11 % des places dans les IME). Toutefois, 7 % des places sont agréées pour accueillir des enfants souffrant d'autisme ou d'un trouble envahissant du développement, et 3 % des places sont réservées pour l'accueil d'enfants en situation de polyhandicap.

Enfants présents au 31 décembre 2010

Parmi les enfants recensés dans les IME au 31 décembre 2010 on compte 63 % de garçons, et 7 % sont maintenus dans l'IME au titre de l'amendement Creton. Ils souffrent principalement de déficiences intellectuelles (75 %) ou de troubles du psychisme (19 %). La grande majorité est scolarisée uniquement dans l'établissement d'éducation spéciale (70 %), 20 % ne sont pas scolarisés et rares sont ceux scolarisés dans un établissement scolaire à temps plein (0,3 %). Les enfants sont hébergés dans leur famille dans la majorité des situations (88 %), mais 21 % sont dans l'établissement médico-social pendant la semaine. 93 % des enfants accueillis dans un établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels sont domiciliés dans le même département.

Enfants entrés au cours de l'année 2010

Parmi les enfants admis dans un IME au cours de l'année 2010 on compte 65 % de garçons. Ils souffrent principalement de déficiences intellectuelles (75 %) et de troubles du psychisme (20 %). Leur situation de scolarisation avant l'entrée en IME était la suivante : 28 % étaient scolarisés uniquement dans l'établissement d'éducation spéciale, 21 % étaient scolarisés en CLIS, 9 % en UPI, 9 % dans un établissement scolaire à temps plein et 9 % dans un établissement scolaire à temps partiel. 12 % n'étaient pas scolarisés.

Enfants sortis au cours de l'année 2010

Les enfants sortis au cours de l'année 2010 sont 51 % à avoir bénéficié d'un accueil ayant duré entre un et cinq ans, et 35 % ont été accueillis dans l'IME pour une durée comprise entre six et dix ans. 27 % des sortis en 2010 étaient maintenus auparavant dans l'IME au titre de l'amendement Creton. La situation des enfants après la sortie est globalement la suivante : 62 % sont hébergés dans leur famille, 8 % sont accueillis en internat (de semaine ou complet) dans une structure d'éducation spéciale, et 8 % dans un foyer d'hébergement pour adultes. Ils sont 26 % à être réorientés vers un autre institut médico-éducatif (IME), 22 % à exercer une activité dans le cadre d'une structure de travail protégé (ESAT) et 9 % à être au domicile des parents sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Le personnel au 31 décembre 2010

Le personnel travaillant dans les IME est majoritairement féminin (67 % de femmes). Leur ancienneté est en moyenne de 10 années. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les fonctions de l'éducation spécialisée (18 %). Le taux d'encadrement est estimé à 65 pour 100 places installées. La plupart du personnel est employé dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (78 %) et 12 % sont titulaires de la fonction publique.

Activité des instituts médico-éducatifs (IME)

Caractéristiques générales des instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 11. Caractéristiques des instituts médico-éducatifs (IME).
Situation au 31 décembre 2006 et 2010

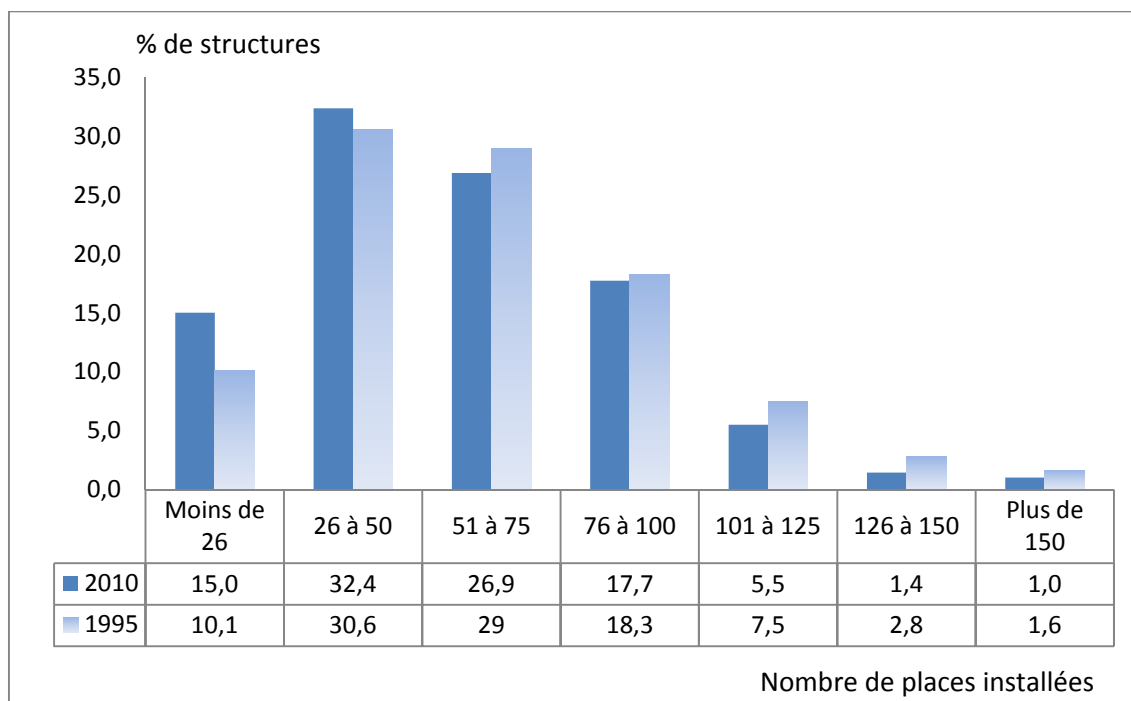
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	1 223	1 211
Nombre de places installées au 31 décembre	69 879	69 592
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	71 250	70 450
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	11 700
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	11 640
Effectif du personnel au 31 décembre	54 780	56 240
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	43 170	45 350

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Figure 1. Répartition (p.100) des instituts médico-éducatifs (IME) selon le nombre de places.
Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 1995, ES 2010.

Répartitions régionale et départementale des instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 12. Nombre d'instituts médico-éducatifs (IME), nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population de moins de 20 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	37	2 174	448 657	4,8
72 Aquitaine	54	3 011	725 529	4,2
83 Auvergne	26	1 390	293 025	4,7
25 Basse-Normandie	35	2 203	356 572	6,2
26 Bourgogne	38	1 989	372 869	5,3
53 Bretagne	51	3 225	781 727	4,1
24 Centre	51	3 031	614 127	4,9
21 Champagne-Ardenne	32	2 006	324 023	6,2
94 Corse	5	224	62 375	3,6
43 Franche-Comté	35	1 727	290 317	5,9
23 Haute-Normandie	40	2 528	470 387	5,4
11 Île-de-France	176	9 426	3 032 752	3,1
91 Languedoc-Roussillon	41	2 151	615 538	3,5
74 Limousin	13	803	151 007	5,3
41 Lorraine	46	3 115	555 590	5,6
73 Midi-Pyrénées	66	2 988	658 385	4,5
31 Nord-Pas-de-Calais	78	6 423	1 084 209	5,9
52 Pays de la Loire	65	3 616	919 941	3,9
22 Picardie	53	2 816	500 549	5,6
54 Poitou-Charentes	41	2 404	399 185	6,0
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	75	4 057	1 143 048	3,5
82 Rhône-Alpes	114	6 219	1 581 027	3,9
France Métropolitaine	1 172	67 526	15 380 839	4,4
Départements d'outre-mer	39	2 066	612 380	3,4
France entière	1 211	69 592	15 993 219	4,4

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 13. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en instituts médico-éducatifs (IME), par région et par département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	1 010	265 922	3,8
	68 Haut-Rhin	1 164	182 735	6,4
		2 174	448 657	4,8
72 Aquitaine	24 Dordogne	391	84 119	4,6
	33 Gironde	1 302	341 551	3,8
	40 Landes	340	85 085	4,0
	47 Lot-et-Garonne	390	71 836	5,4
	64 Pyrénées-Atlantiques	588	142 938	4,1
	3 011	725 529	4,2	
83 Auvergne	3 Allier	520	70 497	7,4
	15 Cantal	155	28 637	5,4
	43 Haute-Loire	240	53 028	4,5
	63 Puy-de-Dôme	475	140 863	3,4
	1 390	293 025	4,7	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	891	170 481	5,2
	50 Manche	642	117 783	5,5
	61 Orne	670	68 308	9,8
	2 203	356 572	6,2	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	550	123 726	4,4
	58 Nièvre	347	44 775	7,7
	71 Saône-et-Loire	524	123 326	4,2
	89 Yonne	568	81 042	7,0
	1 989	372 869	5,3	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	624	137 473	4,5
	29 Finistère	865	214 351	4,0
	35 Ille-et-Vilaine	995	258 005	3,9
	56 Morbihan	741	171 898	4,3
	3 225	781 727	4,1	
24 Centre	18 Cher	354	69 510	5,1
	28 Eure-et-Loir	658	109 741	6,0
	36 Indre	263	48 701	5,4
	37 Indre-et-Loire	665	143 174	4,6
	41 Loir-et-Cher	362	76 831	4,7
	45 Loiret	729	166 170	4,4
	3 031	614 127	4,9	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	563	70 817	8,0
	10 Aube	383	73 598	5,2
	51 Marne	737	138 224	5,3
	52 Haute-Marne	323	41 384	7,8
	2 006	324 023	6,2	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	118	28 912	4,1
	2B Haute-Corse	106	33 463	3,2
	224	62 375	3,6	

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	767	132 724	5,8
	39 Jura	381	63 421	6,0
	70 Haute-Saône	353	58 884	6,0
	90 Territoire de Belfort	226	35 288	6,4
		1 727	290 317	5,9
23 Haute-Normandie	27 Eure	728	156 114	4,7
	76 Seine-Maritime	1 800	314 273	5,7
		2 528	470 387	5,4
11 Île-de-France	75 Paris	894	420 536	2,1
	77 Seine-et-Marne	1 551	375 030	4,1
	78 Yvelines	1 291	392 207	3,3
	91 Essonne	977	334 089	2,9
	92 Hauts-de-Seine	1 089	395 818	2,8
	93 Seine-Saint-Denis	1 429	440 708	3,2
	94 Val-de-Marne	1 338	338 098	4,0
	95 Val-d'Oise	857	336 266	2,5
	9 426	3 032 752	3,1	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	364	80 189	4,5
	30 Gard	498	172 876	2,9
	34 Hérault	782	244 320	3,2
	48 Lozère	90	16 677	5,4
	66 Pyrénées-Orientales	417	101 476	4,1
	2 151	615 538	3,5	
74 Limousin	19 Corrèze	249	48 466	5,1
	23 Creuse	257	23 224	11,1
	87 Haute-Vienne	297	79 317	3,7
	803	151 007	5,3	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	978	175 779	5,6
	55 Meuse	250	47 103	5,3
	57 Moselle	1 329	242 647	5,5
	88 Vosges	558	90 061	6,2
	3 115	555 590	5,6	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	219	33 163	6,6
	12 Aveyron	290	58 697	4,9
	31 Haute-Garonne	909	300 418	3,0
	32 Gers	347	39 190	8,9
	46 Lot	223	35 413	6,3
	65 Hautes-Pyrénées	391	47 442	8,2
	81 Tarn	377	85 648	4,4
	82 Tarn-et-Garonne	232	58 414	4,0
	2 988	658 385	4,5	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	3 316	693 939	4,8
	62 Pas-de-Calais	3 107	390 270	8,0
	6 423	1 084 209	5,9	

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
52 Pays de la Loire	44 Loire-Atlantique	1 144	336 253	3,4
	49 Maine-et-Loire	931	209 099	4,5
	53 Mayenne	299	79 469	3,8
	72 Sarthe	634	141 918	4,5
	85 Vendée	608	153 202	4,0
		3 616	919 941	3,9
22 Picardie	2 Aisne	950	139 948	6,8
	60 Oise	749	218 513	3,4
	80 Somme	1 117	142 088	7,9
		2 816	500 549	5,6
54 Poitou-Charentes	16 Charente	554	75 599	7,3
	17 Charente-Maritime	750	135 087	5,6
	79 Deux-Sèvres	559	87 090	6,4
	86 Vienne	541	101 409	5,3
		2 404	399 185	6,0
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 Alpes-de-Haute-Provence	114	36 689	3,1
	5 Hautes-Alpes	134	31 457	4,3
	6 Alpes-Maritimes	827	237 842	3,5
	13 Bouches-du-Rhône	1 642	477 375	3,4
	83 Var	889	224 493	4,0
	84 Vaucluse	451	135 192	3,3
		4 057	1 143 048	3,5
82 Rhône-Alpes	1 Ain	566	160 889	3,5
	7 Ardèche	251	74 861	3,4
	26 Drôme	569	121 291	4,7
	38 Isère	1 377	317 968	4,3
	42 Loire	926	181 628	5,1
	69 Rhône	1 316	434 224	3,0
	73 Savoie	408	101 611	4,0
	74 Haute-Savoie	806	188 555	4,3
		6 219	1 581 027	3,9
France métropolitaine		67 526	15 380 839	4,4
Départements d'outre-mer		2 066	612 380	3,4
France entière		69 592	15 993 219	4,4

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les instituts médico-éducatifs (IME) en 2010

**Tableau 14. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les instituts médico-éducatifs (IME).
Situation au 31 décembre 2010**

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	21 054	30,3
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	524	0,8
Accueil temporaire	218	0,3
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	46 837	67,4
Accueil familial	589	0,8
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	85	0,1
Autre accueil	183	0,3
Total répondants	69 490	100,0
Total places	69 592	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil.

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES 2010.

**Tableau 15. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les instituts médico-éducatifs (IME).
Situation au 31 décembre 2010**

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	53 219	76,9
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	965	1,4
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	7 436	10,7
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	5 005	7,2
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	98	0,1
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	35	0,0
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	41	0,1
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	24	0,0
Troubles sévères du langage	165	0,2
Polyhandicapés	1 959	2,8
Autre agrément	240	0,3
Total répondants	69 187	100,0
Total places	69 592	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants présents au moment de l'enquête dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Caractéristiques des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 16. Répartition (p.100) par âge et par sexe des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME). Situation au 31 décembre 2006 et 2010

Âge	Effectifs présents au 31/12/2010			Ensemble des effectifs présents au 31/12/2006
	Garçons	Filles	Total	
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0	0,0
1	0,0	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0	0,0
3	0,1	0,1	0,1	0,0
4	0,2	0,1	0,2	0,2
5	0,5	0,5	0,5	0,5
6	1,7	1,5	1,6	1,4
7	3,2	2,9	3,1	2,9
8	4,0	3,3	3,7	3,8
9	4,6	4,2	4,5	4,6
10	5,3	4,6	5,0	5,1
11	5,9	5,3	5,7	6,1
12	7,6	6,9	7,3	7,6
13	7,9	8,1	8,0	8,4
14	8,6	8,3	8,5	9,1
15	9,2	9,1	9,1	9,5
16	9,8	9,7	9,7	10,2
17	9,6	10,3	9,8	9,6
18	8,7	9,7	9,0	8,5
19	6,6	7,9	7,1	6,7
20	3,5	3,9	3,6	2,9
Plus de 20	3,0	3,6	3,3	2,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	44 000	26 111	70 111	71 031
Effectif total	44 130	26 170	70 450	71 250
Âge moyen	14,2	14,5	14,3	14,2

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 17. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	17,0	16,7
1	15,8	15,5
2	14,1	13,4
3	12,0	12,4
4	10,0	10,3
5	8,3	8,4
6	6,1	6
7	4,2	4,6
8	3,2	3,3
9	2,4	2,5
10	1,8	2
Plus de 10 ans	5,0	4,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	70 804	69 791
Effectif total	71 250	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Les amendements Creton dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 18. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et en 2010

Le jeune est dans l'établissement au titre de l'amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	5,4	7,1
Non	94,6	92,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	70 894	68 445
Effectif total	71 250	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 19. Répartition (p.100) par âge des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) au titre de l'amendement Creton. Situations en 2006 et en 2010

Âge	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 20 ans	6,8	9,2
20 ans	46,2	46,2
21 ans	21,8	21,1
22 ans	10,9	11
23 – 25 ans	11,9	10,6
Plus de 25 ans	2,3	1,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	3 840	4 820
Effectif total	3 840	4 830

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 20. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	18,6	10,7	15,7
Psychose infantile	13,1	10,6	12,2
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,9	0,8	0,9
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	10,6	13,8	11,8
Accidents périnataux	4,8	5,8	5,2
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	1,4	1,7	1,5
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	4,9	6,2	5,4
Autres pathologies	21,6	24	22,5
Pathologie inconnue	23,2	25,6	24,1
Aucune pathologie	0,9	0,7	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	42 371	25 049	67 420
Effectif total	44 130	26 170	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 21. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	76,3	75,0
Troubles du psychisme	17,0	18,9
Troubles de la parole et du langage	0,9	1,1
Déficiences auditives	0,1	0,1
Déficiences visuelles	0,0	0,1
Déficiences motrices	0,3	0,4
Plurihandicap	2,0	1,5
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,1	0,2
Polyhandicap	2,9	2,4
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	70 248	69 343
Effectif total	71 250	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 22. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Filles	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	72,8	78,8	75,0
Retard mental profond et sévère	10,4	10,8	10,6
Retard mental moyen	30,9	34,3	32,2
Retard mental léger	31,4	33,6	32,2
Autres déficiences de l'intelligence	0,1	0,1	0,1
<i>Troubles du psychisme</i>	21,4	14,7	18,9
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,7	0,9	0,8
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	3,9	2,1	3,2
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	11,8	7,8	10,3
Autres troubles du psychisme	5,1	3,9	4,6
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	1,2	0,8	1,1
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,5	0,4	0,5
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,7	0,4	0,6
<i>Déficiences auditives</i>	0,1	0,1	0,1
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,1	0,0	0,1
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences motrices</i>	0,3	0,5	0,4
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,0	0,0	0,0
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,1	0,1	0,1
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	0,0	0,1	0,0
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,0	0,0	0,0
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	0,0	0,1	0,0
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	0,1	0,1	0,1

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Filles	Total
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,1	0,1	0,1
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,1	0,1	0,1
Plurihandicap	1,5	1,5	1,5
Surdi-cécité	0,0	0,0	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	1,5	1,5	1,5
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	0,2	0,3	0,2
Polyhandicap , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	1,9	3,1	2,4
Autres déficiences, non désignées par ailleurs	0,4	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	43 490	25 853	69 343
Effectif total	44 130	26 170	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Scolarisation des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 23. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Type de scolarisation	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	20,2	20,4	20,2
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	70,6	70,3	70,5
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	3	3	3
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,6	0,5	0,6
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	0,9	1	0,9
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,2	0,4	0,3
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1	1	1
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,3	1,4	1,3
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,5	0,6	0,5
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,1	0,1	0,1
Autre type de scolarisation	1,5	1,5	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	43 311	25 640	68 952
Effectif total	44 130	26 170	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 24. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Classe suivie	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISÉ	18,8	19,0	18,9
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	13,4	13,4	13,4
Grande section maternelle et CP	23,4	22,5	23,1
CE1 et CE2	24,3	24,0	24,2
CM1 et CM2	8,7	8,7	8,7
Niveau non déterminé (premier degré)	7,0	7,5	7,1
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	1,5	1,6	1,5
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	0,1	0,1	0,1
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	1,4	1,5	1,4
Niveau non déterminé (second degré)	1,5	1,6	1,5
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,0	0,0	0,0
Autres études supérieures	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	40 844	24 182	65 025
Effectif total	44 130	26 170	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 25. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le mode d'hébergement à l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Garçons	Filles	Total
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	88,6	87,3	88,1
Famille d'accueil social	7,2	8,2	7,6
Famille d'accueil spécialisé	1,7	1,8	1,8
Autre mode d'hébergement	1,6	1,8	1,7
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,9	0,8	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	43 163	25 574	68 736
Effectif total	44 130	26 170	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 26. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le mode d'hébergement à l'enquête et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	91,7	88,9	87,6	88,1	88,7	88,1
Famille d'accueil social	3,5	7,7	8,2	7,4	3	7,6
Famille d'accueil spécialisé	3,3	1,7	1,9	1,7	1,6	1,8
Autre mode d'hébergement	0,6	1,2	1,6	2	2,3	1,7
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,9	0,5	0,8	0,8	4,4	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	554	12 365	26 512	26 966	2 250	68 646
Effectif total						70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 27. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Garçons	Filles	Total
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	3,2	2,9	3,1
Internat de semaine	21	20,7	20,9
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	5,3	5,4	5,3
Externat	66,7	67,4	66,9
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	2,5	2,3	2,4
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0,3	0,4	0,4
Autre modalité	1,0	1,0	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	43 833	25 959	69 792
Effectif total	44 130	26 170	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 28. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	2,6	1,4	2,4	3,6	13,4	3,1
Internat de semaine	4,3	7,9	21,2	26,6	24,4	20,9
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	1,3	3,7	6,5	5	4	5,3
Externat	77	80,9	66,4	62	54,5	67
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	13,9	4,7	2,2	1,4	2,6	2,4
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0,7	0,5	0,4	0,3	0	0,4
Autre modalité	0,2	0,8	0,9	1,1	1	1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	552	12 524	26 938	27 401	2 286	69 701
Effectif total						70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Origine géographique des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 29. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010

L'enfant est pris en charge :	Au 31/12/2010
Dans le même département de résidence que ses parents	93,4
Dans un département limitrophe	5,7
Dans un autre département non limitrophe	0,9
Ensemble	100,0
Effectif répondants	68 765
Effectif total	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants admis dans les instituts médico-éducatifs (IME) au cours de 2010

Caractéristiques des enfants admis dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 30. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs admis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,1	0,0	0,1
2	0,0	0,0	0,0
3	0,2	0,4	0,3
4	0,8	0,6	0,7
5	2,1	1,9	2,1
6	6,8	6,7	6,8
7	9,1	9,8	9,4
8	6,0	5,6	5,8
9	5,5	4,8	5,3
10	6,1	5,0	5,7
11	5,7	5,2	5,5
12	11,9	12,5	12,1
13	6,2	6,3	6,2
14	12,0	11,3	11,7
15	9,4	9,2	9,4
16	11,0	11,0	11,0
17	4,1	5,0	4,4
18	2,0	2,8	2,3
19	0,6	0,9	0,7
20	0,3	0,6	0,4
Plus de 20	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 545	4 128	11 673
Effectif total	7 550	4 130	11 700
Âge moyen	11,7	11,9	11,8

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 31. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	17,8	10,0	15,0
Psychose infantile	12,1	9,6	11,2
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,9	0,8	0,9
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	7,5	10,7	8,6
Accidents périnataux	4,3	5,1	4,6
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	1,2	1,5	1,3
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	4,2	5,3	4,6
Autres pathologies	23,9	26,6	24,9
Pathologie inconnue	26,8	29,8	27,9
Aucune pathologie	1,3	0,7	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 028	3 812	10 840
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	7 380	4 050	11 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 32. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	72,3	79,4	74,8
Troubles du psychisme	22,6	14,5	19,7
Troubles de la parole et du langage	1,4	1,2	1,3
Déficiences auditives	0,1	0,2	0,1
Déficiences visuelles	0,0	0,0	0,0
Déficiences motrices	0,3	0,5	0,4
Plurihandicap	1,4	1,3	1,4
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,1	0,3	0,2
Polyhandicap	1,3	2,4	1,7
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,4	0,2	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 402	4 060	11 463
Effectif total	7 550	4 130	11 700

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 33. Répartition (p.100) des enfants d'au moins 5 ans et admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des enfants d'au moins 5 ans et présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	50,3	49,7
Oui, parfois	36,7	37,6
Oui, souvent	12,1	12,2
Ne sait pas	0,8	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	11 040	68 013
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	68,2	66,8
Oui, parfois	25,2	26,2
Oui, souvent	6,2	6,7
Ne sait pas	0,4	0,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	11 036	67 939
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	54,4	49,7
Oui, avec difficultés	29,7	31,2
Non, besoin d'aide humaine	15,6	18,8
Ne sait pas	0,4	0,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	11 042	68 048
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	17,8	17
Oui, avec difficultés	32,9	31,5
Non, besoin d'aide humaine	47,5	49,9
Ne sait pas	1,8	1,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	11 009	67 703
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	41,2	42,5
Oui, avec difficultés	11,7	12,1
Non, besoin d'aide humaine	31,4	31,9
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	12,2	10,4
Ne sait pas	3,5	3,2
Ensemble	100	100
Effectif répondants	10 994	67 654
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	84,4	84,2
Oui, avec difficultés	7,9	7,4
Non, besoin d'aide humaine	5,6	6
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0,5	1
Ne sait pas	1,6	1,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	11 001	67 788

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	51,8	52,7
Oui, avec difficultés	14,4	14,7
Non, besoin d'aide humaine partielle	15,5	15,4
Non, besoin d'aide humaine pour tout	8,8	10,3
Ne sait pas	9,4	6,8
Ensemble	100	100
Effectif répondants	10 958	67 527
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	74,5	72,8
Oui, en l'absence d'aide technique	0,8	1
Oui, en l'absence de surveillance humaine	20,1	20,9
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	3,2	4
Ne sait pas	1,4	1,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	11 001	67 737
Effectif total	11 700	70 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM. Enfants âgés d'au moins 5 ans au 31/12/ 2010.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Scolarisation des enfants admis dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 34. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le type de scolarisation avant admission et par sexe

Type de scolarisation <u>avant</u> admission	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	11,8	11,2	11,6
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	28,9	27,7	28,5
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	5	5,3	5,1
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	3,7	2,5	3,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	5,7	5,4	5,6
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	8,8	8,4	8,6
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	19,9	22	20,7
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	9	10,4	9,5
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	3,9	4,5	4,1
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,5	0,3	0,4
Autre type de scolarisation	2,8	2,4	2,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 037	3 860	10 896
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	7 380	4 050	11 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 35. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe

Type de scolarisation au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	14,2	13,9	14,1
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	76,1	75,5	75,9
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	2,9	3	2,9
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,9	0,6	0,8
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	1,4	1,3	1,4
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,2	0,3	0,2
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1,5	1,8	1,6
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,4	1,7	1,5
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,4	0,5	0,4
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,1	0,1	0,1
Autre type de scolarisation	1,1	1,1	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 393	4 054	11 447
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	7 380	4 050	11 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 36. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.

Classe suivie au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	13,1	12,5	12,9
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	15,9	16,9	16,2
Grande section maternelle et CP	24,6	23	24
CE1 et CE2	26,1	25,6	25,9
CM1 et CM2	8,3	8,5	8,4
Niveau non déterminé (premier degré)	8,0	8,7	8,2
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	1,9	2,2	2
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	0,1	0,2	0,2
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	0,8	0,8	0,8
Niveau non déterminé (second degré)	1,2	1,6	1,4
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	--	--	--
Autres études supérieures	--	--	--
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 011	3 851	10 862
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	7 380	4 050	11 450

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME) au cours de 2010

Caractéristiques des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 37. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts médico-éducatifs (IME), selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs sortis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0
3	0,0	0,0	0,0
4	0,1	0,0	0,0
5	0,1	0,2	0,1
6	0,3	0,3	0,3
7	0,5	0,4	0,5
8	1,0	0,8	1,0
9	1,4	0,9	1,2
10	1,7	1,3	1,6
11	1,8	1,1	1,5
12	2,7	2,5	2,7
13	3,2	3,5	3,3
14	9,8	8,9	9,4
15	6,4	5,4	6,0
16	7,5	5,8	6,9
17	5,3	4,6	5,1
18	9,2	7,9	8,7
19	11,1	11,6	11,3
20	20,0	23,3	21,3
Plus de 20 ans	17,9	21,3	19,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 285	4 289	11 573
Effectif total	7 320	4 300	11 640
Âge moyen	17,5	18,0	17,7

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 38. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts médico-éducatifs (IME), selon la durée de séjour

Durée de séjour (en années)	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	2,4	2	2,2
1 à 5 ans	52,8	47,5	50,9
6 à 10 ans	33,7	37	34,9
11 à 15 ans	9,2	10,4	9,6
Plus de 15 ans	1,9	3,1	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 252	4 275	11 527
Effectif total	7 320	4 300	11 640
Temps moyen de présence (en années)	5,7	6,2	5,9

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les amendements Creton parmi les enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 39. Répartition (p.100) des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME) selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune bénéficiait d'un amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989) avant la sortie	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	20,7	27,5
Non	79,3	72,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	12 136	11 283
Effectif total	12 140	11 640

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Tableau 40. Répartition (p.100) par âge des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME) et qui bénéficiaient d'un amendement Creton. Situations en 2006 et 2010

Âge	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 20 ans	1,5	1,6
20 ans	33,3	31
21 ans	35,4	34
22 ans	14,1	15,3
23 – 25 ans	13,3	15,2
Plus de 25 ans	2,4	2,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	2 509	3 083
Effectif total	2 510	3 110

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Déficience (principale) des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 41. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts médico-éducatifs (IME) selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	69,9	75,6	72,0
Troubles du psychisme	24,7	17,1	21,8
Troubles de la parole et du langage	0,8	0,7	0,8
Déficiences auditives	0,1	0,2	0,2
Déficiences visuelles	0,0	0,1	0,0
Déficiences motrices	0,4	0,5	0,5
Plurihandicap	1,7	2,3	1,9
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,1	0,3	0,2
Polyhandicap	1,8	2,9	2,2
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,4	0,5	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 885	4 072	10 957
Effectif total	7 320	4 300	11 640

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 42. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts médico-éducatifs (IME) selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe

Logement ou hébergement après la sortie	Garçons	Filles	Total
Logement personnel	3,7	4,6	4,0
Hébergé chez parents, proches	62,4	60,4	61,7
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	1,2	1,3	1,2
Famille d'accueil	3,0	4,1	3,4
Foyer d'hébergement	7,1	8,4	7,6
Foyer occupationnel ou foyer de vie	4,5	4,9	4,6
MAS ou FAM	3,8	4,0	3,9
Établissement de santé	1,3	0,5	1,0
Établissement social	0,7	0,5	0,6
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	8,2	7,4	7,9
Inconnu	3,0	2,7	2,9
Autre	0,5	0,7	0,6
Sans objet : décès	0,6	0,3	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 077	4 143	11 220
Effectif total	7 320	4 300	11 640

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 43. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts médico-éducatifs (IME) selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Garçons	Filles	Total
ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	3,4	2,9	3,2
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	4,1	3,9	4,1
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	26,3	24,6	25,7
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,5	0,9	0,6
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	1	0,4	0,8
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	0,3	0,3	0,3
En établissement d'éducation sensorielle	0	0,1	0,1
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,3	0	0,2
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	21	22,5	21,6
Emploi en entreprise adaptée	0,6	0,6	0,6
En attente de placement dans un ESAT	2,5	3	2,7
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,1	0,2	0,2
Emploi en milieu ordinaire	3,4	2,5	3,1
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	2,2	2,2	2,2
En formation ou en stage	2,9	2,5	2,7
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL			
Hospitalisation en psychiatrie	1,1	1	1,1
Autre hospitalisation	0,3	0,2	0,3
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	8,9	11	9,7
Accueil en MAS	2,4	3	2,6
Accueil en FAM	2	1,7	1,9
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,6	0,7	0,7
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,2	0,1	0,2
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,1	0,1	0,1
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	8,4	9,6	8,8
Activité inconnue	4,1	3,8	4
Autre	2,6	1,8	2,3
Sans objet : décès	0,6	0,4	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 098	4 161	11 258
Effectif total	7 320	4 300	11 640

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Situation de scolarisation des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 44. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts médico-éducatifs (IME) selon le type de scolarisation avant la sortie

Type de scolarisation <u>avant</u> la sortie	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	24,2	25,6	24,7
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	65,8	64,3	65,2
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	2,2	1,4	1,9
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,3	0,3	0,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	1,2	0,7	1,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,4	0,7	0,5
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	0,8	0,5	0,7
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,5	2,0	1,6
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	1,4	1,7	1,5
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	0,1	0,1
Autre type de scolarisation	2,2	2,6	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 171	4 205	11 376
Effectif total	7 320	4 300	11 640

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 45. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts médico-éducatifs (IME), selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie

Type de scolarisation avant la sortie	Activité ou accueil en journée après la sortie						Total
	Éducation générale ou professionnelle	Activité professionnelle	Hospitalisation ou accueil en structure pour adultes	À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	Activité inconnue, autre activité	Sans objet : décès	
Non scolarisé	1,0	15,3	28,7	40,3	8,9	5,8	100,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	0,3	38,9	35,7	9,3	9,4	6,4	100,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	0,5	76,7	11,7	1,9	3,4	5,8	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	2,8	38,9	30,6	8,3	2,8	16,7	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	0,0	71,7	12,0	4,3	3,3	8,7	100,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,0	75,0	12,5	0,0	3,6	8,9	100,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1,3	84,0	8,0	0,0	1,3	5,3	100,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,0	76,5	11,2	1,1	4,5	6,7	100,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,6	77,4	11,9	1,3	1,3	7,5	100,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	50,0	0,0	16,7	33,3	0,0	100,0
Autre type de scolarisation	0,4	9,8	67,8	7,1	8,2	6,7	100,0

Remarque : Pour le détail des activités après la sortie, voir *supra*.

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des instituts médico-éducatifs (IME)

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 46. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20 ans	0,1	0,1	0,1
20-24	1,9	3,6	3,1
25-29	5,9	10,5	9,2
30-34	8,9	11,3	10,6
35-39	12,6	12,9	12,8
40-44	13,4	13,2	13,3
45-49	15,4	14,5	14,8
50-54	18	15,3	16,1
55-59	17,9	15,2	16
60 et plus	5,7	3,2	4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	16 680	39 476	56 156
Effectif total	16 700	39 530	56 240
Âge moyen	45,6	43,1	43,9

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 47. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	38,6	40	39,6
5 à 9 ans	19,2	18,8	18,9
10 à 14 ans	13,5	12,8	13
15 à 19 ans	9,1	8,8	8,9
20 à 24 ans	6,6	6,2	6,3
25 à 29 ans	6,3	5,3	5,6
30 ans et plus	6,7	8	7,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	16 627	39 333	55 960
Effectif total	16 700	39 530	56 240
Durée moyenne (en années)	10,4	10,4	10,4

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 48. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	7,1	9,2	8,6
Directeur	3,9	0,9	1,8
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,7	0,9	1,1
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	0,6	5,7	4,1
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	0,9	1,8	1,5
<i>Personnel des services généraux</i>	24,2	17,6	19,6
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	4,9	11,6	9,6
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	12,6	2,0	5,2
Autre personnel des services généraux	6,7	3,9	4,8
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	5,2	2,9	3,6
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,4	0,4	0,4
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,3	0,1	0,1
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	3,8	2,0	2,6
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,1	0,0	0,1
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,0	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,2	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,2	0,1	0,1
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	55,6	54,7	55,0
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	1,7	2,6	2,3
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	2,8	3,4	3,3
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,2	0,1	0,1
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,3	0,1	0,2
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,1	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	3,6	0,6	1,5
Éducateur scolaire	0,3	0,4	0,4
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	8,5	1,4	3,6
Éducateur technique	4,4	0,9	1,9
Moniteur d'atelier	2,4	0,6	1,1
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	16,4	18,9	18,1
Moniteur éducateur	9,0	11,6	10,8
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,3	1,1	0,8
Aide-médico-psychologique	3,7	7,8	6,5
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,2	1,5	1,1

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,7	0,5
Assistante familiale ou maternelle	0,2	1,1	0,8
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,3	0,2	0,2
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	1,4	1,6	1,5
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	1,6	0,5	0,9
Psychiatre – Pédopsychiatre	1,1	0,4	0,6
Pédiatre	0,1	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,3	0,1	0,2
Psychologue et personnel paramédical	3,8	12,5	9,9
Psychologue	1,6	3,1	2,6
Infirmier DE et autorisé	0,4	2,8	2,1
Infirmier psychiatrique	0,0	0,1	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,3	0,3	0,3
Ergothérapeute	0,1	0,3	0,2
Orthophoniste	0,2	1,6	1,1
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,1	0,1
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,8	2,4	1,9
Aide-soignant	0,3	1,3	1,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,4	0,3
Autre personnel paramédical	0,2	0,2	0,2
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	2,4	2,6	2,5
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,4	0,3	0,4
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,3	0,3	0,3
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,1	0,2	0,2
En formation d'éducateurs spécialisés	0,5	0,5	0,5
En formation de moniteurs éducateurs	0,5	0,4	0,4
En formation d'aides médico-psychologiques	0,2	0,4	0,3
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	13 659	31 617	45 277
Effectif total	13 680	31 660	45 350

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 49. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	3 884,4	5,6
Directeur	826,3	1,2
Médecin directeur	4,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	504,3	0,7
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1 872,4	2,7
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	677,3	1,0
<i>Personnel des services généraux</i>	8 859,3	12,7
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	4 340,1	6,2
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	2 367,4	3,4
Autre personnel des services généraux	2 151,8	3,1
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	1 631,2	2,3
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	184,4	0,3
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	26,3	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	58,8	0,1
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	6,5	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	18,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	7,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	14,8	0,0
Chef de service éducatif	1 158,4	1,7
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	17,2	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	1,7	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	27,8	0,0
Autre cadre de service paramédical	10,0	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	38,1	0,1
Autre personnel d'encadrement	62,3	0,1
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	24 890,3	35,8
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	1 053,6	1,5
Enseignant du premier degré spécialisé *	1 475,3	2,1
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	57,4	0,1
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	8,6	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	77,4	0,1
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	20,8	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	685,7	1,0
Éducateur scolaire	173,7	0,2
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	1 611,1	2,3
Éducateur technique	873,2	1,3
Moniteur d'atelier	503,6	0,7
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	8 219,7	11,8
Moniteur éducateur	4 892,9	7,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	371,5	0,5
Aide-médecin-psychologique	2 955,0	4,2
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	494,0	0,7
Moniteur d'enseignement ménager	8,2	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	216,0	0,3
Assistante familiale ou maternelle	380,3	0,5

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	14,4	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	15,3	0,0
Animateur social	100,4	0,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	679,0	1,0
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	1,0	0,0
Interprète en langue des signes	2,1	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
<i>Personnel médical</i>	385,6	0,6
Psychiatre – Pédopsychiatre	277,8	0,4
Pédiatre	20,4	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	7,8	0,0
Autre spécialiste	10,5	0,0
Médecin généraliste	69,1	0,1
<i>Psychologue et personnel paramédical</i>	4 490,7	6,5
Psychologue	1 194,5	1,7
Infirmier DE et autorisé	931,8	1,3
Infirmier psychiatrique	28,1	0,0
Puéricultrice	9,8	0,0
Masseur kinésithérapeute	145,1	0,2
Ergothérapeute	94,1	0,1
Orthophoniste	519,4	0,7
Audio prothésiste	0,5	0,0
Orthoptiste	23,7	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	854,1	1,2
Aide-soignant	466,4	0,7
Auxiliaire de puériculture	130,3	0,2
Autre personnel paramédical	92,9	0,1
<i>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</i>	1 141,8	1,6
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	159,8	0,2
En attente de formation de moniteurs éducateurs	140,6	0,2
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	77,1	0,1
En formation d'éducateurs spécialisés	219,3	0,3
En formation de moniteurs éducateurs	187,8	0,3
En formation d'aides médico-psychologiques	158,4	0,2
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	1,4	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	197,4	0,3
Effectif répondants	45 283,2	--
Effectif total	45 350	65,2

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les instituts médico-éducatifs (IME)

Tableau 50. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	12,5	12,5	12,5
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,3	0,4	0,4
Contractuel, vacataire, auxiliaire	2,3	2,7	2,6
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	79,6	77,9	78,4
CDD (hors emplois aidés)	2,5	3,3	3
Vacation	0,1	0,1	0,1
Intérim	0	0	0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,8	1,1	1
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,7	1,8	1,8
Autre contrat aidé	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	13 675	31 616	45 291
Effectif total	13 680	31 660	45 350

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 51. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon le statut fonction publique / la convention collective, par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	10,9	10,8	10,8
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,1	0,2	0,1
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	4,3	4,8	4,7
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	8,6	7,4	7,8
Convention collective nationale de 1965	0,8	0,9	0,9
Convention collective nationale de 1966	71,7	72,6	72,3
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	1,8	1,7	1,7
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0	0	0
Convention Croix-Rouge	1,3	1,2	1,2
Autre convention collective	0,2	0,2	0,2
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,1	0,1	0,1
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,1	0,1	0,1
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	13 526	31 234	44 760
Effectif total	13 680	31 660	45 350

Champ : Instituts médico-éducatifs – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques
(ITEP)**

Présentation des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) – anciens « instituts de rééducation » rénovés en 2005 – accueillent des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent de ce fait, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant.

Les dispositions concernant les ITEP insistent particulièrement sur l'interdisciplinarité de l'intervention auprès du jeune, afin de favoriser ou rendre à nouveau possible son maintien ou son retour dans un dispositif éducatif ordinaire ou adapté, sur les modalités d'accueil différenciées, personnalisées et évolutives ainsi que sur la place des parents.

Un SESSAD peut leur être rattaché.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 2° CASF

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF

Règles techniques : articles D.312-59-1 à D.312-59-18 CASF.

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Au 31 décembre 2010, 381 ITEP disposent d'environ 15 000 places et emploient plus de 12 500 personnes en équivalent temps plein.

Activité

Le taux de réponse des ITEP à l'enquête est de 99 %, et les structures répondantes rassemblent 99 % des places installées dans l'ensemble des ITEP.

Les tableaux détaillés par régions et départements sur les places installées en ITEP reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte de l'ensemble des ITEP, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010. En revanche, la déclinaison régionale et départementale des données issues directement de l'enquête ES2010 exige une attention particulière afin d'en estimer le niveau de représentativité.

Plus de la moitié des places en ITEP sont réservées à l'accueil en internat (55 %) et 41 % sont consacrées à l'accueil de jour. Les agréments sont par définition principalement en direction d'enfants souffrant de troubles psychiques (93 % des places).

Enfants présents au 31 décembre 2010

Parmi les enfants accueillis dans les ITEP au 31 décembre 2010 on compte 87 % de garçons. Ils souffrent principalement de troubles des conduites et du comportement (59 %) et de

troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves (20 %). La grande majorité est scolarisée dans un établissement d'éducation spéciale (64 %), 10 % le sont dans un établissement scolaire de l'Éducation nationale à temps complet et 9 % à temps partiel. Seuls 3 % ne sont pas scolarisés. Les enfants sont hébergés soit dans leur famille (80 %). Lorsqu'ils sont hébergés dans l'établissement médico-social c'est plutôt en internat de semaine (41 %). Plus de 90 % des enfants accueillis dans un ITEP sont domiciliés dans le même département que la structure.

Enfants entrés au cours de l'année 2010

Parmi les enfants admis dans un ITEP au cours de l'année 2010 on compte 88 % de garçons. Ils souffrent principalement de troubles du psychisme (96 %). Leur situation de scolarisation avant l'entrée en ITEP était la suivante : 47 % étaient scolarisés dans un établissement scolaire à temps complet et 17 % dans une structure médico-sociale. 6 % n'étaient pas scolarisés.

Enfants sortis au cours de l'année 2010

Les enfants sortis au cours de l'année 2010 sont 83 % à avoir bénéficié d'un accompagnement ayant duré entre un et cinq ans, et 12 % ont été accueillis dans l'ITEP pour une durée comprise entre six et dix ans. La situation des enfants après la sortie est globalement la suivante : 66 % sont hébergés dans leur famille, 11 % sont réorientés en internat (de semaine ou complet) dans une structure d'éducation spéciale, et 6 % sont dans une famille d'accueil. Ils sont 36 % à être inscrits dans une filière d'enseignement (général, professionnel ou un apprentissage) et parmi eux, un tiers bénéficie de l'appui d'un SESSAD. 21 % sont réorientés vers un autre ITEP et 10 % vers un IME. Enfin, 7 % sont au domicile des parents sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Le personnel au 31 décembre 2006

Le personnel travaillant dans les ITEP y est en moyenne depuis 10 ans. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont l'éducation spécialisée : 22 % d'éducateurs spécialisés et 10 % de moniteurs éducateurs. Le taux d'encadrement est estimé à 84 pour 100 places installées.

Activité des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Caractéristiques générales des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 52. Caractéristiques des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2006 et 2010

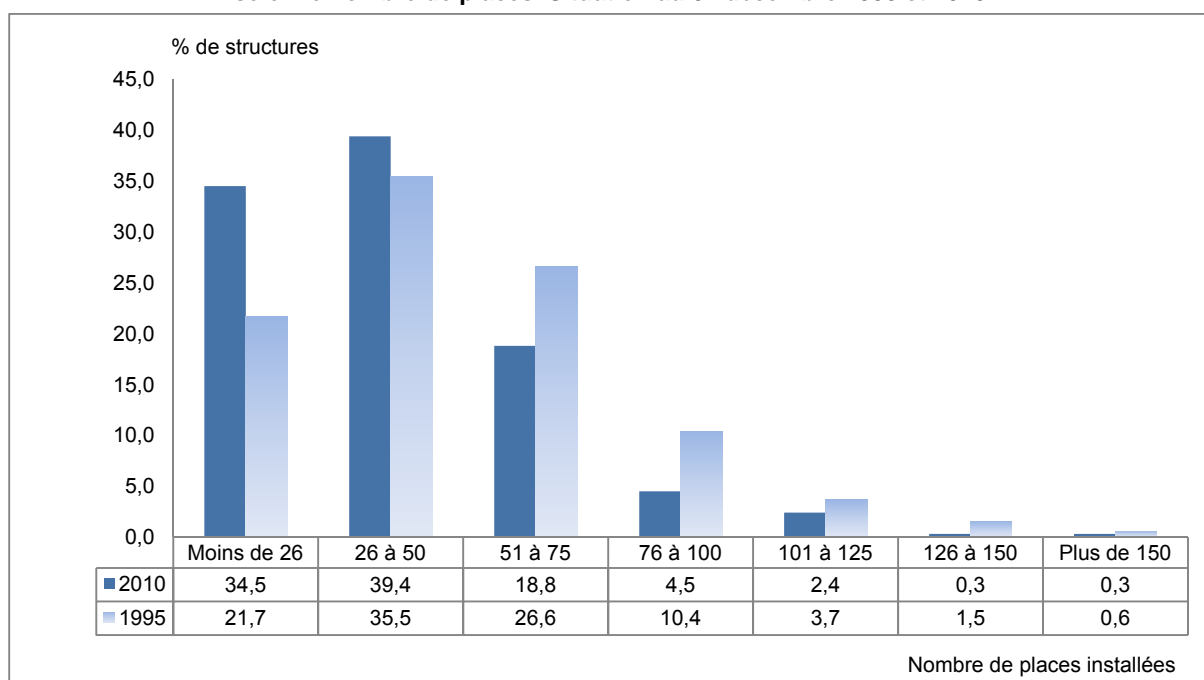
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	362	381
Nombre de places installées au 31 décembre	14 962	14 984
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	14 580	14 720
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	4 420
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	4 230
Effectif du personnel au 31 décembre	15 840	16 440
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	11 820	12 560

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Figure 2. Répartition (p.100) des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 1995, ES 2010.

Répartitions régionale et départementale des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 53. Nombre d'instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population de moins de 20 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	7	384	448 657	0,9
72 Aquitaine	42	1 730	725 529	2,4
83 Auvergne	10	440	293 025	1,5
25 Basse-Normandie	10	599	356 572	1,7
26 Bourgogne	9	276	372 869	0,7
53 Bretagne	14	521	781 727	0,7
24 Centre	15	792	614 127	1,3
21 Champagne-Ardenne	20	358	324 023	1,1
94 Corse	1	10	62 375	0,2
43 Franche-Comté	8	279	290 317	1,0
23 Haute-Normandie	14	465	470 387	1,0
11 Île-de-France	24	1 223	3 032 752	0,4
91 Languedoc-Roussillon	18	858	615 538	1,4
74 Limousin	5	166	151 007	1,1
41 Lorraine	20	459	555 590	0,8
73 Midi-Pyrénées	40	1 673	658 385	2,5
31 Nord-Pas-de-Calais	9	419	1 084 209	0,4
52 Pays de la Loire	23	690	919 941	0,8
22 Picardie	9	359	500 549	0,7
54 Poitou-Charentes	9	369	399 185	0,9
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	22	695	1 143 048	0,6
82 Rhône-Alpes	48	2 110	1 581 027	1,3
France Métropolitaine	377	14 875	15 380 839	1,0
Départements d'outre-mer	4	109	612 380	0,2
France entière	381	14 984	15 993 219	0,9

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 54. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), par région et par département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	282	265 922	1,1
	68 Haut-Rhin	102	182 735	0,6
		384	448 657	0,9
72 Aquitaine	24 Dordogne	132	84 119	1,6
	33 Gironde	1 091	341 551	3,2
	40 Landes	105	85 085	1,2
	47 Lot-et-Garonne	75	71 836	1,0
	64 Pyrénées-Atlantiques	327	142 938	2,3
	1 730	725 529	2,4	
83 Auvergne	3 Allier	55	70 497	0,8
	15 Cantal	61	28 637	2,1
	43 Haute-Loire	75	53 028	1,4
	63 Puy-de-Dôme	249	140 863	1,8
	440	293 025	1,5	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	312	170 481	1,8
	50 Manche	118	117 783	1,0
	61 Orne	169	68 308	2,5
	599	356 572	1,7	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	76	123 726	0,6
	58 Nièvre	33	44 775	0,7
	71 Saône-et-Loire	110	123 326	0,9
	89 Yonne	57	81 042	0,7
	276	372 869	0,7	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	42	137 473	0,3
	29 Finistère	189	214 351	0,9
	35 Ille-et-Vilaine	201	258 005	0,8
	56 Morbihan	89	171 898	0,5
	521	781 727	0,7	
24 Centre	18 Cher	149	69 510	2,1
	28 Eure-et-Loir	26	109 741	0,2
	36 Indre	45	48 701	0,9
	37 Indre-et-Loire	334	143 174	2,3
	41 Loir-et-Cher	158	76 831	2,1
	45 Loiret	80	166 170	0,5
	792	614 127	1,3	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	87	70 817	1,2
	10 Aube	87	73 598	1,2
	51 Marne	79	138 224	0,6
	52 Haute-Marne	105	41 384	2,5
	358	324 023	1,1	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	10	28 912	0,3
	2B Haute-Corse	0	33 463	0,0
		10	62 375	0,2

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	130	132 724	1,0
	39 Jura	82	63 421	1,3
	70 Haute-Saône	48	58 884	0,8
	90 Territoire de Belfort	19	35 288	0,5
		279	290 317	1,0
23 Haute-Normandie	27 Eure	150	156 114	1,0
	76 Seine-Maritime	315	314 273	1,0
		465	470 387	1,0
11 Île-de-France	75 Paris	46	420 536	0,1
	77 Seine-et-Marne	113	375 030	0,3
	78 Yvelines	119	392 207	0,3
	91 Essonne	315	334 089	0,9
	92 Hauts-de-Seine	32	395 818	0,1
	93 Seine-Saint-Denis	56	440 708	0,1
	94 Val-de-Marne	236	338 098	0,7
	95 Val-d'Oise	306	336 266	0,9
	1 223	3 032 752	0,4	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	139	80 189	1,7
	30 Gard	249	172 876	1,4
	34 Hérault	293	244 320	1,2
	48 Lozère	77	16 677	4,6
	66 Pyrénées-Orientales	100	101 476	1,0
	858	615 538	1,4	
74 Limousin	19 Corrèze	63	48 466	1,3
	23 Creuse	36	23 224	1,6
	87 Haute-Vienne	67	79 317	0,8
	166	151 007	1,1	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	156	175 779	0,9
	55 Meuse	74	47 103	1,6
	57 Moselle	167	242 647	0,7
	88 Vosges	62	90 061	0,7
	459	555 590	0,8	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	58	33 163	1,7
	12 Aveyron	167	58 697	2,8
	31 Haute-Garonne	801	300 418	2,7
	32 Gers	159	39 190	4,1
	46 Lot	40	35 413	1,1
	65 Hautes-Pyrénées	181	47 442	3,8
	81 Tarn	224	85 648	2,6
	82 Tarn-et-Garonne	43	58 414	0,7
	1 673	658 385	2,5	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	364	693 939	0,5
	62 Pas-de-Calais	55	390 270	0,1
	419	1 084 209	0,4	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
52 Pays de la Loire	44 Loire-Atlantique	306	336 253	0,9
	49 Maine-et-Loire	252	209 099	1,2
	53 Mayenne	35	79 469	0,4
	72 Sarthe	41	141 918	0,3
	85 Vendée	56	153 202	0,4
		690	919 941	0,8
22 Picardie	2 Aisne	90	139 948	0,6
	60 Oise	184	218 513	0,8
	80 Somme	85	142 088	0,6
		359	500 549	0,7
54 Poitou-Charentes	16 Charente	77	75 599	1,0
	17 Charente-Maritime	151	135 087	1,1
	79 Deux-Sèvres	75	87 090	0,9
	86 Vienne	66	101 409	0,7
		369	399 185	0,9
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 Alpes-de-Haute-Provence	24	36 689	0,7
	5 Hautes-Alpes	16	31 457	0,5
	6 Alpes-Maritimes	144	237 842	0,6
	13 Bouches-du-Rhône	301	477 375	0,6
	83 Var	140	224 493	0,6
	84 Vaucluse	70	135 192	0,5
		695	1 143 048	0,6
82 Rhône-Alpes	1 Ain	414	160 889	2,6
	7 Ardèche	95	74 861	1,3
	26 Drôme	157	121 291	1,3
	38 Isère	305	317 968	1,0
	42 Loire	239	181 628	1,3
	69 Rhône	737	434 224	1,7
	73 Savoie	71	101 611	0,7
	74 Haute-Savoie	92	188 555	0,5
		2 110	1 581 027	1,3
France métropolitaine		14 875	15 380 839	1,0
Départements d'outre-mer		109	612 380	0,2
France entière		14 984	15 993 219	0,9

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) en 2010

Tableau 55. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	8 209	54,8
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	111	0,7
Accueil temporaire	12	0,1
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	6 074	40,5
Accueil familial	372	2,5
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	103	0,7
Autre accueil	103	0,7
Total répondants	14 984	100,0
Total places	14 984	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 56. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	216	1,4
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	13 981	93,3
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	317	2,1
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	103	0,7
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	0	0,0
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	6	0,0
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	0	0,0
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	0	0,0
Troubles sévères du langage	66	0,4
Polyhandicapés	11	0,1
Autre agrément	284	1,9
Total répondants	14 984	100,0
Total places	14 984	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants présents au moment de l'enquête dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Caractéristiques des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 57. Répartition (p.100) par âge et par sexe des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2006 et 2010

Âge	Effectifs présents au 31/12/2010			Ensemble des effectifs présents au 31/12/2006
	Garçons	Filles	Total	
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0	0,0
1	0,0	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0	0,0
3	0,1	0,4	0,1	0,1
4	0,2	0,4	0,2	0,2
5	0,2	0,4	0,2	0,2
6	0,9	0,9	0,9	1,0
7	2,3	2,4	2,3	2,9
8	4,8	4,5	4,7	5,5
9	7,5	7,8	7,5	8,3
10	10,2	10,2	10,2	10,8
11	11,9	11,6	11,9	12,2
12	12,9	11,2	12,7	12,7
13	12,6	11,5	12,4	12,2
14	11,8	10,9	11,7	10,9
15	10,2	10,4	10,3	9,7
16	6,3	6,6	6,3	5,9
17	4,3	5,0	4,4	3,8
18	2,3	3,2	2,4	2,1
19	1,1	1,5	1,2	0,9
20	0,2	0,5	0,3	0,3
Plus de 20	0,2	0,6	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 767	1 945	14 712	14 552
Effectif total	12 770	1 950	14 720	14 580
Âge moyen	12,4	12,6	12,5	12,3

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 58. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	29,1	29,3
1	25,1	24,4
2	18,9	18,3
3	12,2	12,5
4	7,2	7,5
5	3,7	4,0
6	1,8	2,0
7	0,9	0,9
8	0,4	0,4
9	0,2	0,2
10	0,2	0,2
Plus de 10 ans	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	14 552	14 705
Effectif total	14 580	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Les amendements Creton dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 59. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune est dans l'établissement au titre de l'amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	0,6	0,4
Non	99,4	99,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	14 394	13 923
Effectif total	14 580	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 60. Répartition (p.100) par âge des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) au titre de l'amendement Creton. Situations en 2006 et 2010

Âge	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 20	15,9	2,0
20	33,6	35,3
21	32,3	23,5
22	3,7	7,8
23 – 25	9,6	19,6
Plus de 25	4,9	11,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	80	50
Effectif total	80	50

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 61. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	4,3	4,0	4,2
Psychose infantile	11,7	11,5	11,7
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	1,7	1,7	1,7
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	0,1	0,1	0,1
Accidents périnataux	0,3	0,4	0,3
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	0,2	0,2	0,2
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	0,2	0,5	0,2
Autres pathologies	68,2	67,6	68,1
Pathologie inconnue	12,9	13,4	13,0
Aucune pathologie	0,5	0,6	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	11 498	1 743	13 241
Effectif total	12 770	1 950	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 62. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	3,9	4,0
Troubles du psychisme	94,0	93,7
Troubles de la parole et du langage	1,4	1,3
Déficiences auditives	0,1	0,0
Déficiences visuelles	0,0	0,0
Déficiences motrices	0,1	0,0
Plurihandicap	0,1	0,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,0	0,0
Polyhandicap	0,5	0,0
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,2	0,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	14 129	14 570
Effectif total	14 580	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 63. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Filles	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	3,6	6,6	4,0
Retard mental profond et sévère	0,1	0,4	0,1
Retard mental moyen	0,6	0,9	0,6
Retard mental léger	2,9	5,2	3,2
Autres déficiences de l'intelligence	0,1	0,1	0,1
<i>Troubles du psychisme</i>	94,2	90,8	93,7
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,8	2,4	1,0
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	60,4	51,6	59,3
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	20,3	21,2	20,4
Autres troubles du psychisme	12,7	15,6	13,1
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	1,3	1,6	1,3
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,9	1,5	1,0
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,4	0,2	0,4
<i>Déficiences auditives</i>	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,0	0,0	0,0
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences motrices</i>	0,0	0,0	0,0
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,0	0,0	0,0
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,0	0,0	0,0
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	0,0	0,0	0,0
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,0	0,0	0,0
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	0,0	0,0	0,0

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Filles	Total
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiparésie)	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,0	0,0	0,0
Plurihandicap	0,0	0,0	0,0
Surdi-cécité	0,0	0,0	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	0,0	0,0	0,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	0,0	0,1	0,0
Polyhandicap , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences, non désignées par ailleurs	0,8	0,9	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 633	1 937	14 570
Effectif total	12 770	1 950	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Scolarisation des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 64. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Type de scolarisation	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	2,4	3,6	2,6
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	64,6	56,6	63,5
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	3,7	3,6	3,7
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	2,2	1,8	2,1
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	6,6	5,7	6,5
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	9,5	15,1	10,3
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1,0	1,6	1,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,0	1,0	1,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	5,4	8,0	5,8
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,3	0,3	0,3
Autre type de scolarisation	3,2	2,8	3,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 694	1 938	14 632
Effectif total	12 770	1 950	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 65. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Classe suivie	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	2,3	3,5	2,5
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	1,0	1,5	1,0
Grande section maternelle et CP	8,7	9,2	8,7
CE1 et CE2	24,5	25,1	24,6
CM1 et CM2	24,4	20,7	23,9
Niveau non déterminé (premier degré)	5,8	7,0	5,9
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	21,7	22,8	21,9
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	0,5	1,1	0,6
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	8,5	6,6	8,2
Niveau non déterminé (second degré)	2,7	2,7	2,7
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,0	0,0	0,0
Autres études supérieures	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 494	1 911	14 406
Effectif total	12 770	1 950	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 66. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Garçons	Filles	Total
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	81,1	74,4	80,2
Famille d'accueil social	10,3	12,4	10,6
Famille d'accueil spécialisé	2,7	4,0	2,8
Autre mode d'hébergement	5,1	8,6	5,5
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,8	0,6	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 352	1 919	14 270
Effectif total	12 770	1 950	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 67. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	76,9	79,6	80,8	79,2	70,3	80,2
Famille d'accueil social	6,4	11,8	10,3	10,0	5,4	10,6
Famille d'accueil spécialisé	15,4	3,3	2,6	2,4	0,0	2,8
Autre mode d'hébergement	1,3	4,7	5,8	6,0	5,4	5,5
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,0	0,6	0,4	2,4	18,9	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	79	3 640	8 447	2 074	38	14 277
Effectif total						14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 68. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Garçons	Filles	Total
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	3,0	2,7	2,9
Internat de semaine	41,5	37,7	41,0
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	10,5	13,0	10,9
Externat	39,4	39,9	39,5
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	2,7	2,6	2,7
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	1,2	0,9	1,2
Autre modalité	1,6	3,1	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	12 719	1 936	14 654
Effectif total	12 770	1 950	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 69. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	0,0	1,3	2,6	6,4	48,6	2,9
Internat de semaine	7,4	33,9	45,2	37,9	29,7	41,0
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	2,5	11,0	11,6	8,4	0,0	10,9
Externat	86,4	48,2	35,4	39,2	16,2	39,5
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	0,0	2,5	2,7	3,6	0,0	2,7
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	2,5	1,3	0,6	3,2	2,7	1,2
Autre modalité	1,2	1,7	2,0	1,4	2,7	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	82	3 765	8 639	2 138	38	14 662
Effectif total						14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Origine géographique des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 70. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010

L'enfant est pris en charge :	Au 31/12/2010
Dans le même département de résidence que ses parents	90,3
Dans un département limitrophe	7,7
Dans un autre département non limitrophe	2,0
Ensemble	100,0
Effectif répondants	14 462
Effectif total	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants admis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) au cours de 2010

Caractéristiques des enfants admis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 71. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs admis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0
3	0,2	1,0	0,3
4	0,3	0,4	0,3
5	0,3	0,8	0,3
6	2,3	2,2	2,3
7	4,7	5,3	4,8
8	8,4	8,0	8,4
9	9,9	12,9	10,3
10	11,0	12,9	11,2
11	10,0	7,6	9,7
12	13,5	9,2	13,0
13	11,9	9,4	11,6
14	12,8	12,9	12,8
15	8,2	8,0	8,2
16	3,9	4,5	3,9
17	1,5	3,3	1,7
18	0,6	1,0	0,7
19	0,2	0,2	0,2
20	0,0	0,0	0,0
Plus de 20	0,0	0,2	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 911	511	4 422
Effectif total	3 910	510	4 420
Âge moyen	11,5	11,4	11,5

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 72. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	3,8	2,7	3,7
Psychose infantile	10,1	11,7	10,3
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	1,2	1,8	1,3
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	0,1	0,0	0,1
Accidents périnataux	0,2	0,2	0,2
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	0,1	0,2	0,1
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	0,1	0,7	0,2
Autres pathologies	70,7	67,5	70,3
Pathologie inconnue	13,1	15	13,3
Aucune pathologie	0,5	0,2	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 360	450	3 810
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 752	493	4 245

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 73. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	2,3	4,9	2,6
Troubles du psychisme	96,0	92,7	95,7
Troubles de la parole et du langage	0,9	1,6	1,0
Déficiences auditives	0,0	0,0	0,0
Déficiences visuelles	0,0	0,0	0,0
Déficiences motrices	0,0	0,0	0,0
Plurihandicap	0,0	0,0	0,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,0	0,0	0,0
Polyhandicap	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,8	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 870	510	4 380
Effectif total	3 912	511	4 424

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 74. Répartition (p.100) des enfants d'au moins 5 ans et admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des enfants d'au moins 5 ans et présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	41,2	43,4
Oui, parfois	43,9	42,7
Oui, souvent	13,8	13,1
Ne sait pas	1,2	0,9
Ensemble	100	100
Effectif répondants	3995	13 861
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	40,4	42,4
Oui, parfois	43,7	42,5
Oui, souvent	15	14,4
Ne sait pas	0,9	0,7
Ensemble	100	100
Effectif répondants	3992	13 860
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	83,3	83,7
Oui, avec difficultés	14,6	14,3
Non, besoin d'aide humaine	1,5	1,5
Ne sait pas	0,6	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	3995	13 858
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	58	59,5
Oui, avec difficultés	31	30,8
Non, besoin d'aide humaine	10,1	8,8
Ne sait pas	1	0,9
Ensemble	100	100
Effectif répondants	3933,9	13 655
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	81,5	83,5
Oui, avec difficultés	4,5	4,6
Non, besoin d'aide humaine	4,8	4,3
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	7,6	6,2
Ne sait pas	1,7	1,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	3939,9	13 663
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	97,3	97,8
Oui, avec difficultés	1,4	1,3
Non, besoin d'aide humaine	0,3	0,2
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0	0
Ne sait pas	0,9	0,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	3951,9	13 724

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	90	91,5
Oui, avec difficultés	4,7	4,5
Non, besoin d'aide humaine partielle	2,1	1,8
Non, besoin d'aide humaine pour tout	0,1	0,1
Ne sait pas	3,1	2,1
Ensemble	100	100
Effectif répondants	3949,9	13 720
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	95,4	95,6
Oui, en l'absence d'aide technique	0,1	0,1
Oui, en l'absence de surveillance humaine	2,8	2,9
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	0,3	0,2
Ne sait pas	1,4	1,2
Ensemble	100	100
Effectif répondants	3944,9	13 680
Effectif total	4 420	14 720

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Enfants âgés d'au moins 5 ans au 31/12/ 2010.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Scolarisation des enfants admis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 75. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation avant admission et par sexe

Type de scolarisation <u>avant</u> admission	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	5,8	6,1	5,9
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	17,4	15,6	17,2
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	8,7	9,1	8,7
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,7	1,5	1,7
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	7,4	6,5	7,3
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	47,7	44,8	47,4
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	4,2	5,5	4,4
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,9	0,4	0,9
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	4,7	7,8	5
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,2	0,6	0,3
Autre type de scolarisation	1,3	2,1	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 622	476	4 098
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	3 750	500	4 250

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 76. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe

Type de scolarisation au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	2,0	3,6	2,2
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	73,6	63,8	72,4
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	3,7	2,8	3,6
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	2,0	2,4	2,1
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	5,7	5,7	5,7
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	7,8	13,8	8,5
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	0,8	0,6	0,8
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,6	0,0	0,5
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	2,4	4,7	2,6
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,2	0,0	0,2
Autre type de scolarisation	1,2	2,6	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 750	500	4 250

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 77. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.

Classe suivie au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	2,1	3,2	2,2
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	1,1	2,2	1,2
Grande section maternelle et CP	10,2	11,0	10,3
CE1 et CE2	26,3	24,9	26,1
CM1 et CM2	25,0	23,7	24,8
Niveau non déterminé (premier degré)	5,9	6,4	6,0
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	21,2	22,3	21,3
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	0,2	0,2	0,2
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	5,7	3,6	5,4
Niveau non déterminé (second degré)	2,4	2,4	2,4
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	--	--	--
Autres études supérieures	--	--	--
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	3 750	500	4 250

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) au cours de 2010

Caractéristiques des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 78. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010
des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs sortis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,0	0,0
3	0,1	0,0	0,0
4	0,0	0,2	0,0
5	0,0	0,0	0,0
6	0,2	0,3	0,2
7	0,6	1,2	0,7
8	1,0	0,5	0,9
9	1,6	1,7	1,6
10	3,7	2,9	3,6
11	5,0	3,5	4,8
12	11,3	11,1	11,3
13	12,2	11,1	12,0
14	15,6	12,8	15,2
15	12,5	11,1	12,3
16	15,1	11,6	14,6
17	7,8	11,6	8,3
18	6,8	9,3	7,1
19	3,4	5,4	3,6
20	2,2	3,6	2,4
Plus de 20	1,0	2,1	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 640	584	4 227
Effectif total	3 640	590	4 230
Âge moyen	14,4	14,9	14,5

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 79. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon la durée de séjour

Durée de séjour (en années)	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	4,4	3,1	4,3
1 à 5 ans	83,6	81,7	83,3
6 à 10 ans	11,4	14,4	11,8
11 à 15 ans	0,3	0,9	0,4
Plus de 15 ans	0,3	0,0	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 635	584	4 219
Effectif total	3 640	590	4 230
Temps moyen de présence (en années)	3,2	3,6	3,3

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les amendements Creton parmi les enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 80. Répartition (p.100) des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune bénéficiait d'un amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989) avant la sortie	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	1,1	1,2
Non	98,9	98,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	4 319	4 030
Effectif total	4 330	4 230

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Tableau 81. Répartition (p.100) par âge des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) et qui bénéficiaient d'un amendement Creton. Situations en 2006 et 2010

Âge	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 20	5,4	0,0
20	28,7	39,6
21	40,4	18,8
22	9,3	29,2
23 – 25	8,3	12,5
Plus de 25	8,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	49	49
Effectif total	49	49

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Déficiences (principales) des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 82. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon les catégories de déficiences (principales) et par sexe

Déficiences principales	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	4,7	7,1	5,0
Troubles du psychisme	94,4	90,9	93,9
Troubles de la parole et du langage	0,6	1,1	0,7
Déficiences auditives	0,0	0,2	0,0
Déficiences visuelles	0,0	0,0	0,0
Déficiences motrices	0,0	0,0	0,0
Plurihandicap	0,0	0,0	0,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,0	0,0	0,0
Polyhandicap	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,3	0,7	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 452	568	4 020
Effectif total	3 640	590	4 230

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 83. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe

Logement ou hébergement après la sortie	Garçons	Filles	Total
Logement personnel	2,6	3,0	2,6
Hébergé chez parents, proches	67,7	58,6	66,4
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,8	2,3	1,0
Famille d'accueil	5,7	8,1	6,0
Foyer d'hébergement	2,4	3,2	2,5
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,4	0,5	0,4
MAS ou FAM	0,1	0,4	0,1
Établissement de santé	0,9	1,6	1,0
Établissement social	3,5	4,8	3,7
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	11,0	12,0	11,1
Inconnu	3,7	4,1	3,8
Autre	1,1	1,1	1,1
Sans objet : décès	0,0	0,5	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 542	573	4 115
Effectif total	3 640	590	4 230

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 84. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Garçons	Filles	Total
ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	12,0	11,6	12,0
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	23,4	24,3	23,6
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	9,7	13,7	10,3
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,0	0,0	0,0
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	21,3	15,1	20,5
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	0,1	0,2	0,1
En établissement d'éducation sensorielle	0,0	0,0	0,0
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,1	0,0	0,1
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	1,5	3,0	1,7
Emploi en entreprise adaptée	0,2	0,2	0,2
En attente de placement dans un ESAT	0,2	0,5	0,3
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,1	0,2	0,1
Emploi en milieu ordinaire	2,3	1,2	2,1
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	2,6	2,8	2,6
En formation ou en stage	4,4	3,9	4,4
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL			
Hospitalisation en psychiatrie	1,5	2,5	1,6
Autre hospitalisation	0,2	0,4	0,2
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	1,0	1,6	1,1
Accueil en MAS	0,0	0,2	0,0
Accueil en FAM	0,1	0,4	0,1
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,2	0,1
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,0	0,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	7,1	4,2	6,7
Activité inconnue	7,3	7,5	7,3
Autre	4,6	6,1	4,8
Sans objet : décès	0,0	0,5	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 569	577	4 146
Effectif total	3 640	590	4 230

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Situation de scolarisation des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 85. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation avant la sortie

Type de scolarisation <u>avant</u> la sortie	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	4,1	4,4	4,1
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	58,2	46,1	56,5
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	3,3	6,6	3,7
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,2	0,3	1,1
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	6,9	7,2	7,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	12,5	14,8	12,8
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1,0	1,4	1,1
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,0	1,6	1,1
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	7,5	10,8	8,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,4	0,5	0,5
Autre type de scolarisation	3,9	6,3	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 618	579	4 197
Effectif total	3 640	590	4 230

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 86. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie

Type de scolarisation avant la sortie	Activité ou accueil en journée après la sortie						Total
	Éducation générale ou professionnelle	Activité professionnelle	Hospitalisation ou accueil en structure pour adultes	À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	Activité inconnue, autre activité	Sans objet : décès	
Non scolarisé	21,4	25,6	13,1	23,2	16,7	0,0	100,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	64,1	12,2	3,7	6,9	13,1	0,1	100,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	76,1	7,1	1,9	4,5	10,3	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	77,8	2,2	4,4	6,7	8,9	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	81,4	2,8	1,1	4,9	9,8	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	81,3	5,7	0,4	3,8	8,7	0,2	100,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	90,5	0,0	4,8	0,0	4,8	0,0	100,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	82,2	2,2	2,2	6,7	6,7	0,0	100,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	78,0	5,0	1,9	3,7	11,5	0,0	100,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	57,9	5,3	0,0	15,8	21,1	0,0	100,0
Autre type de scolarisation	30,7	44,3	2,3	6,8	15,3	0,6	100,0

Remarque : Pour le détail des activités après la sortie, voir *supra*.

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 87. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,1	0,1	0,1
20-24	2,1	2,4	2,3
25-29	7,5	10,2	9,1
30-34	11,7	11,5	11,6
35-39	14,4	13,1	13,6
40-44	14,7	13,4	13,9
45-49	15,2	14,8	15,0
50-54	15,4	16,1	15,9
55-59	14,6	15,0	14,8
60 et plus	4,3	3,4	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 498	9 926	16 424
Effectif total	6 499	9 938	16 440
Âge moyen	43,9	43,5	43,7

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 88. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	42,5	40,9	41,5
5 à 9 ans	19,8	19,5	19,6
10 à 14 ans	13,9	13,0	13,4
15 à 19 ans	8,6	8,0	8,2
20 à 24 ans	5,5	6,1	5,8
25 à 29 ans	4,8	5,3	5,1
30 ans et plus	5,1	7,3	6,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 477	9 894	16 370
Effectif total	6 500	9 940	16 440
Durée moyenne (en années)	9,2	10,1	9,8

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

**Tableau 89. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon la fonction principale exercée et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	6,3	11,2	9,2
Directeur	3,1	0,9	1,8
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,8	1,2	1,4
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	0,5	6,8	4,2
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	0,9	2,2	1,7
<i>Personnel des services généraux</i>	23,1	21,2	22,0
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	4,0	12,5	9,0
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	10,8	3,0	6,2
Autre personnel des services généraux	8,3	5,7	6,8
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	6,0	3,1	4,3
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,9	0,7	0,8
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,1
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,1
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	4,3	1,7	2,8
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,2	0,3	0,2
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,0	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,1	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,2	0,1	0,1
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	57,5	52,3	54,5
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	3,1	4,5	3,9
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	2,8	4,0	3,5
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,7	0,5	0,6
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,2	0,1	0,2
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,2	0,3	0,3
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	3,8	0,4	1,8
Éducateur scolaire	0,6	0,8	0,7
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	3,3	0,6	1,7
Éducateur technique	3,5	0,4	1,7
Moniteur d'atelier	0,9	0,1	0,5
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	22,0	21,5	21,7
Moniteur éducateur	11,0	9,2	10,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,6	0,4
Aide-médico-psychologique	0,7	1,3	1,1
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,2	2,1	1,3

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,3	0,2
Assistante familiale ou maternelle	0,5	3,5	2,3
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,1	0,1	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,6	0,2	0,4
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	3,3	1,7	2,4
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	1,3	0,8	1,0
Psychiatre – Pédopsychiatre	1,1	0,7	0,9
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,2	0,1	0,1
Psychologue et personnel paramédical	2,8	10,1	7,1
Psychologue	1,7	4,3	3,3
Infirmier DE et autorisé	0,3	2,2	1,4
Infirmier psychiatrique	0,0	0,1	0,1
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0	0,0
Orthophoniste	0,1	1,4	0,8
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,1	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,5	1,6	1,1
Aide-soignant	0,1	0,2	0,2
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,1	0,2	0,2
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	3,0	1,3	2,0
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,7	0,3	0,4
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,6	0,2	0,4
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,1	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,9	0,5	0,6
En formation de moniteurs éducateurs	0,4	0,2	0,3
En formation d'aides médico-psychologiques	0,1	0,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,3	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 174	7 358	12 532
Effectif total	5 180	7 370	12 560

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 90. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Personnel de direction, de gestion et d'administration	1 153,3	7,7
Directeur	226,3	1,5
Médecin directeur	1,8	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	181,2	1,2
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	531,4	3,5
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	212,5	1,4
Personnel des services généraux	2 755,4	18,4
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	1 130,6	7,5
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	775,7	5,2
Autre personnel des services généraux	849,1	5,7
Personnel d'encadrement sanitaire et social	533,5	3,6
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	97,8	0,7
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	6,7	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	8,1	0,1
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	3,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	6,5	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	1,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,5	0,0
Chef de service éducatif	349,9	2,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	28,1	0,2
Autre cadre de service paramédical	2,3	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	11,9	0,1
Autre personnel d'encadrement	17,7	0,1
Personnel éducatif, pédagogique et social	6 824,7	45,5
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	489,8	3,3
Enseignant du premier degré spécialisé *	436,8	2,9
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	70,3	0,5
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	18,9	0,1
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	34,2	0,2
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	1,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	221,0	1,5
Éducateur scolaire	91,9	0,6
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	217,2	1,4
Éducateur technique	211,5	1,4
Moniteur d'atelier	57,2	0,4
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	2 719,9	18,2
Moniteur éducateur	1 248,9	8,3
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	44,6	0,3
Aide-médico-psychologique	132,0	0,9
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	161,4	1,1
Moniteur d'enseignement ménager	2,4	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	20,4	0,1
Assistante familiale ou maternelle	283,7	1,9

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	15,8	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	1,7	0,0
Animateur social	46,5	0,3
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	297,4	2,0
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
Personnel médical	130,4	0,9
Psychiatre – Pédopsychiatre	110,2	0,7
Pédiatre	4,4	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,3	0,0
Autre spécialiste	3,3	0,0
Médecin généraliste	12,2	0,1
Psychologue et personnel paramédical	887,7	5,9
Psychologue	408,9	2,7
Infirmier DE et autorisé	173,8	1,2
Infirmier psychiatrique	7,7	0,1
Puéricultrice	0,8	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,0
Ergothérapeute	4,4	0,0
Orthophoniste	102,8	0,7
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	5,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	141,3	0,9
Aide-soignant	21,1	0,1
Auxiliaire de puériculture	2,8	0,0
Autre personnel paramédical	19,1	0,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	248,1	1,7
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	53,6	0,4
En attente de formation de moniteurs éducateurs	46,3	0,3
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	3,5	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	81,1	0,5
En formation de moniteurs éducateurs	35,2	0,2
En formation d'aides médico-psychologiques	4,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	24,3	0,2
Effectif répondants	12 533,2	--
Effectif total	12 557,6	83,8

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)

Tableau 91. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	9,0	10,1	9,6
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,2	0,4	0,3
Contractuel, vacataire, auxiliaire	2,7	3,0	2,9
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	82,2	81,3	81,6
CDD (hors emplois aidés)	3,0	3,2	3,1
Vacation	0,1	0,0	0,0
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	1,0	0,5	0,7
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,7	1,4	1,5
Autre contrat aidé	0,3	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 178	7 364	12 542
Effectif total	5 180	7 370	12 560

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 92. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon le statut fonction publique / la convention collective, par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	6,6	6,7	6,7
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,5	0,5	0,5
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	5,0	6,6	5,9
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	9,6	9,9	9,8
Convention collective nationale de 1965	1,5	1,6	1,6
Convention collective nationale de 1966	69,9	67,1	68,3
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	6,2	6,3	6,3
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,1	0,0	0,0
Autre convention collective	0,1	0,2	0,1
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,4	0,4	0,4
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,1	0,6	0,4
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 166	7 351	12 518
Effectif total	5 180	7 370	12 560

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.
Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Les établissements pour enfants et adolescents
polyhandicapés**

Présentation des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Ces établissements accueillent et accompagnent, conformément à leur plan personnalisé de compensation comprenant le projet personnalisé de scolarisation, des enfants ou adolescents présentant un handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde et entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

Ce polyhandicap éventuellement aggravé d'autres déficiences ou troubles nécessite le recours à des techniques spécialisées pour le suivi médical, l'apprentissage des moyens de relation et de communication, le développement des capacités d'éveil sensori-moteur et intellectuelles concourant à l'exercice d'une autonomie optimale.

Un SESSAD peut leur être rattaché.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 2° CASF

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF

Règles techniques : articles D.312-83 à D.312-97 CASF.

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Au 31 décembre 2010, 196 établissements disposent de plus de 5 600 places et emploient plus de 6 600 personnes en équivalent temps plein.

Activité

Le taux de réponse à l'enquête est de 95 %, et les structures répondantes rassemblent 95 % des places installées dans l'ensemble des établissements pour enfants polyhandicapés.

Les tableaux détaillés par régions et départements sur les places installées dans les établissements pour enfants polyhandicapés reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte de l'ensemble des établissements, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010. En revanche, la déclinaison régionale et départementale des données issues directement de l'enquête ES2010 exige une attention particulière afin d'en estimer le niveau de représentativité.

Les places dans ce type d'établissement sont réparties entre l'internat (45 %) et l'accueil de jour (51 %). Les agréments de clientèle sont par définition principalement en direction d'enfants souffrant d'un polyhandicap (92 % des places).

Enfants présents au 31 décembre 2010

Parmi les enfants recensés dans les établissements pour enfants polyhandicapés au 31 décembre 2010 on compte 54 % de garçons et 13 % des enfants sont maintenus dans l'établissement au-delà de l'âge de 20 ans au titre de l'amendement Creton. La grande majorité des enfants accueillis n'est pas scolarisée (87 %) et 10 % sont scolarisés dans un

établissement d'éducation spéciale. 88 % des enfants sont hébergés par la famille et 22 % sont pris en charge en internat complet dans l'établissement médico-social. Les enfants accueillis dans les établissements pour enfants polyhandicapés sont 84 % à être domiciliés dans le même département que la structure, 10 % viennent d'un département limitrophe, et 6 % d'un autre département..

Enfants entrés au cours de l'année 2010

Parmi les enfants admis dans les établissements pour enfants polyhandicapés au cours de l'année 2010 on compte 57 % de garçons. Ils souffrent principalement de polyhandicap (70 %), mais également de déficiences intellectuelles (17 % des admis). Leur situation de scolarisation avant l'admission était la suivante : 89 % n'étaient pas scolarisés, 4 % étaient scolarisés dans un établissement médico-social et 4 % étaient partiellement scolarisés dans un établissement scolaire.

Enfants sortis au cours de l'année 2010

Les enfants sortis au cours de l'année 2010 sont 34 % à avoir bénéficié d'un accompagnement ayant duré entre un et cinq ans, et 49 % ont été accueillis pour une durée comprise entre six et quinze années. 42 % des sortis en 2010 étaient maintenus dans l'établissement au titre de l'amendement Creton. La situation des enfants après la sortie est globalement la suivante : 40 % sont accueillis dans une maison d'accueil spécialisée, 25 % sont hébergés dans leur famille, 16 % sont réorientés vers un autre établissement pour enfants polyhandicapés et 13 % sont décédés.

Le personnel au 31 décembre 2010

Le personnel travaillant dans les établissements pour enfants polyhandicapés est majoritairement féminin (82 % de femmes). Leur ancienneté est en moyenne de 11 années. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les aides-médico-psychologiques (23 %), le personnel paramédical (28 %) et le personnel des services généraux (16 %). Le taux d'encadrement est estimé à 119 pour 100 places installées.

Activité des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Caractéristiques générales des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 93. Caractéristiques des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2006 et 2010

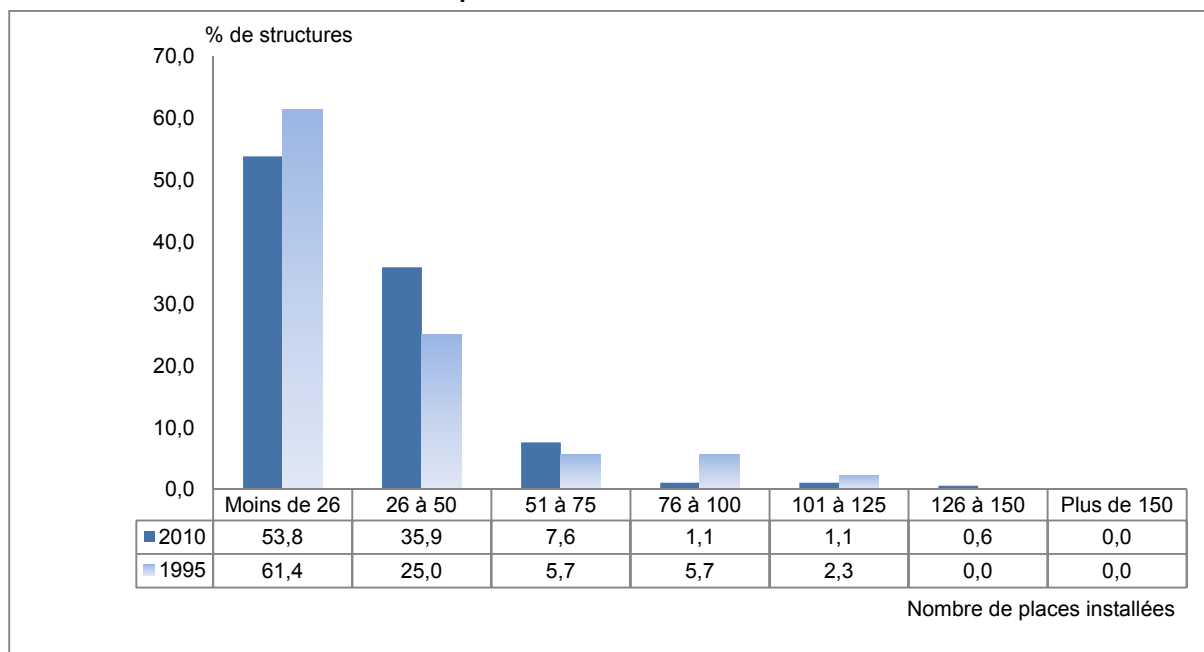
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	189	196
Nombre de places installées au 31 décembre	5 030	5 637
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	5 060	5 570
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	660
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	690
Effectif du personnel au 31 décembre	8 530	9 150
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	6 010	6 680

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Figure 3. Répartition (p.100) des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 1995, ES 2010.

Répartitions régionale et départementale des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 94. Nombre d'établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population de moins de 20 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	5	98	448 657	0,2
72 Aquitaine	11	263	725 529	0,4
83 Auvergne	6	184	293 025	0,6
25 Basse-Normandie	1	54	356 572	0,2
26 Bourgogne	8	171	372 869	0,5
53 Bretagne	9	213	781 727	0,3
24 Centre	10	218	614 127	0,4
21 Champagne-Ardenne	6	124	324 023	0,4
94 Corse	0	0	62 375	0,0
43 Franche-Comté	10	184	290 317	0,6
23 Haute-Normandie	8	257	470 387	0,5
11 Île-de-France	28	983	3 032 752	0,3
91 Languedoc-Roussillon	12	467	615 538	0,8
74 Limousin	2	101	151 007	0,7
41 Lorraine	11	337	555 590	0,6
73 Midi-Pyrénées	2	18	658 385	0,0
31 Nord-Pas-de-Calais	2	64	1 084 209	0,1
52 Pays de la Loire	12	256	919 941	0,3
22 Picardie	7	367	500 549	0,7
54 Poitou-Charentes	3	119	399 185	0,3
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	21	515	1 143 048	0,5
82 Rhône-Alpes	17	439	1 581 027	0,3
France Métropolitaine	191	5 432	15 380 839	0,4
Départements d'outre-mer	5	205	612 380	0,3
France entière	196	5 637	15 993 219	0,4

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

**Tableau 95. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, par région et par département.
Situation au 31 décembre 2010**

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	66	265 922	0,2
	68 Haut-Rhin	32	182 735	0,2
		98	448 657	0,2
72 Aquitaine	24 Dordogne	28	84 119	0,3
	33 Gironde	72	341 551	0,2
	40 Landes	0	85 085	0,0
	47 Lot-et-Garonne	37	71 836	0,5
	64 Pyrénées-Atlantiques	126	142 938	0,9
	263	725 529	0,4	
83 Auvergne	3 Allier	57	70 497	0,8
	15 Cantal	0	28 637	0,0
	43 Haute-Loire	29	53 028	0,5
	63 Puy-de-Dôme	98	140 863	0,7
	184	293 025	0,6	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	54	170 481	0,3
	50 Manche	0	117 783	0,0
	61 Orne	0	68 308	0,0
	54	356 572	0,2	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	48	123 726	0,4
	58 Nièvre	30	44 775	0,7
	71 Saône-et-Loire	56	123 326	0,5
	89 Yonne	37	81 042	0,5
	171	372 869	0,5	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	66	137 473	0,5
	29 Finistère	73	214 351	0,3
	35 Ille-et-Vilaine	74	258 005	0,3
	56 Morbihan	0	171 898	0,0
	213	781 727	0,3	
24 Centre	18 Cher	24	69 510	0,3
	28 Eure-et-Loir	47	109 741	0,4
	36 Indre	7	48 701	0,1
	37 Indre-et-Loire	60	143 174	0,4
	41 Loir-et-Cher	26	76 831	0,3
	45 Loiret	54	166 170	0,3
	218	614 127	0,4	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	74	70 817	1,0
	10 Aube	24	73 598	0,3
	51 Marne	0	138 224	0,0
	52 Haute-Marne	26	41 384	0,6
	124	324 023	0,4	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	0	28 912	0,0
	2B Haute-Corse	0	33 463	0,0
	0	62 375	0,0	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	76	132 724	0,6
	39 Jura	33	63 421	0,5
	70 Haute-Saône	50	58 884	0,8
	90 Territoire de Belfort	25	35 288	0,7
		184	290 317	0,6
23 Haute-Normandie	27 Eure	66	156 114	0,4
	76 Seine-Maritime	191	314 273	0,6
		257	470 387	0,5
11 Île-de-France	75 Paris	165	420 536	0,4
	77 Seine-et-Marne	73	375 030	0,2
	78 Yvelines	174	392 207	0,4
	91 Essonne	182	334 089	0,5
	92 Hauts-de-Seine	86	395 818	0,2
	93 Seine-Saint-Denis	20	440 708	0,0
	94 Val-de-Marne	141	338 098	0,4
	95 Val-d'Oise	142	336 266	0,4
	983	3 032 752	0,3	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	0	80 189	0,0
	30 Gard	159	172 876	0,9
	34 Hérault	157	244 320	0,6
	48 Lozère	30	16 677	1,8
	66 Pyrénées-Orientales	121	101 476	1,2
	467	615 538	0,8	
74 Limousin	19 Corrèze	62	48 466	1,3
	23 Creuse	0	23 224	0,0
	87 Haute-Vienne	39	79 317	0,5
	101	151 007	0,7	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	104	175 779	0,6
	55 Meuse	18	47 103	0,4
	57 Moselle	170	242 647	0,7
	88 Vosges	45	90 061	0,5
	337	555 590	0,6	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	0	33 163	0,0
	12 Aveyron	0	58 697	0,0
	31 Haute-Garonne	0	300 418	0,0
	32 Gers	0	39 190	0,0
	46 Lot	18	35 413	0,5
	65 Hautes-Pyrénées	0	47 442	0,0
	81 Tarn	0	85 648	0,0
	82 Tarn-et-Garonne	0	58 414	0,0
	18	658 385	0,0	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	64	693 939	0,1
	62 Pas-de-Calais	0	390 270	0,0
	64	1 084 209	0,1	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
52 Pays de la Loire	44 Loire-Atlantique	57	336 253	0,2
	49 Maine-et-Loire	79	209 099	0,4
	53 Mayenne	40	79 469	0,5
	72 Sarthe	45	141 918	0,3
	85 Vendée	35	153 202	0,2
			256	919 941
22 Picardie	2 Aisne	102	139 948	0,7
	60 Oise	189	218 513	0,9
	80 Somme	76	142 088	0,5
		367	500 549	0,7
54 Poitou-Charentes	16 Charente	0	75 599	0,0
	17 Charente-Maritime	89	135 087	0,7
	79 Deux-Sèvres	0	87 090	0,0
	86 Vienne	30	101 409	0,3
		119	399 185	0,3
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 Alpes-de-Haute-Provence	17	36 689	0,5
	5 Hautes-Alpes	16	31 457	0,5
	6 Alpes-Maritimes	103	237 842	0,4
	13 Bouches-du-Rhône	265	477 375	0,6
	83 Var	66	224 493	0,3
	84 Vaucluse	48	135 192	0,4
		515	1 143 048	0,5
82 Rhône-Alpes	1 Ain	47	160 889	0,3
	7 Ardèche	0	74 861	0,0
	26 Drôme	70	121 291	0,6
	38 Isère	44	317 968	0,1
	42 Loire	106	181 628	0,6
	69 Rhône	97	434 224	0,2
	73 Savoie	45	101 611	0,4
	74 Haute-Savoie	30	188 555	0,2
		439	1 581 027	0,3
France métropolitaine		5 432	15 380 839	0,4
Départements d'outre-mer		205	612 380	0,3
France entière		5 637	15 993 219	0,4

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.
Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés en 2010

Tableau 96. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	2 552	45,3
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	40	0,7
Accueil temporaire	112	2,0
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	2 852	50,6
Accueil familial	29	0,5
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	0	0,0
Autre accueil	52	0,9
Total répondants	5 637	100,0
Total places	5 637	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 97. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	105	1,9
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	0	0,0
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	74	1,4
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	93	1,7
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	133	2,4
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	6	0,1
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	0	0,0
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	17	0,3
Troubles sévères du langage	21	0,4
Polyhandicapés	5 059	91,9
Autre agrément	0	0,0
Total répondants	5 508	100,0
Total places	5 637	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants présents au moment de l'enquête dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Caractéristiques des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 98. Répartition (p.100) par âge et par sexe des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2006 et 2010

Âge	Effectifs présents au 31/12/2010			Ensemble des effectifs présents au 31/12/2006
	Garçons	Filles	Total	
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0	0,0
1	0,1	0,0	0,1	0,0
2	0,3	0,4	0,3	0,2
3	1,4	1,3	1,4	1,0
4	3,7	2,5	3,1	2,0
5	3,2	3,8	3,5	3,8
6	4,9	4,5	4,7	4,9
7	5,2	5,3	5,3	5,7
8	5,2	5,2	5,2	5,7
9	5,7	5,6	5,6	5,5
10	6,2	5,7	6,0	5,4
11	5,9	5,7	5,8	5,8
12	5,9	5,9	5,9	5,6
13	5,7	5,3	5,5	5,0
14	4,7	6,4	5,5	7,4
15	6,9	5,6	6,3	6,8
16	5,4	6,2	5,8	5,4
17	4,9	5,3	5,1	5,8
18	6,0	6,5	6,2	6,0
19	5,9	4,8	5,4	5,2
20	3,4	4,0	3,7	3,7
Plus de 20	9,4	9,9	9,6	9,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 026	2 535	5 560	5 040
Effectif total	3 030	2 540	5 570	5 060
Âge moyen	13,1	13,3	13,2	13,3

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 99. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	11,4	12,9
1	14,1	11,7
2	9	9,5
3	8,7	9,9
4	8,7	8,1
5	7,1	8,7
6	5	6,2
7	5,2	5,5
8	5,7	4,6
9	5,8	4,0
10	4,4	2,9
Plus de 10 ans	14,8	15,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	5 040	5 534
Effectif total	5 060	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Les amendements Creton dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 100. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune est dans l'établissement au titre de l'amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	13,4	13,2
Non	86,6	86,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	5 008	5 499
Effectif total	5 060	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 101. Répartition (p.100) par âge des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés au titre de l'amendement Creton. Situations en 2006 et 2010

Âge	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 20	9,0	7,6
20	25,7	22,3
21	19,7	19,8
22	12,9	13,8
23 – 25	22,6	25,3
Plus de 25	10,1	11,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	670	720
Effectif total	670	720

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés
– France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 102. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	7,1	4,5	5,9
Psychose infantile	1,0	0,8	0,9
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,0	0,0	0,0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	7,5	8,6	8,0
Accidents périnataux	21,1	18,9	20,1
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	5,0	4,0	4,6
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	15,4	19,3	17,2
Autres pathologies	25,7	25,9	25,8
Pathologie inconnue	17,3	17,9	17,6
Aucune pathologie	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 888	2 416	5 304
Effectif total	3 030	2 540	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 103. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	11,6	13,8
Troubles du psychisme	2,0	4,1
Troubles de la parole et du langage	0,2	0,0
Déficiences auditives	0,0	0,0
Déficiences visuelles	0,0	0,1
Déficiences motrices	2,8	4,5
Plurihandicap	6,0	3,4
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,0	0,1
Polyhandicap	77,1	73,6
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,2	0,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	5 028	5 387
Effectif total	5 060	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 104. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Fillles	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	16,1	11,0	13,8
Retard mental profond et sévère	11,5	8,0	9,9
Retard mental moyen	4,1	2,6	3,4
Retard mental léger	0,5	0,5	0,5
Autres déficiences de l'intelligence	0,0	0,0	0,0
<i>Troubles du psychisme</i>	4,9	3,1	4,1
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,9	0,2	0,6
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	1,4	0,9	1,1
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	2,4	1,8	2,1
Autres troubles du psychisme	0,2	0,2	0,2
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	0,0	0,0	0,0
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	0,0	0,0	0,0
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences auditives</i>	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,0	0,2	0,1
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,0	0,1	0,1
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences motrices</i>	4,3	4,6	4,5
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,0	0,0	0,0
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,2	0,5	0,3
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	1,8	1,6	1,7
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,2	0,3	0,2
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple	1,1	0,9	1,0

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Filles	Total
paraplégie)			
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégié)	0,5	0,6	0,5
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,3	0,1	0,2
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,3	0,6	0,4
Plurihandicap	3,3	3,5	3,4
Surdi-cécité	0,1	0,1	0,1
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	3,2	3,4	3,3
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	0,1	0,0	0,1
Polyhandicap , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	70,7	77,1	73,6
Autres déficiences, non désignées par ailleurs	0,4	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 931	2 456	5 387
Effectif total	3 030	2 540	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Scolarisation des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 105. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Type de scolarisation	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	86,2	87,6	86,8
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	10,7	9,4	10,1
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	0,1	0,2	0,2
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,6	0,6	0,6
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	0,5	0,5	0,5
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,1	0,0	0,1
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	0,6	0,4	0,5
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,2	0,1	0,1
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,0	0,0	0,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	0,0	0,0
Autre type de scolarisation	0,9	1,2	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 962	2 487	5 449
Effectif total	3 030	2 540	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 106. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Classe suivie	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	86,6	88,3	87,4
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	7,8	7,0	7,4
Grande section maternelle et CP	2,1	2,1	2,1
CE1 et CE2	1,1	0,5	0,8
CM1 et CM2	0,4	0,2	0,3
Niveau non déterminé (premier degré)	1,4	1,5	1,5
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	0,3	0,3	0,3
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	0,1	0,0	0,1
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	0,0	0,0	0,0
Niveau non déterminé (second degré)	0,1	0,0	0,0
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,0	0,0	0,0
Autres études supérieures	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 783	2 323	5 106
Effectif total	3 030	2 540	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 107. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Garçons	Filles	Total
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	88,5	88,4	88,4
Famille d'accueil social	1,6	1,0	1,3
Famille d'accueil spécialisé	0,7	0,5	0,6
Autre mode d'hébergement	0,6	0,8	0,7
Sans objet (ne quitte pas la structure)	8,7	9,4	9,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 972	2 490	5 462
Effectif total	3 030	2 540	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 108. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	93,6	93,7	90,3	85,8	70,9	88,4
Famille d'accueil social	1,4	1,4	1,7	1,0	0,4	1,3
Famille d'accueil spécialisé	0,9	0,9	0,5	0,3	0,2	0,6
Autre mode d'hébergement	1,4	0,4	0,2	1,3	0,8	0,7
Sans objet (ne quitte pas la structure)	2,8	3,5	7,2	11,6	27,7	9,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	461	1 465	1 577	1 428	530	5 462
Effectif total						5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 109. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Garçons	Filles	Total
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	23,3	21,5	22,5
Internat de semaine	14,9	13,0	14,0
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	9,2	10,6	9,8
Externat	45,1	46,8	45,9
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	6,8	7,1	6,9
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
Autre modalité	0,8	0,9	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 019	2 526	5 546
Effectif total	3 030	2 540	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 110. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	6,2	9,6	20,2	30,8	56,4	22,4
Internat de semaine	7,3	11,6	14,1	18	15,4	14
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	4,8	8,3	10,7	13,4	5,9	9,8
Externat	62,9	60,1	47,5	34,1	19	45,9
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	18,9	9,5	6,3	2,8	2,8	6,9
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0	0	0	0	0	0
Autre modalité	0	0,8	1,3	0,9	0,4	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	465	1 487	1 609	1 449	535	5 546
Effectif total						5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Origine géographique des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 111. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010

L'enfant est pris en charge :	Au 31/12/2010
Dans le même département de résidence que ses parents	84,1
Dans un département limitrophe	9,9
Dans un autre département non limitrophe	6,0
Ensemble	100,0
Effectif répondants	5 462
Effectif total	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants admis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés au cours de 2010

Caractéristiques des enfants admis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 112. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs admis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,5	0,7	0,6
2	1,6	2,8	2,1
3	8,6	8,5	8,5
4	15,8	13,8	14,9
5	10,2	13,1	11,4
6	12,6	12,7	12,6
7	7,0	7,8	7,3
8	5,3	3,9	4,7
9	4,0	2,8	3,5
10	4,8	6,0	5,3
11	4,0	5,3	4,6
12	6,4	3,5	5,2
13	4,3	6,4	5,2
14	6,4	4,6	5,6
15	4,8	2,8	4,0
16	1,9	1,8	1,8
17	1,3	1,4	1,4
18	0,3	1,4	0,8
19	0,3	0,4	0,3
20	0,0	0,4	0,2
Plus de 20	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	376	285	661
Effectif total	376	285	662
Âge moyen	8,0	7,8	7,9

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 113. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	7,4	4,2	6,0
Psychose infantile	0,6	2,3	1,3
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,0	0,0	0,0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	7,6	8,7	8,1
Accidents périnataux	15,3	13,7	14,6
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	5,1	4,2	4,7
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	16,4	19,4	17,7
Autres pathologies	24,9	24,3	24,7
Pathologie inconnue	22,7	23,2	22,9
Aucune pathologie	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	355	264	619
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	370	280	650

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 114. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	19,9	13,1	17,0
Troubles du psychisme	3,3	5,5	4,2
Troubles de la parole et du langage	0,0	0,0	0,0
Déficiences auditives	0,0	0,0	0,0
Déficiences visuelles	0,0	0,7	0,3
Déficiences motrices	4,4	5,5	4,9
Plurihandicap	1,7	4,4	2,8
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,4	0,3
Polyhandicap	69,6	70,4	70,0
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,8	0,0	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	364	275	639
Effectif total	380	280	660

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 115. Répartition (p.100) des enfants d'au moins 5 ans et admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des enfants d'au moins 5 ans et présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	45,5	49,9
Oui, parfois	32,9	30,8
Oui, souvent	21,4	18,8
Ne sait pas	0,2	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	4 965
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	75,1	76,5
Oui, parfois	19,2	17,4
Oui, souvent	5,7	6,1
Ne sait pas	0	0
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	4 965
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	3,3	3
Oui, avec difficultés	13,9	11,7
Non, besoin d'aide humaine	80,1	83,6
Ne sait pas	2,6	1,8
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	4 963
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	0,9	0,6
Oui, avec difficultés	2	1,9
Non, besoin d'aide humaine	94,5	95,1
Ne sait pas	2,6	2,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	456	4 966
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	2	2,1
Oui, avec difficultés	3,8	3,1
Non, besoin d'aide humaine	86,3	85,4
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	6,2	8,7
Ne sait pas	1,8	0,8
Ensemble	100	100
Effectif répondants	454	4 952
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	19,3	17,8
Oui, avec difficultés	16,7	15
Non, besoin d'aide humaine	45,3	45,5
Non, confinée au lit ou au fauteuil	17,8	21,1
Ne sait pas	0,9	0,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	452	4 950

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	2	1,3
Oui, avec difficultés	1,3	1,2
Non, besoin d'aide humaine partielle	11,1	9,7
Non, besoin d'aide humaine pour tout	84,9	87,2
Ne sait pas	0,7	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	452	4 945
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	13,2	15,1
Oui, en l'absence d'aide technique	2,4	1,6
Oui, en l'absence de surveillance humaine	39	37,5
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	44,7	45,5
Ne sait pas	0,7	0,2
Ensemble	100	100
Effectif répondants	456	4 965
Effectif total	660	5 570

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM. Enfants d'au moins 5 ans au 31/12/2010.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Scolarisation des enfants admis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 116. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le type de scolarisation avant admission et par sexe

Type de scolarisation <u>avant</u> admission	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	89,2	88,8	89,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	4,4	2,5	3,6
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	0,6	0,0	0,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,5	2,9	2,1
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	2,0	1,7	1,9
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,6	0,8	0,7
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1,2	1,7	1,4
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,0	0,4	0,2
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,0	0,0	0,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	0,0	0,0
Autre type de scolarisation	0,6	1,2	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	345	242	587
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	370	280	650

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 117. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe

Type de scolarisation au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	84,7	85,3	84,9
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	10,5	10,8	10,6
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	0,3	0	0,2
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,8	1,1	0,9
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	0,5	0,4	0,5
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,3	0	0,2
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1,1	0,4	0,8
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,3	0	0,2
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,0	0,0	0,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	0,0	0,0
Autre type de scolarisation	1,6	2,2	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	370	280	650

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 118. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.

Classe suivie au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	85,4	87,2	86,1
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	9,9	7,9	9,0
Grande section maternelle et CP	1,4	2,3	1,8
CE1 et CE2	1,4	0,4	1,0
CM1 et CM2	0,6	0,4	0,5
Niveau non déterminé (premier degré)	0,8	1,5	1,1
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	0,3	0,0	0,2
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	0,0	0,0	0,0
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	0,3	0,0	0,2
Niveau non déterminé (second degré)	0,0	0,0	0,0
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,0	0,4	0,2
Autres études supérieures	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	370	280	650

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés au cours de 2010

Caractéristiques des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 119. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs sortis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,3	0,4	0,3
2	0,0	0,4	0,2
3	0,3	0,4	0,3
4	0,8	1,9	1,3
5	1,9	1,1	1,6
6	3,6	4,2	3,9
7	4,2	3,4	3,9
8	2,5	4,2	3,2
9	2,8	1,9	2,4
10	2,8	1,9	2,4
11	4,2	3,8	4,0
12	5,8	6,1	6,0
13	3,1	1,9	2,6
14	3,1	4,2	3,5
15	2,2	2,3	2,3
16	2,5	1,9	2,3
17	2,8	1,9	2,4
18	5,8	2,7	4,5
19	7,0	6,1	6,6
20	10,6	7,3	9,2
Plus de 20	33,7	42,0	37,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	396	289	684
Effectif total	400	290	690
Âge moyen	16,9	17,1	17,0

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 120. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon la durée de séjour

Durée de séjour (en années)	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	2,0	2,7	2,3
1 à 5 ans	34,4	34,2	34,3
6 à 10 ans	29,9	23,2	27,1
11 à 15 ans	21,8	22,4	22,1
Plus de 15 ans	12,0	17,5	14,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	394	290	684
Effectif total	400	290	690
Temps moyen de présence (en années)	8,4	9,1	8,7

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les amendements Creton parmi les enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 121. Répartition (p.100) des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune bénéficiait d'un amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989) avant la sortie	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	39,0	41,6
Non	61,0	58,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	420	678
Effectif total	510	680

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Tableau 122. Répartition (p.100) par âge des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés et qui bénéficiaient d'un amendement Creton. Situations en 2006 et 2010

Âge	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 20	3,8	2,3
20	10,1	12,5
21	16,6	24,6
22	11,7	19,9
23 – 25	40,2	27,0
Plus de 25	17,1	13,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	240	280
Effectif total	240	280

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Déficience (principale) des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 123. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	10,1	9,4	9,8
Troubles du psychisme	5,3	3,0	4,4
Troubles de la parole et du langage	0,0	0,0	0,0
Déficiences auditives	0,0	0,0	0,0
Déficiences visuelles	0,3	0,0	0,2
Déficiences motrices	2,8	3,4	3,1
Plurihandicap	3,1	3,9	3,4
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,0	0,2
Polyhandicap	75,8	77,7	76,6
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	2,2	2,6	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	350	257	607
Effectif total	400	290	690

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 124. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe

Logement ou hébergement après la sortie	Garçons	Filles	Total
Logement personnel	2,6	2,7	2,6
Hébergé chez parents, proches	19,9	32,2	25,1
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,0	0,0	0,0
Famille d'accueil	0,0	0,8	0,3
Foyer d'hébergement	2,0	0,8	1,5
Foyer occupationnel ou foyer de vie	1,7	0,8	1,3
MAS ou FAM	42,7	37,3	40,4
Établissement de santé	2,3	0,8	1,7
Établissement social	0,0	0,0	0,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	14,8	12,5	13,9
Inconnu	0,9	0,4	0,7
Autre	0,3	0,0	0,2
Sans objet : décès	12,8	11,8	12,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	387	281	668
Effectif total	400	290	690

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 125. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Garçons	Filles	Total
ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0,3	0,4	0,3
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0,3	0,8	0,5
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	2,3	6,3	4,0
En établissement pour enfants polyhandicapés	17,5	14,7	16,3
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,3	0,0	0,2
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	2,0	1,2	1,7
En établissement d'éducation sensorielle	0,0	0,4	0,2
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	0,6	0,0	0,3
Emploi en entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
En attente de placement dans un ESAT	0,0	0,0	0,0
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0,0	0,0	0,0
En formation ou en stage	0,3	0,0	0,2
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL			
Hospitalisation en psychiatrie	1,7	0,0	1,0
Autre hospitalisation	0,9	1,2	1,0
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	3,5	4,0	3,7
Accueil en MAS	39,9	41,7	40,7
Accueil en FAM	2,9	2,4	2,7
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,4	0,2
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	5,2	7,9	6,4
Activité inconnue	6,4	4,0	5,4
Autre	2,3	2,8	2,5
Sans objet : décès	13,4	11,9	12,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	378	278	656
Effectif total	400	290	690

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Situation de scolarisation des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 126. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le type de scolarisation avant la sortie

Type de scolarisation <u>avant</u> la sortie	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	92,9	88,8	91,2
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	5,6	7,7	6,5
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	0,0	0,8	0,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,3	1,2	0,7
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	0,0	0,4	0,2
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,0	0,0	0,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	0,8	0,0	0,5
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,0	0,0	0,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,0	0,0	0,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	0	0,0
Autre type de scolarisation	0,3	1,2	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	390	286	676
Effectif total	400	290	690

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 127. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie

Type de scolarisation avant la sortie	Activité ou accueil en journée après la sortie						Total
	Éducation générale ou professionnelle	Activité professionnelle	Hospitalisation ou accueil en structure pour adultes	À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	Activité inconnue, autre activité	Sans objet : décès	
Non scolarisé	21,4	0,0	50,7	6,1	8,4	13,4	100,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	35,9	7,7	41,0	10,3	0,0	5,1	100,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	33,3	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Autre type de scolarisation	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0

Remarque : Pour le détail des activités après la sortie, voir *supra*.

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 128. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,2	0,3	0,3
20-24	3,7	5,0	4,7
25-29	6,6	10,4	9,7
30-34	9,5	11,2	10,9
35-39	12,7	12,9	12,9
40-44	12,5	13,9	13,6
45-49	13,0	15,1	14,7
50-54	16,9	15,5	15,8
55-59	16,9	12,9	13,6
60 et plus	8,0	2,9	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 683	7 451	9 134
Effectif total	1 690	7 460	9 150
Âge moyen	45,2	42,4	42,9

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés
– France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 129. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	41,4	39,9	40,1
5 à 9 ans	17,7	18,6	18,4
10 à 14 ans	15,1	12,3	12,9
15 à 19 ans	8,1	9,1	8,9
20 à 24 ans	6,9	6,2	6,3
25 à 29 ans	4,9	5,7	5,6
30 ans et plus	6,0	8,2	7,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 679	7 430	9 108
Effectif total	1 690	7 460	9 150
Durée moyenne (en années)	9,8	10,6	10,5

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

**Tableau 130. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon la fonction principale exercée et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	8,5	6,3	6,6
Directeur	3,8	0,8	1,3
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2,7	0,6	0,9
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,1	3,9	3,4
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	0,9	1,1	1,0
<i>Personnel des services généraux</i>	30,0	12,8	15,5
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	7,3	8,7	8,5
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	14,2	0,9	3,0
Autre personnel des services généraux	8,5	3,2	4,0
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	4,9	2,9	3,2
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,4	0,4	0,4
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	3,3	1,4	1,7
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,3	0,2
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,1	0,0	0,0
Autre cadre de service paramédical	0,2	0,2	0,2
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,6	0,1	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,3	0,4	0,4
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	33,1	43,4	41,8
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,2	0,2	0,2
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	0,1	0,2	0,2
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,8	0,1	0,2
Éducateur scolaire	0,1	0,0	0,1
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	0,1	0,2	0,2
Éducateur technique	0,0	0,0	0,0
Moniteur d'atelier	0,2	0,1	0,1
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	6,4	7,6	7,4
Moniteur éducateur	6,3	6,0	6,0
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,4	1,8	1,6
Aide-médico-psychologique	15,6	24,8	23,4
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,3	0,6	0,5

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,0	0,0
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,4	0,3
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,2	0,1	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,4	0,0	0,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	1,9	1,2	1,3
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	3,3	0,6	1,1
Psychiatre – Pédopsychiatre	1,0	0,1	0,2
Pédiatre	0,6	0,1	0,2
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,7	0,2	0,3
Autre spécialiste	0,1	0,1	0,1
Médecin généraliste	0,8	0,2	0,3
Psychologue et personnel paramédical	17,0	30,4	28,3
Psychologue	0,9	1,4	1,3
Infirmier DE et autorisé	2,6	6,0	5,4
Infirmier psychiatrique	0,0	0,1	0,1
Puéricultrice	0,0	0,2	0,2
Masseur kinésithérapeute	4,1	2,3	2,6
Ergothérapeute	1,3	1,5	1,5
Orthophoniste	0,2	0,7	0,6
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,1	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	1,2	1,9	1,8
Aide-soignant	5,5	11,6	10,7
Auxiliaire de puériculture	0,4	3,6	3,1
Autre personnel paramédical	0,7	0,9	0,9
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	3,1	3,5	3,5
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,3	0,1	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,1	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	1,3	1,6	1,5
En formation d'éducateurs spécialisés	0,2	0,3	0,3
En formation de moniteurs éducateurs	0,2	0,2	0,2
En formation d'aides médico-psychologiques	1,1	1,0	1,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 068	5 593	6 661
Effectif total	1 070	5 610	6 680

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 131. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	442,8	7,9
Directeur	84,0	1,5
Médecin directeur	0,8	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	60,3	1,1
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	228,1	4,0
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	69,5	1,2
<i>Personnel des services généraux</i>	1 034,0	18,3
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	565,1	10,0
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	202,4	3,6
Autre personnel des services généraux	266,6	4,7
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	214,6	3,8
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	28,4	0,5
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	1,8	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,8	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	1,1	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	2,1	0,0
Chef de service éducatif	113,4	2,0
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	15,4	0,3
Cadre infirmier psychiatrique	0,5	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	1,7	0,0
Autre cadre de service paramédical	12,0	0,2
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	9,6	0,2
Autre personnel d'encadrement	27,6	0,5
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	2 783,7	49,4
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	13,1	0,2
Enseignant du premier degré spécialisé *	12,1	0,2
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,7	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	1,7	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	13,3	0,2
Éducateur scolaire	4,0	0,1
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	13,8	0,2
Éducateur technique	0,3	0,0
Moniteur d'atelier	7,4	0,1
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	495,3	8,8
Moniteur éducateur	401,9	7,1
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	105,3	1,9
Aide-médico-psychologique	1 555,5	27,6
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	33,7	0,6
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,0
Assistante familiale ou maternelle	22,3	0,4

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	1,1	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	7,9	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0
Animateur social	5,3	0,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	88,5	1,6
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,6	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
<i>Personnel médical</i>	71,5	1,3
Psychiatre – Pédopsychiatre	14,9	0,3
Pédiatre	14,8	0,3
Médecin en rééducation fonctionnelle	18,1	0,3
Autre spécialiste	4,7	0,1
Médecin généraliste	19,0	0,3
<i>Psychologue et personnel paramédical</i>	1 884,5	33,4
Psychologue	89,6	1,6
Infirmier DE et autorisé	360,9	6,4
Infirmier psychiatrique	4,4	0,1
Puéricultrice	13,9	0,2
Masseur kinésithérapeute	170,8	3,0
Ergothérapeute	100,5	1,8
Orthophoniste	41,2	0,7
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	3,3	0,1
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	120,9	2,1
Aide-soignant	710,3	12,6
Auxiliaire de puériculture	209,3	3,7
Autre personnel paramédical	59,5	1,1
<i>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</i>	230,8	4,1
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	8,6	0,2
En attente de formation de moniteurs éducateurs	8,1	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	102,9	1,8
En formation d'éducateurs spécialisés	19,3	0,3
En formation de moniteurs éducateurs	11,2	0,2
En formation d'aides médico-psychologiques	69,2	1,2
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	11,5	0,2
Effectif répondants	6 662,0	--
Effectif total	6 680	118,5

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

Tableau 132. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	6,2	7,7	7,5
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,1	0,2	0,2
Contractuel, vacataire, auxiliaire	2,2	1,4	1,6
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	83,5	83,0	83,1
CDD (hors emplois aidés)	3,4	3,4	3,4
Vacation	0,2	0,3	0,3
Intérim	0,1	0,3	0,3
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	1,4	1,5	1,4
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	2,7	2,1	2,2
Autre contrat aidé	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 070	5 605	6 676
Effectif total	1 070	5 610	6 680

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 133. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	7,0	7,6	7,5
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,4	0,2	0,2
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	21,8	20,2	20,5
Convention collective nationale de 1965	0,2	0,7	0,6
Convention collective nationale de 1966	61,4	61,8	61,7
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	3,9	3,0	3,2
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	3,8	5,0	4,8
Autre convention collective	1,0	1,4	1,3
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,0	0,0	0,0
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,4	0,0	0,1
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 063	5 557	6 620
Effectif total	1 070	5 610	6 680

Champ : Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les instituts d'éducation motrice (IEM)

Présentation des instituts d'éducation motrice (IEM)

Les établissements d'éducation spécialisée pour enfants déficients moteurs accueillent et accompagnent des enfants ou des adolescents présentant une déficience motrice, conformément à leur plan personnalisé de compensation comprenant le projet personnalisé de scolarisation et prenant en compte le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, la scolarisation, la formation générale et professionnelle, afin de réaliser leur intégration familiale, sociale et professionnelle. Un SESSAD peut leur être rattaché.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 2° CASF

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF

Règles techniques : articles D.312-60 à D.312-82 CASF.

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les instituts d'éducation motrice (IEM)

Au 31 décembre 2010, 134 établissements disposent d'environ 7 500 places et emploient près de 6 900 personnes en équivalent temps plein.

Activité

Le taux de réponse des établissements pour enfants déficients moteurs à l'enquête est de 98 %, et les structures répondantes rassemblent 97 % des places installées dans l'ensemble des établissements de ce type. Les tableaux détaillés par régions et départements sur les places installées reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte de l'ensemble des établissements pour enfants déficients moteurs, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010. En revanche, la déclinaison régionale et départementale des données issues directement de l'enquête ES2010 exige une attention particulière afin d'en estimer le niveau de représentativité. Plus de la moitié des places dans ces établissements sont réservées à l'accueil de jour (54 %) et 44 % à l'internat. Les agréments sont par définition principalement en direction d'enfants souffrant de déficiences motrices avec ou sans troubles associés (88 % des places), toutefois, 9 % des places sont agréées pour accueillir des enfants en situation de polyhandicap.

Enfants présents au 31 décembre 2010

Parmi les enfants recensés dans les établissements pour déficients moteurs au 31 décembre 2010 on compte 61 % de garçons, et 7 % sont maintenus dans la structure au titre de l'amendement Creton. Les déficiences dont souffrent ces enfants sont, les déficiences motrices (73 % des enfants), le polyhandicap (9 %) et le plurihandicap (6 %). La grande majorité est scolarisée exclusivement dans l'établissement d'éducation spéciale (57 %), 22 %

ne sont pas scolarisés et 6 % sont scolarisés dans un établissement scolaire (à temps plein). Les enfants sont le plus fréquemment hébergés dans leur famille (95 %), mais 25 % sont hébergés dans l'établissement médico-social, plutôt en internat de semaine. 73 % des enfants accueillis sont domiciliés dans le même département, 20 % viennent d'un département limitrophe et 7 % d'un autre département non limitrophe.

Enfants entrés au cours de l'année 2010

Parmi les enfants admis dans les établissements pour déficients moteurs au cours de l'année 2010 on compte 59 % de garçons. Ils souffrent principalement de déficiences motrices (73 %), mais également de polyhandicap (7 % des admis). Leur situation de scolarisation avant l'admission était la suivante : 25 % n'étaient pas scolarisés, 21 % étaient scolarisés dans un établissement médico-social, 18 % étaient scolarisés à temps complet dans un établissement scolaire et 10 % à temps partiel.

Enfants sortis au cours de l'année 2010

Les enfants sortis au cours de l'année 2010 sont 48 % à avoir bénéficié d'un accompagnement ayant duré entre un et cinq ans, et 45 % ont été accueillis dans l'établissement pour une durée comprise entre six et dix ans. 22 % des sortis en 2010 étaient maintenus dans la structure au titre de l'amendement Creton. La situation des enfants après la sortie est globalement la suivante : 54 % sont hébergés dans leur famille, 10 % sont en internat (de semaine ou complet) dans une structure d'éducation spécialisée, et 9 % sont pris en charge dans une MAS ou un FAM. Ils sont 16 % à être réorientés vers un autre établissement pour enfants déficients moteurs et 7 % à être au domicile des parents sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Le personnel au 31 décembre 2010

Le personnel de ces établissements est majoritairement féminin (75 % de femmes). Leur ancienneté est en moyenne de 11 années. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont le personnel de l'éducation spécialisée (29 %) et les paramédicaux (29 %). Le taux d'encadrement est estimé à 92 pour 100 places installées.

Activité des instituts d'éducation motrice (IEM)

Caractéristiques générales des instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 134. Caractéristiques des instituts d'éducation motrice (IEM).
Situation au 31 décembre 2006 et 2010

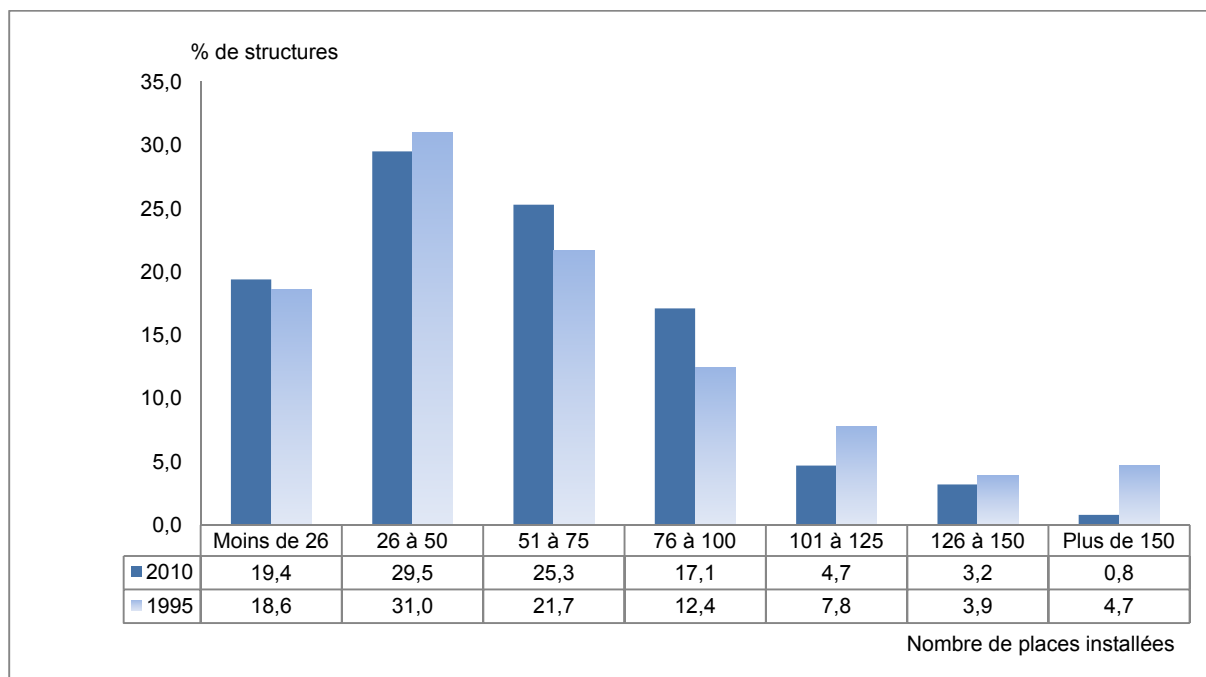
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	131	134
Nombre de places installées au 31 décembre	7 352	7 505
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	7 270	7 230
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	1 200
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	1 250
Effectif du personnel au 31 décembre	8 540	9 160
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	6 480	6 910

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Figure 4. Répartition (p.100) des instituts d'éducation motrice (IEM) selon le nombre de places.
Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 1995, ES 2010.

Répartitions régionale et départementale des instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 135. Nombre d'instituts d'éducation motrice (IEM), nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population de moins de 20 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	3	264	448 657	0,6
72 Aquitaine	8	512	725 529	0,7
83 Auvergne	2	80	293 025	0,3
25 Basse-Normandie	4	162	356 572	0,5
26 Bourgogne	1	35	372 869	0,1
53 Bretagne	5	249	781 727	0,3
24 Centre	5	280	614 127	0,5
21 Champagne-Ardenne	3	120	324 023	0,4
94 Corse	1	35	62 375	0,6
43 Franche-Comté	2	84	290 317	0,3
23 Haute-Normandie	4	211	470 387	0,4
11 Île-de-France	22	1 350	3 032 752	0,4
91 Languedoc-Roussillon	2	171	615 538	0,3
74 Limousin	2	176	151 007	1,2
41 Lorraine	5	355	555 590	0,6
73 Midi-Pyrénées	7	342	658 385	0,5
31 Nord-Pas-de-Calais	23	1 333	1 084 209	1,2
52 Pays de la Loire	9	434	919 941	0,5
22 Picardie	3	117	500 549	0,2
54 Poitou-Charentes	3	133	399 185	0,3
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	194	1 143 048	0,2
82 Rhône-Alpes	12	741	1 581 027	0,5
France Métropolitaine	129	7 378	15 380 839	0,5
Départements d'outre-mer	5	127	612 380	0,2
France entière	134	7 505	15 993 219	0,5

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 136. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en instituts d'éducation motrice (IEM), par région et par département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	192	265 922	0,7
	68 Haut-Rhin	72	182 735	0,4
		264	448 657	0,6
72 Aquitaine	24 Dordogne	0	84 119	0,0
	33 Gironde	321	341 551	0,9
	40 Landes	0	85 085	0,0
	47 Lot-et-Garonne	0	71 836	0,0
	64 Pyrénées-Atlantiques	191	142 938	1,3
	512	725 529	0,7	
83 Auvergne	3 Allier	35	70 497	0,5
	15 Cantal	0	28 637	0,0
	43 Haute-Loire	0	53 028	0,0
	63 Puy-de-Dôme	45	140 863	0,3
	80	293 025	0,3	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	124	170 481	0,7
	50 Manche	14	117 783	0,1
	61 Orne	24	68 308	0,4
	162	356 572	0,5	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	35	123 726	0,3
	58 Nièvre	0	44 775	0,0
	71 Saône-et-Loire	0	123 326	0,0
	89 Yonne	0	81 042	0,0
	35	372 869	0,1	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	40	137 473	0,3
	29 Finistère	52	214 351	0,2
	35 Ille-et-Vilaine	107	258 005	0,4
	56 Morbihan	50	171 898	0,3
	249	781 727	0,3	
24 Centre	18 Cher	54	69 510	0,8
	28 Eure-et-Loir	0	109 741	0,0
	36 Indre	79	48 701	1,6
	37 Indre-et-Loire	60	143 174	0,4
	41 Loir-et-Cher	0	76 831	0,0
	45 Loiret	87	166 170	0,5
	280	614 127	0,5	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	0	70 817	0,0
	10 Aube	24	73 598	0,3
	51 Marne	96	138 224	0,7
	52 Haute-Marne	0	41 384	0,0
	120	324 023	0,4	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	35	28 912	1,2
	2B Haute-Corse	0	33 463	0,0
	35	62 375	0,6	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	0	132 724	0,0
	39 Jura	9	63 421	0,1
	70 Haute-Saône	0	58 884	0,0
	90 Territoire de Belfort	75	35 288	2,1
		84	290 317	0,3
23 Haute-Normandie	27 Eure	21	156 114	0,1
	76 Seine-Maritime	190	314 273	0,6
		211	470 387	0,4
11 Île-de-France	75 Paris	141	420 536	0,3
	77 Seine-et-Marne	184	375 030	0,5
	78 Yvelines	250	392 207	0,6
	91 Essonne	109	334 089	0,3
	92 Hauts-de-Seine	353	395 818	0,9
	93 Seine-Saint-Denis	193	440 708	0,4
	94 Val-de-Marne	0	338 098	0,0
	95 Val-d'Oise	120	336 266	0,4
	1 350	3 032 752	0,4	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	0	80 189	0,0
	30 Gard	36	172 876	0,2
	34 Hérault	0	244 320	0,0
	48 Lozère	135	16 677	8,1
	66 Pyrénées-Orientales	0	101 476	0,0
	171	615 538	0,3	
74 Limousin	19 Corrèze	0	48 466	0,0
	23 Creuse	0	23 224	0,0
	87 Haute-Vienne	176	79 317	2,2
	176	151 007	1,2	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	300	175 779	1,7
	55 Meuse	0	47 103	0,0
	57 Moselle	55	242 647	0,2
	88 Vosges	0	90 061	0,0
	355	555 590	0,6	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	0	33 163	0,0
	12 Aveyron	43	58 697	0,7
	31 Haute-Garonne	193	300 418	0,6
	32 Gers	0	39 190	0,0
	46 Lot	0	35 413	0,0
	65 Hautes-Pyrénées	35	47 442	0,7
	81 Tarn	42	85 648	0,5
	82 Tarn-et-Garonne	29	58 414	0,5
	342	658 385	0,5	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	720	693 939	1,0
	62 Pas-de-Calais	613	390 270	1,6
	1 333	1 084 209	1,2	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
	44 Loire-Atlantique	303	336 253	0,9
	49 Maine-et-Loire	65	209 099	0,3
	53 Mayenne	16	79 469	0,2
	72 Sarthe	50	141 918	0,4
	85 Vendée	0	153 202	0,0
52 Pays de la Loire		434	919 941	0,5
	2 Aisne	0	139 948	0,0
	60 Oise	21	218 513	0,1
	80 Somme	96	142 088	0,7
22 Picardie		117	500 549	0,2
	16 Charente	18	75 599	0,2
	17 Charente-Maritime	35	135 087	0,3
	79 Deux-Sèvres	0	87 090	0,0
	86 Vienne	80	101 409	0,8
54 Poitou-Charentes		133	399 185	0,3
	4 Alpes-de-Haute-Provence	0	36 689	0,0
	5 Hautes-Alpes	0	31 457	0,0
	6 Alpes-Maritimes	59	237 842	0,2
	13 Bouches-du-Rhône	80	477 375	0,2
	83 Var	55	224 493	0,2
	84 Vaucluse	0	135 192	0,0
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur		194	1 143 048	0,2
	1 Ain	0	160 889	0,0
	7 Ardèche	0	74 861	0,0
	26 Drôme	20	121 291	0,2
	38 Isère	156	317 968	0,5
	42 Loire	82	181 628	0,5
	69 Rhône	336	434 224	0,8
	73 Savoie	80	101 611	0,8
	74 Haute-Savoie	67	188 555	0,4
82 Rhône-Alpes		741	1 581 027	0,5
France métropolitaine		7 378	15 380 839	0,5
Départements d'outre-mer		127	612 380	0,2
France entière		7 505	15 993 219	0,5

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINISS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les instituts d'éducation motrice (IEM) en 2010

Tableau 137. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les instituts d'éducation motrice (IEM). Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	3 328	44,3
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	65	0,9
Accueil temporaire	21	0,3
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	4 034	53,8
Accueil familial	57	0,8
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire		
Autre accueil		
Total répondants	7 505	100,0
Total places	7 505	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 138. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les instituts d'éducation motrice (IEM). Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	--	--
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	--	--
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	36	0,5
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	67	0,9
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	6 596	87,9
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	78	1,0
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	--	--
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	--	--
Troubles sévères du langage	77	1,0
Polyhandicapés	651	8,7
Autre agrément	--	--
Total répondants	7 505	100,0
Total places	7 505	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants présents au moment de l'enquête dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Caractéristiques des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 139. Répartition (p.100) par âge et par sexe des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM). Situation au 31 décembre 2006 et 2010

Âge	Effectifs présents au 31/12/2010			Ensemble des effectifs présents au 31/12/2006
	Garçons	Filles	Total	
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0	0,0
1	0,1	0,0	0,1	0,0
2	0,3	0,3	0,3	0,2
3	0,6	1,1	0,8	0,7
4	1,3	1,8	1,5	1,5
5	2,5	2,8	2,6	2,3
6	3,0	3,9	3,3	3,4
7	4,8	4,9	4,9	4,4
8	4,7	5,5	5,0	4,6
9	4,5	5,0	4,7	4,8
10	4,6	5,4	5,0	4,6
11	5,3	5,9	5,5	5,6
12	6,2	6,6	6,4	6,3
13	6,5	6,2	6,4	6,3
14	6,3	6,2	6,3	7,4
15	7,1	6,8	7,0	7,3
16	8,3	6,9	7,7	8,6
17	7,2	7,7	7,4	8,0
18	8,1	7,4	7,8	7,3
19	6,9	5,9	6,5	7,0
20	4,5	4,2	4,4	4,9
Plus de 20	7,0	5,6	6,4	4,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 307	2 900	7 207	7 241
Effectif total	4 310	2 900	7 230	7 270
Âge moyen	13,9	13,3	13,7	13,7

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 140. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	15,6	16,7
1	17,0	14,9
2	13,8	12,2
3	11,8	11,1
4	9,2	9,4
5	7,7	9,0
6	6,0	6,6
7	4,7	4,7
8	3,4	3,7
9	2,7	3,0
10	2,1	2,3
Plus de 10 ans	6,2	6,3
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 225	7 185
Effectif total	7 270	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Les amendements Creton dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 141. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune est dans l'établissement au titre de l'amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	4,9	6,6
Non	95,1	93,4
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 170	6 882
Effectif total	7 270	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 142. Répartition (p.100) par âge des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) au titre de l'amendement Creton. Situations en 2006 et 2010

Âge	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 20	6,4	2,5
20	47,8	37,7
21	19,6	23,0
22	10,5	15,7
23 – 25	12,6	19,1
Plus de 25	3,3	2,0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	350	456
Effectif total	350	460

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 143. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,5	0,5	0,5
Psychose infantile	0,2	0,2	0,2
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)			
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	1,3	1,9	1,6
Accidents périnataux	49,4	51,4	50,2
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	8,0	7,1	7,6
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	18,4	12,4	16,0
Autres pathologies	15,5	17,4	16,2
Pathologie inconnue	6,8	9,0	7,7
Aucune pathologie	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 264	2 867	7 131
Effectif total	4 310	2 900	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 144. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	1,9	3,5
Troubles du psychisme	1,8	2,7
Troubles de la parole et du langage	1,3	1,6
Déficiences auditives	0,3	0,1
Déficiences visuelles	0,2	0,3
Déficiences motrices	73,7	72,9
Plurihandicap	8,5	5,5
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	1,0	1,6
Polyhandicap	8,8	9,2
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	2,5	2,6
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 230	7 186
Effectif total	7 270	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 145. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Filles	Total
<i>Déficiences intellectuelles</i>	3,5	3,6	3,5
Retard mental profond et sévère	1,4	1,6	1,4
Retard mental moyen	1,1	1,1	1,1
Retard mental léger	0,6	0,6	0,6
Autres déficiences de l'intelligence	0,4	0,3	0,4
<i>Troubles du psychisme</i>	2,8	2,5	2,7
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,7	0,5	0,6
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	1,1	1,3	1,2
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	0,4	0,4	0,4
Autres troubles du psychisme	0,7	0,2	0,5
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	1,7	1,4	1,6
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	1,1	0,6	0,9
Autres troubles du développement de la parole et du langage	0,6	0,8	0,7
<i>Déficiences auditives</i>	0,1	0,1	0,1
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	0,0	0,1	0,0
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,0	0,0	0,0
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,2	0,4	0,3
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,0	0,1	0,1
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,1	0,3	0,2
<i>Déficiences motrices</i>	73,1	72,5	72,9
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,3	0,1	0,2
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	9,0	9,7	9,3
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	27,3	25,3	26,5
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	8,1	7,7	7,9
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégié)	8,3	8,6	8,4
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégié)	10,5	11,0	10,7

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Filles	Total
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	5,4	5,0	5,2
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	4,2	5,1	4,5
Plurihandicap	5,5	5,5	5,5
Surdi-cécité	0,0	0,0	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	5,4	5,4	5,4
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	1,6	1,7	1,6
Polyhandicap , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	8,6	10,1	9,2
Autres déficiences, non désignées par ailleurs	2,9	2,1	2,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 293	2 893	7 186
Effectif total	4 310	2 900	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Scolarisation des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 146. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Type de scolarisation	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	21,4	21,7	21,5
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	56,6	58,2	57,3
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	2,1	2,0	2,1
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,6	0,6	0,6
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	1,6	1,2	1,4
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	6,2	6,3	6,3
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	3,2	3,4	3,3
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,7	1,3	1,5
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,3	0,4	0,3
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	5,4	4,3	4,9
Autre type de scolarisation	0,9	0,6	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 300	2 889	7 189
Effectif total	4 310	2 900	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 147. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Classe suivie	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	18,9	19,3	19,0
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	8,0	9,3	8,5
Grande section maternelle et CP	12,7	13,3	12,9
CE1 et CE2	16,1	16,9	16,5
CM1 et CM2	9,7	10,2	9,9
Niveau non déterminé (premier degré)	6,7	6,5	6,6
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	11,4	9,8	10,8
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	2,4	2,8	2,6
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	7,9	6,9	7,5
Niveau non déterminé (second degré)	5,3	4,5	5,0
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,4	0,2	0,3
Autres études supérieures	0,5	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 127	2 765	6 891
Effectif total	4 310	2 900	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 148. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Garçons	Filles	Total
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	94,9	94,8	94,9
Famille d'accueil social	2,5	2,7	2,6
Famille d'accueil spécialisé	0,6	0,5	0,6
Autre mode d'hébergement	1,4	1,4	1,4
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,6	0,5	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 994	2 707	6 701
Effectif total	4 310	2 900	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 149. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	96,1	95,5	94,9	94,8	92,4	94,9
Famille d'accueil social	2,4	2,6	2,8	2,6	1,1	2,6
Famille d'accueil spécialisé	0,9	1,0	0,5	0,5	0,0	0,6
Autre mode d'hébergement	0,3	0,5	1,3	1,4	5,2	1,4
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,3	0,3	0,4	0,7	1,3	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	349	1 532	2 078	2 294	462	6 715
Effectif total						7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 150. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Garçons	Filles	Total
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	9,9	9,3	9,7
Internat de semaine	25,7	24,6	25,2
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	7,0	7,7	7,3
Externat	51,6	53,3	52,3
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	4,5	4,3	4,4
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0,1	0,1	0,1
Autre modalité	1,2	0,8	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 303	2 896	7 199
Effectif total	4 310	2 900	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 151. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	0,8	1,4	4,6	17,3	31,2	9,7
Internat de semaine	1,6	7,3	25,4	40,1	28,9	25,2
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	3	5	9,2	7,1	9,2	7,2
Externat	77,2	78,1	56,6	32,7	23,3	52,4
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	17,2	7,1	3,5	1,9	1,8	4,4
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0	0	0	0	0,9	0,1
Autre modalité	0,3	0,9	0,7	0,8	4,7	1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	385	1 645	2 283	2 438	462	7 214
Effectif total						7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Origine géographique des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 152. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010

L'enfant est pris en charge :	Au 31/12/2010
Dans le même département de résidence que ses parents	72,9
Dans un département limitrophe	19,9
Dans un autre département non limitrophe	7,2
Ensemble	100,0
Effectif répondants	7 191
Effectif total	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants admis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) au cours de 2010

Caractéristiques des enfants admis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 153. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs admis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,1	0,0	0,1
1	0,3	0,2	0,3
2	0,9	0,8	0,8
3	3,4	4,9	4,1
4	5,7	4,9	5,4
5	6,0	6,6	6,3
6	8,2	9,1	8,5
7	7,0	6,6	6,8
8	4,3	5,1	4,6
9	4,3	3,5	4,0
10	3,3	2,9	3,1
11	4,7	5,3	5,0
12	8,5	11,5	9,7
13	8,0	5,1	6,8
14	5,0	7,0	5,8
15	6,7	5,3	6,2
16	9,2	7,6	8,5
17	6,0	6,2	6,1
18	4,2	3,1	3,7
19	1,6	2,1	1,8
20	1,1	1,0	1,1
Plus de 20	1,3	1,0	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	708	494	1 202
Effectif total	710	490	1 200
Âge moyen	11,1	10,8	10,9

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 154. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	0,0	0,0	0,0
Psychose infantile	0,9	1,1	1,0
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,0	0,2	0,1
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	0,0	0,0	0,0
Accidents périnataux	1,0	3,2	1,9
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	46,4	46,9	46,6
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	10,4	10,4	10,4
Autres pathologies	16,9	13,5	15,5
Pathologie inconnue	16,0	16,5	16,2
Aucune pathologie	8,3	8,2	8,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	685	481	1 166
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	690	490	1 180

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 155. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	3,2	3,1	3,1
Troubles du psychisme	3,8	3,9	3,8
Troubles de la parole et du langage	3,0	1,2	2,3
Déficiences auditives	0,1	0,2	0,2
Déficiences visuelles	0,0	0,8	0,3
Déficiences motrices	73,0	71,8	72,5
Plurihandicap	4,3	4,9	4,6
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	2,9	1,2	2,2
Polyhandicap	5,9	9,5	7,4
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	3,8	3,3	3,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	703	493	1 196
Effectif total	710	490	1 200

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 156. Répartition (p.100) des enfants d'au moins 5 ans et admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des enfants d'au moins 5 ans et présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	66	67,6
Oui, parfois	26,1	25,8
Oui, souvent	6,6	5,9
Ne sait pas	1,4	0,7
Ensemble	100	100
Effectif répondants	1 038	6 910
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	85,4	83,9
Oui, parfois	11,9	13,5
Oui, souvent	2,1	2,3
Ne sait pas	0,6	0,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	1 038	6 911
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	55,6	51,4
Oui, avec difficultés	23,8	24,4
Non, besoin d'aide humaine	19,6	23,5
Ne sait pas	1	0,7
Ensemble	100	100
Effectif répondants	1 037	6 910
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	37	32
Oui, avec difficultés	22,5	25
Non, besoin d'aide humaine	39	42,2
Ne sait pas	1,6	0,8
Ensemble	100	100
Effectif répondants	1 037	6 908
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	23,4	22,1
Oui, avec difficultés	14	14,8
Non, besoin d'aide humaine	44,7	50,1
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	16,7	12,5
Ne sait pas	1,3	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	1 036	6 909
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	55,6	52,6
Oui, avec difficultés	22	23,1
Non, besoin d'aide humaine	18,2	20
Non, confinée au lit ou au fauteuil	3,4	4,1
Ne sait pas	0,8	0,2
Ensemble	100	100
Effectif répondants	1 037	6 909

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	22,5	19,9
Oui, avec difficultés	12	12,4
Non, besoin d'aide humaine partielle	26,7	24,7
Non, besoin d'aide humaine pour tout	34,7	41,1
Ne sait pas	4,2	1,9
Ensemble	100	100
Effectif répondants	1 037	6 907
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	65,7	63,8
Oui, en l'absence d'aide technique	2,3	2,8
Oui, en l'absence de surveillance humaine	18,2	19,8
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	12,4	13,2
Ne sait pas	1,5	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	1 028	6 842
Effectif total	1 200	7 230

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM. Enfants d'au moins 5 ans au 31/12/2010.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Scolarisation des enfants admis dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 157. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le type de scolarisation avant admission et par sexe

Type de scolarisation <u>avant</u> admission	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	22,7	27,7	24,8
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	20,8	21,2	21,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	6,2	6,9	6,5
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	3,9	3,5	3,7
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	7,2	4,8	6,2
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	17,6	18,6	18,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	8,9	7,1	8,2
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	5,2	4,3	4,9
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	2,6	1,3	2,1
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	1,7	1,1	1,4
Autre type de scolarisation	3,2	3,5	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	660	470	1 129
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	690	490	1 180

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 158. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe

Type de scolarisation au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	15,8	18,8	17
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	56,6	55,7	56,2
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	2,2	1,7	2
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,7	1	0,8
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	2,7	1,7	2,3
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	8,2	8,1	8,1
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	4,2	3,1	3,7
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,1	1,7	1,4
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,6	0,6	0,6
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	5,9	6,4	6,1
Autre type de scolarisation	2	1,2	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	690	490	1 180

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 159. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.

Classe suivie au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	14,1	17	15,3
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	14,2	14,6	14,4
Grande section maternelle et CP	15,9	14,2	15,2
CE1 et CE2	15,1	13,1	14,3
CM1 et CM2	8,4	7,3	8
Niveau non déterminé (premier degré)	4,1	6,5	5,1
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	12,4	13,8	13
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	3,1	3	3,1
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	7,4	5,8	6,8
Niveau non déterminé (second degré)	4,6	4,3	4,5
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,3	0,2	0,3
Autres études supérieures	0,3	0,2	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	690	490	1 180

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM) au cours de 2010

Caractéristiques des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 160. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM), selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs sortis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,0	0,2	0,1
2	0,0	0,0	0,0
3	0,0	0,0	0,0
4	0,9	0,6	0,8
5	1,0	0,4	0,8
6	1,6	1,0	1,4
7	1,3	1,5	1,4
8	2,3	2,3	2,3
9	2,3	1,7	2,0
10	2,1	2,9	2,5
11	3,6	4,2	3,8
12	3,8	5,8	4,7
13	7,4	4,6	6,3
14	4,3	4,6	4,4
15	4,4	3,1	3,9
16	4,6	5,8	5,1
17	4,1	5,0	4,5
18	4,8	6,1	5,3
19	7,8	5,4	6,9
20	18,1	15,2	16,9
Plus de 20	25,6	29,4	27,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	740	506	1 248
Effectif total	740	510	1 250
Âge moyen	17,1	17,2	17,2

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 161. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM), selon la durée de séjour

Durée de séjour (en années)	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	2,2	1,5	1,9
1 à 5 ans	51,2	43,6	48,1
6 à 10 ans	33,0	42,7	36,9
11 à 15 ans	8,8	8,2	8,5
Plus de 15 ans	4,9	4,0	4,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	737	502	1 239
Effectif total	740	510	1 250
Temps moyen de présence (en années)	6,1	6,4	6,2

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les amendements Creton parmi les enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 162. Répartition (p.100) des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM) selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune bénéficiait d'un amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989) avant la sortie	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	16,3	22,2
Non	83,7	77,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	1 267	1 176
Effectif total	1 270	1 250

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Tableau 163. Répartition (p.100) par âge des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM) et qui bénéficiaient d'un amendement Creton. Situations en 2006 et 2010

Âge	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 20	3,8	0,0
20	22,2	23,1
21	32,1	28,3
22	12,0	20,2
23 – 25	23,8	22,3
Plus de 25	6,2	6,1
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	206	261
Effectif total	210	260

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Déficiences (principales) des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 164. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM) selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficiences principales	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	2,5	2,7	2,6
Troubles du psychisme	2,1	2,0	2,0
Troubles de la parole et du langage	3,1	2,4	2,8
Déficiences auditives	0,0	0,0	0,0
Déficiences visuelles	0,4	0,0	0,3
Déficiences motrices	68,8	71,9	70,1
Plurihandicap	9,6	7,7	8,9
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	3,0	1,1	2,2
Polyhandicap	6,4	8,8	7,4
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	4,0	3,3	3,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	712	478	1 190
Effectif total	740	510	1 250

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 165. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM) selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe

Logement ou hébergement après la sortie	Garçons	Filles	Total
Logement personnel	6,9	7,1	7,0
Hébergé chez parents, proches	56,1	50,3	53,8
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	1,0	1,1	1,0
Famille d'accueil	0,6	1,1	0,8
Foyer d'hébergement	5,7	7,3	6,4
Foyer occupationnel ou foyer de vie	3,8	4,8	4,2
MAS ou FAM	8,3	9,5	8,8
Établissement de santé	1,3	0,6	1,0
Établissement social	0,4	0,6	0,5
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	9,8	10,6	10,1
Inconnu	2,8	2,6	2,7
Autre	1,0	1,3	1,1
Sans objet : décès	2,3	3,0	2,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	725	489	1 214
Effectif total	740	510	1 250

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 166. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM) selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Garçons	Filles	Total
ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	8,8	8,8	8,8
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	9,1	7,3	8,4
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	5,1	6,4	5,7
En établissement pour enfants polyhandicapés	3,7	2,4	3,1
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,4	0,0	0,3
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	15,4	17,2	16,1
En établissement d'éducation sensorielle	0,4	0,4	0,4
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	7,6	8,8	8,1
Emploi en entreprise adaptée	0,3	0,0	0,2
En attente de placement dans un ESAT	1,2	0,6	1,0
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,3	0,0	0,2
Emploi en milieu ordinaire	1,3	1,5	1,4
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	3,2	2,1	2,8
En formation ou en stage	0,6	0,0	0,3
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL			
Hospitalisation en psychiatrie	0,0	0,0	0,0
Autre hospitalisation	1,0	0,9	1,0
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	10,6	11,2	10,8
Accueil en MAS	6,2	6,0	6,1
Accueil en FAM	3,8	6,4	4,9
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,3	0,9	0,5
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,7	1,1	0,9
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,1	0,0	0,1
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	8,1	6,4	7,4
Activité inconnue	3,4	4,3	3,8
Autre	5,9	4,1	5,1
Sans objet : décès	2,2	3,2	2,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	719	492	1 211
Effectif total	740	510	1 250

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Situation de scolarisation des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 167. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM) selon le type de scolarisation avant la sortie

Type de scolarisation <u>avant</u> la sortie	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	22,2	27,7	24,4
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	49,6	49,9	49,7
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	3,2	2,3	2,8
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,3	0,2	0,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	2,3	1,9	2,1
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	8,8	9,3	9,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	4,9	2,5	3,9
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,9	1,7	1,2
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	1,2	0,4	0,9
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	5,9	3,0	4,7
Autre type de scolarisation	0,9	1,1	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	733	500	1 233
Effectif total	740	510	1 250

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 168. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM), selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie

Type de scolarisation avant la sortie	Activité ou accueil en journée après la sortie						Total
	Éducation générale ou professionnelle	Activité professionnelle	Hospitalisation ou accueil en structure pour adultes	À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	Activité inconnue, autre activité	Sans objet : décès	
Non scolarisé	4,3	20,4	6,1	52,3	8,6	8,2	100,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	2,7	42,4	19,8	20,0	8,3	6,8	100,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	0,0	66,7	12,1	9,1	6,1	6,1	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,0	66,7	0,0	33,3	0,0	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	0,0	68,0	4,0	4,0	4,0	20,0	100,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	1,9	74,3	5,7	0,0	2,9	15,2	100,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	0,0	87,0	2,2	4,3	2,2	4,3	100,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,0	50,0	40,0	0,0	0,0	10,0	100,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	1,9	33,3	20,4	7,4	13,0	24,1	100,0
Autre type de scolarisation	0,0	9,1	54,5	9,1	9,1	18,2	100,0

Remarque : Pour le détail des activités après la sortie, voir *supra*.

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des instituts d'éducation motrice (IEM)

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 169. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,3	0,1	0,1
20-24	2,5	4,3	3,9
25-29	6,0	10,4	9,3
30-34	8,7	11,6	10,9
35-39	12,6	12,6	12,6
40-44	12,2	13,7	13,3
45-49	15,2	14,1	14,4
50-54	18,7	16,1	16,7
55-59	17,7	14,0	14,9
60 et plus	6,1	3,1	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 243	6 903	9 146
Effectif total	2 250	6 910	9 160
Âge moyen	45,6	42,9	43,5

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 170. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	34,3	36,1	35,7
5 à 9 ans	19,8	19,1	19,3
10 à 14 ans	14,0	13,0	13,3
15 à 19 ans	10,0	9,5	9,7
20 à 24 ans	7,5	6,1	6,5
25 à 29 ans	7,1	6,2	6,5
30 ans et plus	7,1	9,9	9,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 238	6 892	9 129
Effectif total	2 250	6 910	9 160
Durée moyenne (en années)	11,2	11,4	11,3

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 171. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	10,7	8,0	8,7
Directeur	4,2	0,5	1,3
Médecin directeur	0,1	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,9	0,8	1,1
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,8	5,0	4,3
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	2,7	1,7	2,0
<i>Personnel des services généraux</i>	29,1	13,1	16,9
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	7,1	10,4	9,6
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	14,9	0,9	4,2
Autre personnel des services généraux	7,1	1,8	3,1
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	4,7	2,6	3,1
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,2	0,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,2	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	2,0	1,0	1,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,3	0,2
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,2	0,0	0,1
Autre cadre de service paramédical	0,7	0,6	0,6
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,6	0,1	0,2
Autre personnel d'encadrement	0,7	0,4	0,4
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	35,5	40,0	39,0
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,9	1,2	1,2
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	1,9	2,2	2,1
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,7	0,3	0,4
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,1	0,3	0,2
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,1	0,1	0,1
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	1,6	0,2	0,6
Éducateur scolaire	0,1	0,2	0,2
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	2,9	0,3	0,9
Éducateur technique	1,4	0,3	0,5
Moniteur d'atelier	1,7	0,4	0,7
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	8,0	9,3	9,0
Moniteur éducateur	5,5	6,6	6,3
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,2	1,2	1,0
Aide-médico-psychologique	7,6	13,7	12,3
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,2	1,1	0,9

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,1	0,2	0,2
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,1	0,1
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,1	0,1
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,1	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,1	0,0
Animateur social	0,7	0,1	0,2
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	1,9	1,9	1,9
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	2,3	0,9	1,2
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,3	0,0	0,1
Pédiatre	0,2	0,1	0,1
Médecin en rééducation fonctionnelle	1,1	0,5	0,6
Autre spécialiste	0,4	0,1	0,2
Médecin généraliste	0,3	0,2	0,2
Psychologue et personnel paramédical	15,9	33,3	29,2
Psychologue	1,0	1,6	1,5
Infirmier DE et autorisé	1,2	4,5	3,7
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,2	0,2
Masseur kinésithérapeute	6,0	6,2	6,2
Ergothérapeute	1,4	4,6	3,8
Orthophoniste	0,1	2,9	2,3
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,3	0,2
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,8	1,9	1,6
Aide-soignant	4,0	8,4	7,4
Auxiliaire de puériculture	0,1	0,8	0,6
Autre personnel paramédical	1,2	1,8	1,7
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1,8	2,0	1,9
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,2	0,2	0,2
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,1	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,2	0,2	0,2
En formation d'éducateurs spécialisés	0,3	0,4	0,3
En formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,1	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	0,3	0,6	0,6
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,5	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 628	5 276	6 904
Effectif total	1 630	5 280	6 910

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 172. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	597,9	8,0
Directeur	93,1	1,2
Médecin directeur	1,6	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	72,6	1,0
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	295,3	3,9
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	135,3	1,8
<i>Personnel des services généraux</i>	1 166,0	15,5
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	663,2	8,8
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	289,9	3,9
Autre personnel des services généraux	212,9	2,8
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	215,3	2,9
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	10,1	0,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,5	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	2,1	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	3,4	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	3,1	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Chef de service éducatif	87,9	1,2
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	14,6	0,2
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	5,4	0,1
Autre cadre de service paramédical	42,1	0,6
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	15,4	0,2
Autre personnel d'encadrement	30,7	0,4
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	2 690,8	35,9
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	79,7	1,1
Enseignant du premier degré spécialisé *	145,2	1,9
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	28,0	0,4
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	15,1	0,2
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	5,5	0,1
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	38,1	0,5
Éducateur scolaire	15,1	0,2
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	64,0	0,9
Éducateur technique	36,7	0,5
Moniteur d'atelier	47,5	0,6
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	621,1	8,3
Moniteur éducateur	438,5	5,8
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	67,5	0,9
Aide-médico-psychologique	845,9	11,3
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	60,0	0,8
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	12,9	0,2
Assistante familiale ou maternelle	7,6	0,1

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	3,5	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	7,6	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	3,1	0,0
Animateur social	17,0	0,2
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	131,2	1,7
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
<i>Personnel médical</i>	85,4	1,1
Psychiatre – Pédopsychiatre	6,5	0,1
Pédiatre	9,1	0,1
Médecin en rééducation fonctionnelle	42,2	0,6
Autre spécialiste	10,5	0,1
Médecin généraliste	17,2	0,2
<i>Psychologue et personnel paramédical</i>	2 017,3	26,9
Psychologue	102,5	1,4
Infirmier DE et autorisé	256,7	3,4
Infirmier psychiatrique	0,3	0,0
Puéricultrice	11,5	0,2
Masseur kinésithérapeute	426,6	5,7
Ergothérapeute	265,8	3,5
Orthophoniste	156,0	2,1
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	15,3	0,2
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	113,6	1,5
Aide-soignant	509,8	6,8
Auxiliaire de puériculture	43,3	0,6
Autre personnel paramédical	115,8	1,5
<i>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</i>	133,6	1,8
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	12,0	0,2
En attente de formation de moniteurs éducateurs	7,3	0,1
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	15,1	0,2
En formation d'éducateurs spécialisés	23,8	0,3
En formation de moniteurs éducateurs	7,3	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	38,6	0,5
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	29,6	0,4
Effectif répondants	6 906,3	--
Effectif total	6 911	92,1

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les instituts d'éducation motrice (IEM)

Tableau 173. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	6,1	7,0	6,8
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,1	0,3	0,3
Contractuel, vacataire, auxiliaire	0,9	0,9	0,9
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	87,5	85,8	86,2
CDD (hors emplois aidés)	2,0	3,4	3,0
Vacation	0,1	0,0	0,0
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,8	0,9	0,9
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	2,3	1,7	1,8
Autre contrat aidé	0,2	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 628	5 273	6 901
Effectif total	1 630	5 280	6 910

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 174. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	2,7	2,9	2,9
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,2	0,7	0,6
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	3,3	3,3	3,3
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	60,4	59,6	59,8
Convention collective nationale de 1965	1,6	2,9	2,6
Convention collective nationale de 1966	29,7	29,0	29,2
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,5	0,7	0,7
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	1,1	0,7	0,8
Autre convention collective	0,0	0,1	0,0
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,0	0,0	0,0
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,4	0,2	0,2
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 628	5 273	6 901
Effectif total	1 630	5 280	6 910

Champ : Instituts d'éducation motrice (IEM) – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Les établissements pour jeunes déficients sensoriels⁴ comprennent les établissements pour jeunes déficients auditifs et les établissements pour jeunes déficients visuels, dont les données sont présentées ensemble dans ce chapitre.

Présentation des établissements prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience auditive grave

Ces établissements accueillent et accompagnent des enfants ou des adolescents présentant une déficience auditive entraînant des troubles de la communication, conformément à leur plan personnalisé de compensation comprenant le projet personnalisé de scolarisation et prenant en compte le recours à des techniques spécialisées pour le suivi médical, l'apprentissage des moyens de communication, l'acquisition des connaissances scolaires, la formation professionnelle et l'accès à l'autonomie sociale. Un SESSAD peut leur être rattaché.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 2° CASF

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF

Règles techniques : articles D.312-98 à D.312-110 CASF.

Présentation des établissements prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité

Ces établissements accueillent et accompagnent des enfants ou adolescents présentant une déficience visuelle, conformément à leur plan personnalisé de compensation comprenant le projet personnalisé de scolarisation et prenant en compte le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, la compensation du handicap, l'acquisition de connaissances scolaires et d'une formation professionnelle, afin de réaliser leur intégration familiale, sociale et professionnelle.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 2° CASF

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF

Règles techniques : articles D.312-111 à D.312-122 CASF.

Présentation des établissements prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficiences auditive et visuelle associées

Il s'agit soit d'établissements pour jeunes déficients auditifs ou pour jeunes déficients visuels ayant une section pour des enfants ou adolescents sourds et aveugles, soit d'établissements dédiés aux enfants ou adolescents sourd-aveugles. L'association d'une déficience auditive et d'une déficience visuelle graves relève des handicaps rares au sens de l'article D.312-194 du CASF.

Le nombre d'établissements accueillant ces jeunes est limité. Afin de privilégier leur prise en charge dans un environnement proche de leur famille, des centres de ressources « handicap

⁴Etablissements précédemment dénommés « instituts d'éducation sensorielle »

rare » aident à établir un diagnostic dès le plus jeune âge, à faire une évaluation des handicaps et des potentialités de l'enfant. Cette démarche s'accompagne de recommandations précises sur la prise en charge. Les personnels du centre de ressources sont susceptibles de se déplacer ultérieurement pour accompagner l'équipe qui prend le jeune en charge ainsi que sa famille. Les centres de ressources ne font pas partie du champ de l'enquête ES.

Le financement des établissements pour jeunes déficients sensoriels est assuré comme les autres établissements par un prix de journée fixé par le DGARS et payé par l'assurance maladie pour ce qui concerne les soins, l'éducation, l'hébergement et les transports. Cependant, les enseignants des établissements pour jeunes déficients sensoriels (déficients auditifs et déficients visuels) sont en général titulaires de diplômes délivrés par le ministère chargé des personnes handicapées et font partie du personnel de l'établissement. Les dépenses d'enseignement sont imputées sur le budget de l'établissement pris en charge par la sécurité sociale. Toutefois, les dépenses de personnel enseignant des cinq instituts nationaux sont assurées par l'État.

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Au 31 décembre 2010, 120 établissements pour jeunes déficients sensoriels disposent d'environ 7 700 places et emploient près de 5 800 personnes en équivalent temps plein.

Ils se répartissent ainsi : 76 établissements pour déficients auditifs disposant de 5 000 places installées, 30 établissements pour déficients visuels avec près de 2 000 places et 14 établissements pour déficients visuels et/ou auditifs comprenant environ 900 places. Les commentaires porteront sur l'ensemble des établissements pour jeunes déficients sensoriels, mais les tableaux qui suivent détaillent les données pour chacun des trois types de structure.

Activité

Les taux de réponse des instituts d'éducation sensoriels à l'enquête sont supérieurs à 97 %.

Les tableaux détaillés par région sur les places installées dans ces établissements reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte des répondants et des non répondants à l'enquête ES2010. En revanche, la déclinaison régionale des données issues directement de l'enquête ES2010 exige une attention particulière afin d'en estimer le niveau de représentativité. Une déclinaison au niveau départementale n'est pas effectuée vu le faible nombre de structures. Les places sont réparties entre l'accueil de jour (49 %) et l'accueil en internat (42 %).

Enfants présents au 31 décembre 2010

Parmi les enfants recensés dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels au 31 décembre 2010 très peu sont maintenus dans la structure au titre de l'amendement Creton (entre 1 % et 5 %). La moitié des enfants est scolarisée exclusivement dans la structure d'éducation spéciale (50 %), tandis que 13 % sont scolarisés à temps plein dans un établissement de l'Éducation nationale. À noter également que 6 % des enfants ne sont pas scolarisés. Les enfants sont majoritairement hébergés dans leur famille (95 %), mais plus du quart est accueillis dans l'établissement médico-social, plutôt en internat de semaine. 67 %

des enfants accueillis dans un institut d'éducation sensorielle sont domiciliés dans le même département et 11 % viennent d'un département non limitrophe.

Enfants entrés au cours de l'année 2010

Pour les enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels au cours de l'année 2010, la situation de scolarisation avant l'admission était la suivante : 16 % n'étaient pas scolarisés, 15 % étaient scolarisés dans un établissement médico-social, 40 % étaient scolarisés à temps complet dans un établissement scolaire et 4 % à temps partiel.

Enfants sortis au cours de l'année 2010

Les enfants sortis au cours de l'année 2010 sont 51 % à avoir bénéficié d'un accompagnement ayant duré entre un et cinq ans, et 32 % ont été accueillis pour une durée comprise entre six et dix ans. C'est dans les établissements pour enfants déficients auditifs que la part de jeunes qui bénéficiaient d'un aménagement Creton avant leur sortie est la plus élevée (21 % de l'ensemble des sortants). La situation des enfants après la sortie est globalement la suivante : 69 % sont hébergés dans leur famille et 9 % sont accueillis en internat (de semaine ou complet) dans une structure d'éducation spécialisée. Des différences se distinguent ici selon le type d'institut (cf. tableaux détaillés).

Le personnel au 31 décembre 2010

Le personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels y est en moyenne depuis 12 années. Le taux d'encadrement s'élève à 80 pour 100 places dans les établissements pour déficients auditifs et ceux pour enfants sourds-aveugles, il est de 71 pour 100 dans les établissements pour déficients visuels.

Activité des établissements pour jeunes déficients sensoriels

Caractéristiques générales des établissements pour jeunes déficients sensoriels

**Tableau 175. Caractéristiques des établissements pour jeunes déficients sensoriels.
Situation au 31 décembre 2006 et 2010**

Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	134	120
pour enfants déficients auditifs	87	76
pour enfants déficients visuels	36	30
pour enfants sourds-aveugles	11	14
Nombre de places installées au 31 décembre	8 409	7 785
pour enfants déficients auditifs	5 526	5 063
pour enfants déficients visuels	1 987	1 817
pour enfants sourds-aveugles	896	905
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	7 950	7 290
pour enfants déficients auditifs	5 330	4 770
pour enfants déficients visuels	1 780	1 590
pour enfants sourds-aveugles	840	930
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	1 090
pour enfants déficients auditifs	--	690
pour enfants déficients visuels	--	290
pour enfants sourds-aveugles	--	110
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	1 160
pour enfants déficients auditifs	--	750
pour enfants déficients visuels	--	280
pour enfants sourds-aveugles	--	130
Effectifs du personnel au 31 décembre	8 510	8 050
pour enfants déficients auditifs	5 170	4 950
pour enfants déficients visuels	2 300	2 090
pour enfants sourds-aveugles	1 040	1 010
Effectifs du personnel en ETP au 31 décembre	6 230	5 800
pour enfants déficients auditifs	3 790	3 590
pour enfants déficients visuels	1 680	1 460
pour enfants sourds-aveugles	760	750

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

**Tableau 176. Établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le nombre de places.
Situation au 31 décembre 2010**

Nombre de places installées	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
Moins de 26	20	7	2
Entre 26 et 50	19	8	5
Entre 51 et 75	10	6	3
Entre 76 et 100	13	3	1
Entre 101 et 125	4	2	1
Entre 126 et 150	2	0	0
Plus de 150	7	3	2
Ensemble	76	30	14

Champ : Instituts d'éducation sensorielle – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2010.

Répartition régionale des établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 177. Nombre d'établissements pour jeunes déficients sensoriels, nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Déficients auditifs			Déficients visuels			Déf. Sourds-aveugles			Ensemble		
	Nombre	Places installées	Places pour 1 000 hab. moins de 20 ans	Nombre	Places installées	Places pour 1 000 hab. moins de 20 ans	Nombre	Places installées	Places pour 1 000 hab. moins de 20 ans	Nombre	Places installées	Places pour 1 000 hab. moins de 20 ans
42 Alsace	2	95	0,2	1	31	0,1	1	15	0,0	4	141	0,3
72 Aquitaine	4	310	0,4	1	120	0,2	0	0	0,0	5	430	0,6
83 Auvergne	3	100	0,3	2	93	0,3	0	0	0,0	5	193	0,7
25 Basse-Normandie	2	155	0,4	0	0	0,0	0	0	0,0	2	155	0,4
26 Bourgogne	1	13	0,0	0	0	0,0	1	30	0,1	2	43	0,1
53 Bretagne	4	262	0,3	3	59	0,1	1	77	0,1	8	398	0,5
24 Centre	2	158	0,3	0	0	0,0	1	54	0,1	3	212	0,3
21 Champagne-Ardenne	2	27	0,1	1	6	0,0	2	120	0,4	5	153	0,5
94 Corse	0	0	0,0	0	0	0,0	1	28	0,4	1	28	0,4
43 Franche-Comté	0	0	0,0	1	50	0,2	0	0	0,0	1	50	0,2
23 Haute-Normandie	4	149	0,3	1	53	0,1	0	0	0,0	5	202	0,4
11 Île-de-France	16	1 175	0,4	7	442	0,1	1	32	0,0	24	1 649	0,5
91 Languedoc-Roussillon	2	110	0,2	0	0	0,0	0	0	0,0	2	110	0,2
74 Limousin	1	4	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	1	4	0,0
41 Lorraine	4	346	0,6	2	71	0,1	0	0	0,0	6	417	0,8
73 Midi-Pyrénées	2	201	0,3	1	78	0,1	3	320	0,5	6	599	0,9
31 Nord-Pas-de-Calais	3	585	0,5	3	373	0,3	0	0	0,0	6	958	0,9
52 Pays de la Loire	3	137	0,1	3	179	0,2	0	0	0,0	6	316	0,3
22 Picardie	2	143	0,3	0	0	0,0	0	0	0,0	2	143	0,3
54 Poitou-Charentes	1	100	0,3	0	0	0,0	1	25	0,1	2	125	0,3
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	335	0,3	2	180	0,2	0	0	0,0	8	515	0,5
82 Rhône-Alpes	6	548	0,3	1	52	0,0	0	0	0,0	7	600	0,4
France Métropolitaine	70	4 953	0,3	29	1 787	0,1	12	701	0,0	111	7 441	0,5
Départements d'outre-mer	6	110	0,2	1	30	0,0	2	204	0,3	9	344	0,6
France entière	76	5 063	0,3	30	1 817	0,1	14	905	0,1	120	7 785	0,5

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels en 2010

Tableau 178. Répartition (p.100) des places selon la modalité d'accueil dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	38,4	59,5	31,6	42,5
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	1,7	1,4	0,0	1,4
Accueil temporaire	0,0	0,0	0,2	0,0
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	53,2	31,4	64,5	49,5
Accueil familial	0,0	0,0	0,9	0,1
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	6,4	6,7	2,1	6,0
Autre accueil	0,3	1,0	0,7	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Total répondants	5 063	1 796	905	7 764
Total places	5 063	1 817	905	7 785

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 179. Répartition (p.100) des places selon l'agrément de clientèle dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	0,6	0,0	0,0	0,4
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	0,1	0,0	0,0	0,1
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	0,0	0,1	0,0	0,0
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	0,0	0,0	11,5	1,3
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	0,1	99,9	22,8	26,1
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	91,1	0,0	41,3	64,0
Troubles sévères du langage	7,7	0,0	20,9	7,4
Polyhandicapés	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre agrément	0,4	0,0	3,5	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Total répondants	5 063	1 817	905	7 785
Total places	5 063	1 817	905	7 785

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants présents au moment de l'enquête dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Caractéristiques des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 180. Répartition (p.100) par âge et par sexe des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels. Situation au 31 décembre 2010

Âge	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0	0,0
1	0,1	0,2	0,1	0,1
2	0,4	0,4	0,2	0,4
3	1,5	0,4	0,6	1,2
4	2,2	0,6	1,9	1,8
5	2,8	3,0	3,1	2,9
6	4,6	3,5	4,2	4,3
7	5,2	3,4	4,2	4,7
8	6,3	4,5	8,2	6,1
9	6,3	5,6	7,0	6,2
10	7,8	5,3	7,6	7,2
11	6,9	5,6	9,5	6,9
12	7,0	6,4	7,8	6,9
13	7,8	7,3	7,7	7,7
14	7,1	7,2	6,6	7,1
15	7,6	7,5	7,1	7,5
16	6,2	8,1	7,1	6,7
17	5,8	8,8	4,8	6,3
18	5,8	8,0	4,4	6,1
19	4,3	7,2	3,1	4,8
20	2,0	3,1	2,1	2,2
Plus de 20	2,4	3,6	2,5	2,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 773	1 590	925	7 288
Effectif total	4 780	1 590	930	7 300
Âge moyen	12,2	13,5	12,1	12,5

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 181. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010

Temps de présence (en années)	Déficients auditifs		Déficients visuels		Déf. Sourds-aveugles	
	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	16,7	16,3	17,5	16,2	11,5	13,0
1	14,9	14,4	16,3	15,1	14,7	14,1
2	12,8	14,4	11,7	12,8	11,7	14,1
3	11,1	11,5	9,7	10,1	12,3	12,4
4	9,3	9,3	8,8	9,9	8,6	9,8
5	7,7	7,6	8,0	7,2	7,5	7,8
6	7,0	6,2	6,4	6,4	7,6	4,8
7	4,9	5,0	4,4	5,2	5,5	4,8
8	3,4	3,6	3,6	3,6	4,4	3,0
9	2,9	3,1	3,8	3,3	5,4	4,0
10	2,5	2,5	3,5	3,1	4,8	3,1
Plus de 10 ans	6,7	6,1	6,3	7,0	6,2	9,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 327	4 775	1 780	1 590	840	926
Effectif total	5 530	4 780	1 780	1 590	840	930

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Les amendements Creton dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 182. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

	Déficients auditifs		Déficients visuels		Déf. Sourds-aveugles	
	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
<i>Le jeune est dans l'établissement au titre de l'amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989)</i>						
Oui	0,8	1,0	2,6	5,1	1,1	1,5
Non	99,2	99,0	97,4	94,9	98,9	98,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 266	4 339	1 780	1 303	840	926
Effectif total	5 530	4 780	1 780	1 590	840	930

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 183. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Autismes et autres troubles envahissants du développement	2,6	3,5	0,3	2,5
Psychose infantile	0,8	0,6	0,3	0,7
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,1	0,1	.	0,1
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	1,1	2,4	1,8	1,5
Accidents périnataux	6,5	7,7	13,2	7,7
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	0,6	8,7	2,6	2,6
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	27,4	46,5	34	32,4
Autres pathologies	27,5	24,2	18,1	25,5
Pathologie inconnue	33,4	6,3	29,6	27,1
Aucune pathologie	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 324	1 423	926	6 673
Effectif total	4 780	1 590	930	7 290

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 184. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Déficients auditifs		Déficients visuels		Déf. Sourds-aveugles	
	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	1,1	1,2	4,0	2,0	0,6	0,2
Troubles du psychisme	1,8	1,0	1,0	1,6	1,9	0,1
Troubles de la parole et du langage	9,6	14,7	0,1	0,2	11,8	19,4
Déficiences auditives	84,9	79,7	0,1	0,5	43,9	41,7
Déficiences visuelles	0,0	0,1	78,4	85,0	22,8	22,4
Déficiences motrices	0,1	0,2	0,6	0,2	14,7	11,6
Plurihandicap	1,7	2,6	13,2	8,8	3,5	4,1
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Polyhandicap	0,3	0,5	0,2	1,0	0,6	0,2
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,4	0,0	2,4	0,7	0,1	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 319	4 660	1 776	1 567	840	925
Effectif total	5 530	4 780	1 780	1 590	840	930

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

**Tableau 185. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Déficience principale (catégories détaillées)	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
<i>Déficiences intellectuelles</i>	1,2	2,0	0,2
Retard mental profond et sévère	0,5	0,3	0,2
Retard mental moyen	0,2	1,0	0,0
Retard mental léger	0,5	0,7	0,0
Autres déficiences de l'intelligence	0,0	0,0	0,0
<i>Troubles du psychisme</i>	1,0	1,6	0,1
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,0	0,0	0,1
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	0,4	0,1	0,0
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	0,4	1,1	0,0
Autres troubles du psychisme	0,2	0,4	0,0
<i>Troubles de la parole et du langage</i>	14,7	0,2	19,4
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	11,3	0,0	18,3
Autres troubles du développement de la parole et du langage	3,3	0,2	1,1
<i>Déficiences auditives</i>	79,6	0,5	41,7
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	49,8	0,4	29,0
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	15,5	0,1	8,1
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	12,8	0,1	4,1
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	1,5	0,0	0,5
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
<i>Déficiences visuelles</i>	0,1	85,0	22,4
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	0,0	32,6	10,9
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	0,1	52,3	11,5
<i>Déficiences motrices</i>	0,2	0,2	11,6
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,0	0,0	0,1
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	0,0	0,0	4,2
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	0,0	0,1	3,1
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	0,0	0,0	1,7
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	0,0	0,1	0,4
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)	0,0	0,1	1,8
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,0	0,0	0,1
<i>Plurihandicap</i>	2,6	8,8	4,1
Surdi-cécité	0,1	0,9	4,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	2,5	7,9	0,1
<i>Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires</i>	0,1	0,1	0,3
<i>Polyhandicap</i> , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	0,5	1,0	0,2
<i>Autres déficiences, non désignées par ailleurs</i>	0,0	0,7	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 659	1 567	925
Effectif total	4 780	1 590	930

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Scolarisation des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 186. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Type de scolarisation	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Non scolarisé	3,6	11,5	6,2	5,7
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	50,6	52,9	41,1	49,8
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	21,1	7,6	24,9	18,6
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,5	1,0	1,8	0,8
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	2,3	0,8	5,5	2,4
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	13,2	13,7	15,0	13,5
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	3,7	1,6	2,4	3,1
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	2,2	0,5	0,9	1,6
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	1,1	1,4	1,4	1,2
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	7,5	0,0	1,7
Autre type de scolarisation	1,8	1,5	0,8	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 447	1 580	926	6 954
Effectif total	4 770	1 590	930	7 290

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 187. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Classe suivie	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
ENFANT NON SCOLARISE	3,2	12,6	6,4	5,7
PREMIER DEGRÉ				
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	7,0	5,6	5,9	6,6
Grande section maternelle et CP	13,7	11,6	15,2	13,5
CE1 et CE2	16,6	11,0	17,6	15,4
CM1 et CM2	12,0	11,0	11,9	11,7
Niveau non déterminé (premier degré)	7,5	8,4	6,4	7,5
SECOND DEGRÉ				
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	18,3	21,0	19,2	19,1
Classes de la 2 ^{nde} à la 1 ^{ère} enseignement général ou technologique	2,7	5,8	4,4	3,6
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	11,7	9,1	11,6	11,1
Niveau non déterminé (second degré)	6,9	3,1	0,8	5,3
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				
Filières courtes (BTS, ...)	0,3	0,4	0,6	0,4
Autres études supérieures	0,1	0,5	0,0	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 446	1 574	926	6 946
Effectif total	4 780	1 590	930	7 290

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 188. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	95,7	93,7	95,5	95,2
Famille d'accueil social	2,1	4,3	2,9	2,7
Famille d'accueil spécialisé	0,6	0,5	1,0	0,6
Autre mode d'hébergement	1,5	1,5	0,6	1,4
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,1	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 612	1 534	882	7 028
Effectif total	4 780	1 590	930	7 290

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 189. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients auditifs selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	98,7	97,0	96,3	93,9	79,6	95,7
Famille d'accueil social	1,0	2,3	2,1	2,3	1,9	2,1
Famille d'accueil spécialisé	0,3	0,4	0,7	0,8	0,0	0,6
Autre mode d'hébergement	0,0	0,3	0,8	3,0	16,7	1,5
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,0	0,0	0,0	0,1	1,9	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	323	1 414	1 674	1 087	111	4 608
Effectif total						4 780

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 190. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes [déficients visuels](#) selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	92,6	95,5	94,0	93,3	85,2	93,7
Famille d'accueil social	7,4	3,3	4,7	4,5	1,9	4,3
Famille d'accueil spécialisé	0,0	0,3	0,8	0,4	0,0	0,5
Autre mode d'hébergement	0,0	0,9	0,6	1,9	13,0	1,5
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	69	340	524	545	55	1 533
Effectif total						1 590

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 191. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes sourds-aveugles selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	94,6	96,2	94,2	96,4	100,0	95,5
Famille d'accueil social	3,6	1,7	4,1	3,0	0,0	3,0
Famille d'accueil spécialisé	0,0	1,7	1,2	0,0	0,0	1,0
Autre mode d'hébergement	1,8	0,3	0,6	0,6	0,0	0,6
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	56	289	345	168	23	881
Effectif total						930

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 192. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	1,2	10,4	7,3	4,0
Internat de semaine	26,5	29,3	14,4	25,5
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	4,7	14,2	10,4	7,5
Externat	54,8	28,8	64,1	50,3
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	4,4	4,0	1,8	4,0
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	7,9	12,2	1,9	8,1
Autre modalité	0,5	1,0	0,0	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 773	1 590	926	7 290
Effectif total	4 780	1 590	930	7 290

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 193. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients auditifs selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	0,0	0,1	0,8	3,4	2,7	1,2
Internat de semaine	0,9	7,4	33,8	47,0	26,1	26,4
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	0,9	4,5	7,3	2,6	0,9	4,7
Externat	65,4	70,2	50,2	39,3	53,2	54,8
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	7,8	6,8	3,3	2,3	2,7	4,4
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	25,0	10,3	4,6	4,2	12,6	7,9
Autre modalité	0,0	0,7	0,0	1,1	1,8	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	341	1 442	1 732	1 141	114	4 770
Effectif total						4 780

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Tableau 194. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients visuels selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge.
Situation au 31 décembre 2010**

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	4,1	8,6	9,2	14,0	7,1	10,5
Internat de semaine	2,7	10,6	33,0	39,8	42,9	29,3
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	6,8	12,3	14,9	16,4	8,9	14,2
Externat	50,7	44,7	27,9	16,7	26,8	28,7
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	13,7	8,6	2,6	1,5	1,8	4,0
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	21,9	15,2	10,0	11,3	12,5	12,3
Autre modalité	0,0	0,0	2,4	0,4	0,0	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	74	356	542	561	57	1 590
Effectif total						1 590

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Tableau 195. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes sourds-aveugles selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge.
Situation au 31 décembre 2010**

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	0,0	0,3	8,7	18,1	0,0	7,4
Internat de semaine	0,0	5,5	17,9	25,1	13,0	14,4
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	0,0	8,3	14,8	8,0	13,0	10,4
Externat	85,7	81,7	56,7	45,7	65,2	64,1
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	14,3	1,7	0,8	0,0	4,3	1,8
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0,0	2,4	1,1	3,0	4,3	1,9
Autre modalité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	56	289	358	199	23	925
Effectif total						930

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Origine géographique des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 196. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010

L'enfant est pris en charge :	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Dans le même département de résidence que ses parents	67,2	56,8	81,4	66,7
Dans un département limitrophe	23,3	26,0	11,3	22,4
Dans un autre département non limitrophe	9,5	17,1	7,3	10,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 652	1 586	921	7 159
Effectif total	4 780	1 590	930	7 290

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels au cours de 2010

Caractéristiques des enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 197. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon l'âge et par sexe

Âge	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0	0,0
1	0,4	0,8	0,8	0,5
2	2,1	1,5	1,6	1,9
3	5,1	1,5	3,2	3,9
4	5,2	1,9	3,2	4,1
5	3,6	10,0	9,6	5,9
6	9,9	8,8	12,8	9,9
7	7,3	3,4	5,6	6,1
8	4,8	4,2	12,0	5,4
9	5,3	4,6	4,0	5,0
10	5,1	4,2	4,0	4,7
11	6,0	6,9	6,4	6,3
12	10,4	6,9	14,4	9,9
13	6,5	5,7	9,6	6,6
14	5,5	5,0	3,2	5,1
15	4,2	5,0	3,2	4,3
16	6,4	11,5	4,0	7,5
17	4,2	6,5	0,0	4,3
18	3,8	5,0	0,0	3,7
19	1,0	3,4	0,0	1,6
20	0,9	1,1	2,4	1,1
Plus de 20	2,6	1,9	0,0	2,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	
Effectif répondants	690	285	110	1 089
Effectif total	690	290	110	1 090
Âge moyen	10,6	11,5	9,4	10,7

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 198. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Autismes et autres troubles envahissants du développement	1,2	3,5	0,8	1,7
Psychose infantile	0,4	0,0	0,0	0,3
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,0	0,0	0,0	0,0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	1,0	3,5	1,7	1,7
Accidents périnataux	5,7	8,0	15	7,3
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	0,9	5,5	3,3	2,3
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	24,2	53,7	18,3	30,5
Autres pathologies	30,6	20,9	20,0	27,1
Pathologie inconnue	35,9	5,0	40,8	29,1
Aucune pathologie	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	600	220	108	928
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	680	280	110	1 070

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 199. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Déficiences intellectuelles	1,8	2,4	0,0	1,7
Troubles du psychisme	1,2	3,6	0,0	1,7
Troubles de la parole et du langage	17,6	0,4	29,6	14,4
Déficiences auditives	76,9	1,6	27,2	51,9
Déficiences visuelles	0,1	86,5	22,4	25,1
Déficiences motrices	0,3	0,0	17,6	2,1
Plurihandicap	1,8	3,2	3,2	2,3
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,1	0,4	0,0	0,2
Polyhandicap	0,3	0,4	0,0	0,3
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,0	1,6	0,0	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	663	274	108	1 051
Effectif total	690	290	110	1 090

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 200. Répartition (p.100) des enfants d'au moins 5 ans et admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des enfants d'au moins 5 ans et présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Déficients auditifs		Déficients visuels		Déf. Sourds-aveugles	
	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents 31/12/2010	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents 31/12/2010	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?						
Non	64,1	60,5	83,7	81,7	75,2	79
Oui, parfois	27	29,3	12,6	14,6	11,9	14,4
Oui, souvent	7,6	9,4	3,6	3,5	2,8	3,7
Ne sait pas	1,3	0,7	0,2	0,2	10,1	2,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif répondants	259	1 555	527	4082,1	99	897
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?						
Non	89	82,2	89,3	87,5	85,3	86,6
Oui, parfois	8,9	14	8,5	9,7	3,7	8,5
Oui, souvent	1,7	3,6	2,2	2,7	0,9	2,2
Ne sait pas	0,4	0,3	0	0,1	10,1	2,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif répondants	259	1 555	527	4084,1	99	898
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?						
Oui, sans difficulté	72,6	68,6	36,9	37,2	52,3	44,8
Oui, avec difficultés	15,6	17,3	40	39,1	34,9	30,2
Non, besoin d'aide humaine	11	13,8	23	23,3	12,8	25,1
Ne sait pas	0,8	0,3	0,2	0,4	0	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif répondants	259	1 555	527	4082,1	99	898
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)						
Oui, sans difficulté	40,5	47,4	21	29,2	32,1	29,8
Oui, avec difficultés	35,9	24,9	49,5	44,9	35,8	38
Non, besoin d'aide humaine	20,7	25,9	28,7	25,1	32,1	31,8
Ne sait pas	3	1,9	0,9	0,7	0	0,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif répondants	259	1 555	522	4002	99	897
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?						
Oui, sans difficulté	30,4	31	59,4	62	33,9	45,4
Oui, avec difficultés	11,4	12,3	5,4	6,4	22,9	15,3
Non, besoin d'aide humaine	48,5	45,9	17	17,4	21,1	26,6
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	5,5	6,3	15,1	11,5	10,1	8,5
Ne sait pas	4,2	4,6	3,1	2,7	11,9	4,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif répondants	259	1 546	527	4070,8	99	898
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement						

Type d'incapacité	Déficients auditifs		Déficients visuels		Déf. Sourds-aveugles	
	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents 31/12/2010	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents 31/12/2010	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents 31/12/2010
sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)						
Oui, sans difficulté	67,9	67,9	93	94,2	78	82,1
Oui, avec difficultés	14,8	15,6	3,1	2,7	6,4	10,2
Non, besoin d'aide humaine	14,3	11,7	2,7	2,3	4,6	4,5
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0	0,6	0,2	0,1	0	0,2
Ne sait pas	3	4,1	1	0,8	11	3
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif répondants	259	1 555	527	4084,1	99	898
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?						
Oui, sans difficulté	56,2	53,3	76,8	77,6	41,5	61,7
Oui, avec difficultés	4,3	9	3,1	4,7	9,4	5,4
Non, besoin d'aide humaine partielle	11,1	13,9	4,8	5,7	24,5	16,9
Non, besoin d'aide humaine pour tout	9,4	10	3,4	2,5	8,5	9,5
Ne sait pas	19,1	13,8	11,9	9,4	16	6,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif répondants	257	1 548	522	4034,9	96	888
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?						
Non	57	56	91,9	91,7	87,2	81,8
Oui, en l'absence d'aide technique	4,6	4,3	0,3	0,4	0	1,3
Oui, en l'absence de surveillance humaine	26,6	28	5,9	5,8	11,9	13,6
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	5,9	6,8	0,7	0,4	0,9	2,9
Ne sait pas	5,9	4,9	1,2	1,8	0	0,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif répondants	259	1 553	521	4041	99	898
Effectif total	690	4 780	290	1 590	110	930

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM. Enfants d'au moins 5 ans au 31/12/2010

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Scolarisation des enfants admis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 201. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le type de scolarisation avant admission et par sexe

Type de scolarisation <u>avant</u> admission	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Non scolarisé	16,2	17,0	12,5	16,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	17,1	7,9	19,2	14,9
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	8,4	6,6	0,8	7,1
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,4	2,2	0,0	1,4
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	2,9	3,1	2,5	2,9
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	37,1	36,7	60,8	39,7
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	9,0	11,4	4,2	9,1
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	3,2	4,4	0,0	3,1
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	1,5	7,9	0,0	3,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,2	0,4	0,0	0,2
Autre type de scolarisation	3,0	2,6	0,0	2,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	596	250	108	955
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	680	280	110	1 070

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 202. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe

Type de scolarisation <u>au 31/12/2010</u>	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Non scolarisé	6,7	10,7	4,2	7,3
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	48,2	50,2	52,5	49,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	24,2	5,9	25,8	19,2
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,6	2,0	0,8	1,2
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	1,7	0,0	1,7	1,3
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	10,3	9,9	14,2	10,6
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	4,1	1,6	0,8	3,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,5	0,0	0,0	0,9
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	1,0	0,8	0,0	0,8
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	17,4	0,0	5,0
Autre type de scolarisation	1,7	1,6	0,0	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	618	277	108	1 003
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	680	280	110	1 070

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 203. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.

Classe suivie au 31/12/2010	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
ENFANT NON SCOLARISE	6,5	11,2	4,2	7,5
PREMIER DEGRÉ				
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	17,0	8,0	15,8	14,4
Grande section maternelle et CP	17,2	16,7	31,7	18,6
CE1 et CE2	14,5	9,6	13,3	13,0
CM1 et CM2	7,1	9,6	1,7	7,2
Niveau non déterminé (premier degré)	7,7	4,8	1,7	6,2
SECOND DEGRÉ				
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	15,0	22,7	25,8	18,3
Classes de la 2 ^{nde} à la 1 ^{ère} enseignement général ou technologique	2,2	3,2	1,7	2,4
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	7,0	12,4	3,3	8,1
Niveau non déterminé (second degré)	5,7	2,0	0,0	4,0
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				
Filières courtes (BTS, ...)	0,0	0,0	0,8	0,1
Autres études supérieures	0,1	0,0	0,0	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	617	274	108	1 000
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	680	280	110	1 070

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels au cours de 2010

Caractéristiques des enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 204. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon l'âge et par sexe

Âge	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0	0,0
1	0,0	0,0	0,0	0,0
2	0,0	0,1	0,0	0,1
3	0,0	0,4	0,8	0,4
4	0,0	0,9	0,0	0,6
5	0,0	1,0	0,0	0,6
6	0,0	1,4	0,8	1,0
7	0,4	0,6	0,8	0,5
8	1,9	2,4	2,3	2,3
9	1,1	2,4	3,1	2,2
10	0,7	2,1	2,3	1,8
11	3,7	3,3	7,0	3,8
12	3,0	8,1	14,8	7,6
13	3,0	5,4	7,0	5,0
14	3,3	4,6	5,5	4,4
15	2,2	4,4	5,5	4,0
16	4,8	11,0	7,0	9,0
17	5,6	8,3	4,7	7,2
18	12,2	9,1	7,0	9,6
19	9,6	7,4	6,3	7,8
20	19,6	13,7	10,2	14,7
Plus de 20	28,9	13,5	14,8	17,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	274	744	130	1 149
Effectif total	280	750	130	1 160
Âge moyen	18,4	16,1	15,6	16,6

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 205. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon la durée de séjour

Durée de séjour (en années)	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Moins d'1 an	2,9	2,0	3,9	2,4
1 à 5 ans	54,4	51,2	46,1	51,4
6 à 10 ans	30,3	31,5	35,2	31,6
11 à 15 ans	10,2	12,7	13,3	12,2
Plus de 15 ans	2,2	2,6	1,6	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	278	742	130	1 151
Effectif total	280	750	130	1 160
Temps moyen de présence (en années)	5,7	6,1	5,9	6,0

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les amendements Creton parmi les enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 206. Répartition (p.100) des enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune bénéficiait d'un amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989) avant la sortie	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
Oui	21,0	4,2	4,7
Non	79,0	95,8	95,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	256	650	130
Effectif total	280	750	130

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Déficiência (principale) des enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 207. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon les catégories de déficiência (principale) et par sexe

Déficiência principale	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Déficiences intellectuelles	2,3	1,9	0,8	2,0
Troubles du psychisme	0,8	0,0	1,6	0,7
Troubles de la parole et du langage	12,5	0,0	16,4	9,9
Déficiences auditives	80,4	0,8	42,2	56,4
Déficiences visuelles	0,0	91,6	21,9	24,9
Déficiences motrices	0,3	0,0	14,8	2,0
Plurihandicap	2,8	4,2	1,6	3,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,0	0,0	0,8	0,1
Polyhandicap	0,6	0,4	0,0	0,5
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	0,3	1,1	0,0	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	693	265	130	1 088
Effectif total	750	280	130	1 160

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 208. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe

Logement ou hébergement <u>après</u> la sortie	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Logement personnel	5,7	12,9	15,2	8,5
Hébergé chez parents, proches	70,9	63,3	69,6	69,0
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,3	2,1	0,8	0,8
Famille d'accueil	0,5	1,3	0,0	0,6
Foyer d'hébergement	2,3	2,5	1,6	2,3
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,5	4,6	0,0	1,4
MAS ou FAM	0,6	4,6	0,0	1,5
Établissement de santé	0,6	0,8	0,8	0,7
Établissement social	0,2	0,0	0,0	0,1
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	10,4	5,8	8,8	9,1
Inconnu	6,4	0,4	1,6	4,4
Autre	1,2	1,3	1,6	1,3
Sans objet : décès	0,5	0,4	0,0	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	683	244	127	1 054
Effectif total	750	280	130	1 160

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 209. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE				
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	20,5	15,0	23,4	19,4
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	12,4	6,4	14,1	11,0
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	3,7	2,6	3,9	3,5
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,8	1,1	0,8	0,9
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,2	0,7	1,6	0,5
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	0,5	0,4	1,6	0,6
En établissement d'éducation sensorielle	16,4	7,5	20,3	14,6
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,3	0,0	0,0	0,2
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE				
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	3,7	7,1	0,8	4,2
Emploi en entreprise adaptée	0,0	2,2	1,6	0,8
En attente de placement dans un ESAT	1,1	2,6	0,8	1,5
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	6,7	4,9	4,7	6,0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	9,4	8,6	7,0	8,9
En formation ou en stage	2,6	7,1	4,7	4,0
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL				
Hospitalisation en psychiatrie	0,8	0,4	1,6	0,8
Autre hospitalisation	0,3	.	1,6	0,4
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	1,1	5,2	1,6	2,2
Accueil en MAS	0,0	1,9	0,0	0,5
Accueil en FAM	1,6	2,2	0,0	1,6
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,2	0,4	0,0	0,2
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,2	0,0	0,0	0,1
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0
A domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	5,9	5,6	4,7	5,6
Activité inconnue	5,2	8,2	1,6	5,5
Autre	5,9	9,4	3,1	6,4
Sans objet : décès	0,5	0,4	0,8	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	651	271	130	1 052
Effectif total	750	280	130	1 160

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Situation de scolarisation des enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 210. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le type de scolarisation avant la sortie

Type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles	Ensemble
Non scolarisé	4,6	8,1	3,1	5,3
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	50,9	46,7	37,5	48,4
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	13,8	7,0	18,8	12,7
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,0	0,4	9,4	1,2
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	1,4	1,5	3,1	1,6
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	17,8	18,0	19,5	18,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	2,0	0,4	3,1	1,7
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	5,3	0,7	3,1	4,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,4	1,5	1,6	0,8
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	11,8	0,0	2,8
Autre type de scolarisation	3,7	4,0	0,8	3,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	738	276	130	1 144
Effectif total	750	280	130	1 160

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 211. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie

Type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	Activité ou accueil en journée <u>après la sortie</u>						Total
	Éducation générale ou professionnelle	Activité professionnelle	Hospitalisation ou accueil en structure pour adultes	À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	Activité inconnue, autre activité	Sans objet : décès	
Non scolarisé	17,4	24,5	40,9	10,2	3,4	3,5	100,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	46,6	29,6	5,9	6,3	11,1	0,4	100,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	73,8	10,0	0,0	3,9	12,4	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	84,6	15,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	78,1	0,0	10,9	5,4	5,7	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	56,7	23,4	1,6	5,0	12,7	0,5	100,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	83,4	0,0	0,0	0,0	16,6	0,0	100,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	63,5	18,2	0,0	0,0	18,3	0,0	100,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	38,2	49,5	0,0	12,4	0,0	0,0	100,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	33,3	43,3	0,0	3,3	20,0	0,0	100,0
Autre type de scolarisation	16,3	45,8	2,7	8,0	27,2	0,0	100,0

Remarque : Pour le détail des activités après la sortie, voir *supra*.

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des établissements pour jeunes déficients sensoriels

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 212. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds- aveugles
Moins de 20	0,1	0,0	0,5
20-24	3,3	2,9	1,8
25-29	10,3	9,2	7,8
30-34	11,2	12,6	12,9
35-39	13,0	11,1	10,7
40-44	12,1	12,4	11,8
45-49	13,3	14,6	12,8
50-54	15,9	16,2	19,2
55-59	16,5	16,0	19,3
60 et plus	4,2	5,0	3,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 944	2 062	1 014
Effectif total	4 950	2 090	1 010
Âge moyen	43,6	44,0	44,7

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 213. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds- aveugles
Moins de 5 ans	34,4	35,1	33,1
5 à 9 ans	18,4	17,8	18,7
10 à 14 ans	11,6	13,3	14,1
15 à 19 ans	8,6	9,3	8,5
20 à 24 ans	7,2	7,3	6,4
25 à 29 ans	7,3	7,2	8,3
30 ans et plus	12,5	10,0	10,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 930	2 038	1 011
Effectif total	4 950	2 090	1 010
Durée moyenne (en années)	12,3	11,8	12,2

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

Tableau 214. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	10,1	10,8	8,8
Directeur	1,3	1,2	1,1
Médecin directeur	0,1	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,8	1,4	1,2
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	4,6	5,0	3,9
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	2,5	3,1	2,7
<i>Personnel des services généraux</i>	13,8	16,0	15,7
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	6,5	6,6	8,1
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	3,4	4,2	4,2
Autre personnel des services généraux	3,9	5,2	3,3
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	3,6	2,8	2,6
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	1,5	1,6	1,1
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	1,4	0,5	0,6
Autre cadre de service paramédical	0,2	0,1	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,1	0,4	0,6
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	59,0	58,0	55,7
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	1,2	0,5	1,4
Enseignant du premier degré <i>spécialisé</i> *	10,7	5,4	9,9
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	4,1	3,2	3,8
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	1,2	0,8	0,2
Enseignant du second degré <i>spécialisé</i> * - Enseignement général (y compris EPS)	6,0	5,4	1,8
Enseignant du second degré <i>spécialisé</i> * - Enseignement professionnel	2,0	0,8	0,8
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,4	0,8	0,9
Éducateur scolaire	2,8	0,6	0,2
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	1,1	1,4	0,5
Éducateur technique	0,9	0,5	0,5
Moniteur d'atelier	0,1	0,4	0,0
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	13,6	14,6	16,6
Moniteur éducateur	6,5	7,7	7,6
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,6	1,3	1,2
Aide-médecin-psychologique	1,9	6,1	2,0
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	1,0	0,8	1,2
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,1	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,2	0,2	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,1	0,1
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,1	1,1	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	1,1	0,1
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,1	0,1	0,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2,3	2,9	5,5
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,1	2,2	0,5
Interprète en langue des signes	1,4	0,0	0,4
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,6	0,0	0,3
Personnel médical	0,7	0,8	1,1
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,2	0,2	0,1
Pédiatre	0,1	0,2	0,1
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,4	0,2	0,2
Médecin généraliste	0,1	0,1	0,5
Psychologue et personnel paramédical	11,1	9,5	14,4
Psychologue	2,1	1,8	2,1
Infirmier DE et autorisé	1,1	1,8	1,4
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,3	0,7
Ergothérapeute	0,2	0,9	0,5
Orthophoniste	5,7	0,9	4,1
Audio prothésiste	0,1	0,0	0,1
Orthoptiste	0,1	1,4	0,4
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	1,3	1,6	2,1
Aide-soignant	0,3	0,5	1,3
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,1	0,3	1,8
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1,7	2,1	1,8
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,4
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,1	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,1	0,3	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,2	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,1	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,9	0,8	0,2
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,5	0,7	1,1
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 587	1 455	744
Effectif total	3 590	1 460	750

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 215. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	8,7	7,2	7,3
Directeur	1,0	0,9	0,9
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,1	1,3	1,0
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	4,0	3,2	3,2
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	2,5	1,7	2,2
<i>Personnel des services généraux</i>	12,8	9,8	12,9
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	5,3	4,6	6,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	3,3	2,4	3,5
Autre personnel des services généraux	4,2	2,7	2,7
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	2,3	2,5	2,1
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	1,3	1,1	0,9
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,4	1,0	0,5
Autre cadre de service paramédical	0,1	0,1	0,0
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,0	0,1	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,3	0,1	0,5
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	46,5	41,8	45,8
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,4	0,8	1,2
Enseignant du premier degré spécialisé *	4,3	7,6	8,2
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	2,6	2,9	3,1
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,6	0,9	0,2
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	4,3	4,2	1,5
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,7	1,4	0,7
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,6	0,3	0,7
Éducateur scolaire	0,5	2,0	0,2
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	1,1	0,8	0,4
Éducateur technique	0,4	0,7	0,4
Moniteur d'atelier	0,4	0,1	0,0
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	11,7	9,6	13,6
Moniteur éducateur	6,1	4,6	6,2
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	1,0	0,5	1,0
Aide-médico-psychologique	4,9	1,4	1,7
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,7	0,7	1,0
Moniteur d'enseignement ménager	0,1	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,1	0,1	0,0
Assistante familiale ou maternelle	0,1	0,0	0,1
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,9	0,1	0,0
Instructeur de locomotion	0,8	0,0	0,1
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,1	0,1	0,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2,3	1,6	4,5
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	1,7	0,1	0,4
Interprète en langue des signes	0,0	1,0	0,4
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,4	0,2
Personnel médical	0,6	0,5	0,9
Psychiatre – Pédopsychiatre	0,1	0,1	0,1
Pédiatre	0,1	0,1	0,1
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,2	0,3	0,2
Médecin généraliste	0,1	0,1	0,5
Psychologue et personnel paramédical	7,6	7,8	11,8
Psychologue	1,4	1,5	1,7
Infirmier DE et autorisé	1,5	0,7	1,2
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,2	0,0	0,6
Ergothérapeute	0,7	0,1	0,4
Orthophoniste	0,7	4,0	3,3
Audio prothésiste	0,0	0,1	0,1
Orthoptiste	1,1	0,1	0,3
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	1,3	1,0	1,7
Aide-soignant	0,4	0,2	1,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,2	0,1	1,5
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1,7	1,2	1,4
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,3
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,2	0,1	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,2	0,1	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	0,1	0,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,7	0,6	0,2
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,5	0,3	0,9
Ensemble	80,1	70,9	82,4

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels

**Tableau 216. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon le statut ou type de contrat et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
Fonction publique			
Titulaire	19,1	17,5	14,8
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,4	0,9	0,0
Contractuel, vacataire, auxiliaire	8,4	8,4	2,7
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	67,8	70,0	78,6
CDD (hors emplois aidés)	2,9	1,9	1,8
Vacation	0,0	0,1	0,0
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,3	0,5	0,3
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,1	0,5	1,7
Autre contrat aidé	0,0	0,3	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 590	1 443	744
Effectif total	3 590	1 460	750

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Tableau 217. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Déficients auditifs	Déficients visuels	Déf. Sourds-aveugles
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	12,4	8,6	5,4
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,1	1,4	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	14,9	18,6	12,8
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	1,6	3,0	46,0
Convention collective nationale de 1965	1,0	0,1	0,0
Convention collective nationale de 1966	69,9	68,2	35,8
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,0	0,0	0,0
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0	0,0	0,0
Autre convention collective	0,0	0,1	0,0
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,2	0,0	0,0
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,0	0,0	0,0
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	3 586	1 451	745
Effectif total	3 590	1 460	750

Champ : Établissements pour jeunes déficients sensoriels – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les établissements expérimentaux pour enfants

Présentation des établissements expérimentaux pour enfants

Les établissements ou services à caractère expérimental sont prévus depuis la loi de 1975, qui autorisait des dérogations aux normes minimales d'équipement et de fonctionnement. Les objectifs poursuivis par les actions expérimentales visent à promouvoir des formes nouvelles d'accompagnement des personnes handicapées, notamment par l'établissement de partenariats et de réseau.

Les établissements et services à caractère expérimental délivrent des prestations à domicile, en milieu de vie ordinaire, en accueil familial ou dans une structure de prise en charge. Ils assurent l'accueil à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, en internat, semi-internat ou externat.

Ils font l'objet d'un dispositif d'autorisation spécifique (article L.313-7 du CASF) ; d'une manière générale, l'autorisation détermine les modalités de financement.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 12° CASF.

Autorisation : article L.313-7 CASF.

Tarification : articles L.314-1 ss CASF.

Par nature, il n'existe pas de règles techniques.

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les établissements expérimentaux pour enfants

Les établissements expérimentaux pour enfants sont intégrés pour la première fois en 2006 dans le champ de l'enquête ES-handicap. Au 31 décembre 2010, 58 établissements disposent de plus de 1 100 places et emploient près de 700 personnes en équivalent temps plein.

Activité

Le taux de réponse des établissements expérimentaux à l'enquête est de 93 %, et les structures répondantes rassemblent 93 % des places installées dans l'ensemble de ce type de structure.

Les tableaux détaillant le nombre de structures et de places installées par région reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte des structures répondantes et celles non répondantes à l'enquête ES2010. En revanche, la déclinaison régionale des données issues directement de l'enquête ES2010 exige une attention particulière quant au niveau de représentativité.

Les places dans les établissements expérimentaux sont réservées pour l'accueil de jour (44 % des places), l'accompagnement sur le lieu de vie ordinaire (25 %), pour de l'accueil temporaire (13 %) et dans une moindre proportion pour un accueil en internat (8 %).

Les agréments des places se répartissent ainsi : 32 % pour l'autisme et autres troubles envahissants du développement, 19 % pour des enfants déficients intellectuels, 12 % pour des déficients visuels et 8 % pour des enfants souffrant de traumatismes crâniens. Par ailleurs,

11 % des places semblent réservées pour tout type de population (la catégorie autre agrément).

Enfants présents au 31 décembre 2010

Parmi les enfants recensés dans les établissements expérimentaux au 31 décembre 2010 on compte 66 % de garçons, et les durées d'accueil paraissent relativement courtes en moyenne (plus de la moitié des enfants sont présents depuis un an ou moins).

Les enfants sont 26 % à être scolarisés dans un établissement médico-social, et 24 % ne sont pas scolarisés. Seuls 11 % sont scolarisés à temps complet dans une classe ordinaire. Les enfants sont hébergés dans leur famille dans la majorité des situations (91 %). 73 % des enfants accueillis sont domiciliés dans le même département, 18 % viennent d'un département limitrophe et 9 % d'un autre département.

Enfants entrés au cours de l'année 2010

Parmi les enfants admis dans les établissements expérimentaux au cours de l'année 2010, on compte 65 % de garçons. Ils souffrent principalement de déficiences intellectuelles (43 %), ou de troubles du psychisme (28 % des admis). Leur situation de scolarisation avant l'admission était la suivante : 24 % n'étaient pas scolarisés, 23 % étaient scolarisés dans un établissement scolaire à temps complet, 11 % à temps partiel, et 14 % étaient scolarisés dans un établissement médico-social.

Enfants sortis au cours de l'année 2010

Les enfants sortis au cours de l'année 2006 ont été accueillis entre un et cinq ans dans 70 % des cas. La situation des enfants après la sortie est globalement la suivante : 76 % sont hébergés dans leur famille et 5 % sont accueillis en internat (de semaine ou complet) dans une structure d'éducation spéciale. 36 % sont orientés vers une structure d'enseignement (sans accompagnement par un SESSAD), 8 % sont orientés vers un IME.

Le personnel au 31 décembre 2010

Le personnel travaillant dans les structures expérimentales est majoritairement féminin (75 % de femmes). Leur ancienneté est en moyenne de 4 ans. Les fonctions les plus représentées en termes d'équivalents temps plein sont les fonctions de l'éducation spécialisée (22 % de l'ensemble du personnel) et les moniteurs éducateurs (13 %). Le taux d'encadrement est estimé à 67 pour 100 places installées.

Activité des établissements expérimentaux pour enfants

Caractéristiques générales des établissements expérimentaux pour enfants

**Tableau 218. Caractéristiques des établissements expérimentaux pour enfants.
Situation au 31 décembre 2006 et 2010**

Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	27	58
Nombre de places installées au 31 décembre	593	1 155
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	840	1 340
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	590
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	390
Effectif du personnel au 31 décembre	320	1 070
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	220	770

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

**Tableau 219. Nombre d'établissements expérimentaux pour enfants selon le nombre de places.
Situation au 31 décembre 2006 et 2010**

Nombre de places installées	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins de 26	20	44
Entre 26 et 50	5	13
Plus de 50	1	1
Ensemble	27	58

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants - France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES2006, ES2010.

Répartitions régionale des établissements expérimentaux pour enfants

Tableau 220. Nombre d'établissements expérimentaux pour enfants, nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population de moins de 20 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	1	6	448 657	0,0
72 Aquitaine	5	65	725 529	0,1
83 Auvergne	1	12	293 025	0,0
25 Basse-Normandie	1	18	356 572	0,1
26 Bourgogne	2	59	372 869	0,2
53 Bretagne	1	10	781 727	0,0
24 Centre	2	29	614 127	0,0
21 Champagne-Ardenne	3	25	324 023	0,1
94 Corse	0	0	62 375	0,0
43 Franche-Comté	0	0	290 317	0,0
23 Haute-Normandie	3	91	470 387	0,2
11 Île-de-France	11	172	3 032 752	0,1
91 Languedoc-Roussillon	4	46	615 538	0,1
74 Limousin	1	18	151 007	0,1
41 Lorraine	0	0	555 590	0,0
73 Midi-Pyrénées	2	45	658 385	0,1
31 Nord-Pas-de-Calais	4	88	1 084 209	0,1
52 Pays de la Loire	2	19	919 941	0,0
22 Picardie	0	0	500 549	0,0
54 Poitou-Charentes	2	21	399 185	0,1
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	10	1 143 048	0,0
82 Rhône-Alpes	10	365	1 581 027	0,2
France Métropolitaine	56	1 099	15 380 839	0,1
Départements d'outre-mer	2	56	612 380	0,1
France entière	58	1 155	15 993 219	0,1

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les établissements expérimentaux en 2010

Tableau 221. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les établissements expérimentaux pour enfants. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	88	7,6
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	29	2,5
Accueil temporaire	152	13,1
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	509	44,1
Accueil familial		
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	294	25,4
Autre accueil	84	7,3
Total répondants	1 155	100,0
Total places	1 155	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 222. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les établissements expérimentaux pour enfants. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	216	18,7
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	53	4,6
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	71	6,2
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	374	32,4
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	0	0,0
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	88	7,6
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	137	11,9
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	0	0,0
Troubles sévères du langage	53	4,6
Polyhandicapés	39	3,4
Autre agrément	125	10,8
Total répondants	1 155	100,0
Total places	1 155	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants présents au moment de l'enquête dans les établissements expérimentaux

Caractéristiques des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux

Tableau 223. Répartition (p.100) par âge et par sexe des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux. Situation au 31 décembre 2006 et 2010

Âge	Effectifs présents au 31/12/2010			Ensemble des effectifs présents au 31/12/2006
	Garçons	Filles	Total	
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0	0,0
1	0,2	0,5	0,3	0,0
2	0,7	1,3	0,9	0,0
3	1,0	2,3	1,4	0,9
4	2,4	1,3	2,1	2,5
5	4,4	4,3	4,4	1,2
6	5,3	6,1	5,5	2,8
7	3,7	2,6	3,3	4,0
8	4,0	4,6	4,2	5,1
9	5,3	3,8	4,8	6,0
10	4,3	5,4	4,6	7,0
11	5,4	5,4	5,4	6,8
12	3,9	4,8	4,2	6,4
13	7,6	3,8	6,4	7,4
14	6,0	6,6	6,2	8,8
15	8,7	5,6	7,7	6,0
16	8,4	7,9	8,3	6,5
17	8,1	7,1	7,8	8,1
18	8,0	9,2	8,4	6,7
19	5,3	5,9	5,5	4,7
20	2,9	4,1	3,3	4,5
Plus de 20	4,4	7,4	5,4	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	884	424	1 309	835
Effectif total	890	430	1 340	840
Âge moyen	13,1	13,3	13,2	13,4

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 224. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	38,8	45,7
1	31,9	17,0
2	12,7	13,6
3	7,3	6,4
4	4,5	4,7
5	2,7	6,0
6	1,0	2,1
7	0,4	1,3
8	0,7	1,9
9	0,0	0,5
10	0,0	0,3
Plus de 10 ans	0,0	0,5
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	835	1 310
Effectif total	840	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Les amendements Creton dans les établissements expérimentaux

Tableau 225. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune est dans l'établissement au titre de l'amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	0,8	1,8
Non	99,2	98,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	835	1 251
Effectif total	840	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux

Tableau 226. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	27,7	19,6	25,1
Psychose infantile	4,3	3,1	3,9
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,5	0,5	0,5
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	2,2	5,4	3,2
Accidents périnataux	2,7	3,3	2,9
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	30,3	29,1	29,9
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	3,2	6,4	4,2
Autres pathologies	21,9	19,1	21,0
Pathologie inconnue	7,3	13,5	9,3
Aucune pathologie	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	880	424	1 305
Effectif total	890	430	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 227. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	51,5	32,1
Troubles du psychisme	17,6	26,5
Troubles de la parole et du langage	3,9	7,2
Déficiences auditives	0,3	0,2
Déficiences visuelles	15,7	10,4
Déficiences motrices	3,8	1,7
Plurihandicap	1,9	3,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,1	0,2
Polyhandicap	1,6	1,8
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	3,5	16,8
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	819	1 273
Effectif total	840	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Scolarisation des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux

Tableau 228. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Type de scolarisation	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	23,2	24,1	23,5
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	27,1	23,6	26,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	12,7	13,4	13,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,2	3,3	1,9
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	4,7	4,9	4,8
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	11,4	11,0	11,3
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	3,9	3,3	3,7
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	3,8	1,4	3,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	1,2	0,8	1,1
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	7,8	10,7	8,7
Autre type de scolarisation	3,0	3,6	3,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	834	395	1 229
Effectif total	890	430	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 229. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Classe suivie	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISÉ	21,1	22,1	21,4
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	9,2	9,2	9,2
Grande section maternelle et CP	10,2	9,2	9,9
CE1 et CE2	9,4	10,9	9,9
CM1 et CM2	8,4	10,3	9,0
Niveau non déterminé (premier degré)	5,8	3,4	5,0
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	17,9	14,1	16,7
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	3,6	6,6	4,6
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	9,5	8,0	9,0
Niveau non déterminé (second degré)	3,6	4,9	4,0
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	1,2	0,3	0,9
Autres études supérieures	0,0	0,9	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	785	377	1 162
Effectif total	890	430	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux

Tableau 230. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Garçons	Filles	Total
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	90,5	91,3	90,8
Famille d'accueil social	2,3	2,1	2,2
Famille d'accueil spécialisé	0,5	0,3	0,4
Autre mode d'hébergement	2,1	3,4	2,6
Sans objet (ne quitte pas la structure)	4,5	2,9	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	857	412	1 270
Effectif total	890	430	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 231. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	95,9	96,6	89,6	87,3	90,6	90,9
Famille d'accueil social	3,1	0,4	3,6	2,0	1,6	2,2
Famille d'accueil spécialisé	0,0	0,0	0,8	0,5	0,0	0,4
Autre mode d'hébergement	0,0	0,4	1,6	4,7	6,2	2,5
Sans objet (ne quitte pas la structure)	1,0	2,7	4,4	5,5	1,6	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	105	285	395	436	69	1 290
Effectif total						1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 232. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Garçons	Filles	Total
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	7,9	6,6	7,5
Internat de semaine	3,9	3,3	3,7
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	1,3	2	1,6
Externat	20,1	20,1	20,1
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	18,8	21,4	19,6
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	32,6	30,3	31,8
Autre modalité	15,3	16,3	15,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	887	425	1 312
Effectif total	890	430	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 233. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	0,8	2,5	4,6	13,2	18,5	7,3
Internat de semaine	0	3,2	4,9	3,5	4,6	3,6
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	0,8	2,9	1,4	1,2	0	1,5
Externat	50	35,1	10,4	15,9	10,8	21,6
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	5,1	8,2	23	27,3	21,5	19,3
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	36,4	32,6	35,8	24,3	35,4	31,4
Autre modalité	6,8	15,4	19,9	14,6	9,2	15,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	128	302	396	436	70	1 333
Effectif total						1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Origine géographique des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux

Tableau 234. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010

L'enfant est pris en charge :	Au 31/12/2010
Dans le même département de résidence que ses parents	73,1
Dans un département limitrophe	17,5
Dans un autre département non limitrophe	9,4
Ensemble	100,0
Effectif répondants	1 307
Effectif total	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants admis dans les établissements expérimentaux au cours de 2010

Caractéristiques des enfants admis dans les établissements expérimentaux

Tableau 235. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les établissements expérimentaux selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs admis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,6	1,2	0,8
2	1,2	2,4	1,6
3	2,4	3,0	2,6
4	3,2	1,8	2,8
5	7,6	4,2	6,5
6	7,4	6,0	6,9
7	4,4	2,4	3,8
8	4,7	3,0	4,2
9	2,9	2,4	2,8
10	2,6	5,4	3,6
11	4,4	6,0	4,9
12	3,2	3,6	3,4
13	6,5	3,6	5,5
14	5,3	6,0	5,5
15	6,8	7,2	6,9
16	11,2	7,8	10,1
17	7,9	9,0	8,3
18	6,5	9,6	7,5
19	3,5	6,6	4,5
20	2,9	3,6	3,2
Plus de 20	4,7	4,8	4,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	380	185	565
Effectif total	380	190	590
Âge moyen	12,4	13	12,6

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les établissements expérimentaux

Tableau 236. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	28,6	17,7	25,1
Psychose infantile	3,0	3,5	3,2
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,0	0,0	0,0
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	2,7	7,1	4,1
Accidents périnataux	2,4	4,3	3,0
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	27,9	25,5	27,2
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	3,0	5,7	3,9
Autres pathologies	25,3	22,7	24,4
Pathologie inconnue	7,1	13,5	9,1
Aucune pathologie	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	332	157	489
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	340	160	520

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 237. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	40,4	48,7	43,1
Troubles du psychisme	32,1	20,3	28,2
Troubles de la parole et du langage	5,2	3,8	4,7
Déficiences auditives	0,3	0,0	0,2
Déficiences visuelles	7,0	9,5	7,8
Déficiences motrices	1,2	1,3	1,2
Plurihandicap	2,1	3,2	2,5
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,0	0,6	0,2
Polyhandicap	0,6	2,5	1,2
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	11,0	10,1	10,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	365	176	541
Effectif total	380	190	590

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 238. Répartition (p.100) des enfants d'au moins 5 ans et admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des enfants d'au moins 5 ans et présents au 31/12/2010.

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	60,8	65
Oui, parfois	26,2	25,3
Oui, souvent	10	8,7
Ne sait pas	2,9	1,1
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	1 221
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	72,5	75
Oui, parfois	19,6	18,6
Oui, souvent	6,9	6
Ne sait pas	1	0,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	1 221
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	60,3	59,9
Oui, avec difficultés	24,3	23,1
Non, besoin d'aide humaine	12	15,7
Ne sait pas	3,4	1,2
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	1 221
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	40,7	45,2
Oui, avec difficultés	21,8	20,3
Non, besoin d'aide humaine	32,1	31,8
Ne sait pas	5,4	2,7
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	1 208
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	56,6	54,4
Oui, avec difficultés	5,6	6,8
Non, besoin d'aide humaine	21,6	27,6
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	15,4	10,7
Ne sait pas	0,7	0,4
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	1 221
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	88,2	89
Oui, avec difficultés	2,9	4,8
Non, besoin d'aide humaine	5,1	3,8
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0,7	1,3
Ne sait pas	2,9	1,1
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	1 221

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	63,5	64,5
Oui, avec difficultés	9,1	9,3
Non, besoin d'aide humaine partielle	17,2	14,6
Non, besoin d'aide humaine pour tout	7,4	10
Ne sait pas	2,9	1,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	1 221
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	79,4	78,5
Oui, en l'absence d'aide technique	1	0,5
Oui, en l'absence de surveillance humaine	15,2	16,3
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	3,7	4,2
Ne sait pas	0,7	0,5
Ensemble	100	100
Effectif répondants	455	1 221
Effectif total	590	1 340

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM. Enfants d'au moins 5 ans au 31/12/2010.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Scolarisation des enfants admis dans les établissements expérimentaux

Tableau 239. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux selon le type de scolarisation avant admission et par sexe

Type de scolarisation <u>avant</u> admission	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	23,7	25,4	24,3
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	15,6	11,4	14,3
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	8,6	13,2	10,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	2,3	1,8	2,2
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	9,7	8,8	9,4
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	23,3	22,8	23,2
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	3,1	4,4	3,5
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	3,1	0,0	2,2
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	5,4	7,9	6,2
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,8	0,0	0,5
Autre type de scolarisation	4,3	4,4	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	287	127	414
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	340	160	520

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 240. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe

Type de scolarisation au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	23,6	28,1	25,1
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	22,9	18,0	21,3
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	11,1	12,2	11,5
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	2,4	2,2	2,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	5,9	3,6	5,2
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	14,9	18,7	16,2
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	2,8	1,4	2,3
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	6,3	2,2	4,9
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	1,0	2,2	1,4
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	4,9	5,0	4,9
Autre type de scolarisation	4,2	6,5	4,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	340	160	520

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 241. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.

Classe suivie au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	17,9	24,0	19,9
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	8,7	7,0	8,2
Grande section maternelle et CP	14,1	8,5	12,2
CE1 et CE2	7,2	8,5	7,7
CM1 et CM2	5,7	4,7	5,4
Niveau non déterminé (premier degré)	5,7	1,6	4,3
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	16,7	17,1	16,8
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	3,0	4,7	3,6
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	11,4	10,1	11,0
Niveau non déterminé (second degré)	8,4	12,4	9,7
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,8	0,0	0,5
Autres études supérieures	0,4	1,6	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	340	160	520

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants sortis des établissements expérimentaux pour enfants au cours de 2010

Caractéristiques des enfants sortis des établissements expérimentaux

Tableau 242. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements expérimentaux, selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs sortis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,0	0,0	0,0
2	0,9	0,0	0,6
3	0,9	0,0	0,6
4	0,4	0,0	0,3
5	0,9	1,6	1,1
6	4,3	2,4	3,6
7	2,6	0,0	1,7
8	3,8	3,1	3,6
9	1,7	3,1	2,2
10	2,1	3,1	2,5
11	3,4	4,7	3,9
12	4,3	3,1	3,9
13	6,0	2,4	4,7
14	4,3	2,4	3,6
15	7,2	7,9	7,5
16	8,9	8,7	8,8
17	11,1	13,4	11,9
18	10,6	7,1	9,4
19	6,8	8,7	7,5
20	6,0	13,4	8,6
Plus de 20	14,0	15,0	14,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	250	136	387
Effectif total	250	140	390
Âge moyen	15,4	16,4	15,8

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 243. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements expérimentaux, selon la durée de séjour

Durée de séjour (en années)	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	15,7	18,9	16,9
1 à 5 ans	70,2	69,3	69,9
6 à 10 ans	12,8	9,4	11,6
11 à 15 ans	1,3	2,4	1,7
Plus de 15 ans	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	250	136	387
Effectif total	250	140	390
Temps moyen de présence (en années)	2,7	2,5	2,6

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les amendements Creton parmi les enfants sortis des établissements expérimentaux

Tableau 244. Répartition (p.100) des enfants sortis des établissements expérimentaux, selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune bénéficiait d'un amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989) avant la sortie	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	0,6	4,3
Non	99,4	95,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	431	274
Effectif total	520	390

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Déficience (principale) des enfants sortis des établissements expérimentaux

Tableau 245. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements expérimentaux, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	48,6	50,8	49,4
Troubles du psychisme	18,5	21,3	19,5
Troubles de la parole et du langage	3,2	2,5	2,9
Déficiences auditives	0,0	0,8	0,3
Déficiences visuelles	8,1	10,7	9,0
Déficiences motrices	2,3	1,6	2,0
Plurihandicap	3,6	2,5	3,2
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,5	0,0	0,3
Polyhandicap	0,0	0,0	0,0
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	15,3	9,8	13,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	238	131	368
Effectif total	250	140	390

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des établissements expérimentaux

Tableau 246. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements expérimentaux selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe

Logement ou hébergement <u>après</u> la sortie	Garçons	Filles	Total
Logement personnel	3,5	10,6	6,0
Hébergé chez parents, proches	80,1	68,3	75,9
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,4	0,0	0,3
Famille d'accueil	0,4	1,6	0,9
Foyer d'hébergement	2,2	6,5	3,7
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,4	0,8	0,6
MAS ou FAM	0,4	0,8	0,6
Établissement de santé	0,9	1,6	1,1
Établissement social	1,8	.	1,1
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	5,8	3,3	4,9
Inconnu	3,1	3,3	3,2
Autre	0,0	1,6	0,6
Sans objet : décès	0,9	1,6	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	242	132	373
Effectif total	250	140	390

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 247. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements expérimentaux selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Garçons	Filles	Total
ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	5,3	3,9	4,8
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	39,2	31,5	36,4
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	7,5	9,4	8,2
En établissement pour enfants polyhandicapés	0,9	0,0	0,6
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	2,2	0,0	1,4
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	2,2	0,0	1,4
En établissement d'éducation sensorielle	0,4	0,0	0,3
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	4,0	5,5	4,5
Emploi en entreprise adaptée	0,9	0,0	0,6
En attente de placement dans un ESAT	2,2	3,1	2,5
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,0	0,0	0,0
Emploi en milieu ordinaire	7,9	9,4	8,5
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	2,6	2,4	2,5
En formation ou en stage	1,8	4,7	2,8
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL			
Hospitalisation en psychiatrie	1,8	0,8	1,4
Autre hospitalisation	0,4	1,6	0,8
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	1,8	2,4	2,0
Accueil en MAS	0,0	0,8	0,3

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Garçons	Filles	Total
Accueil en FAM	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,0	0,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	7,5	8,7	7,9
Activité inconnue	4,8	7,1	5,6
Autre	4,8	7,1	5,6
Sans objet : décès	1,8	1,6	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	243	136	379
Effectif total	250	140	390

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Situation de scolarisation des enfants sortis des établissements expérimentaux

Tableau 248. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements expérimentaux, selon le type de scolarisation avant la sortie

Type de scolarisation <u>avant</u> la sortie	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	19,9	23,8	21,3
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	13,6	12,3	13,1
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	13,1	9	11,7
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,5	0,8	0,6
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	0,9	0,8	0,9
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	26,7	25,4	26,2
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	2,3	3,3	2,6
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	3,6	2,5	3,2
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	3,2	0	2
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	7,7	11,5	9
Autre type de scolarisation	8,6	10,7	9,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	236	131	367
Effectif total	250	140	390

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 249. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des établissements expérimentaux, selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie

Type de scolarisation avant la sortie	Activité ou accueil en journée après la sortie						Total
	Éducation générale ou professionnelle	Activité professionnelle	Hospitalisation ou accueil en structure pour adultes	À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	Activité inconnue, autre activité	Sans objet : décès	
Non scolarisé	2,8	20,8	23,6	11,1	22,2	19,4	100,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	0,0	40,9	40,9	2,3	4,5	11,4	100,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	5,4	70,3	8,1	2,7	0,0	13,5	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,0	50,0	0,0	50,0	0,0	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	33,3	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,0	90,9	2,3	1,1	1,1	4,5	100,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0	33,3	100,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,0	54,5	0,0	9,1	9,1	27,3	100,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,0	85,7	14,3	0,0	0,0	0,0	100,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	67,7	25,8	0,0	0,0	6,5	100,0
Autre type de scolarisation	3,1	18,8	46,9	6,3	15,6	9,4	100,0

Remarque : Pour le détail des activités après la sortie, voir *supra*.

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des établissements expérimentaux pour enfants

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les établissements expérimentaux pour enfants

Tableau 250. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les établissements expérimentaux selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,0	0,0	0,0
20-24	7,3	8,5	8,2
25-29	8,6	24,2	20,3
30-34	18,8	16,3	16,9
35-39	13,9	13,2	13,4
40-44	11,4	9,9	10,3
45-49	10,6	9,9	10,1
50-54	16,3	7,6	9,8
55-59	10,2	8,1	8,7
60 et plus	2,9	2,2	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	269	797	1065
Effectif total	270	800	1 070
Âge moyen	41,1	37,3	38,3

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 251. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les établissements expérimentaux selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	77,9	74,5	75,3
5 à 9 ans	13,1	12,7	12,8
10 à 14 ans	2,9	3,9	3,6
15 à 19 ans	1,2	2,8	2,4
20 à 24 ans	1,6	1,5	1,5
25 à 29 ans	0,8	1	0,9
30 ans et plus	2,5	3,7	3,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	268	795	1 063
Effectif total	270	800	1 070
Durée moyenne (en années)	3,7	4,4	4,2

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les établissements expérimentaux pour enfants

Tableau 252. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein dans les établissements expérimentaux, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	8,8	9,4	9,3
Directeur	5,1	1,7	2,5
Médecin directeur	0,0	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,2	1,2	1,2
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,3	5,3	4,4
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1,2	1,2	1,2
<i>Personnel des services généraux</i>	12,1	9,0	9,7
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	0,4	4,8	3,8
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	3,5	0,4	1,1
Autre personnel des services généraux	8,3	3,7	4,8
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	6,7	4,2	4,8
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,9	1,5	1,3
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,6	0,0	0,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,6	0,4
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	4,5	1,8	2,4
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,2	0,1
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service paramédical	0,6	0,0	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,0	0,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	0,1	0,2	0,2
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	58,7	51,8	53,5
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,7	0,5
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	1,3	0,9	1,0
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,1	0,1
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	5,3	0,2	1,4
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	3,4	0,4	1,1
Éducateur technique	0,6	0,2	0,3
Moniteur d'atelier	1,5	0,2	0,5
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	18,9	22,8	21,8
Moniteur éducateur	13,2	13,5	13,4
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,6	2,0	1,7
Aide-médico-psychologique	7,5	6,3	6,6
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,0	0,9	0,7
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,1	0,1
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,2	0,1
Instructeur de locomotion	0,0	0,1	0,1
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,1	0,1
Animateur social	3,4	0,7	1,3
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	3,1	2,6	2,7
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	1,9	1,1	1,3
Psychiatre – Pédopsychiatre	1,1	0,4	0,6
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,5	0,4
Autre spécialiste	0,0	0,1	0,1
Médecin généraliste	0,8	0,0	0,2
Psychologue et personnel paramédical	7,0	23,6	19,6
Psychologue	2,2	10,5	8,5
Infirmier DE et autorisé	0,0	2,3	1,8
Infirmier psychiatrique	0,7	0,2	0,3
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,3	0,1	0,1
Ergothérapeute	0,1	1,1	0,8
Orthophoniste	0,0	1,1	0,9
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,3	0,2
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,6	1,7	1,4
Aide-soignant	3,0	3,3	3,2
Auxiliaire de puériculture	0,0	2,5	1,9
Autre personnel paramédical	0,0	0,5	0,4
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	4,8	0,9	1,9
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,6	0,0	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	1,2	0,2	0,4
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,6	0,4	0,4
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,4	0,3
En formation de moniteurs éducateurs	1,8	0,0	0,4
En formation d'aides médico-psychologiques	0,6	0,0	0,1
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	180	585	768
Effectif total	180	590	770

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 253. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les établissements expérimentaux, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	71,1	6,2
Directeur	19,2	1,7
Médecin directeur	0,0	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	9,2	0,8
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	33,6	2,9
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	9,2	0,8
<i>Personnel des services généraux</i>	74,6	6,5
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	29,0	2,5
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	8,5	0,7
Autre personnel des services généraux	37,1	3,2
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	37,1	3,2
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	10,4	0,9
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	1,1	0,1
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	3,3	0,3
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Chef de service éducatif	18,7	1,6
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	1,1	0,1
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,2	0,0
Autre cadre de service paramédical	1,1	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	1,3	0,1
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	410,9	35,6
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	4,0	0,3
Enseignant du premier degré spécialisé *	7,3	0,6
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,5	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	10,7	0,9
Éducateur scolaire	0,0	0,0
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	8,4	0,7
Éducateur technique	2,2	0,2
Moniteur d'atelier	3,8	0,3
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	167,9	14,5
Moniteur éducateur	103,2	8,9
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	12,9	1,1
Aide-médico-psychologique	50,5	4,4
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	5,5	0,5
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,8	0,1
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	1,1	0,1

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Instructeur de locomotion	0,4	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,5	0,0
Animateur social	10,3	0,9
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	20,7	1,8
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
Personnel médical	9,6	0,8
Psychiatre – Pédopsychiatre	4,3	0,4
Pédiatre	0,3	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	2,9	0,3
Autre spécialiste	0,6	0,1
Médecin généraliste	1,5	0,1
Psychologue et personnel paramédical	150,8	13,1
Psychologue	65,4	5,7
Infirmier DE et autorisé	13,5	1,2
Infirmier psychiatrique	2,4	0,2
Puéricultrice	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	1,1	0,1
Ergothérapeute	6,5	0,6
Orthophoniste	6,6	0,6
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	1,9	0,2
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	10,9	0,9
Aide-soignant	24,9	2,2
Auxiliaire de puériculture	14,9	1,3
Autre personnel paramédical	2,7	0,2
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	14,3	1,2
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	1,1	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	3,3	0,3
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	3,3	0,3
En formation d'éducateurs spécialisés	2,2	0,2
En formation de moniteurs éducateurs	3,3	0,3
En formation d'aides médico-psychologiques	1,1	0,1
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,0
Effectif répondants	768,4	
Effectif total	770	66,6

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les établissements expérimentaux pour enfants

Tableau 254. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements expérimentaux, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	6,6	6,8	6,8
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,0	0,2	0,1
Contractuel, vacataire, auxiliaire	0,7	2,8	2,3
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	85,7	86,6	86,4
CDD (hors emplois aidés)	2,7	2,6	2,6
Vacation	0,1	0,0	0,0
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	2,4	0,2	0,7
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	1,8	0,7	1,0
Autre contrat aidé	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	180	585	768
Effectif total	180	590	770

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 255. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements expérimentaux, selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	4,2	7,4	6,6
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	1,4	1,4	1,4
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	11,8	23,7	20,8
Convention collective nationale de 1965	0,0	0,0	0,0
Convention collective nationale de 1966	81,8	65,8	69,7
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,0	0,0	0,0
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,6	1,6	1,4
Autre convention collective	.	0,0	0,0
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,2	0,0	0,0
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,0	0,0	0,0
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	177	549	725
Effectif total	180	590	770

Champ : Établissements expérimentaux pour enfants – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

**Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile
(SESSAD)**

Présentation des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Les SESSAD sont des services médico-sociaux autonomes ou rattachés aux établissements médico-sociaux. Les données présentées dans ce chapitre portent sur les SESSAD autonomes.

L'action de ces services comporte d'une part des interventions « directes » auprès des jeunes handicapés (activités éducatives ou de rééducation, suivis médicaux et psychologiques, visites à domicile, observations et bilans...) ainsi que l'accompagnement des familles, et d'autre part des interventions « indirectes » comprenant des temps de travail institutionnel (réunions de synthèse, d'analyse des pratiques, d'équipe de suivi de la scolarisation, ...) permettant d'assurer l'adéquation des prises en charge par le service avec le projet de vie global de l'enfant et notamment son projet personnalisé de scolarisation.

Les équipes pluridisciplinaires (psychologues, médecins, aides médico-pédagogiques, ...) interviennent au domicile familial de l'enfant ou de l'adolescent, à la crèche, à l'école, au centre aéré ou encore dans les locaux du SESSAD, si la nature de l'intervention et la proximité s'y prêtent. Ceci permet d'assurer un accompagnement à la fois éducatif et thérapeutique quels que soient l'âge et le handicap de l'enfant. Dans le cadre de leurs missions, les SESSAD apportent également un soutien pédagogique à l'équipe éducative du milieu scolaire ordinaire.

Le financement des SESSAD est assuré sous la forme d'une dotation globale.

Le terme SESSAD est employé ici dans son acception large et recouvre :

- les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD, articles D.312-55 à D.312-59 et D.312-75 à D.312-79),
- les services de soins et d'aide à domicile pour les jeunes polyhandicapés (SSAD, articles D.312-95 à D.312-97),
- les services d'accompagnement familial et d'éducation précoce, pour les jeunes déficients auditifs ou visuels de la naissance à trois ans (SAFEF, articles D.312-105 à D.312-107 et D.312-117 à D.312-119),
- les services de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation pour les jeunes déficients auditifs (SSEFS, articles D.312-105 à D.312-107),
- et les services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation pour les jeunes déficients visuels (SAAAS, articles D.312-117 à D.312-119).

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 2° CASF

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF

Règles techniques : articles D.312-55 à D.312-59, D.312-75 à D.312-79, D.312-95 à D.312-97, D.312-105 à D.312-107 et D.312-117 à D.312-119 CASF.

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Au 31 décembre 2010, 1 451 SESSAD disposent de plus de 43 500 places et emploient près de 12 400 personnes en équivalent temps plein.

Activité

Le taux de réponse des SESSAD à l'enquête est de 98 %, et les structures répondantes rassemblent 98 % des places installées dans l'ensemble des SESSAD. Les tableaux détaillés par régions et départements sur les places installées en SESSAD reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte de l'ensemble des SESSAD, les répondants et les non répondants à l'enquête ES2010. En revanche, la déclinaison régionale et départementale des données issues directement de l'enquête ES2010 exige une attention particulière afin d'en estimer le niveau de représentativité. Les agréments de ce type de services sont divers : 57 % des places sont agréées pour l'accompagnement d'enfants souffrant de déficience intellectuelle et/ou psychique, 13 % pour des enfants déficients moteurs, 12 % des enfants déficients auditifs et 8 % des déficients visuels.

Enfants présents au 31 décembre 2010

Parmi les enfants recensés dans les SESSAD au 31 décembre 2010 on compte 63 % de garçons. Ils souffrent principalement de déficiences intellectuelles (35 %), de troubles du psychisme (25 %), de déficiences motrices (12 %) et de déficiences auditives (10 %). La grande majorité est scolarisée dans un établissement scolaire de l'Éducation nationale (89 %). Peu ne sont pas scolarisés (5 %) et moins de 1 % est scolarisé dans un établissement d'éducation spéciale. Plus de 95 % des enfants suivis par un SESSAD sont domiciliés dans le même département que le service et 4 % viennent d'un département limitrophe.

Enfants entrés au cours de l'année 2010

Parmi les enfants admis dans un SESSAD au cours de l'année 2010 on compte 66 % de garçons. Ils souffrent principalement de déficiences intellectuelles (36 %), ou de troubles du psychisme (32 % des admis). Leur situation de scolarisation avant l'admission était la suivante : 9 % n'étaient pas scolarisés, 5 % étaient scolarisés dans un établissement médico-social, 46 % étaient scolarisés à temps complet dans un établissement scolaire et 6 % à temps partiel.

Enfants sortis au cours de l'année 2010

Les enfants sortis au cours de l'année 2010 sont 79 % à avoir bénéficié d'un accompagnement ayant duré entre un et cinq ans, et 16 % ont été suivis pour une durée comprise entre six et dix ans. La situation des enfants après la sortie est globalement la suivante : 74 % sont hébergés dans leur famille et 9 % sont accueillis en internat (de semaine ou complet) dans une structure d'éducation spéciale. Ils sont 33 % à suivre un enseignement (général, professionnel ou un apprentissage) sans l'appui d'un SESSAD et 12 % avec l'appui d'un SESSAD. 22 % sont accueillis dans un institut médico-éducatif (IME) et 5 % dans un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP).

Le personnel au 31 décembre 2010

Le personnel travaillant dans les SESSAD est majoritairement féminin (78 % de femmes). L'ancienneté du personnel est en moyenne de 8 années. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les éducateurs spécialisés (25 %), les psychologues (8 %), les orthophonistes (7 %) et les psychomotriciens (7 %). Le taux d'encadrement est estimé à 29 pour 100 places installées.

Activité des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Caractéristiques générales des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 256. Caractéristiques des services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2006 et 2010

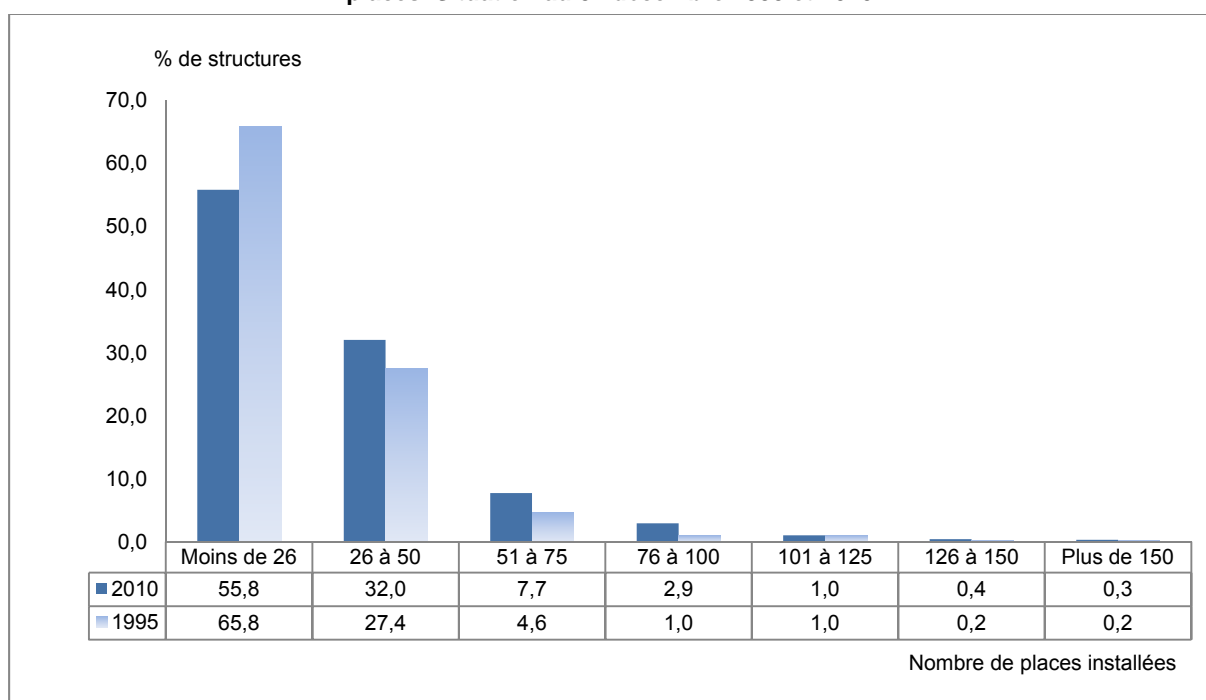
Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	1 300	1 451
Nombre de places installées au 31 décembre	33 836	43 556
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	34 350	44 770
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	--	12 080
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	--	10 070
Effectif du personnel au 31 décembre	18 890	23 620
Effectif du personnel en ETP au 31 décembre	9 270	12 420

Remarque : Les entrées et les sorties ne sont pas calculées de la même manière en 2006 et 2010 ; en 2010, le comptage exclut les personnes accueillies temporairement.

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Figure 5. Répartition (p.100) des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010



Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 1995, ES 2010.

Répartitions régionale et départementale des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 257. Nombre de services d'éducation spéciale et de soins à domicile, nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures au 31-12-2010	Places installées au 31-12-2010	Population de moins de 20 ans au 01-01-2011	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	32	1 250	448 657	2,8
72 Aquitaine	79	1 766	725 529	2,4
83 Auvergne	38	1 169	293 025	4,0
25 Basse-Normandie	33	1 255	356 572	3,5
26 Bourgogne	38	1 014	372 869	2,7
53 Bretagne	73	2 340	781 727	3,0
24 Centre	67	1 670	614 127	2,7
21 Champagne-Ardenne	40	982	324 023	3,0
94 Corse	10	224	62 375	3,6
43 Franche-Comté	41	1 141	290 317	3,9
23 Haute-Normandie	42	1 231	470 387	2,6
11 Île-de-France	179	6 806	3 032 752	2,2
91 Languedoc-Roussillon	64	1 740	615 538	2,8
74 Limousin	23	509	151 007	3,4
41 Lorraine	60	1 595	555 590	2,9
73 Midi-Pyrénées	85	1 898	658 385	2,9
31 Nord-Pas-de-Calais	87	2 461	1 084 209	2,3
52 Pays de la Loire	86	3 069	919 941	3,3
22 Picardie	43	1 189	500 549	2,4
54 Poitou-Charentes	50	1 382	399 185	3,5
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	95	2 919	1 143 048	2,6
82 Rhône-Alpes	152	4 229	1 581 027	2,7
France Métropolitaine	1 417	41 839	15 380 839	2,7
Départements d'outre-mer	34	1 717	612 380	2,8
France entière	1451	43 556	15 993 219	2,7

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Tableau 258. Nombre de places installées et places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans en services d'éducation spéciale et de soins à domicile, par région et par département. Situation au 31 décembre 2010

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
42 Alsace	67 Bas-Rhin	723	265 922	2,7
	68 Haut-Rhin	527	182 735	2,9
		1 250	448 657	2,8
72 Aquitaine	24 Dordogne	341	84 119	4,1
	33 Gironde	639	341 551	1,9
	40 Landes	197	85 085	2,3
	47 Lot-et-Garonne	174	71 836	2,4
	64 Pyrénées-Atlantiques	415	142 938	2,9
	1 766	725 529	2,4	
83 Auvergne	3 Allier	257	70 497	3,6
	15 Cantal	99	28 637	3,5
	43 Haute-Loire	259	53 028	4,9
	63 Puy-de-Dôme	554	140 863	3,9
	1 169	293 025	4,0	
25 Basse-Normandie	14 Calvados	572	170 481	3,4
	50 Manche	421	117 783	3,6
	61 Orne	262	68 308	3,8
	1 255	356 572	3,5	
26 Bourgogne	21 Côte-d'Or	440	123 726	3,6
	58 Nièvre	142	44 775	3,2
	71 Saône-et-Loire	313	123 326	2,5
	89 Yonne	119	81 042	1,5
	1 014	372 869	2,7	
53 Bretagne	22 Côtes-d'Armor	552	137 473	4,0
	29 Finistère	610	214 351	2,8
	35 Ille-et-Vilaine	706	258 005	2,7
	56 Morbihan	472	171 898	2,7
	2 340	781 727	3,0	
24 Centre	18 Cher	183	69 510	2,6
	28 Eure-et-Loir	221	109 741	2,0
	36 Indre	144	48 701	3,0
	37 Indre-et-Loire	480	143 174	3,4
	41 Loir-et-Cher	256	76 831	3,3
	45 Loiret	386	166 170	2,3
	1 670	614 127	2,7	
21 Champagne-Ardenne	8 Ardennes	303	70 817	4,3
	10 Aube	202	73 598	2,7
	51 Marne	323	138 224	2,3
	52 Haute-Marne	154	41 384	3,7
	982	324 023	3,0	
94 Corse	2A Corse-du-Sud	119	28 912	4,1
	2B Haute-Corse	105	33 463	3,1
		224	62 375	3,6

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
43 Franche-Comté	25 Doubs	611	132 724	4,6
	39 Jura	228	63 421	3,6
	70 Haute-Saône	187	58 884	3,2
	90 Territoire de Belfort	115	35 288	3,3
		1 141	290 317	3,9
23 Haute-Normandie	27 Eure	407	156 114	2,6
	76 Seine-Maritime	824	314 273	2,6
		1 231	470 387	2,6
11 Île-de-France	75 Paris	890	420 536	2,1
	77 Seine-et-Marne	1 087	375 030	2,9
	78 Yvelines	813	392 207	2,1
	91 Essonne	850	334 089	2,5
	92 Hauts-de-Seine	901	395 818	2,3
	93 Seine-Saint-Denis	906	440 708	2,1
	94 Val-de-Marne	646	338 098	1,9
	95 Val-d'Oise	713	336 266	2,1
	6 806	3 032 752	2,2	
91 Languedoc-Roussillon	11 Aude	143	80 189	1,8
	30 Gard	479	172 876	2,8
	34 Hérault	734	244 320	3,0
	48 Lozère	30	16 677	1,8
	66 Pyrénées-Orientales	354	101 476	3,5
	1 740	615 538	2,8	
74 Limousin	19 Corrèze	184	48 466	3,8
	23 Creuse	102	23 224	4,4
	87 Haute-Vienne	223	79 317	2,8
	509	151 007	3,4	
41 Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	516	175 779	2,9
	55 Meuse	167	47 103	3,5
	57 Moselle	702	242 647	2,9
	88 Vosges	210	90 061	2,3
	1 595	555 590	2,9	
73 Midi-Pyrénées	9 Ariège	121	33 163	3,6
	12 Aveyron	172	58 697	2,9
	31 Haute-Garonne	830	300 418	2,8
	32 Gers	122	39 190	3,1
	46 Lot	128	35 413	3,6
	65 Hautes-Pyrénées	197	47 442	4,2
	81 Tarn	214	85 648	2,5
	82 Tarn-et-Garonne	114	58 414	2,0
	1 898	658 385	2,9	
31 Nord-Pas-de-Calais	59 Nord	1 800	693 939	2,6
	62 Pas-de-Calais	661	390 270	1,7
	2 461	1 084 209	2,3	

Suite...

Région	Département	Places installées au 31-12-10	Population de moins de 20 ans au 01-01-11	Places pour 1 000 hab. de moins de 20 ans
	44 Loire-Atlantique	1 031	336 253	3,1
	49 Maine-et-Loire	791	209 099	3,8
	53 Mayenne	332	79 469	4,2
	72 Sarthe	464	141 918	3,3
	85 Vendée	451	153 202	2,9
52 Pays de la Loire		3 069	919 941	3,3
	2 Aisne	366	139 948	2,6
	60 Oise	524	218 513	2,4
	80 Somme	299	142 088	2,1
22 Picardie		1 189	500 549	2,4
	16 Charente	168	75 599	2,2
	17 Charente-Maritime	307	135 087	2,3
	79 Deux-Sèvres	324	87 090	3,7
	86 Vienne	583	101 409	5,7
54 Poitou-Charentes		1 382	399 185	3,5
	4 Alpes-de-Haute-Provence	105	36 689	2,9
	5 Hautes-Alpes	120	31 457	3,8
	6 Alpes-Maritimes	655	237 842	2,8
	13 Bouches-du-Rhône	1 138	477 375	2,4
	83 Var	519	224 493	2,3
	84 Vaucluse	382	135 192	2,8
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur		2 919	1 143 048	2,6
	1 Ain	454	160 889	2,8
	7 Ardèche	199	74 861	2,7
	26 Drôme	428	121 291	3,5
	38 Isère	923	317 968	2,9
	42 Loire	516	181 628	2,8
	69 Rhône	950	434 224	2,2
	73 Savoie	311	101 611	3,1
	74 Haute-Savoie	448	188 555	2,4
82 Rhône-Alpes		4 229	1 581 027	2,7
France métropolitaine		41 839	15 380 839	2,7
Départements d'outre-mer		1 717	612 380	2,8
France entière		43 556	15 993 219	2,7

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS. Estimations de population au 01/01/2011, INSEE.

Modalité d'accueil et agrément de clientèle dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile en 2010

Tableau 259. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	205	0,5
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	0	0,0
Accueil temporaire	89	0,2
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	3 559	8,2
Accueil familial	163	0,4
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	39 259	90,2
Autre accueil	251	0,6
Total répondants	43 525	100,0
Total places	43 556	

Remarque : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 260. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2010

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	15 398	35,6
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	6 497	15,0
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	2 555	5,9
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	1 560	3,6
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	5 544	12,8
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	88	0,2
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	3 322	7,7
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	4 994	11,5
Troubles sévères du langage	1 401	3,2
Polyhandicapés	1 079	2,5
Autre agrément	819	1,9
Total répondants	43 257	100,0
Total places	43 556	

Remarque : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants présents au moment de l'enquête dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Caractéristiques des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 261. Répartition (p.100) par âge et par sexe des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2006 et 2010

Âge	Effectifs présents au 31/12/2010			Ensemble des effectifs présents au 31/12/2006
	Garçons	Filles	Total	
Moins d'1 an	0,1	0,2	0,1	0,1
1	0,5	0,7	0,6	0,7
2	0,9	1,2	1,0	1,4
3	1,4	2,1	1,7	2
4	2,3	2,8	2,5	3,2
5	3,2	3,7	3,4	4,6
6	5,1	5,4	5,2	6,4
7	6,7	6,5	6,6	7,5
8	7,6	8,0	7,8	8,7
9	9,1	9,3	9,2	8,9
10	10,0	10,0	10,0	9,5
11	9,7	9,2	9,6	9,7
12	9,1	8,4	8,8	7,9
13	8,3	7,6	8,0	6,9
14	7,5	7,0	7,3	6,6
15	6,1	5,7	5,9	5,4
16	4,2	3,9	4,1	3,3
17	3,0	2,9	3,0	2,9
18	2,4	2,5	2,4	1,9
19	1,7	1,8	1,7	1,3
20	0,6	0,7	0,7	0,4
Plus de 20	0,4	0,5	0,4	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	28 252	16 446	44 698	34 352
Effectif total	28 260	16 450	44 770	34 350
Âge moyen	10,9	10,6	10,8	10,3

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Tableau 262. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010

Temps de présence (en années)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Moins d'1 an	29,6	27,1
1	23,6	21,9
2	15,3	15,8
3	9,8	11,1
4	6,4	7,7
5	5,1	5,3
6	3,1	3,3
7	2,0	2,3
8	1,4	1,5
9	1,2	1,3
10	0,8	0,9
Plus de 10 ans	1,8	1,9
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	34 352	44 472
Effectif total	34 350	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Les amendements Creton dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 263. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune est dans l'établissement au titre de l'amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	0,1	0,3
Non	99,9	99,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	34 221	42 156
Effectif total	34 350	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 264. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	8,8	3,5	6,9
Psychose infantile	4,6	3,1	4,1
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,5	0,3	0,4
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	4,6	7,4	5,6
Accidents périnataux	10,0	11,8	10,7
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	2,0	2,6	2,2
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	9,3	12,8	10,6
Autres pathologies	36,0	32,0	34,5
Pathologie inconnue	23,7	25,9	24,5
Aucune pathologie	0,6	0,6	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	26 535	15 282	41 817
Effectif total	28 260	16 450	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 265. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010

Déficience principale (grandes catégories)	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Déficiences intellectuelles	34,9	34,8
Troubles du psychisme	22,3	24,6
Troubles de la parole et du langage	4,0	5,5
Déficiences auditives	12,4	10,3
Déficiences visuelles	8,2	7,9
Déficiences motrices	12,9	11,9
Plurihandicap	1,4	1,1
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,3
Polyhandicap	2,0	1,6
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	1,7	2,0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	33 737	43 841
Effectif total	34 350	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2006, ES 2010.

**Tableau 266. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Déficience principale (catégories détaillées)	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	32,0	39,5	34,8
Retard mental profond et sévère	0,9	1,0	0,9
Retard mental moyen	7,8	9,8	8,5
Retard mental léger	23,1	28,4	25,0
Autres déficiences de l'intelligence	0,3	0,3	0,3
Troubles du psychisme	30,2	15,0	24,6
Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	0,4	0,5	0,4
Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée	16,0	6,1	12,4
Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	6,1	2,9	4,9
Autres troubles du psychisme	7,7	5,5	6,9
Troubles de la parole et du langage	6,1	4,4	5,5
Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)	4,9	3,4	4,3
Autres troubles du développement de la parole et du langage	1,2	1,0	1,2
Déficiences auditives	8,6	13,4	10,3
Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)	3,7	6,2	4,6
Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)	2,1	3,6	2,6
Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)	2,5	3,3	2,8
Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)	0,3	0,3	0,3
Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration	0,0	0,0	0,0
Déficiences visuelles	7,2	9,1	7,9
Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	1,3	1,8	1,5
Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	5,9	7,3	6,4
Déficiences motrices	11,2	13,0	11,9
Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)	0,2	0,2	0,2
Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)	1,5	1,8	1,6
Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)	2,2	2,4	2,3
Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)	1,8	2,0	1,9
Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)	1,1	1,4	1,2
Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiparésie)	2,4	3,1	2,7
Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)	1,5	1,6	1,6
Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)	0,5	0,6	0,5
Plurihandicap	1,0	1,4	1,1
Surdi-cécité	0,0	0,1	0,0
Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)	0,9	1,3	1,1
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires	0,3	0,3	0,3
Polyhandicap , associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante	1,3	2,2	1,6
Autres déficiences, non désignées par ailleurs	2,2	1,7	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	27 628	16 213	43 841
Effectif total	28 260	16 450	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Scolarisation des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 267. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Type de scolarisation	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	5,1	5,2	5,1
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	0,8	0,8	0,8
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	2,4	2,0	2,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,0	0,7	0,9
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	4,7	3,9	4,4
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	40,3	39,2	39,9
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	21,4	24,0	22,3
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	11,3	13,4	12,1
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	8,5	7,2	8,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	1,4	1,3	1,4
Autre type de scolarisation	3,2	2,3	2,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	27 819	16 204	44 023
Effectif total	28 260	16 450	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 268. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Classe suivie	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	5,0	5,2	5,1
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	5,4	6,8	5,9
Grande section maternelle et CP	12,2	12,9	12,5
CE1 et CE2	14,8	14,9	14,8
CM1 et CM2	12,2	10,4	11,6
Niveau non déterminé (premier degré)	10,7	11,9	11,2
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	25,4	22,5	24,3
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	3,3	4,0	3,6
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	6,1	5,4	5,9
Niveau non déterminé (second degré)	4,5	5,3	4,8
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,2	0,4	0,2
Autres études supérieures	0,2	0,4	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	26 920	15 591	42 511
Effectif total	28 260	16 450	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Hébergement et modalité d'accueil ou d'accompagnement des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 269. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Garçons	Filles	Total
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	95,2	94,9	95,1
Famille d'accueil social	3,0	3,2	3,1
Famille d'accueil spécialisé	0,4	0,5	0,5
Autre mode d'hébergement	1,3	1,4	1,3
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	27 583	16 037	43 620
Effectif total	28 260	16 450	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 270. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Mode d'hébergement à l'enquête	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Parents, autre membre de la famille ou tuteur	97,7	95,6	94,9	92,5	78,4	95,1
Famille d'accueil social	1,4	3,3	3,4	3,2	0,0	3,1
Famille d'accueil spécialisé	0,5	0,5	0,5	0,4	0,0	0,5
Autre mode d'hébergement	0,5	0,6	1,2	3,9	21,6	1,3
Sans objet (ne quitte pas la structure)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 071	16 911	17 279	5 205	195	43 661
Effectif total						44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 271. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Garçons	Filles	Total
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	0,2	0,3	0,2
Internat de semaine	0,3	0,5	0,4
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	0,1	0,1	0,1
Externat	7,6	7,6	7,6
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	7,1	6,1	6,7
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	82,9	83,4	83,1
Autre modalité	1,8	2,0	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	28 025	16 327	44 352
Effectif total	28 260	16 450	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 272. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010

Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant	Groupes d'âge					Total
	0-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Plus de 20	
Internat complet (<i>y compris le week-end</i>)	0,1	0,1	0,3	0,3	0,0	0,2
Internat de semaine	0,1	0,1	0,4	1,2	4,7	0,4
Internat séquentiel (<i>pas toutes les nuits de la semaine</i>)	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Externat	6,5	7,3	7,8	8,3	11,4	7,6
Accueil de jour séquentiel (<i>quelques jours par semaine</i>)	7,9	7,1	6,4	5,6	3,6	6,7
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	82,5	83,7	83,2	81,8	75,6	83,1
Autre modalité	2,7	1,6	1,7	2,9	4,7	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	4 113	17 216	17 600	5 267	198	44 394
Effectif total						44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Origine géographique des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 273. Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010

L'enfant est pris en charge :	Au 31/12/2010
Dans le même département de résidence que ses parents	94,9
Dans un département limitrophe	4,2
Dans un autre département non limitrophe	0,9
Ensemble	100,0
Effectif répondants	43 448
Effectif total	44 770

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants admis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile au cours de 2010

Caractéristiques des enfants admis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 274. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs admis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,4	0,6	0,5
1	1,5	2,0	1,7
2	1,6	2,4	1,9
3	2,1	3,6	2,6
4	3,5	4,3	3,7
5	4,8	5,4	5
6	8,5	9,4	8,8
7	9,3	9,0	9,2
8	7,9	8,2	8
9	8,9	9,4	9,1
10	9,3	8,4	9
11	7,5	6,3	7,1
12	8,6	7,7	8,3
13	7,4	5,7	6,8
14	5,8	4,5	5,4
15	3,9	2,9	3,6
16	3,4	3,4	3,4
17	2,3	2,3	2,3
18	1,7	2,2	1,9
19	1,0	1,6	1,2
20	0,4	0,3	0,4
Plus de 20	0,3	0,4	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	8 010	4 046	12 056
Effectif total	8 010	4 050	12 080
Âge moyen	9,8	9,4	9,7

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Pathologie et déficience (principale) des enfants admis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 275. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Pathologies et origines des déficiences	Garçons	Filles	Total
Autismes et autres troubles envahissants du développement	8,9	4,5	7,4
Psychose infantile	5,1	3,3	4,5
Autre psychose (survenue à partir de l'adolescence)	0,4	0,3	0,4
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	3,4	6,4	4,4
Accidents périnataux	7,5	9,5	8,2
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	1,5	2,1	1,7
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	6,3	9,7	7,4
Autres pathologies	39,9	33,2	37,6
Pathologie inconnue	26,2	30,3	27,6
Aucune pathologie	0,9	0,6	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 220	3 650	10 870
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	7 647	3 902	11 565

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 276. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	32,4	43,3	36,1
Troubles du psychisme	38,4	19,9	32,2
Troubles de la parole et du langage	6,8	5,5	6,4
Déficiences auditives	5,5	8,8	6,6
Déficiences visuelles	4,4	6,1	5,0
Déficiences motrices	7,6	9,8	8,3
Plurihandicap	0,8	1,5	1,0
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,3	0,3
Polyhandicap	1,4	2,3	1,7
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	2,4	2,5	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 786	3 970	11 755
Effectif total	8 010	4 050	12 080

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 277. Répartition (p.100) des enfants d'au moins 5 ans au 31/12/2010 et admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des enfants d'au moins 5 ans et présents en 2010.

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
Arrive-t-il que, par son comportement, la personne se mette en danger ?		
Non	63,1	68,9
Oui, parfois	27,9	24,3
Oui, souvent	6,1	4,9
Ne sait pas	2,9	1,9
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 801	39 517
La personne a-t-elle un comportement anormalement agressif ?		
Non	74,8	80,5
Oui, parfois	19,9	15,9
Oui, souvent	3,5	2,6
Ne sait pas	1,7	1
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 818	39 583
La personne communique-t-elle avec autrui sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	68,5	69,2
Oui, avec difficultés	24,1	24
Non, besoin d'aide humaine	6,3	6,1
Ne sait pas	1	0,7
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 805	39 556
La personne sait-elle lire ? (pour les déficients visuels : éventuellement en braille)		
Oui, sans difficulté	39,7	46,9
Oui, avec difficultés	33,7	32,7
Non, besoin d'aide humaine	24,3	19,1
Ne sait pas	2,4	1,3
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 793	39 455
La personne sort-elle de son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	59,2	59,6
Oui, avec difficultés	9,6	10,6
Non, besoin d'aide humaine	17,8	18,3
Sans objet (n'a pas le droit de sortir, ...)	9,4	8,3
Ne sait pas	4,1	3,2
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 745	39 182
La personne se déplace-t-elle dans son lieu d'hébergement sans l'aide de quelqu'un (dans les pièces situées à un même étage)		
Oui, sans difficulté	91,4	89,9
Oui, avec difficultés	3,7	4,7
Non, besoin d'aide humaine	2,1	2,7
Non, confinée au lit ou au fauteuil	0,4	0,8
Ne sait pas	2,4	1,9
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 733	39 129

Type d'incapacité	Enfants admis en 2010	Ensemble des présents au 31/12/2010
La personne fait-elle sa toilette sans l'aide de quelqu'un ?		
Oui, sans difficulté	64,4	64,9
Oui, avec difficultés	9,3	10,2
Non, besoin d'aide humaine partielle	11,6	11,4
Non, besoin d'aide humaine pour tout	4,2	4,9
Ne sait pas	10,4	8,6
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 722	39 049
La personne est-elle en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?		
Non	87,2	87,3
Oui, en l'absence d'aide technique	0,8	1,2
Oui, en l'absence de surveillance humaine	8	7,8
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	1,2	1,7
Ne sait pas	2,8	2,1
Ensemble	100	100
Effectif répondants	9 727	39 119
Effectif total	12 080	43 560

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM. Enfants d'au moins 5 ans au 31/12/2010.

Sources : Enquêtes DREES, ES2010.

Scolarisation des enfants admis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 278. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le type de scolarisation avant admission et par sexe

Type de scolarisation <u>avant</u> admission	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	8,1	10,5	8,9
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	5,3	4,2	4,9
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	3,5	3,8	3,6
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,4	0,9	1,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	5,3	4,7	5,1
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	47,8	43,2	46,3
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	15,9	19,9	17,3
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	5,2	6,4	5,6
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	5,4	4,6	5,1
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,5	0,5	0,5
Autre type de scolarisation	1,5	1,3	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	7 301	3 715	11 015
Effectif total (admis en 2010 et nonsortis au 31/12/2010)	7 650	3 900	11 570

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 279. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe

Type de scolarisation au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	7,5	8,6	7,9
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	0,7	0,7	0,7
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	2,2	2,0	2,1
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,5	1,0	1,3
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	6,6	5,2	6,2
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	41,4	38,6	40,4
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	19,6	24,2	21,2
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	8,8	10,6	9,4
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	7,7	5,8	7,1
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	1,1	1,0	1,1
Autre type de scolarisation	2,8	2,1	2,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	7 650	3 900	11 570

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 280. Répartition (p.100) des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.

Classe suivie au 31/12/2010	Garçons	Filles	Total
ENFANT NON SCOLARISE	7,3	8,5	7,7
PREMIER DEGRÉ			
Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)	8,2	10,7	9,1
Grande section maternelle et CP	17,1	18,4	17,5
CE1 et CE2	15	14,5	14,8
CM1 et CM2	11,8	7,7	10,4
Niveau non déterminé (premier degré)	10	12,6	10,9
SECOND DEGRÉ			
Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	21,2	15,5	19,3
Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique	1,6	2,2	1,8
Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage	4,3	4,7	4,4
Niveau non déterminé (second degré)	3,3	4,7	3,8
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Filières courtes (BTS, ...)	0,2	0,2	0,2
Autres études supérieures	0,1	0,2	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants			
Effectif total (admis en 2010 et non sortis au 31/12/2010)	7 650	3 900	11 570

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile au cours de 2010

Caractéristiques des enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 281. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon l'âge et par sexe

Âge	Effectifs sortis au cours de 2010		
	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	0,0	0,0	0,0
1	0,2	0,3	0,2
2	0,4	0,7	0,5
3	0,7	1,2	0,9
4	0,9	1,3	1,1
5	1,8	2,0	1,9
6	3,3	3,8	3,4
7	4,9	5,5	5,1
8	4,2	4,2	4,2
9	5,5	5,1	5,4
10	6,0	6,3	6,1
11	6,5	6,4	6,5
12	12,1	11,8	12,0
13	9,5	7,7	8,8
14	8,6	7,5	8,2
15	7,8	6,3	7,3
16	9,6	9,1	9,4
17	4,7	4,9	4,7
18	4,6	4,6	4,6
19	3,3	4,1	3,6
20	3,5	4,9	4,0
Plus de 20	2,0	2,5	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 592	3 446	10 038
Effectif total	6 610	3 450	10 070
Âge moyen	12,8	12,8	12,8

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 282. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon la durée de séjour

Durée de séjour (en années)	Garçons	Filles	Total
Moins d'1 an	5,7	4,4	5,3
1 à 5 ans	79,5	76,5	78,5
6 à 10 ans	12,3	14,9	13,2
11 à 15 ans	2,0	3,3	2,4
Plus de 15 ans	0,5	0,9	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 592	3 446	10 038
Effectif total	6 610	3 450	10 070
Temps moyen de présence (en années)	3,2	3,7	3,4

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les amendements Creton parmi les enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 283. Répartition (p.100) des enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010

Le jeune bénéficiait d'un amendement Creton (article 22 loi 89-18 du 13 janvier 1989) avant la sortie	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Oui	0,4	0,8
Non	99,6	99,2
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondants	7 883	9 417
Effectif total	7 880	10 070

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006, ES 2010.

Déficience (principale) des enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 284. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon les catégories de déficience (principale) et par sexe

Déficience principale	Garçons	Filles	Total
Déficiences intellectuelles	32,4	43,6	36,2
Troubles du psychisme	39,5	19,1	32,5
Troubles de la parole et du langage	4,9	4,2	4,7
Déficiences auditives	5,6	10,0	7,1
Déficiences visuelles	4,7	6,5	5,3
Déficiences motrices	7,0	10,0	8,0
Plurihandicap	1,3	1,5	1,4
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,3	0,3
Polyhandicap	2,4	3,4	2,7
Autres déficiences : non désignées par ailleurs	2,0	1,4	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 301	3 301	9 603
Effectif total	6 610	3 450	10 070

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Mode d'hébergement et activité / accueil en journée des enfants après leur sortie des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 285. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le mode d'hébergement après la sortie et par sexe

Logement ou hébergement <u>après</u> la sortie	Garçons	Filles	Total
Logement personnel	6,0	7,8	6,6
Hébergé chez parents, proches	74,7	73,6	74,3
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0,4	0,2	0,3
Famille d'accueil	3,0	2,9	2,9
Foyer d'hébergement	0,9	1,3	1,0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0,1	0,1	0,1
MAS ou FAM	0,1	0,1	0,1
Établissement de santé	0,4	0,4	0,4
Établissement social	1,1	1,0	1,0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	9,1	7,7	8,6
Inconnu	2,7	3,6	3,0
Autre	1,0	0,9	1,0
Sans objet : décès	0,5	0,5	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 367	3 325	9 692
Effectif total	6 610	3 450	10 070

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 286. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon l'activité / accueil en journée après la sortie et par sexe

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Garçons	Filles	Total
ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE			
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD	11,1	12,8	11,7
Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD	34,0	31,9	33,3
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)	20,4	23,7	21,5
En établissement pour enfants polyhandicapés	1,7	2,3	1,9
En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	7,0	1,9	5,3
En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs	2,4	3,5	2,8
En établissement d'éducation sensorielle	2,3	3,8	2,8
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0,3	0,2	0,3
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE			
Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)	0,6	0,8	0,7
Emploi en entreprise adaptée	0,1	0,0	0,0
En attente de placement dans un ESAT	0,3	0,2	0,3
En attente de placement dans une entreprise adaptée	0,1	0,1	0,1
Emploi en milieu ordinaire	2,0	1,6	1,8
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	2,2	2,0	2,1
En formation ou en stage	1,4	1,3	1,4
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL			
Hospitalisation en psychiatrie	0,5	0,4	0,5
Autre hospitalisation	0,2	0,3	0,2
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	0,3	0,2	0,3
Accueil en MAS	0,0	0,0	0,0

Activité / accueil en journée <u>après</u> leur sortie	Garçons	Filles	Total
Accueil en FAM	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie	0,0	0,0	0,0
En attente de placement en MAS ou en FAM	0,0	0,0	0,0
Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	3,3	3,4	3,3
Activité inconnue	4,2	3,9	4,1
Autre	4,9	4,9	4,9
Sans objet : décès	0,7	0,6	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 287	3 292	9 579
Effectif total	6 610	3 450	10 070

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Situation de scolarisation des enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 287. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le type de scolarisation avant la sortie

Type de scolarisation <u>avant</u> la sortie	Garçons	Filles	Total
Non scolarisé	7,2	7,9	7,5
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	1,4	1,0	1,3
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	3,2	2,4	2,9
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	1,3	1,0	1,2
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	5,4	3,9	4,9
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	34,0	32,6	33,5
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	18,4	20,5	19,1
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	11,4	14,9	12,6
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	11,6	10,2	11,1
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	1,7	1,7	1,7
Autre type de scolarisation	4,5	4,0	4,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	6 555	3 428	9 982
Effectif total	6 610	3 450	10 070

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 288. Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie

Type de scolarisation avant la sortie	Activité ou accueil en journée après la sortie						Total
	Éducation générale ou professionnelle	Activité professionnelle	Hospitalisation ou accueil en structure pour adultes	À domicile, sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale	Activité inconnue, autre activité	Sans objet : décès	
Non scolarisé	5,6	46,5	18,1	4,4	12,8	12,6	100,0
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	0,9	69,6	13,0	6,1	2,6	7,8	100,0
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	0,0	83,7	5,7	1,1	1,5	8,0	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)	0,0	85,3	0,9	2,6	3,4	7,8	100,0
Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)	1,5	83,0	3,7	1,3	1,7	8,8	100,0
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,2	81,8	4,9	0,5	2,9	9,7	100,0
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	0,2	91,8	0,1	0,9	0,7	6,3	100,0
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,2	85,5	4,3	0,4	2,8	6,8	100,0
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,1	84,5	2,2	0,9	3,0	9,2	100,0
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,0	69,4	11,2	0,0	2,5	16,9	100,0
Autre type de scolarisation	0,2	34,9	43,3	0,7	8,2	12,6	100,0

Remarque : Pour le détail des activités après la sortie, voir *supra*.

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 289. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,1	0,1	0,1
20-24	1,2	2,5	2,2
25-29	5,1	11,8	10,3
30-34	8,6	13,3	12,3
35-39	11,7	13,3	12,9
40-44	11,4	13,8	13,2
45-49	14,5	13,5	13,7
50-54	18,1	14,9	15,6
55-59	20,6	13,4	15
60 et plus	8,8	3,3	4,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 268	18 305	23 572
Effectif total	5 280	18 340	23 620
Âge moyen	47,0	42,6	43,6

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 290. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	45,0	47,1	46,6
5 à 9 ans	21,4	21,4	21,4
10 à 14 ans	11,4	10,2	10,5
15 à 19 ans	8,8	8,3	8,4
20 à 24 ans	4,3	4,8	4,7
25 à 29 ans	4,2	3,7	3,8
30 ans et plus	4,9	4,5	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	5 252	18 245	23 497
Effectif total	5 280	18 340	23 620
Durée moyenne (en années)	8,7	8,4	8,4

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale et taux d'encadrement du personnel travaillant dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

**Tableau 291. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon la fonction principale exercée et par sexe.
Situation au 31 décembre 2010**

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	14,9	13,6	13,8
Directeur	8,5	1,6	3,0
Médecin directeur	0,1	0,0	0,1
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	3,2	1,0	1,4
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,3	8,9	7,4
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1,7	2,0	2,0
<i>Personnel des services généraux</i>	7,2	2,8	3,6
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	1,9	1,8	1,8
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	2,7	0,2	0,7
Autre personnel des services généraux	2,6	0,8	1,1
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	8,9	4,8	5,6
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	1,0	0,6	0,7
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,1	0,1
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,1
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	6,6	3,3	3,9
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,3	0,2	0,2
Autre cadre de service paramédical	0,2	0,2	0,2
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	0,5	0,2	0,3
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	48,8	43,9	44,9
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	1,5	0,9	1,0
Enseignant du premier degré <u>spécialisé</u> *	5,4	4,0	4,3
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,2	0,3	0,2
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,1	0,0	0,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,9	1,1	1,0
Enseignant du second degré <u>spécialisé</u> * - Enseignement professionnel	0,3	0,2	0,2
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,7	0,1	0,2
Éducateur scolaire	1,4	0,9	1,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	1,0	0,3	0,4
Éducateur technique	0,5	0,1	0,1
Moniteur d'atelier	0,3	0,0	0,1
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	29,2	24,0	25,0
Moniteur éducateur	2,6	3,0	2,9
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,5	1,7	1,5
Aide-médico-psychologique	0,5	1,2	1,0
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,4	2,4	2,0
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,1	0,2	0,2

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,2	0,2
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,4	0,3	0,3
Instructeur de locomotion	0,3	0,3	0,3
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,1	0,0	0,1
Animateur social	0,2	0,1	0,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	0,8	1,2	1,1
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	1,1	0,5	0,6
Interprète en langue des signes	0,2	0,3	0,3
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,1	0,8	0,6
Personnel médical	4,0	1,5	2,0
Psychiatre – Pédopsychiatre	2,6	0,8	1,1
Pédiatre	0,4	0,2	0,3
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,4	0,2	0,3
Autre spécialiste	0,3	0,2	0,2
Médecin généraliste	0,2	0,1	0,1
Psychologue et personnel paramédical	15,2	32,7	29,3
Psychologue	6,1	9,0	8,4
Infirmier DE et autorisé	0,1	0,4	0,4
Infirmier psychiatrique	0,0	0,1	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	3,0	2,7	2,7
Ergothérapeute	1,4	3,3	2,9
Orthophoniste	0,9	7,9	6,5
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,2	0,8	0,7
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	3,2	8,2	7,2
Aide-soignant	0,1	0,2	0,2
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,1	0,1
Autre personnel paramédical	0,0	0,1	0,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	1,1	0,7	0,8
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,1	0,0	0,1
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,3	0,1	0,2
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,1	0,1
En formation d'aides médico-psychologiques	0,1	0,0	0,1
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,3	0,1	0,2
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 448	9 955	12 403
Effectif total	2 450	9 970	12 420

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 292. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	1 714,9	3,9
Directeur	366,0	0,8
Médecin directeur	7,7	0,0
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	178,9	0,4
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	919,2	2,1
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	243,1	0,6
<i>Personnel des services généraux</i>	450,5	1,0
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	228,4	0,5
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	81,4	0,2
Autre personnel des services généraux	140,7	0,3
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	699,2	1,6
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	88,3	0,2
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,9	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	7,9	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	10,3	0,0
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	3,8	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	3,3	0,0
Chef de service éducatif	489,1	1,1
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,6	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	29,5	0,1
Autre cadre de service paramédical	22,2	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	6,2	0,0
Autre personnel d'encadrement	37,0	0,1
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	5 570,1	12,8
<i>Enseignement</i>		
Enseignant du premier degré	127,2	0,3
Enseignant du premier degré spécialisé *	532,8	1,2
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	30,9	0,1
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	6,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	127,5	0,3
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	26,2	0,1
Moniteur EPS et éducateur sportif	23,1	0,1
Éducateur scolaire	119,8	0,3
<i>Travail</i>		
Éducateur technique spécialisé	52,8	0,1
Éducateur technique	18,0	0,0
Moniteur d'atelier	7,6	0,0
<i>Éducation spécialisée</i>		
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	3 101,9	7,1
Moniteur éducateur	357,0	0,8
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	184,1	0,4
Aide-médico-psychologique	127,7	0,3
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	251,8	0,6
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	25,9	0,1
Assistante familiale ou maternelle	25,2	0,1
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	1,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	39,5	0,1

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2010	Taux d'encadrement (p.100 places)
Instructeur de locomotion	37,4	0,1
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	6,4	0,0
Animateur social	14,8	0,0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	136,5	0,3
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	74,7	0,2
Interprète en langue des signes	36,0	0,1
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	78,4	0,2
<i>Personnel médical</i>	248,8	0,6
Psychiatre – Pédopsychiatre	140,7	0,3
Pédiatre	33,2	0,1
Médecin en rééducation fonctionnelle	32,9	0,1
Autre spécialiste	24,2	0,1
Médecin généraliste	17,9	0,0
<i>Psychologue et personnel paramédical</i>	3 629,1	8,3
Psychologue	1 042,9	2,4
Infirmier DE et autorisé	44,8	0,1
Infirmier psychiatrique	5,3	0,0
Puéricultrice	4,4	0,0
Masseur kinésithérapeute	338,8	0,8
Ergothérapeute	362,5	0,8
Orthophoniste	805,8	1,9
Audio prothésiste	3,6	0,0
Orthoptiste	82,7	0,2
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	895,3	2,1
Aide-soignant	21,6	0,0
Auxiliaire de puériculture	7,4	0,0
Autre personnel paramédical	14,0	0,0
<i>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</i>	93,9	0,2
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	7,5	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	4,5	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	2,6	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	19,2	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	7,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	7,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	22,3	0,1
Autre personnel en formation ou en attente de formation	23,9	0,1
Effectif répondants	12 406,6	--
Effectif total	12 420	28,5

* Spécialisé = titulaire d'un diplôme spécifique à l'enseignement pour personnes handicapées.

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile

Tableau 293. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	12,6	9,1	9,8
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,1	0,2	0,2
Contractuel, vacataire, auxiliaire	1,9	2,0	2,0
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	82,6	85,5	84,9
CDD (hors emplois aidés)	1,5	2,3	2,2
Vacation	0,1	0,1	0,1
Intérim	0,0	.	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,3	0,3	0,3
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	0,9	0,4	0,5
Autre contrat aidé	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 450	9 965	12 416
Effectif total	2 450	9 968	12 423

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 294. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	6,5	6,4	6,4
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,4	0,2	0,3
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	6,6	3,5	4,2
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	17,1	17,3	17,3
Convention collective nationale de 1965	0,7	0,8	0,8
Convention collective nationale de 1966	65,7	69,4	68,6
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	1,8	1,2	1,4
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	1,0	0,8	0,8
Autre convention collective	0,0	0,1	0,1
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,1	0,1	0,1
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,0	0,0	0,0
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	2 403	9 736	12 139
Effectif total	2 450	9 970	12 420

Champ : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)

Présentation des centres médico-psycho-pédagogiques

Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) accueillent des enfants du plus jeune âge jusqu'à 20 ans (selon l'agrément).

Les CMPP sont des services médico-sociaux qui participent à la mise en œuvre de la politique de santé mentale en direction des enfants et des adolescents. Ils peuvent notamment assurer le relais des prises en charge réalisées dans les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) pour les enfants de plus de six ans.

Les CMPP sont des centres de consultation et de suivi qui s'adressent à des enfants et adolescents présentant des difficultés scolaires (de type dyslexie, dysphasie ou retard scolaire) ou des troubles d'ordre psychologique ou psychomoteur.

Des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, auxiliaires médicaux, psychologues, assistantes de service social, pédagogues et rééducateurs réalisent un diagnostic et mettent en œuvre une action éducative et thérapeutique.

Les actions des CMPP, de nature ambulatoire comme les CAMSP, se situent sur le plan éducatif et thérapeutique ; leur objectif est le maintien de l'enfant dans sa famille et dans le milieu scolaire ordinaire.

Le financement est assuré par l'assurance maladie.

Règles applicables

Article L. 312-1, I, 2° CASF

Décret n° 63-146 du 18 février 1963 (annexe XXXII)

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les centres médico-psycho-pédagogiques

Au 31 décembre 2010, l'enquête ES a recensé 374 centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) auxquels sont rattachées 89 annexes. Ils ont reçu 175 163 enfants au moins une fois au cours de l'année 2010. Ces centres emploient environ 4 700 personnes en équivalent temps plein.

Activité des CMPP

Le taux de réponse des CMPP à l'enquête est de 96 %. Les tableaux détaillés par régions sur le nombre de structures reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte de l'ensemble des CMPP, les répondants et les non répondants à l'enquête ES 2010.

La file active au 31 décembre 2010 (les enfants reçus au moins une fois en 2010) est estimée à 175 000 enfants au niveau national, et le nombre d'enfants venus pour la première fois au cours de l'année 2010 est évalué à 67 900.

Parmi les enfants de la file active on compte 64 % de garçons.

La grande majorité des enfants reçus sont domiciliés dans le même département que le CMPP (95 %), et presque la moitié dans la même commune (47 %).

Ils sont majoritairement orientés vers le CMPP par l'Éducation nationale (41 % des enfants), un membre de l'entourage de la famille comme un parent, un ami ou un voisin (25 %) ou encore un praticien libéral (12 %).

La grande majorité des enfants sont scolarisés dans un établissement scolaire à temps plein (87 % des enfants de la file active).

Le personnel

Le personnel exerçant dans les CMPP est majoritairement féminin (80 % de femmes). Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont notamment les paramédicaux et psychologues : 26 % de psychologues, 13 % d'orthophonistes et 10 % de psychomotriciens.

Activité des centres médico-psycho-pédagogiques

Tableau 295. Caractéristiques générales des centres médico-psycho-pédagogiques. Situations en 2006 et en 2010

Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	450	374*
File active (enfants reçus au moins une fois au cours de l'année)	184 100	175 160
Nombre de personnes employées en ETP au 31 décembre	4 720	4 720

* Parmi les 374 CMPP dénombrés en 2010 certains incluent les données de structures annexes. Le nombre d'annexes déclarées dans ES2010 est de 89 (soit 463 CMPP au total en 2010, annexes distinguées). En 2006, les annexes sont comptées distinctement dans les 450.

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES 2010.

Tableau 296. Répartition (p.100) régionale du nombre de centres médico-psycho-pédagogiques, et de la file active. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures	Nombre d'enfants reçus au moins une fois en 2010 (File active)	Nombre d'enfants reçus pour la première fois en 2010
42 Alsace	3	3 690	1 790
72 Aquitaine	20	9 030	3 780
83 Auvergne	6	1 340	540
25 Basse-Normandie	8	5 290	2 200
26 Bourgogne	8	4 710	1 670
53 Bretagne	19	10 420	3 830
24 Centre	13	6 980	2 620
21 Champagne-Ardenne	6	8 510	3 110
94 Corse	2	1 110	370
43 Franche-Comté	11	4 620	1 980
23 Haute-Normandie	10	6 360	2 480
11 Île-de-France	98	36 500	13 110
91 Languedoc-Roussillon	13	6 400	2 650
74 Limousin	9	3 500	1 370
41 Lorraine	11	4 600	2 010
73 Midi-Pyrénées	18	9 420	3 560
31 Nord-Pas-de-Calais	14	9 040	3 520
52 Pays de la Loire	6	4 870	1 700
22 Picardie	22	6 740	2 660
54 Poitou-Charentes	12	6 440	2 300
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	35	11 380	4 680
82 Rhône-Alpes	19	9 000	3 540
France Métropolitaine	363	169 960	65 470
Départements d'outre-mer	11	5 200	2 440
France entière	374	175 160	67 910

* Parmi les 374 CMPP dénombrés en 2010 certains incluent les données de structures annexes. Le nombre d'annexes déclarées dans ES2010 est de 89 (soit 463 CMPP au total en 2010, annexes distinguées).

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESS et données ES2010 corrigées par les ARS.

Tableau 297. Caractéristiques de l'activité des centres médico-psycho-pédagogiques en 2010

Caractéristiques	Au 31/12/2010
Nombre moyen de jours d'ouverture	210
Nombre d'enfants reçus pour la première fois en 2010	67 910
Nombre de séances* programmées	3 175 030
Nombre de séances* réalisées	2 779 080

* Y compris les séances non facturables.

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 298. Liste d'attente des centres médico-psycho-pédagogiques en 2010

Caractéristiques	Au 31/12/2010
Nombre de premiers contacts pris en 2010	79 360
<i>dont :</i>	
<i>Nombre de premiers contacts ayant abouti à une 1^{ère} consultation en 2010</i>	<i>57 790</i>
<i>Nombre de premiers contacts en attente d'une 1^{ère} consultation au 31/12/2010</i>	<i>13 890</i>
Délai moyen (en mois) d'attente entre le premier contact et la 1 ^{ère} consultation en 2010	2,6
Nombre d'enfants en attente de suivi au 31/12/2010	15 190
Délai moyen (en mois) d'attente entre la 1 ^{ère} consultation et le début du suivi en 2010	3,5

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants reçus au moins une fois au cours de l'année 2010 dans les centres médico-psycho-pédagogiques

Tableau 299. Répartition (p.100) par âge et sexe des enfants reçus au moins une fois (file active) dans un centre médico-psycho-pédagogique au cours de l'année 2010

Groupe d'âge	Garçons	Filles	Total
De 0 à 3 ans	2 075	1 092	3 167
De 4 à 6 ans	20 013	9 513	29 526
De 7 à 11 ans	61 302	32 292	93 594
De 12 à 15 ans	23 048	13 618	36 666
De 16 à 18 ans	4 105	4 306	8 411
Plus de 18 ans	970	1 500	2 469
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondant	111 514	62 319	173 833
Effectif total			175 160

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 300. Répartition (p.100) des enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre médico-psycho-pédagogique, selon leur origine géographique

Origine géographique	Département	Commune
Du centre d'accueil	94,5	46,8
Limitrophe	3,9	25,2
Autre	0,8	26,9
Origine inconnue	0,8	1,0
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondant	165 181	152 527
Effectif total	175 160	175 160

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 301. Répartition (p.100) des enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre médico-psycho-pédagogique, selon l'origine de l'orientation

Origine de l'orientation	Pourcentage d'enfants
Éducatif	41,3
Éducation nationale	41,0
Crèche	0,3
Médical	15,1
Praticien libéral	12,1
Hôpital	1,5
Centre de soins	1,5
CMP	0,6
Social	7,6
Protection maternelle et infantile	2,2
Service social	5,4
Médico-social	3,8
CAMSP	0,7
CMPP	2,5
Entourage (parents, amis, voisins, etc.)	25,1
Autre	7,0
Ensemble	100,0
Effectif répondant	149 633
Effectif total	175 160

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010

Tableau 302. Répartition (p.100) des enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre médico-psycho-pédagogique, selon leur situation de scolarisation

Situation de scolarisation	Pourcentage d'enfants
Une unité d'enseignement dans un établissement médico-social	0,5
Une unité d'enseignement dans un établissement scolaire	4,9
Etablissement scolaire à temps partiel (0,5 à 1 jour par semaine)	0,1
Etablissement scolaire à temps partiel (1,5 à 3,5 jours par semaine)	0,4
Etablissement scolaire à temps complet	86,8
Etablissement scolaire en Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	3,6
Etablissement scolaire dans l'unité pédagogique d'intégration (UPI)	0,6
Etablissement scolaire, Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	1,5
Etablissement scolaire en Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,1
Autre scolarisation	1,5
Ensemble	100,0
Effectif répondant	120 148
Effectif total	175 160

Remarque : 42 CMPP non répondants avec au total une file active de 28 200 enfants (parmi eux, un certain nombre ne sont pas en âge d'être scolarisés).

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants sortis des centres médico-psycho-pédagogiques au cours de l'année 2010

Tableau 303. Nombre d'enfants sortis en 2010 d'un centre médico-psycho-pédagogique, selon la réorientation à la sortie

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :	Au 31/12/2010
un CMPP ou CMP	1 010
un SESSAD	701
un suivi libéral	1 243
un suivi PMI	38
un CAMSP	53
un établissement médico-social	870
un hôpital de jour	225
un secteur sanitaire	209
famille (pas besoin de réorientation)	21 999
une autre orientation	3 531
Non répondants (sur le lieu d'orientation)	21 523
Nombre d'enfants sortis en 2010	51 400

Remarque : 14 CMPP n'ont renseigné ni le nombre d'enfants sortis ni le lieu d'orientation à la sortie (ils accueillent 8 800 enfants).

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des centres médico-psycho-pédagogiques

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres médico-psycho-pédagogiques

Tableau 304. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les centres médico-psycho-pédagogiques selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,1	0,0	0,0
20-24	0,5	1,5	1,3
25-29	3,0	7,5	6,6
30-34	5,9	10,1	9,3
35-39	7,5	11,5	10,7
40-44	6,7	10,9	10,1
45-49	11,7	13,3	13,0
50-54	18,5	17,5	17,7
55-59	24,9	18,7	19,9
60 et plus	21,3	9,0	11,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 590	6 395	7 986
Effectif total	1 590	6 400	8 000
Âge moyen	51,1	46,1	47,1

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 305. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les centres médico-psycho-pédagogiques selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	35,1	38,3	37,7
5 à 9 ans	18,8	17,6	17,9
10 à 14 ans	11,8	11,6	11,6
15 à 19 ans	9,2	8,8	8,9
20 à 24 ans	6,2	6,4	6,3
25 à 29 ans	7,5	6,1	6,3
30 ans et plus	11,4	11,2	11,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	1 588	6 378	7 966
Effectif total	1 590	6 400	8 000
Durée moyenne (en années)	12,1	11,6	11,7

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les centres médico-psycho-pédagogiques

Tableau 306. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres médico-psycho-pédagogiques, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
<i>Personnel de direction, de gestion et d'administration</i>	25,1	26,5	26,2
Directeur	10,8	1,7	3,3
Médecin directeur	9,1	1,1	2,6
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,2	0,9	1,0
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	2,6	18,7	15,8
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1,4	4,0	3,5
<i>Personnel des services généraux</i>	6,1	4,3	4,6
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	2,1	3,0	2,8
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	1,8	0,0	0,3
Autre personnel des services généraux	2,1	1,3	1,4
<i>Personnel d'encadrement sanitaire et social</i>	0,5	0,3	0,3
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,1	0,0	0,0
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,1
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	0,1	0,0	0,0
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,2	0,0	0,1
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,1	0,1
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,1	0,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	0,0	0,1	0,1
<i>Personnel éducatif, pédagogique et social</i>	13,3	12,2	12,4
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,9	0,6	0,6
Enseignant du premier degré <i>spécialisé</i> *	7,8	4,9	5,4
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,1	0,1
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré <i>spécialisé</i> * - Enseignement général (y compris EPS)	0,2	0,1	0,1
Enseignant du second degré <i>spécialisé</i> * - Enseignement professionnel	0,2	0,0	0,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,0	0,0	0,0
Éducateur scolaire	0,4	0,1	0,2
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	0,3	0,1	0,1
Éducateur technique	0,0	0,0	0,0
Moniteur d'atelier	0,0	0,0	0,0
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	2,1	1,1	1,3
Moniteur éducateur	0,0	0,1	0,1
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,2	0,1
Aide-médecin-psychologue	0,2	0,0	0,1
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	0,7	4,6	3,9
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,1	0,0	0,0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	0,4	0,3	0,3
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
Personnel médical	11,5	3,3	4,8
Psychiatre – Pédopsychiatre	11,2	3,0	4,5
Pédiatre	0,2	0,2	0,2
Médecin en rééducation fonctionnelle	0,0	0,0	0,0
Autre spécialiste	0,0	0,0	0,0
Médecin généraliste	0,1	0,2	0,1
Psychologue et personnel paramédical	43,2	53,3	51,5
Psychologue	31,2	25,4	26,5
Infirmier DE et autorisé	0,0	0,0	0,0
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	0,0	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,1	0,1
Orthophoniste	2,1	16,0	13,5
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,1	0,5	0,4
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	9,2	10,7	10,5
Aide-soignant	0,0	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,6	0,4	0,5
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs	0,2	0,1	0,1
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,1	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	856	3 846	4 702
Effectif total	860	3 860	4 720

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les centres médico-psycho-pédagogiques

Tableau 307. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres médico-psycho-pédagogiques, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	17,1	8,9	10,4
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,0	0,1	0,1
Contractuel, vacataire, auxiliaire	2,9	1,2	1,5
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	77,7	87,5	85,8
CDD (hors emplois aidés)	0,6	1,4	1,3
Vacation	0,7	0,2	0,3
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,4	0,1	0,2
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	0,4	0,4	0,4
Autre contrat aidé	0,1	0,0	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	857	3 857	4 713
Effectif total	860	3 860	4 720

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 308. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres médico-psycho-pédagogiques, selon le statut fonction publique / la convention collective, par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	2,7	1,3	1,6
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	2,0	2,3	2,2
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	15,1	6,4	7,9
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	13,5	18,0	17,2
Convention collective nationale de 1965	0,0	0,0	0,0
Convention collective nationale de 1966	64,3	70,1	69,0
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	0,7	1,0	0,9
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,3	0,3	0,3
Autre convention collective	0,8	0,2	0,3
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,1	0,0	0,0
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,5	0,5	0,5
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	844	3 789	4 632
Effectif total	860	3 860	4 720

Champ : Centres médico-psycho-pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Présentation des centres d'action médico-sociale précoce

Les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) sont des établissements de prévention et de soins pour les enfants âgés de 0 à 6 ans atteints d'un handicap mental, moteur ou sensoriel, ou présentant un risque de handicap. Ils se situent à l'interface du secteur sanitaire et du secteur médico-social, tout en orientant leur action vers l'accueil de l'enfant dans les structures ordinaires (crèches, écoles maternelles). Leur vocation est d'être polyvalents, c'est-à-dire de s'adresser à tous les types de handicaps, mais certains ont un public plus délimité, par exemple, les enfants sourds.

Les enfants sont orientés par l'hôpital, le médecin de la famille, la protection maternelle et infantile, l'école, ou encore le médecin scolaire.

Ils assurent :

- le dépistage et le diagnostic précoce des déficits ou handicaps ;
- la prévention ou la réduction de l'aggravation de ces handicaps ;
- la cure ambulatoire et la rééducation précoce des enfants présentant ces déficits ou handicaps ;
- l'accompagnement des familles, soit au cours des consultations, soit à domicile ;
- le soutien et l'aide à l'adaptation sociale et éducative dans les lieux de vie, tels que halte-garderie, crèche ou maternelle.

L'équipe du CAMSP est pluridisciplinaire composée de médecins spécialisés, rééducateurs, auxiliaires médicaux, psychologues, ergothérapeutes, assistants sociaux.

Leur double vocation (dépistage - traitement) induit un financement conjoint (département : 20 % et assurance maladie : 80 %), par dotation globale annuelle de financement.

Règles applicables :

Classification : article L.312-1, I, 3° CASF ; article L.2132-4 du code de la santé publique

Autorisation : articles L.313-1 ss CASF

Tarification : articles L.314-1 ss CASF et article L. 2112-8 du code de la santé publique

Règles techniques : décret n° 76-389 du 15 avril 1976 (annexe XXXII bis)

Commentaires généraux des données ES 2010 sur les centres d'action médico-sociale précoce

Au 31 décembre 2010, l'enquête ES a recensé 278 centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) auxquels sont rattachées 29 annexes. Ils ont reçu 65 000 enfants au moins une fois au cours de l'année 2010. Ces centres emploient environ 2 800 personnes en équivalent temps plein.

Activité

Le taux de réponse des CAMSP à l'enquête est de 98 %. Les tableaux détaillés par régions sur le nombre de structures reposent sur les données FINESS corrigées par chaque ARS. Ces données tiennent compte de l'ensemble des CAMSP, les répondants et les non répondants à l'enquête ES 2010.

La file active au 31 décembre 2010 (les enfants reçus au moins une fois en 2010) est estimée à 65 000 enfants au niveau national, et le nombre d'enfants venus pour la première fois au cours de l'année 2010 est évalué à 28 700.

Parmi les enfants de la file active on compte 61 % de garçons.

La grande majorité des enfants reçus sont domiciliés dans le même département que le CAMSP (93 %), et plus de la moitié dans la même commune ou une commune limitrophe (60 %).

Ils sont majoritairement orientés vers le CAMSP par l'hôpital (32 % des enfants), un praticien libéral (18 %), la protection maternelle et infantile (13 %) ou encore l'Education nationale (12 %).

Le personnel

Le personnel exerçant dans les CAMSP est majoritairement féminin (86 % de femmes). Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont notamment les paramédicaux et psychologues : 16 % de psychomotriciens, 13 % de psychologues et 9 % d'orthophonistes.

Activité des centres d'action médico-sociale précoce

Tableau 309. Caractéristiques générales des centres d'action médico-sociale précoce. Situations en 2006 et en 2010

Caractéristiques	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Nombre de structures au 31 décembre	273	278*
File active	64 490	65 010
Nombre de personnes employées en ETP au 31 décembre	2 380	2 820

* Parmi les 278 CAMSP dénombrés en 2010 certains incluent les données de structures annexes. Le nombre d'annexes déclarées dans ES2010 est de 29 (soit 307 CAMSP au total en 2010, annexes distinguées). En 2006, les annexes sont comptées distinctement dans les 273.

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES2006 et ES 2010.

Tableau 310. Nombre de centres d'action médico-sociale précoce et file active, par région. Situation au 31 décembre 2010

Région	Nombre de structures	Nombre d'enfants reçus au moins une fois en 2010 (File active)	Nombre d'enfants reçus pour la première fois en 2010
42 Alsace	8	1 040	440
72 Aquitaine	11	2 550	1 160
83 Auvergne	6	1 390	770
25 Basse-Normandie	9	3 180	1 820
26 Bourgogne	9	3 270	1 580
53 Bretagne	18	3 630	2 010
24 Centre	14	3 780	1 530
21 Champagne-Ardenne	6	2 200	770
94 Corse	2	710	320
43 Franche-Comté	4	890	490
23 Haute-Normandie	7	700	370
11 Île-de-France	26	5 960	2 320
91 Languedoc-Roussillon	10	2 400	910
74 Limousin	4	710	290
41 Lorraine	11	1 930	1 050
73 Midi-Pyrénées	12	2 940	1 840
31 Nord-Pas-de-Calais	24	6 540	2 900
52 Pays de la Loire	9	5 160	1 770
22 Picardie	9	1 740	700
54 Poitou-Charentes	6	700	260
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	5 710	2 610
82 Rhône-Alpes	34	3 520	1 140
France Métropolitaine	267	60 650	27 050
Départements d'outre-mer	11	4 360	1 700
France entière	278	65 010	28 750

* Parmi les 278 CAMSP dénombrés en 2010 certains incluent les données de structures annexes. Le nombre d'annexes déclarées dans ES2010 est de 29 (soit 307 CAMSP au total en 2010, annexes distinguées).

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Données FINESSE et données ES2010 corrigées par les ARS.

Tableau 311. Caractéristiques de l'activité des centres d'action médico-sociale précoce en 2010

Caractéristiques	Au 31/12/2010
Nombre moyen de jours d'ouverture	220
Nombre d'enfants reçus pour la première fois en 2010	28 750
Nombre de séances* programmées	1 295 410
Nombre de séances* réalisées	1 238 710

* Y compris les séances non facturables.

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 312. Liste d'attente des centres d'action médico-sociale précoce en 2010

Caractéristiques	Au 31/12/2010
Nombre de premiers contacts pris en 2010	29 730
<i>dont :</i>	
<i>Nombre de premiers contacts ayant abouti à une 1^{ère} consultation en 2010</i>	22 930
<i>Nombre de premiers contacts en attente d'une 1^{ère} consultation au 31/12/2010</i>	3 350
Délai moyen (en mois) d'attente entre le premier contact et la 1 ^{ère} consultation en 2010	1,8
Nombre d'enfants en attente de suivi au 31/12/2010	3 190
Délai moyen (en mois) d'attente entre la 1 ^{ère} consultation et le début du suivi en 2010	3,3

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Enfants reçus au moins une fois au cours de l'année 2010 dans les centres d'action médico-sociale précoce

Tableau 313. Répartition par âge et sexe des enfants reçus au moins une fois (file active) dans un centre d'action médico-sociale précoce au cours de l'année 2010

Âge de l'enfant	Garçons	Sexe féminin	Total
Moins de 1 an	3 275	2 730	6 005
1 an	3 651	2 896	6 547
2 ans	5 082	3 530	8 612
3 ans	6 681	4 108	10 789
4 ans	7 715	4 376	12 091
5 ans	6 576	3 538	10 114
6 ans	4 468	2 498	6 965
7 ans et plus	1 341	847	2 188
Effectif répondant	38 788	24 523	63 312
Effectif total			65 010

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 314. Répartition (p.100) des enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre d'action médico-sociale précoce, selon leur origine géographique

Origine géographique	Département	Commune
Du centre d'accueil	92,8	31,6
Limitrophe	6,1	28,9
Autre	0,6	38,8
Origine inconnue	0,5	0,7
Ensemble	100,0	100,0
Effectif répondant	59 804	55 476
Effectif total	65 010	65 010

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 315. Enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre d'action médico-sociale précoce, selon l'origine de l'orientation

Origine de l'orientation	Pourcentage d'enfants
Éducatif	13,7
Éducation nationale	12,1
Crèche	1,6
Médical	53,6
Praticien libéral	18,5
Hôpital	32,1
Centre de soins	1,8
CMP	1,2
Social	15,6
Protection maternelle et infantile	12,7
Service social	3,0
Médico-social	3,3
CAMSP	0,3
CMPP	3,0
Entourage (parents, amis, voisins, etc.)	8,0
Autre	5,7
Ensemble	100,0
Effectif répondant	52 623
Effectif total	65 010

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010

Enfants sortis des centres d'action médico-sociale précoce au cours de l'année 2010

Tableau 316. Nombre d'enfants sortis en 2010 d'un centre d'action médico-sociale précoce, selon la réorientation à la sortie

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :	Au 31/12/2010
un CMPP ou CMP	3 510
un SESSAD	1 450
un suivi libéral	1 420
un suivi PMI	170
un CAMSP	590
un établissement médico-social	1 180
un hôpital de jour	400
un secteur sanitaire	390
famille (pas besoin de réorientation)	4 620
une autre orientation	1 420
Non répondants (sur le lieu d'orientation)	2 770
Nbre d'enfants sortis en 2010	17 920

Remarque : 3 CAMSP n'ont renseigné ni le nombre d'enfants sortis ni le lieu d'orientation à la sortie (ils accueillent 2 600 enfants).

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Personnel des centres d'action médico-sociale précoce

Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres d'action médico-sociale précoce

Tableau 317. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les centres d'action médico-sociale précoce selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Groupes d'âges (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 20	0,0	0,0	0,0
20-24	0,6	2,7	2,4
25-29	3,5	11,3	10,2
30-34	5,9	13,5	12,5
35-39	7,2	13,7	12,8
40-44	7,0	12,6	11,8
45-49	16,9	14,2	14,6
50-54	18,6	14,6	15,1
55-59	24,7	12,8	14,4
60 et plus	15,6	4,5	6,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	703	4 410	5 113
Effectif total	720	4 430	5 150
Âge moyen	50,4	42,7	43,8

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquêtes DREES, ES 2010.

Tableau 318. Répartition (p.100) des effectifs du personnel travaillant dans les centres d'action médico-sociale précoce selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	39,1	46,7	45,6
5 à 9 ans	20,5	23,3	22,9
10 à 14 ans	14,2	10,2	10,7
15 à 19 ans	9,5	7,9	8,2
20 à 24 ans	5,6	4,5	4,7
25 à 29 ans	7,1	4,0	4,4
30 ans et plus	4,1	3,3	3,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	701	4 394	5 095
Effectif total	720	4 430	5 150
Durée moyenne (en années)	9,8	8,1	8,3

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Fonction principale du personnel travaillant dans les centres d'action médico-sociale précoce

Tableau 319. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres d'action médico-sociale précoce, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Personnel de direction, de gestion et d'administration	30,7	19,6	20,7
Directeur	15,7	1,2	2,7
Médecin directeur	9,5	1,7	2,5
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	1,2	0,5	0,6
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	3,0	13,5	12,4
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	1,4	2,7	2,5
Personnel des services généraux	8,2	3,7	4,2
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	3,2	2,9	2,9
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	2,7	0,0	0,3
Autre personnel des services généraux	2,4	0,8	1,0
Personnel d'encadrement sanitaire et social	3,2	1,7	1,9
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,1	0,1
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	1,1	0,2	0,3
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,2	0,2
Conseiller en économie sociale familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	1,1	0,3	0,4
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,3	0,3
Cadre infirmier psychiatrique	0,4	0,0	0,1
Autre cadre de service pédagogique et social	0,1	0,1	0,1
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,3	0,2
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,0	0,0	0,0
Autre personnel d'encadrement	0,5	0,1	0,1
Personnel éducatif, pédagogique et social	6,3	19,0	17,7
<i>Enseignement</i>			
Enseignant du premier degré	0,0	0,2	0,2
Enseignant du premier degré spécialisé *	1,1	0,8	0,9
Enseignant du second degré - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré spécialisé * - Enseignement professionnel	0,0	0,0	0,0

Fonction principale exercée	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,0	0,0	0,0
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>			
Éducateur technique spécialisé	0,0	0,1	0,1
Éducateur technique	0,0	0,0	0,0
Moniteur d'atelier	0,0	0,0	0,0
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	2,8	5,2	5,0
Moniteur éducateur	0,5	0,4	0,5
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,6	5,9	5,4
Aide-médico-psychologique	0,0	0,3	0,2
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	1,3	5,3	4,8
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale familiale	0,0	0,0	0,0
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,0	0,0	0,0
Animateur social	0,0	0,0	0,0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	0,0	0,3	0,3
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,2	0,2
Personnel médical			
Psychiatre – Pédopsychiatre	6,8	1,6	2,2
Pédiatre	5,0	2,3	2,6
Médecin en rééducation fonctionnelle	1,1	0,3	0,4
Autre spécialiste	1,7	0,6	0,7
Médecin généraliste	0,0	0,2	0,1
Psychologue et personnel paramédical			
Psychologue	11,8	12,6	12,6
Infirmier DE et autorisé	0,0	0,4	0,4
Infirmier psychiatrique	0,4	0,1	0,1
Puéricultrice	0,0	1,9	1,7
Masseur kinésithérapeute	7,0	5,0	5,2
Ergothérapeute	1,1	3,3	3,1
Orthophoniste	2,3	10,2	9,4
Audio prothésiste	0,4	0,1	0,1
Orthoptiste	0,1	0,6	0,5
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	13,6	16,1	15,9
Aide-soignant	0,0	0,1	0,1
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,3	0,2
Autre personnel paramédical	0,2	0,1	0,1
Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs			
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
Élève professeur (instituts pour déficients sensoriels)	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	290	2 523	2 815
Effectif total	290	2 530	2 820

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Statut du personnel dans les centres d'action médico-sociale précoce

Tableau 320. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres d'action médico-sociale précoce, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Statut ou type de contrat	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titulaire	20,4	22,9	22,6
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,4	0,8	0,7
Contractuel, vacataire, auxiliaire	6,8	7,2	7,2
Contrat de droit privé			
CDI (hors emplois aidés)	68,8	65,7	66,1
CDD (hors emplois aidés)	2,4	2,6	2,6
Vacation	0,4	0,1	0,2
Intérim	0,0	0,0	0,0
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,5	0,1	0,1
Autre statut			
Contrat unique d'insertion (contrat d'avenir / Contrat d'accompagnement dans l'emploi)	0,2	0,4	0,4
Autre contrat aidé	0,0	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	290	2 525	2 817
Effectif total	290	2 530	2 820

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Tableau 321. Répartition (p.100) des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres d'action médico-sociale précoce, selon le statut fonction publique / la convention collective, par sexe. Situation au 31 décembre 2010

Fonction publique ou convention collective	Équivalent temps plein au 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	23,7	30,2	29,5
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	1,3	2,8	2,6
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	4,6	0,8	1,2
Conventions collectives ou autres accords			
Convention collective nationale de 1951	21,1	17,5	17,9
Convention collective nationale de 1965	0,0	0,0	0,0
Convention collective nationale de 1966	47,2	46,4	46,5
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	1,7	1,7	1,7
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0	0,0	0,0
Autre convention collective	0,1	0,1	0,1
Contrats aidés			
Accord d'établissement	0,3	0,4	0,4
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	0,1	0,1	0,1
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif répondants	283	2 449	2 732
Effectif total	290	2 530	2 820

Champ : Centres d'action médico-sociale précoce – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Annexe 1.
Liste des illustrations

Liste des tableaux.

Données globales.

Tableau 1. Caractéristiques générales des structures pour enfants et adolescents handicapés. Situation en 2006 et en 2010	22
Tableau 2. Distribution des structures, du nombre de places installées et du nombre d'enfants et adolescents accueillis, selon le type de structure, situation au 31 décembre 2010.....	22
Tableau 3. Distribution du nombre d'entrées et de sorties au cours de l'année 2010 dans les structures pour enfants et adolescents handicapés, selon le type de structure	23
Tableau 4. Répartition régionale et départementale du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans, au 31 décembre 2010	24
Tableau 5. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les structures pour enfants et adolescents handicapés. Situation au 31 décembre 2010	27
Tableau 6. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les structures pour enfants et adolescents handicapés. Situation au 31 décembre 2010	27
Tableau 7. Distribution du personnel (effectifs et équivalent temps plein, ETP) et du taux d'encadrement pour 100 places, selon le type de structure. Situation au 31 décembre 2010	28
Tableau 8. Distribution des effectifs du personnel et des équivalents temps plein (ETP), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010.....	28
Tableau 9. Distribution des effectifs du personnel et des équivalents temps plein (ETP), selon le diplôme ou corps statutaire. Situation au 31 décembre 2010	30
Tableau 10. Répartition des structures ayant déclaré accueillir des bénévoles, selon le type de structure pour enfants handicapés. Situation au 31 décembre 2010	33

IME.

Tableau 11. Caractéristiques des instituts médico-éducatifs (IME). Situation au 31 décembre 2006 et 2010	39
Tableau 12. Répartition régionale du nombre d'instituts médico-éducatifs (IME), du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans. Situation au 31 décembre 2010.....	40
Tableau 13. Répartitions départementale et régionale de la capacité d'accueil en instituts médico-éducatifs (IME). Situation au 31 décembre 2010.....	41
Tableau 14. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les instituts médico-éducatifs (IME). Situation au 31 décembre 2010.....	44
Tableau 15. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les instituts médico-éducatifs (IME). Situation au 31 décembre 2010.....	44
Tableau 16. Répartition par âge et par sexe des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME). Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	45
Tableau 17. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010.....	46
Tableau 18. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et en 2010	46
Tableau 19. Répartition par âge des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) au titre de l'amendement Creton. Situations en 2006 et en 2010	47
Tableau 20. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	47
Tableau 21. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010.....	48
Tableau 22. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	48

Tableau 23. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	49
Tableau 24. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	50
Tableau 25. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le mode d'hébergement à l'enquête et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	50
Tableau 26. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le mode d'hébergement à l'enquête et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	51
Tableau 27. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	51
Tableau 28. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	52
Tableau 29. Répartition des enfants accueillis dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010.....	52
Tableau 30. Répartition des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon l'âge et par sexe.....	53
Tableau 31. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	54
Tableau 32. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon les catégories de déficience (principale) et par sexe	54
Tableau 33. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.	55
Tableau 34. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le type de scolarisation avant admission et par sexe.....	56
Tableau 35. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe	57
Tableau 36. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.	57
Tableau 37. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts médico-éducatifs (IME), selon l'âge et par sexe.....	58
Tableau 38. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts médico-éducatifs (IME), selon la durée de séjour.....	59
Tableau 39. Répartition des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME) selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	59
Tableau 40. Répartition par âge des enfants sortis des instituts médico-éducatifs (IME) et qui bénéficiaient d'un amendement Creton. Situations en 2006 et 2010.....	59
Tableau 41. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts médico-éducatifs (IME) selon les catégories de déficience (principale) et par sexe	60
Tableau 42. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts médico-éducatifs (IME) selon le mode d'hébergement <u>après la sortie</u> et par sexe	60
Tableau 43. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts médico-éducatifs (IME) selon l'activité / accueil en journée <u>après la sortie</u> et par sexe.....	61
Tableau 44. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts médico-éducatifs (IME) selon le type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	62
Tableau 45. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts médico-éducatifs (IME), selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie	63
Tableau 46. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	64
Tableau 47. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les instituts médico-éducatifs (IME) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	64
Tableau 48. Répartition des emplois en équivalent temps plein dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	65
Tableau 49. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010.....	67

Tableau 50. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	69
Tableau 51. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts médico-éducatifs (IME), selon le statut fonction publique / la convention collective, par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	69

ITEP.

Tableau 52. Caractéristiques des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	75
Tableau 53. Répartition régionale du nombre d'instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans. Situation au 31 décembre 2010.....	76
Tableau 54. Répartitions départementale et régionale de la capacité d'accueil en instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2010.....	77
Tableau 55. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2010.....	80
Tableau 56. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2010.....	80
Tableau 57. Répartition par âge et par sexe des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	81
Tableau 58. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010	82
Tableau 59. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	82
Tableau 60. Répartition par âge des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) au titre de l'amendement Creton. Situations en 2006 et 2010	83
Tableau 61. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	83
Tableau 62. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010	84
Tableau 63. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	84
Tableau 64. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	85
Tableau 65. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	86
Tableau 66. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	86
Tableau 67. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	87
Tableau 68. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	87
Tableau 69. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010..	88
Tableau 70. Répartition des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010	88
Tableau 71. Répartition des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon l'âge et par sexe.....	89
Tableau 72. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	90
Tableau 73. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	90

Tableau 74. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.....	91
Tableau 75. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation avant admission et par sexe.....	92
Tableau 76. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe	93
Tableau 77. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.	93
Tableau 78. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon l'âge et par sexe.....	94
Tableau 79. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon la durée de séjour.....	95
Tableau 80. Répartition des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	95
Tableau 81. Répartition par âge des enfants sortis des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) et qui bénéficiaient d'un amendement Creton. Situations en 2006 et 2010.....	95
Tableau 82. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	96
Tableau 83. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le mode d'hébergement <u>après la sortie</u> et par sexe	96
Tableau 84. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon l'activité / accueil en journée <u>après la sortie</u> et par sexe.....	97
Tableau 85. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	98
Tableau 86. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie....	99
Tableau 87. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	100
Tableau 88. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	100
Tableau 89. Répartition des emplois en équivalent temps plein dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010 .	101
Tableau 90. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010	103
Tableau 91. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010...	105
Tableau 92. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon le statut fonction publique / la convention collective, par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	105

Etablissements pour enfants polyhandicapés

Tableau 93. Caractéristiques des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	111
Tableau 94. Répartition régionale du nombre d'établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans. Situation au 31 décembre 2010.....	112
Tableau 95. Répartitions départementale et régionale de la capacité d'accueil en établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2010.....	113
Tableau 96. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2010.....	116

Tableau 97. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2010.....	116
Tableau 98. Répartition par âge et par sexe des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés. Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	117
Tableau 99. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010	118
Tableau 100. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010 ...	118
Tableau 101. Répartition par âge des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés au titre de l'amendement Creton. Situations en 2006 et 2010.....	119
Tableau 102. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	119
Tableau 103. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010.....	120
Tableau 104. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	120
Tableau 105. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	121
Tableau 106. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	122
Tableau 107. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	122
Tableau 108. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	123
Tableau 109. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	123
Tableau 110. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010.....	124
Tableau 111. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010.....	124
Tableau 112. Répartition des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon l'âge et par sexe.....	125
Tableau 113. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	126
Tableau 114. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	126
Tableau 115. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.....	127
Tableau 116. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le type de scolarisation avant admission et par sexe.....	128
Tableau 117. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe.....	129
Tableau 118. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.	129
Tableau 119. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon l'âge et par sexe.....	130
Tableau 120. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon la durée de séjour	131
Tableau 121. Répartition des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	131

Tableau 122. Répartition par âge des enfants sortis des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés et qui bénéficiaient d'un amendement Creton. Situations en 2006 et 2010	131
Tableau 123. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les catégories de déficience (principale) et par sexe	132
Tableau 124. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le mode d'hébergement <u>après la sortie</u> et par sexe	132
Tableau 125. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon l'activité / accueil en journée <u>après la sortie</u> et par sexe.....	133
Tableau 126. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	134
Tableau 127. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie	135
Tableau 128. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	136
Tableau 129. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	136
Tableau 130. Répartition des emplois en équivalent temps plein dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	137
Tableau 131. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010	139
Tableau 132. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	141
Tableau 133. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	141

IEM.

Tableau 134. Caractéristiques des instituts d'éducation motrice (IEM). Situation au 31 décembre 2006 et 2010	147
Tableau 135. Répartition régionale du nombre d'instituts d'éducation motrice (IEM), du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans. Situation au 31 décembre 2010.....	148
Tableau 136. Répartitions départementale et régionale de la capacité d'accueil en instituts d'éducation motrice (IEM). Situation au 31 décembre 2010.....	149
Tableau 137. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les instituts d'éducation motrice (IEM). Situation au 31 décembre 2010.....	152
Tableau 138. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les instituts d'éducation motrice (IEM). Situation au 31 décembre 2010.....	152
Tableau 139. Répartition par âge et par sexe des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM). Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	153
Tableau 140. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010.....	154
Tableau 141. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	154
Tableau 142. Répartition par âge des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) au titre de l'amendement Creton. Situations en 2006 et 2010	155
Tableau 143. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	155
Tableau 144. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010.....	156

Tableau 145. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	156
Tableau 146. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	157
Tableau 147. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	158
Tableau 148. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	158
Tableau 149. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010.....	159
Tableau 150. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	159
Tableau 151. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010.....	160
Tableau 152. Répartition des enfants accueillis dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010.....	160
Tableau 153. Répartition des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon l'âge et par sexe.....	161
Tableau 154. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	162
Tableau 155. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	162
Tableau 156. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.	163
Tableau 157. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le type de scolarisation avant admission et par sexe.....	164
Tableau 158. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe.....	165
Tableau 159. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.	165
Tableau 160. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM), selon l'âge et par sexe.....	166
Tableau 161. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM), selon la durée de séjour.....	167
Tableau 162. Répartition des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM) selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010.....	167
Tableau 163. Répartition par âge des enfants sortis des instituts d'éducation motrice (IEM) et qui bénéficiaient d'un amendement Creton. Situations en 2006 et 2010.....	167
Tableau 164. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM) selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	168
Tableau 165. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM) selon le mode d'hébergement <u>après la sortie</u> et par sexe.....	168
Tableau 166. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM) selon l'activité / accueil en journée <u>après la sortie</u> et par sexe.....	169
Tableau 167. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM) selon le type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	170
Tableau 168. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des instituts d'éducation motrice (IEM), selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie.....	171
Tableau 169. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	172
Tableau 170. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les instituts d'éducation motrice (IEM) selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	172
Tableau 171. Répartition des emplois en équivalent temps plein dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	173

Tableau 172. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010	175
Tableau 173. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	177
Tableau 174. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les instituts d'éducation motrice (IEM), selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	177

Etablissements pour jeunes déficient sensoriels

Tableau 175. Caractéristiques des établissements pour jeunes déficients sensoriels. Situation au 31 décembre 2006 et 2010	184
Tableau 176. Etablissements pour jeunes déficients sensoriels selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 2010.....	184
Tableau 177. Répartition régionale du nombre d'établissements pour jeunes déficients sensoriels, du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans. Situation au 31 décembre 2010	185
Tableau 178. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels. Situation au 31 décembre 2010.....	186
Tableau 179. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels. Situation au 31 décembre 2010.....	186
Tableau 180. Répartition par âge et par sexe des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels. Situation au 31 décembre 2010.....	187
Tableau 181. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010.....	188
Tableau 182. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	188
Tableau 183. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	189
Tableau 184. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010	189
Tableau 185. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	190
Tableau 186. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	191
Tableau 187. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	191
Tableau 188. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	192
Tableau 189. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients auditifs selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	192
Tableau 190. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients visuels selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	192
Tableau 191. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes sourds-aveugles selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	193
Tableau 192. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	193
Tableau 193. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients auditifs selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	193
Tableau 194. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients visuels selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	194
Tableau 195. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes sourds-aveugles selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	194

Tableau 196. Répartition des enfants accueillis dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010.....	195
Tableau 197. Répartition des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon l'âge et par sexe.....	196
Tableau 198. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	197
Tableau 199. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	197
Tableau 200. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.	198
Tableau 201. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le type de scolarisation avant admission et par sexe.....	200
Tableau 202. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe.....	200
Tableau 203. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.	201
Tableau 204. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon l'âge et par sexe.....	202
Tableau 205. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon la durée de séjour.....	202
Tableau 206. Répartition des enfants sortis des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	203
Tableau 207. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	203
Tableau 208. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le mode d'hébergement <u>après la sortie</u> et par sexe	204
Tableau 209. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon l'activité / accueil en journée <u>après la sortie</u> et par sexe.....	205
Tableau 210. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels selon le type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	206
Tableau 211. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie.....	206
Tableau 212. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	207
Tableau 213. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	207
Tableau 214. Répartition des emplois en équivalent temps plein dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	208
Tableau 215. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010.....	210
Tableau 216. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	212
Tableau 217. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels, selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	212

Etablissements expérimentaux

Tableau 218. Caractéristiques des établissements expérimentaux pour enfants. Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	217
---	-----

Tableau 219. Nombre d'établissements expérimentaux pour enfants selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	217
Tableau 220. Répartition régionale du nombre d'établissements expérimentaux pour enfants, du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans. Situation au 31 décembre 2010	218
Tableau 221. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les établissements expérimentaux pour enfants. Situation au 31 décembre 2010	219
Tableau 222. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les établissements expérimentaux pour enfants. Situation au 31 décembre 2010	219
Tableau 223. Répartition par âge et par sexe des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux. Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	220
Tableau 224. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010.....	221
Tableau 225. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	221
Tableau 226. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	221
Tableau 227. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010.....	222
Tableau 228. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	222
Tableau 229. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	223
Tableau 230. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	223
Tableau 231. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010.....	224
Tableau 232. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	224
Tableau 233. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	224
Tableau 234. Répartition des enfants accueillis dans les établissements expérimentaux selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010.....	225
Tableau 235. Répartition des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les établissements expérimentaux selon l'âge et par sexe.....	226
Tableau 236. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	227
Tableau 237. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe	227
Tableau 238. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents au 31/12/2010.	228
Tableau 239. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux selon le type de scolarisation avant admission et par sexe.....	229
Tableau 240. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe	230
Tableau 241. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les établissements expérimentaux selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe.	230
Tableau 242. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements expérimentaux, selon l'âge et par sexe	231
Tableau 243. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements expérimentaux, selon la durée de séjour.....	232
Tableau 244. Répartition des enfants sortis des établissements expérimentaux, selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	232
Tableau 245. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements expérimentaux, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe	232

Tableau 246. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements expérimentaux selon le mode d'hébergement <u>après la sortie</u> et par sexe	233
Tableau 247. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des établissements expérimentaux selon l'activité / accueil en journée <u>après la sortie</u> et par sexe	233
Tableau 248. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements expérimentaux, selon le type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	234
Tableau 249. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des établissements expérimentaux, selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie	235
Tableau 250. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les établissements expérimentaux selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	236
Tableau 251. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les établissements expérimentaux selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	236
Tableau 252. Répartition des emplois en équivalent temps plein dans les établissements expérimentaux, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	237
Tableau 253. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les établissements expérimentaux, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010.....	239
Tableau 254. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements expérimentaux, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	241
Tableau 255. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les établissements expérimentaux, selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010..	241

SESSAD.

Tableau 256. Caractéristiques des services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2006 et 2010	247
Tableau 257. Répartition régionale du nombre d'services d'éducation spéciale et de soins à domicile, du nombre de places installées et des places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans. Situation au 31 décembre 2010	248
Tableau 258. Répartitions départementale et régionale de la capacité d'accueil en services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2010.....	249
Tableau 259. Répartition des places selon la modalité d'accueil dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2010.....	252
Tableau 260. Répartition des places selon l'agrément de clientèle dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2010.....	252
Tableau 261. Répartition par âge et par sexe des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Situation au 31 décembre 2006 et 2010.....	253
Tableau 262. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon leur temps de présence. Situations en 2006 et en 2010.....	254
Tableau 263. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon qu'ils bénéficient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	254
Tableau 264. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	255
Tableau 265. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon les grandes catégories de déficience principale. Situations en 2006 et 2010.....	255
Tableau 266. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon les catégories détaillées de déficience principale et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	256
Tableau 267. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	257
Tableau 268. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la classe suivie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	257
Tableau 269. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le mode d'hébergement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	258

Tableau 270. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le mode d'hébergement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	258
Tableau 271. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	258
Tableau 272. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la modalité d'accueil ou d'accompagnement et par groupe d'âge. Situation au 31 décembre 2010	259
Tableau 273. Répartition des enfants accueillis dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le département de domicile des parents. Situation au 31 décembre 2010.....	259
Tableau 274. Répartition des enfants admis au cours de l'année 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon l'âge et par sexe.....	260
Tableau 275. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la pathologie et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	261
Tableau 276. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	261
Tableau 277. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon certains types d'incapacités. Comparaison avec l'ensemble des présents en 2010.	262
Tableau 278. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le type de scolarisation avant admission et par sexe.....	263
Tableau 279. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le type de scolarisation au 31/12/2010 et par sexe	264
Tableau 280. Répartition des enfants admis au cours de 2010 dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon la classe suivie au 31/12/2010 et par sexe	264
Tableau 281. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon l'âge et par sexe	265
Tableau 282. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon la durée de séjour.....	266
Tableau 283. Répartition des enfants sortis des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon qu'ils bénéficiaient d'un amendement Creton ou pas. Situations en 2006 et 2010	266
Tableau 284. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon les catégories de déficience (principale) et par sexe.....	266
Tableau 285. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le mode d'hébergement <u>après la sortie</u> et par sexe	267
Tableau 286. Répartition des enfants sortis au cours de l'année 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon l'activité / accueil en journée <u>après la sortie</u> et par sexe.....	267
Tableau 287. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le type de scolarisation <u>avant la sortie</u>	268
Tableau 288. Répartition des enfants sortis au cours de 2010 des services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon le type de scolarisation avant la sortie et l'activité ou l'accueil en journée après la sortie.....	269
Tableau 289. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	270
Tableau 290. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	270
Tableau 291. Répartition des emplois en équivalent temps plein dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	271
Tableau 292. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2010	273
Tableau 293. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	275
Tableau 294. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, selon le statut fonction publique / la convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	275

CMPP

Tableau 295. Caractéristiques générales des centres médico-psycho-pédagogiques. Situations en 2006 et en 2010	281
Tableau 296. Répartition régionale du nombre de centres médico-psycho-pédagogiques, et de la file active. Situation au 31 décembre 2010.....	281
Tableau 297. Caractéristiques de l'activité des centres médico-psycho-pédagogiques en 2010.....	282
Tableau 298. Liste d'attente des centres médico-psycho-pédagogiques en 2010	282
Tableau 299. Répartition par âge et sexe des enfants reçus au moins une fois (file active) dans un centre médico-psycho-pédagogique au cours de l'année 2010	282
Tableau 300. Répartition des enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre médico-psycho-pédagogique, selon leur origine géographique	283
Tableau 301. Répartition des enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre médico-psycho-pédagogique, selon l'origine de l'orientation	283
Tableau 302. Répartition des enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre médico-psycho-pédagogique, selon leur situation de scolarisation.....	284
Tableau 303. Nombre d'enfants sortis en 2010 d'un centre médico-psycho-pédagogique, selon la réorientation à la sortie	284
Tableau 304. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les centres médico-psycho-pédagogiques selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	285
Tableau 305. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les centres médico-psycho-pédagogiques selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	285
Tableau 306. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres médico-psycho-pédagogiques, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	286
Tableau 307. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres médico-psycho-pédagogiques, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	288
Tableau 308. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres médico-psycho-pédagogiques, selon le statut fonction publique / la convention collective, par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	288

CAMSP

Tableau 309. Caractéristiques générales des centres d'action médico-sociale précoce. Situations en 2006 et en 2010.....	293
Tableau 310. Répartition régionale du nombre de centres d'action médico-sociale précoce, et de la file active. Situation au 31 décembre 2010.....	293
Tableau 311. Caractéristiques de l'activité des centres d'action médico-sociale précoce en 2010.....	294
Tableau 312. Liste d'attente des centres d'action médico-sociale précoce en 2010	294
Tableau 313. Répartition par âge et sexe des enfants reçus au moins une fois (file active) dans un centre d'action médico-sociale précoce au cours de l'année 2010.....	294
Tableau 314. Répartition des enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre d'action médico-sociale précoce, selon leur origine géographique	295
Tableau 315. Enfants reçus au moins une fois en 2010 dans un centre d'action médico-sociale précoce, selon l'origine de l'orientation.....	295
Tableau 316. Nombre d'enfants sortis en 2010 d'un centre d'action médico-sociale précoce, selon la réorientation à la sortie	296
Tableau 317. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les centres d'action médico-sociale précoce selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2010	296
Tableau 318. Répartition des effectifs du personnel travaillant dans les centres d'action médico-sociale précoce selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	297

Tableau 319. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres d'action médico-sociale précoce, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	297
Tableau 320. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres d'action médico-sociale précoce, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	299
Tableau 321. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres d'action médico-sociale précoce, selon le statut fonction publique / la convention collective, par sexe. Situation au 31 décembre 2010.....	299

Liste des figures.

Figure 1. Répartition des instituts médico-éducatifs (IME) selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010	39
Figure 2. Répartition des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010.....	75
Figure 3. Répartition des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010.....	111
Figure 4. Répartition des instituts d'éducation motrice (IEM) selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010.....	147
Figure 5. Répartition des services d'éducation spéciale et de soins à domicile selon le nombre de places. Situation au 31 décembre 1995 et 2010.....	247

Annexe 2.
Pondérations de l'enquête ES 2010

Présentation des données

L'enquête ES2010 se découpe en 7 fiches qui donnent lieu 9 bases de données distinctes. Le nombre et le contenu des fiches à renseigner varie selon le type de structure.

Champ adultes :

Fiche 1 : identification (regroupées dans la table ETT) ; l'identifiant est le numéro FINESS de la structure

Fiche 2 : Description de l'activité de l'établissement (tables AC1 et AC2)

- AC1 détaille les caractéristiques de chaque unité (type d'activité, flux...); plusieurs lignes peuvent correspondre à un même FINESS
- AC2 renseigne synthétiquement sur total des personnes accueillies, le personnel...

Fiche 3 : Données individuelles sur le personnel (table PER)

Fiche 6 : Données individuelles sur les adultes présents au 31 décembre 2010 (table ADU)

Fiche 7 : Données individuelles sur les adultes sortis au cours de l'année 2010 (table ASD)

Champ enfants (hors CAMSP/CMPP):

Fiche 1 : identification (regroupées dans la table ETT) ; l'identifiant est le numéro FINESS de la structure

Fiche 2 : Description de l'activité de l'établissement (tables AC1 et AC2)

- AC1 détaille les caractéristiques de chaque unité (type d'activité, flux...); plusieurs lignes peuvent correspondre à un même FINESS
- AC2 renseigne synthétiquement sur total des personnes accueillies, le personnel...

Fiche 3 : Données individuelles sur le personnel (table PER)

Fiche 4 : Données individuelles sur les enfants présents au 31 décembre 2010 (table ENF)

Fiche 5 : Données individuelles sur les enfants sortis au cours de l'année 2010 (table ESD)

Champ enfants (CAMSP/CMPP):

Fiche 1 : identification (regroupées dans la table ETT)

Fiche 2B: Description de l'activité des CAMSP/CMPP (table ACC) ; une ligne par FINESS

Fiche 3 : Données individuelles sur le personnel (table PER)

Un certain nombre de corrections automatiques ont été apportées aux données ES2010 dans un souci de cohérence et pour permettre le calage de l'enquête.

Des appariements successifs ont été réalisés entre les différentes tables (fichiers de gestion de la collecte, et bases de données : tables ETT, AC1, AC2, ACC) pour repérer les doublons et les lignes manquantes et parfois les incohérences. L'analyse a été étendue aux tables individuelles pour repérer les incohérences de collecte ou de saisie au niveau de chaque structure (ex : présence d'une table individuelle mais pas de données dans les tables de cadrage). Les doublons ont été traités dans chaque table.

Certaines structures sont considérées comme « annexes » ou rattachés à une structure principale. Leurs données sont donc incluses dans celles de la structure principale. Dans certains cas, pour ces annexes, le numéro FINESS de la structure principale était mal renseigné. Il a donc fallu rechercher les informations.

Trois types de corrections ont été effectués :

- Doublons : suppression des vrais doublons et correction des faux doublons
- Données manquantes : elles ont été complétées lorsque l'information existait par ailleurs
- Données incohérentes : elles ont été corrigées lorsque l'information existait par ailleurs

Pondération des tables

Les types de non réponse dans ES 2010

La non-réponse observée est de trois ordres :

- Certaines structures n'ont pas répondu du tout à l'enquête (non réponse totale)

- Certaines structures ont décrit leur activité (Fiche 2 ou 2B), mais n'ont pas fourni de données individuelles (Fiche 3, Fiche 4 ou 6, Fiche 5 ou 7) (non réponse partielle du premier type)
- Certaines structures ont renseigné les différentes fiches individuelles mais le nombre de ligne renseigné est inférieur aux données correspondantes dans la fiche 2 (non réponse partielle du deuxième type).

Les fiches 1 et 2 existent nécessairement pour les répondants (pas de fiche 3,4,5,6,7 sans fiche 1 et 2).

Choix des variables de calage et biais de non réponse

Le redressement de la non réponse totale se fait sur les catégories de structures (variable qualitative à 24 modalités) et sur les capacités (variable quantitative). Le taux de réponse diffère selon les catégories. Le calage sur les capacités permet de représenter l'ensemble des structures répondantes et non répondantes.

D'autres variables de calage auraient pu être envisagées. La taille des structures par tranche a été étudiée, mais n'a pas d'influence sur le comportement de réponse. En revanche, la non réponse à l'enquête est plus forte dans la région ile de France, sur le champ adulte. Ces structures ont été étudiées plus particulièrement pour voir s'il existe un biais de non-réponse. Les non répondants d'Ile de France ne diffèrent pas de ceux des autres régions. Leurs capacités sont proches ainsi que les catégories de structures. Il n'a pas été jugé utile de les redresser de manière spécifique.

Le taux de réponse à l'enquête

Catégorie de structure	Nombre de structures			Somme des capacités installées		
	Non répondants	Répondants	Taux de réponse (%)	Non répondants	Répondants	%
182 - Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	30	1 421	97,9	695	42 861	98,4
183 - Institut médico-éducatif (IME)	24	1 187	98	1 495	68 097	97,9
186 - Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	3	378	99,2	101	14 883	99,3
188 - Etablissement pour enfants et adolescents polyhandicapés	9	187	95,4	279	5 358	95,1
189 - Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)	14	360	96,3	NC(*)	NC(*)	
190 - Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)	5	273	98,2	NC(*)	NC(*)	
192 - Institut d'éducation motrice (IEM)	3	131	97,8	258	7 247	96,6
194 - Etablissements pour jeunes déficients visuels	1	29	96,7	30	1 787	98,3
195 - Etablissements pour jeunes déficients auditifs	1	75	98,7	37	5 026	99,3
196 - Etablissements pour enfants sourds et aveugles	.	14	100	0	905	100
198 - Centre de préorientation pour adultes handicapés	1	39	97,5	24	1 226	98,1
246 - Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)	51	1 393	96,5	3 912	112 104	96,6
249 - Centre de rééducation professionnelle (CRP)	1	90	98,9	132	9 633	98,6
252 - Foyer hébergement pour adultes handicapés	45	1 190	96,4	1 095	38 399	97,2
253 - Foyer accueil polyvalent pour adultes handicapés	8	100	92,6	324	4 334	93,0
255 - Maison accueil spécialisée (MAS)	27	552	95,3	1 431	22 537	94,0
377 - Etablissement expérimental pour l'enfance handicapée	4	54	93,1	81	1 074	93,0
379 - Etablissement expérimental pour adultes handicapés	12	139	92,1	237	4 162	94,6
382 - Foyer occupationnel ou foyer de vie pour adultes handicapés	61	1 460	96	1 835	44 963	96,1
390 - Etablissement d'accueil temporaire d'enfants handicapés	1	8	88,9	2	74	97,4
395 - Etablissement d'accueil temporaire d'adultes handicapés	4	31	88,6	51	466	90,1
402 - Jardin enfants spécialisé	.	9	100	0	180	100
437 - Foyer accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM)	28	673	96	698	19 750	96,6
446 - Service accompagnement à la vie sociale (SAVS) et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)	52	1 070	95,4	2 705	42 742	94,0
Ensemble	385	10 863	96,6	15 422	447808	96,7

(*) Les CAMSP et CMPP fonctionnent sur le principe d'une file active et ne disposent pas de capacités d'accueil.

Table « Identification de la structure » : ETT (hors CAMSP CMPP)

On extrait de la table ETT, les CAMSP et les CMPP pour lesquels on ne dispose pas des capacités d'accueil.

Les poids de la table ETT (hors CAMSP CMPP) sont réalisés en deux temps.

Les poids initiaux ont été calculés par l'inverse du taux de réponse à l'enquête par catégorie.

Un calage sur marges a ensuite été réalisé avec la macro SAS Calmar pour ajuster ces poids aux capacités globales, pour chaque catégorie de structure.

Table des marges

```
data marges_global ;
```

```
input var $ N mar1-mar22;
```

```
cards;
```

```
strate 22 1451      1211    381     196     134     30     76     14     40     1444    91     1235
           108     579     58     151     1521    9     35     9     701     1122
```

```
capai182 0 43556 .....
```

```
capai183 0 69592 .....
```

```
capai186 0 14984 .....
```

```
capai188 0 5637 .....
```

```
capai192 0 7505 .....
```

```
capai194 0 1817 .....
```

```
capai195 0 5063 .....
```

```
capai196 0 905 .....
```

```
capai198 0 1250 .....
```

```
capai246 0 116016 .....
```

```
capai249 0 9765 .....
```

```
capai252 0 39494 .....
```

```
capai253 0 4658 .....
```

```
capai255 0 23968 .....
```

```
capai377 0 1155 .....
```

```
capai379 0 4399 .....
```

```
capai382 0 46798 .....
```

```
capai390 0 76 .....
```

```
capai395 0 517 .....
```

```
capai402 0 180 .....
```

```
capai437 0 20448 .....
```

```
capai446 0 45447 .....
```

```
; run;
```

```
%calmar(data=cal.ett_horscentres, ident=finessstab, datamar=marges_global,poids=poids_init,
```

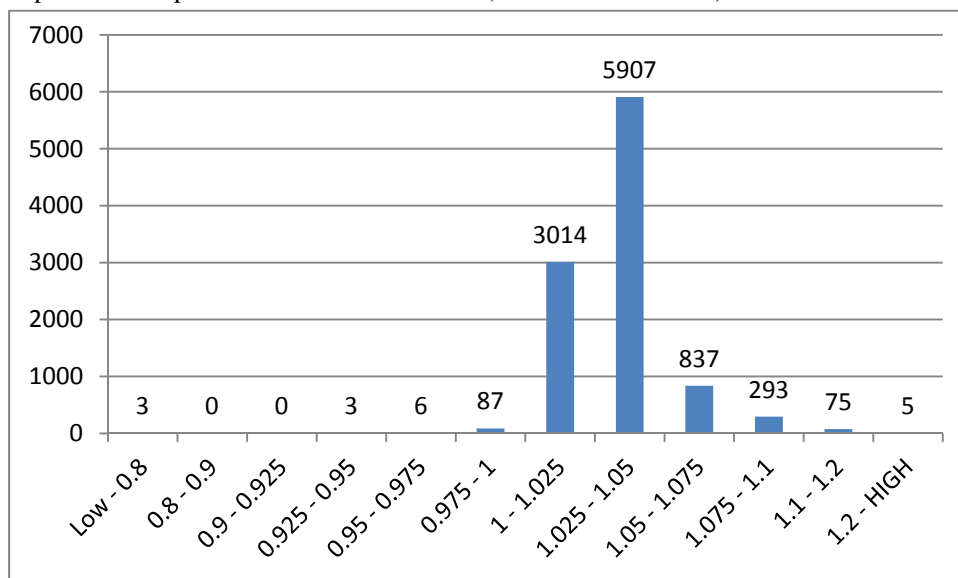
```
M=3,lo=0.70,up=1.25,editpoi=non,obseli=oui,datapoi=sortie_ett,poidsfin=rr,labelpoi=poids_rr, notes=oui);
```

Le programme utilise la méthode logit. On fait varier les bornes du rapport de poids pour obtenir les bornes suivantes : [0,7 ; 1,25].

Les poids finaux sont concentrés autour de 1.

87 % des poids sont dans l'intervalle [1 ; 1,05[. Les poids finaux s'éloignent peu des poids initiaux. Dans 96 % des cas le rapport de poids est compris dans l'intervalle [0,975 ; 1,025[.

Répartition des poids finaux de la table ETT (hors CAMSP/CMPP)



Rapport entre les poids initiaux et les poids finaux

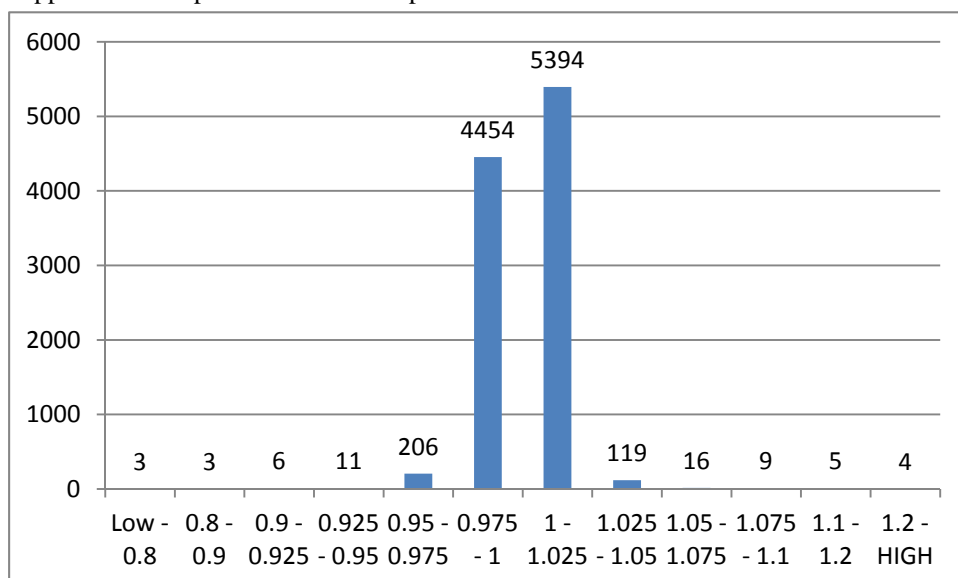


Table « Offre et activité de la structure » (hors CAMSP et CMPP) : AC1

Pour chaque structure, on reprend le poids calculé sur la table ETT. Du fait de la construction de la table AC1 (plusieurs lignes possibles par FINISS), cette pondération ne doit pas être utilisée pour des comptages relatifs à la catégorie et à la région, qui doivent être faits à partir de la table ETT.

Table « Offre et activité de la structure » (hors CAMSP et CMPP) : AC2

Pour chaque structure, on reprend le poids calculé sur la table ETT.

Table « Activité des CAMSP et CMPP » : ACC

Calage sur :

- catégorie de la structure CAT
- Statut de l'entité juridique (association loi 1901 reconnue d'utilité publique, association loi 1901 non reconnue d'utilité publique, établissement public communal hospitalier, autre statut)
- Population de la commune (moins de 10000 habitants / 10000 habitants ou plus) ; les CAMSP et CMPP sont des centres de proximité

Comme pour les autres structures, le poids initial est calculé comme l'inverse du taux de réponse par catégorie.

	Non répondants	Répondants	Inverse du taux de réponse (poids initial)
189 – CMPP	14	360	1,039
190 – CAMSP	5	273	1,018

Un calage sur marge est ensuite réalisé sur deux variables catégorielles : le statut de l'entité juridique et de taille de la commune accueillant la structure. En effet, nous ne disposons pas de variable quantitative propre aux structures (à l'instar des capacités) permettant de caler les établissements non répondants. L'analyse sur les seuls répondants montre que la taille de la commune est corrélée fortement aux données quantitatives telles que la file active (nombre d'enfants reçus au moins une fois dans l'année) ou le nombre de séances réalisées.

Remarque : sur ES2006 une première pondération avait porté uniquement sur le taux de réponse et s'est avérée inadaptée. Une deuxième pondération a alors été faite en tenant compte du statut de l'entité juridique et de la taille de la commune.

Les tables des marges sont les suivantes :

```
data marges_acc_189;
input var $ N mar1 mar2 mar3 ;
cards;
pop10000 2 59 315 .
sta00 3 229 112 33 ;
run;
```

```
data marges_acc_190;
input var $ N mar1 mar2 mar3 mar4 ;
cards;
pop10000 2 34 244 . .
sta00 4 99 70 56 53;
run;
```

La méthode utilisée est celle du raking ratio.

```
%calmar(data=cal.acc_189, ident=finessetab, datamar=marges_acc_189,poids=poids_init, M=2,
editpoi=non,obseli=oui,datapoi=sortie_acc_189,poidsfin=rr,labelpoi=poids_rr, notes=oui);
```

```
%calmar(data=cal.acc_190, ident=finessetab, datamar=marges_acc_190,poids=poids_init, M=2,
editpoi=non,obseli=oui,datapoi=sortie_acc_190,poidsfin=rr,labelpoi=poids_rr, notes=oui);
```

Répartition des poids de la table ACC

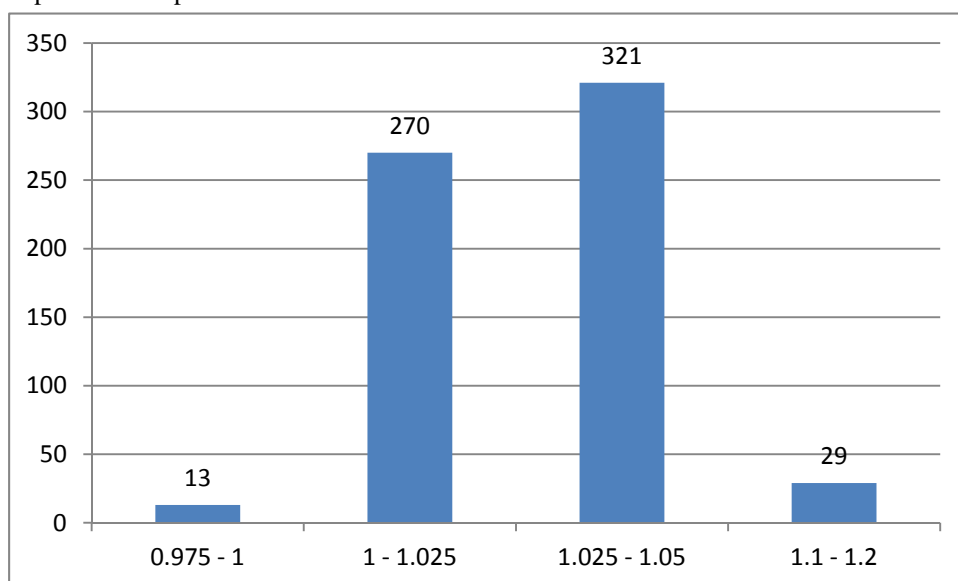


Table « Identification de la structure » : ETT (pour les CAMSP CMPP)

Pour chaque structure, on reprend le poids calculé dans ACC.

Table « Personnel en fonction » hors CAMSP et CMPP : PER

Dans la table décrivant les personnels, deux types de non réponse sont observés :

1. Une structure n'a pas décrit son personnel (non réponse partielle du premier type)
2. Une structure a décrit une partie seulement de son personnel (non réponse partielle du deuxième type)

La non réponse partielle est corrigée grâce aux effectifs ETP, disponibles dans la table AC2. Cet effectif est pondéré par le poids de la structure avant de servir au calage. Ce faisant, le poids prend aussi en compte la non-réponse totale. Le calage correspond à une règle de trois. Le poids obtenu est l'inverse du taux de description des personnels en équivalent temps plein par catégorie de structure.

Répartition des poids de la table PER (hors CAMSP/CMPP)

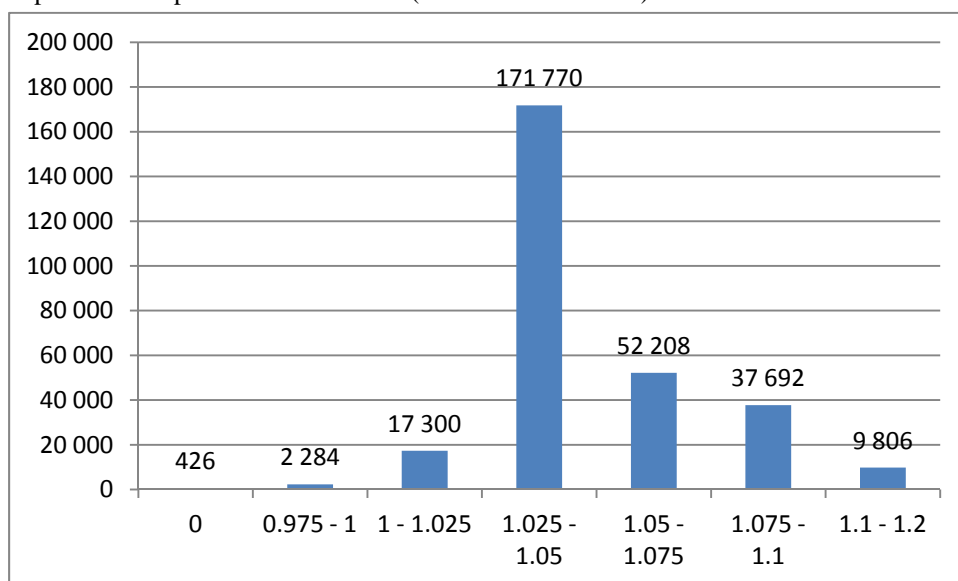


Table « Personnel en fonction » des CAMSP et CMPP : PER

Calage sur :

- catégorie de la structure CAT
- Statut de l'entité juridique
- Population de la commune

La méthode de calage est la même que celle utilisée dans ACC. Les tables de marges sont aussi identiques. Seuls les poids diffèrent du fait des taux de réponse légèrement plus faibles sur la table personnel.

	Non répondants	Répondants	Inverse du taux de réponse (poids initial)
189	15	359	1,042
190	7	271	1,026

Remarque : Contrairement aux autres structures, nous ne disposons pas de variable permettant de corriger la non réponse partielle. En effet, l'effectif total du personnel n'est pas demandé aux CAMSP et CMPP. Les effectifs en personnels obtenus seraient donc sous-estimés.

Répartition des poids de la table PER (CAMSP/CMPP)

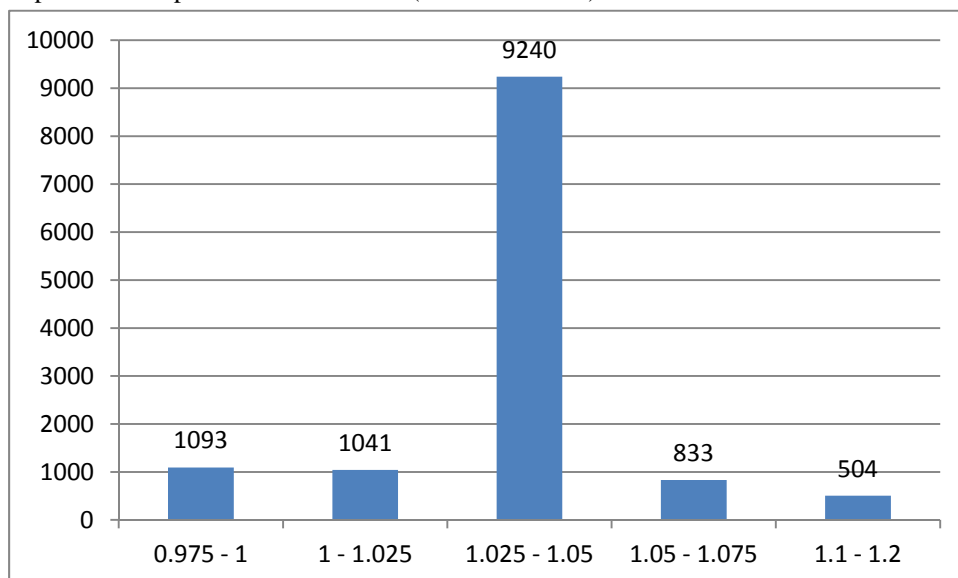


Table ENF et Table ADU :

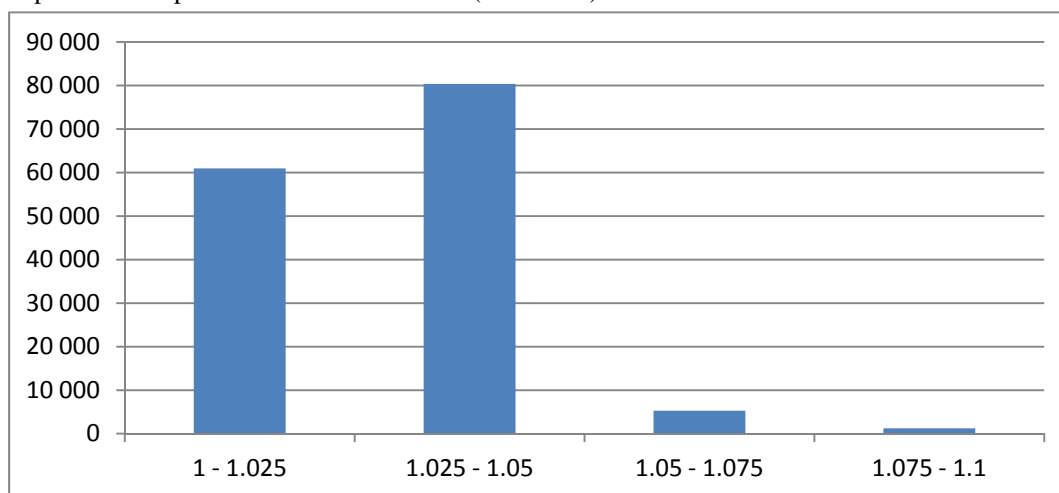
Dans les deux tables décrivant individuellement les personnes présentes au 31 décembre 2010 (adultes et enfants), deux types de non réponse sont observés :

1. Une structure n'a pas décrit les personnes accueillies dans sa structure (non réponse partielle du premier type)
2. Une structure a décrit une partie seulement de ses usagers (non réponse partielle du deuxième type)

La non réponse partielle est corrigée grâce aux effectifs totaux, disponibles dans la table AC2 (variable EFF_TOT). Cet effectif est pondéré par le poids de la structure avant de servir au calage. Ce faisant, le poids prend aussi en compte la non-réponse totale. Une règle de trois permet d'obtenir des poids représentatifs des effectifs totaux théoriques. Le poids obtenu est l'inverse du taux de description des personnes présentes par catégorie de structure.

Remarque : les centres de pré orientation (catégorie 198) ne décrivent pas individuellement les personnes accueillies. Les personnes présentes dans ces centres ne sont donc pas décrites dans la table ADU.

Répartition des poids des enfants accueillis (table ENF)



Répartition des poids des adultes accueillis (table ADU)

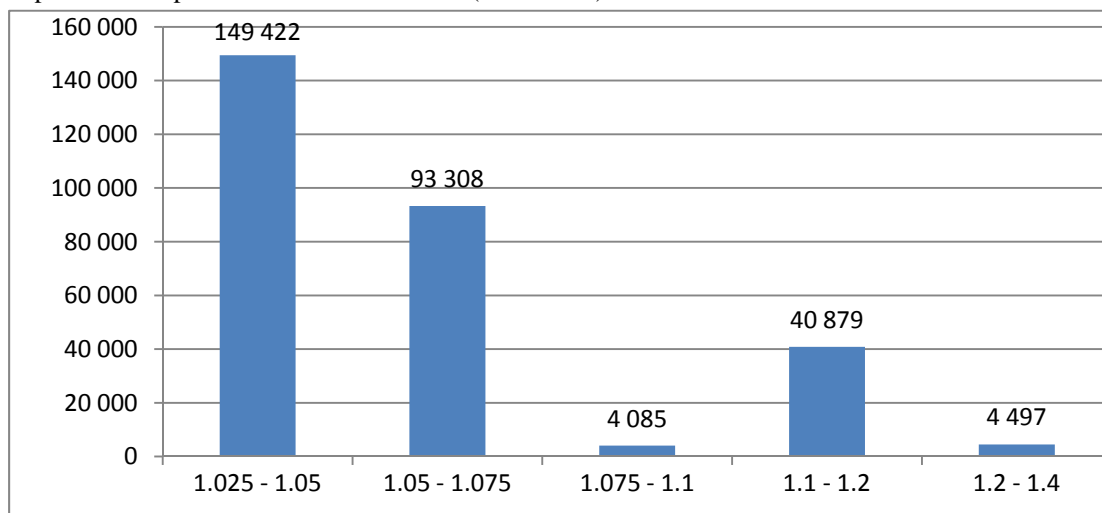


Table ESD et Table ASD :

Dans les deux tables décrivant individuellement les personnes sorties au cours de l'année 2010 (adultes et enfants), deux types de non réponse sont observés :

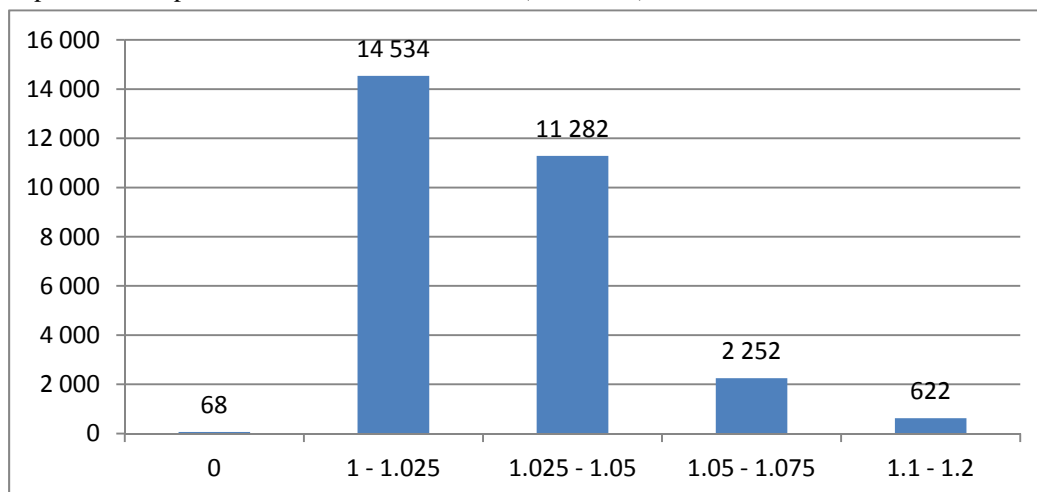
1. Une structure n'a pas décrit les personnes sorties (non réponse partielle du premier type)
2. Une structure a décrit une partie seulement des personnes sorties (non réponse partielle du deuxième type)

La non réponse partielle est corrigée grâce aux effectifs des sortants, disponibles dans la table AC1 (variable SOR). Cet effectif est pondéré par le poids de la structure avant de servir au calage. Ce faisant, le poids prend aussi en compte la non-réponse totale. Une règle de trois permet d'obtenir des poids représentatifs des personnes sorties. Le poids obtenu est l'inverse du taux de description des personnes sorties par catégorie de structure.

Remarque :

1. les établissements d'accueil temporaire pour adultes handicapés et pour enfants handicapés (catégories 395 et 390), les centres de pré-orientation pour adultes handicapés (catégorie 198) ne décrivent pas les personnes sorties en 2010. Aucune donnée individuelle concernant ces structures ne figure dans les tables ASD et ESD.
2. Les unités faisant de l'accueil temporaire (MODACC2=3 dans la table AC1) renseignent moins bien les sorties que les autres types d'unités. Les personnes présentes uniquement dans ces unités sont donc exclues du calage. Les lignes les décrivant sont conservées dans les tables ESD et ASD mais un poids nul leur est affecté.

Répartition des poids des enfants sortis en 2010 (table ESD)



Répartition des poids des adultes sortis en 2010 (table ASD)

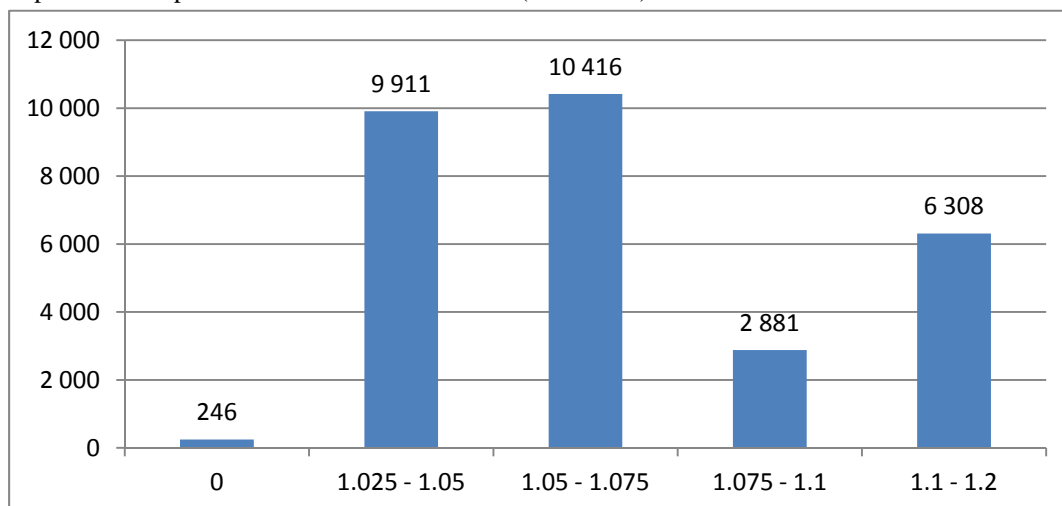


Table EEN et Table AEN :

Les deux tables des entrants sont créées à partir de l'extraction des données des tables ADU et ENF sur les seuls entrants en 2010. On ajoute les données décrivant les entrants en 2010 des personnes sorties en cours de la même année dans les tables sorties (tables ESD/ASD).

Dans les deux tables décrivant les personnes entrées en 2010 (adultes et enfants), deux types de non réponse sont observés :

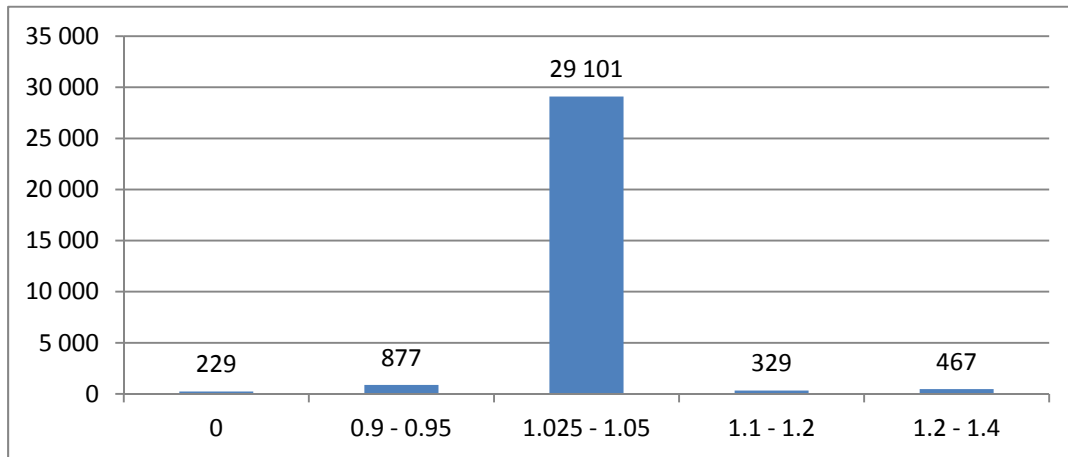
1. Une structure ayant déclaré des entrées dans ac1 n'a pas décrit les personnes entrées (pas de ligne 2010 dans ENF/ADU ni dans ESD/ASD) (non réponse partielle du premier type)
2. Une structure a décrit une partie seulement des personnes entrées (nombre de lignes inférieur à la variable ENT de la table AC1) (non réponse partielle du deuxième type)

La non réponse partielle est corrigée grâce aux effectifs des entrants, disponibles dans la fiche AC1 (variable ENT). Cet effectif est pondéré par le poids de la structure avant de servir au calage. Ce faisant, le poids prend aussi en compte la non-réponse totale. Une règle de trois permet d'obtenir des poids représentatifs des personnes entrées dans l'année. Le poids obtenu est l'inverse du taux de description des personnes entrées par catégorie.

Remarque :

1. les personnes accueillies dans un établissement d'accueil temporaire pour adultes ou enfants handicapés (catégories 395 et 390) ainsi que ceux des centres de pré-orientation pour adultes handicapés (catégorie 198) sont exclues des tables décrivant les entrées.
2. Les unités faisant de l'accueil temporaire (MODACC2=3 dans la table AC1) ne doivent pas décrire individuellement les entrées. L'accueil temporaire ne fait pas partie du flux des entrants présents au 31 décembre 2010 puisqu'ils ont une forte probabilité d'être ressortis avant le 31 décembre 2010. Les personnes présentes uniquement dans les unités d'accueil temporaire sont donc exclues du calage. Les lignes les décrivant sont conservées dans les tables EEN et AEN mais un poids nul leur est affecté.

Répartition des poids des enfants entrés en 2010 (table EEN)



Répartition des poids des adultes entrés en 2010 (table AEN)

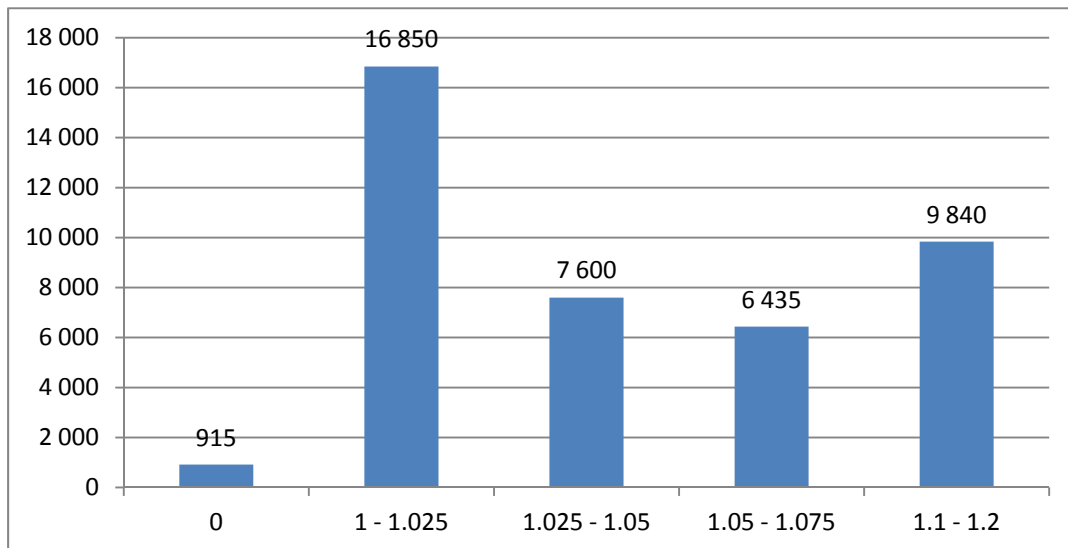


TABLE ET	
(CAMSP/CMPP) Calée sur le statut de l'entité juridique, la population de la commune et la catégorie de la structure	(hors CAMSP/CMPP) Calée sur les Capacités et la catégorie de la structure

Table ACC : CAMSP/CMPP
Calée sur le statut de l'entité juridique, la population de la commune et la catégorie de la structure
Pas d'information pour le calage des personnels

Tables AC1/AC2
(Hors CAMSP/CMPP)
Calées sur les capacités et la catégorie de la structure

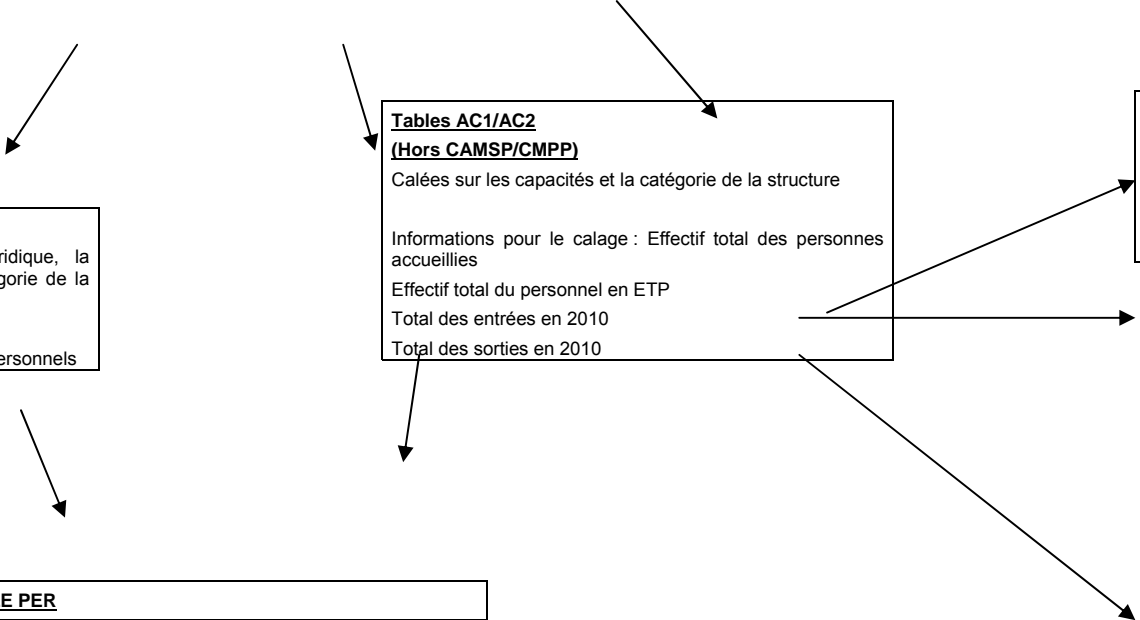
Informations pour le calage : Effectif total des personnes accueillies
Effectif total du personnel en ETP
Total des entrées en 2010
Total des sorties en 2010

Tables ENF/ADU
Enfants / Adultes
Calées sur les effectifs totaux pondérés et la catégorie de la structure

Tables EEN/AEN
Enfants / Adultes entrés en 2010
Calées sur les entrées pondérées et la catégorie de la structure

Tables ESD/ASD
Enfants / Adultes sortis en 2010
Calées sur les sorties pondérées et la catégorie de la structure

TABLE PER	
Personnels des CAMSP/CMPP Calée sur le statut de l'entité juridique, la population de la commune et la catégorie de la structure Pas de correction de la non réponse partielle	Personnels (hors CAMSP/CMPP) Calée sur les effectifs du personnel ETP pondérés et la catégorie de la structure Non réponse partielle corrigée



Annexe 3.
Questionnaire de l'enquête ES 2010-handicap

**FICHE 2 : ACTIVITE DE LA STRUCTURE
(À L'EXCLUSION DES CMPP ET CAMSP)**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DE LA FICHE 2 - ACTIVITÉ

À lire attentivement

Numéro FINESS de la structure :

PARTIE A : OFFRE ET ACTIVITE DE LA STRUCTURE

Il s'agit dans le tableau du cadre A1 de décrire l'offre de l'établissement ou du service selon les unités qui le composent. Une unité correspond à la combinaison d'un mode d'accueil (internat, accueil de jour...), d'une clientèle (déficients intellectuels, moteurs ...) et, uniquement pour les structures pour adultes, d'un type d'intervention (activités occupationnelles non médicalisées, aide par le travail ...).

Il s'agit de décrire dans quelles conditions et à qui sont théoriquement destinées les places disponibles même si, de manière effective, ces places sont occupées différemment. Le remplissage de ce tableau doit permettre de distinguer la finalité théorique des places de leur utilisation effective. La fiche clientèle permettra de décrire les personnes effectivement accueillies dans chaque unité.

Pour le remplissage de ce tableau se référer aux nomenclatures de modes d'accueil, d'agrément de clientèle et de types d'intervention ainsi qu'aux définitions indiquées sur le rabat de la présente fiche.

Exemple de remplissage des colonnes 1 à 6 :

Un foyer occupationnel dispose de :

→ 10 places d'internat en théorie destinées à des adultes déficients intellectuels

→ 10 places d'accueil de jour en théorie destinées à des déficients psychiques.

Les 10 places d'internat sont occupées par 8 personnes : 6 sont déficientes intellectuelles et 2 sont déficientes psychiques, et les 10 places d'accueil de jour sont occupées par 9 personnes : 8 sont déficientes psychiques et 1 personne est déficiente intellectuelle.

Cet établissement doit indiquer, dans le cadre A1, deux unités.

La première unité a le mode d'accueil « 1 » (Internat), l'agrément de clientèle « 01 » (déficients intellectuels) et le type d'intervention « 01 » (activités occupationnelles non médicalisées). La capacité installée est de 10 et les effectifs présents sont de 8.

La seconde unité a le mode d'accueil « 4 » (Externat/Accueil de jour), l'agrément de clientèle « 02 » (déficients psychiques) et le type d'intervention « 01 » (activités occupationnelles non médicalisées). La capacité installée est de 10 et les effectifs présents sont de 9.

Et le tableau sera ainsi rempli :

Numéro d'unité	Mode d'accueil	Agrément clientèle	Type d'intervention (structures pour adultes uniquement)	Capacité installée au 31-12-2010	Effectifs présents au 31-12-2010
1	1	01	01	10	8
2	4	02	01	10	9

La (les) déficience(s) de chaque adulte accueilli dans ce foyer occupationnel seront précisées en fiche 6.

PARTIE B : ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES VIEILLISSANTES

Ces effectifs sont inclus dans le nombre total de personnes accueillies dans la structure (Partie A2).

Votre structure accueille-t-elle des personnes handicapées vieillissantes âgées de 60 ans ou plus ?

OUI NON ➔ **si oui** → nombre de personnes handicapées vieillissantes accueillies au 31 décembre 2010

L'accueil de personnes handicapées vieillissantes âgées de 60 ans ou plus est-il inscrit dans le projet de la structure ?

OUI NON ➔ **si oui** → nombre de places réservées au 31 décembre 2010
(si aucune place réservée, indiquer « 0 »)

CADRE A1

Numéro d'unité	Mode d'accueil	Agrément clientèle	Type d'intervention (structures pour adultes uniquement)	Capacité installée au 31-12-2010	Effectifs présents au 31-12-2010	Journées ou séances réalisées en 2010	Jours d'ouverture en 2010	Entrées en 2010	Sorties en 2010
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

CADRE A2

Nombre total de personnes accueillies dans la structure au 31 décembre 2010

(une personne accueillie dans plusieurs unités à la fois ne sera comptée ici qu'une seule fois) :

PARTIE C : PERSONNEL EN FONCTION AU 31 DECEMBRE 2010, STAGIAIRES ET BENEVOLES

Effectif du personnel (hors stagiaires et bénévoles) :

Effectif du personnel en ETP (hors stagiaires et bénévoles) :
➔ Les conditions pour qu'une personne soit considérée comme faisant partie du personnel de la structure sont indiquées en fiche 3.

De façon générale, en 2010 :

■ L'établissement ou le service a-t-il accueilli des stagiaires (rémunérés ou non) ? OUI NON

■ Des personnes bénévoles sont-elles intervenues auprès des personnes accueillies ? OUI NON
➔ Il s'agit de bénévoles participants de manière permanente à l'accompagnement des personnes accueillies, hors membres du conseil d'administration.

MODE D'ACCUEIL (col. 2)

Code	
1	Internat (complet, de semaine, ...)
2	Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)
3	Accueil temporaire
4	Externat / accueil de jour (sans hébergement)
5	Accueil familial
6	Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire (domicile, école,...), services inclus *
7	Autre mode d'accueil

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "7 - Autre mode d'accueil"
* Pour les unités pour lesquelles le type d'activité est "6 - Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire", lire attentivement les précisions apportées dans la définition des "Effectifs présents".

AGREMENT DE CLIENTELE (col. 3)

Code	
01	Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés
02	Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement) avec ou sans troubles associés
03	Déficients intellectuels et déficients psychiques* avec ou sans troubles associés
04	Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés
05	Déficients moteurs avec ou sans troubles associés
06	Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés
07	Déficients visuels avec ou sans troubles associés
08	Déficients auditifs avec ou sans troubles associés
09	Troubles sévères du langage (dysphasie, ...)
10	Polyhandicapés
11	Personnes âgées / Personnes handicapées vieillissantes
12	Autre agrément

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "12 - Autre agrément"
* Unités accueillant indifféremment des déficients intellectuels et des déficients psychiques

TYPE D'INTERVENTION (col. 4)

Cette variable ne concerne que les structures pour adultes handicapés. Les structures pour enfants handicapés la laisseront à blanc.

Code	
01	Activités occupationnelles non médicalisées (type foyer de vie, service d'accueil de jour ...)
02	Aide par le travail (ESAT)
03	Section d'adaptation spécialisée (SAS) ou activités occupationnelles à temps partiel pour travailleurs en ESAT
04	Orientation et formation professionnelle (type CRP ou centre de pré-orientation)
05	Hébergement seul (type foyer d'hébergement éclaté ou regroupé)
06	Accueil médicalisé, type MAS
07	Accueil médicalisé, type FAM
08	Accompagnement médico-social (type SAMSAH)
09	Accompagnement à la vie sociale non médicalisé (type SAVS)
10	Autre type d'intervention

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "10 - Autre type d'intervention"

CAPACITE INSTALLEE au 31-12-2010 (col. 5)

Elle correspond à la somme des nombres de places d'accueil disponibles et de places temporairement indisponibles (pour travaux par exemple). Pour les centres de rééducation professionnelle (CRP), il s'agit des capacités d'accueil en formation.

EFFECTIFS PRESENTS au 31-12-2010 (col. 6)

Inclure dans les effectifs présents au 31-12-2010, les personnes temporairement absentes (pour hospitalisation ou vacances par exemple).

Les unités pour lesquelles le mode d'accueil est indiqué comme "6 - Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire", inscrire le nombre de personnes en cours de suivi au 31-12-2010, c'est-à-dire celles qui ont bénéficié d'au moins une prestation au cours du mois de décembre 2010.

JOURNEES OU SEANCES REALISEES en 2010 (col. 7)

Nombre de journées pendant lesquelles les places ont été occupées (une place est considérée comme occupée lorsqu'il s'agit de personnes temporairement absentes). Par exemple, si 10 places ont été occupées pendant toute l'année et 2 places pendant 300 jours, indiquer 4 250 journées réalisées (10*365 + 2*300).

JOURS D'OUVERTURE EN 2010 (col. 8)

Nombre de jours où la structure a été ouverte durant l'année 2010.

ENTREES en 2010 (col. 9)

Il s'agit de comptabiliser les premières entrées effectuées au cours de l'année 2010. Si une personne bénéficie de plusieurs prises en charge au cours de l'année 2010, elle ne devra être comptabilisée qu'une seule fois en entrée.

SORTIES en 2010 (col. 10)

Il s'agit de comptabiliser les sorties définitives au cours de l'année 2010. Si une personne bénéficie de plusieurs prises en charge au cours de l'année 2010, elle ne devra être comptabilisée qu'une seule fois en sortie.

**FICHE 2 : ACTIVITE DE LA STRUCTURE
(À L'EXCLUSION DES CMPP ET CAMSP)**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DE LA FICHE 2 - ACTIVITÉ

À lire attentivement

Numéro FINESS de la structure :

PARTIE A : OFFRE ET ACTIVITE DE LA STRUCTURE

Il s'agit dans le tableau du cadre A1 de décrire l'offre de l'établissement ou du service selon les unités qui le composent. Une unité correspond à la combinaison d'un mode d'accueil (internat, accueil de jour...), d'une clientèle (déficients intellectuels, moteurs ...) et, uniquement pour les structures pour adultes, d'un type d'intervention (activités occupationnelles non médicalisées, aide par le travail ...).

Il s'agit de décrire dans quelles conditions et à qui sont théoriquement destinées les places disponibles même si, de manière effective, ces places sont occupées différemment. Le remplissage de ce tableau doit permettre de distinguer la finalité théorique des places de leur utilisation effective. La fiche clientèle permettra de décrire les personnes effectivement accueillies dans chaque unité.

Pour le remplissage de ce tableau se référer aux nomenclatures de modes d'accueil, d'agrèments de clientèle et de types d'intervention ainsi qu'aux définitions indiquées sur le rabat de la présente fiche.

Exemple de remplissage des colonnes 1 à 6 :

Un foyer occupationnel dispose de :

→ 10 places d'internat en théorie destinées à des adultes déficients intellectuels

→ 10 places d'accueil de jour en théorie destinées à des déficients psychiques.

Les 10 places d'internat sont occupées par 8 personnes : 6 sont déficientes intellectuelles et 2 sont déficientes psychiques, et les 10 places d'accueil de jour sont occupées par 9 personnes : 8 sont déficientes psychiques et 1 personne est déficiente intellectuelle.

Cet établissement doit indiquer, dans le cadre A1, deux unités.

La première unité a le mode d'accueil « 1 » (Internat), l'agrément de clientèle « 01 » (déficients intellectuels) et le type d'intervention « 01 » (activités occupationnelles non médicalisées). La capacité installée est de 10 et les effectifs présents sont de 8.

La seconde unité a le mode d'accueil « 4 » (Externat/Accueil de jour), l'agrément de clientèle « 02 » (déficients psychiques) et le type d'intervention « 01 » (activités occupationnelles non médicalisées). La capacité installée est de 10 et les effectifs présents sont de 9.

Et le tableau sera ainsi rempli :

Numéro d'unité	Mode d'accueil	Agrément clientèle	Type d'intervention (structures pour adultes uniquement)	Capacité installée au 31-12-2010	Effectifs présents au 31-12-2010
1	11	011	011	1110	118
2	4	02	01	1110	119

La (les) déficience(s) de chaque adulte accueilli dans ce foyer occupationnel seront précisées en fiche 6.

PARTIE B : ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES VIEILLISSANTES

Ces effectifs sont inclus dans le nombre total de personnes accueillies dans la structure (Partie A2).

Votre structure accueille-t-elle des personnes handicapées vieillissantes âgées de 60 ans ou plus ?

OUI NON ➔ **si oui** → nombre de personnes handicapées vieillissantes accueillies au 31 décembre 2010

L'accueil de personnes handicapées vieillissantes âgées de 60 ans ou plus est-il inscrit dans le projet de la structure ?

OUI NON ➔ **si oui** → nombre de places réservées au 31 décembre 2010
(si aucune place réservée, indiquer « 0 »)

CADRE A1

Numéro d'unité	Mode d'accueil	Agrément clientèle	Type d'intervention (structures pour adultes uniquement)	Capacité installée au 31-12-2010	Effectifs présents au 31-12-2010	Journées ou séances réalisées en 2010	Jours d'ouverture en 2010	Entrées en 2010	Sorties en 2010
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

CADRE A2

Nombre total de personnes accueillies dans la structure au 31 décembre 2010
(une personne accueillie dans plusieurs unités à la fois ne sera comptée ici qu'une seule fois) :

PARTIE C : PERSONNEL EN FONCTION AU 31 DECEMBRE 2010, STAGIAIRES ET BENEVOLES

Effectif du personnel (hors stagiaires et bénévoles) :

Effectif du personnel en ETP (hors stagiaires et bénévoles) :
➔ Les conditions pour qu'une personne soit considérée comme faisant partie du personnel de la structure sont indiquées en fiche 3.

De façon générale, en 2010 :

■ L'établissement ou le service a-t-il accueilli des stagiaires (rémunérés ou non) ? OUI NON

■ Des personnes bénévoles sont-elles intervenues auprès des personnes accueillies ? OUI NON
➔ Il s'agit de bénévoles participants de manière permanente à l'accompagnement des personnes accueillies, hors membres du conseil d'administration.

Exemplaire à conserver

MODE D'ACCUEIL (col. 2)

Code	Description
1	Internat (complet, de semaine, ...)
2	Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)
3	Accueil temporaire
4	Externat / accueil de jour (sans hébergement)
5	Accueil familial
6	Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire (domicile, école,...), services inclus *
7	Autre mode d'accueil

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "7 - Autre mode d'accueil"
* Pour les unités pour lesquelles le type d'activité est "6 - Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire", lire attentivement les précisions apportées dans la définition des "Effectifs présents".

AGREMENT DE CLIENTELE (col. 3)

Code	Description
01	Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés
02	Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement) avec ou sans troubles associés
03	Déficients intellectuels et déficients psychiques* avec ou sans troubles associés
04	Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés
05	Déficients moteurs avec ou sans troubles associés
06	Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés
07	Déficients visuels avec ou sans troubles associés
08	Déficients auditifs avec ou sans troubles associés
09	Troubles sévères du langage (dysphasie, ...)
10	Polyhandicapés
11	Personnes âgées / Personnes handicapées vieillissantes
12	Autre agrément

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "12 - Autre agrément"
* Unités accueillant indifféremment des déficients intellectuels et des déficients psychiques

TYPE D'INTERVENTION (col. 4)

Cette variable ne concerne que les structures pour adultes handicapés. Les structures pour enfants handicapés la laisseront à blanc.

Code	Description
01	Activités occupationnelles non médicalisées (type foyer de vie, service d'accueil de jour ...)
02	Aide par le travail (ESAT)
03	Section d'adaptation spécialisée (SAS) ou activités occupationnelles à temps partiel pour travailleurs en ESAT
04	Orientation et formation professionnelle (type CRP ou centre de pré-orientation)
05	Hébergement seul (type foyer d'hébergement éclaté ou regroupé)
06	Accueil médicalisé, type MAS
07	Accueil médicalisé, type FAM
08	Accompagnement médico-social (type SAMSAH)
09	Accompagnement à la vie sociale non médicalisé (type SAVS)
10	Autre type d'intervention

Dans la mesure du possible, éviter d'utiliser la modalité "10 - Autre type d'intervention"

CAPACITE INSTALLEE au 31-12-2010 (col. 5)

Elle correspond à la somme des nombres de places d'accueil disponibles et de places temporairement indisponibles (pour travaux par exemple). Pour les centres de rééducation professionnelle (CRP), il s'agit des capacités d'accueil en formation.

EFFECTIFS PRESENTS au 31-12-2010 (col. 6)

Inclure dans les effectifs présents au 31-12-2010, les personnes temporairement absentes (pour hospitalisation ou vacances par exemple).

Les unités pour lesquelles le mode d'accueil est indiqué comme "6 - Prestation sur le lieu de vie / en milieu ordinaire", inscrire le nombre de personnes en cours de suivi au 31-12-2010, c'est-à-dire celles qui ont bénéficié d'au moins une prestation au cours du mois de décembre 2010.

JOURNEES OU SEANCES REALISEES en 2010 (col. 7)

Nombre de journées pendant lesquelles les places ont été occupées (une place est considérée comme occupée lorsqu'il s'agit de personnes temporairement absentes). Par exemple, si 10 places ont été occupées pendant toute l'année et 2 places pendant 300 jours, indiquer 4 250 journées réalisées (10*365 + 2*300).

JOURS D'OUVERTURE EN 2010 (col. 8)

Nombre de jours où la structure a été ouverte durant l'année 2010.

ENTREES en 2010 (col. 9)

Il s'agit de comptabiliser les premières entrées effectuées au cours de l'année 2010. Si une personne bénéficie de plusieurs prises en charge au cours de l'année 2010, elle ne devra être comptabilisée qu'une seule fois en entrée.

SORTIES en 2010 (col. 10)

Il s'agit de comptabiliser les sorties définitives au cours de l'année 2010. Si une personne bénéficie de plusieurs prises en charge au cours de l'année 2010, elle ne devra être comptabilisée qu'une seule fois en sortie.

Numéro FINESS de la structure :

PARTIE A : Activité du CMPP ou du CAMSP en 2010

Nombre de jours d'ouverture en 2010 :	<input type="text"/>
File active en 2010 (Nombre d'enfants reçus au moins une fois en 2010) :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants reçus pour la toute première fois en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de séances* programmées en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de séances* réalisées en 2010 :	<input type="text"/>

* Pour les CMPP, y compris les non facturables

PARTIE B : Liste d'attente du CMPP ou du CAMSP en 2010

Nombre de premiers contacts pris en 2010 :	<input type="text"/>
<i>dont</i> : Nombre de premiers contacts ayant abouti à une première consultation en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de premiers contacts en attente de première consultation au 31 décembre 2010 :	<input type="text"/>
Délai moyen (en mois) d'attente entre le premier contact et la première consultation en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants en attente de suivi au 31 décembre 2010 :	<input type="text"/>
Délai moyen (en mois) d'attente entre la première consultation et le début du suivi en 2010 :	<input type="text"/>

PARTIE C : Enfants reçus au moins une fois par le CMPP ou le CAMSP au cours de l'année 2010

Répartition par âge et par sexe des enfants reçus au moins une fois en 2010 :			
	Classes d'âges	Masculin	Féminin
Pour les CAMSP	Moins d'un an	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	1 an	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	3 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	4 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	5 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	6 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	7 ans et plus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour les CMPP	de 0 à 3 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 4 à 6 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 7 à 11 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 12 à 15 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 16 à 18 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	plus de 18 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ensemble des enfants (tous âges)		<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre d'enfants ayant un dossier MDPH :	<input type="text"/>
---	----------------------

Nombre d'enfants scolarisés en 2010 dans :	<input type="text"/>
→ une unité d'enseignement dans un établissement médico-social :	<input type="text"/>
→ une unité d'enseignement située dans un établissement scolaire :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire à <u>temps partiel</u> :	<input type="text"/>
entre une 1/2 journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>
entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>

Nombre d'enfants de 0 à 3 ans accueillis dans une structure petite enfance (crèche, halte-garderie, ...) en 2010 :	<input type="text"/>
---	----------------------

Origine géographique des enfants :	
<i>Nombre d'enfants originaires :</i>	du département d'implantation du centre : <input type="text"/>
	d'un département limitrophe : <input type="text"/>
	d'un autre département : <input type="text"/>
	Origine inconnue : <input type="text"/>
<i>Nombre d'enfants originaires :</i>	de la commune d'implantation du centre : <input type="text"/>
	d'une commune limitrophe : <input type="text"/>
	d'une commune non limitrophe : <input type="text"/>
	Origine inconnue : <input type="text"/>
Nombre d'enfants orientés vers le centre par :	
l'Education Nationale :	<input type="text"/>
un praticien libéral :	<input type="text"/>
un centre de soins :	<input type="text"/>
accès direct (parents, amis, voisins ...) :	<input type="text"/>
la crèche :	<input type="text"/>
la PMI :	<input type="text"/>
	un service social : <input type="text"/>
	un CMPP : <input type="text"/>
	un CAMSP : <input type="text"/>
	un CMP : <input type="text"/>
	un hôpital : <input type="text"/>
	autre : <input type="text"/>

Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants bénéficiant d'une prise en charge de transport (par l'assurance maladie) :	<input type="text"/>

→ un établissement scolaire à <u>temps complet</u> (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire en Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire dans une Unité pédagogique d'intégration (UPI) :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire, Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire en Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) :	<input type="text"/>
→ Autre scolarisation :	<input type="text"/>

Nombre d'enfants de 4 ans et plus non scolarisés en 2010 :	<input type="text"/>
---	----------------------

PARTIE D : Enfants sortis au cours de l'année 2010

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :			
→ un (autre) CMPP ou CMP :	<input type="text"/>	→ un (autre) CAMSP :	<input type="text"/>
→ un SESSAD :	<input type="text"/>	→ un établissement médico-social :	<input type="text"/>
→ un suivi libéral :	<input type="text"/>	→ un hôpital de jour :	<input type="text"/>
→ un suivi PMI :	<input type="text"/>	→ un (autre) secteur sanitaire :	<input type="text"/>

→ Pas de réorientation nécessaire / famille :	<input type="text"/>	Nombre d'enfants sortis en 2010 :	<input type="text"/>
→ Autre orientation :	<input type="text"/>	<i>dont</i> :	
		avec accord de la famille :	<input type="text"/>

**INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DE LA FICHE 2B
ACTIVITÉ DES CMPP ET DES CAMSP**

À lire attentivement

PARTIE A

Nombre de jours d'ouverture en 2010 :
Indiquer le nombre de jours où le centre a été ouvert en 2010 qu'il ait ou non reçu des enfants.

File active en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants **différents** reçus au moins une fois au cours de l'année 2010.

Nombre d'enfants reçus la première fois en 2010 :
Indiquer uniquement les enfants effectivement reçus par le centre en 2010 pour la première fois. Les enfants en attente de rendez vous ne doivent pas être comptabilisés.

Nombre de séances programmées en 2010 :
Indiquer le nombre de séances fixées en 2010, qu'elles aient été honorées ou pas par les patients (pour les CMPP, sont compris les non-facturables : double prise en charge le même jour, gratuité ...).

Nombre de séances réalisées en 2010 :
Indiquer le nombre de séances fixées en 2010, auxquelles les patients se sont effectivement rendus (pour les CMPP, sont compris les non-facturables : double prise en charge le même jour, gratuité ...).

PARTIE B

Nombre de premiers contacts pris en 2010 :
Indiquer le nombre de premiers contacts pris au cours de l'année 2010 (téléphoniques, demandes écrites, sur place...) y compris les premiers contacts n'ayant pas donné de suite. Dans le cas où l'ensemble des premiers contacts n'est pas dénombré, laisser à blanc.

Nombre de premiers contacts en attente de première consultation au 31 décembre 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants mis en liste d'attente après le premier contact et non encore reçus, même si le premier rendez-vous a été donné.

Nombre d'enfants en attente de suivi au 31 décembre 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants en attente de suivi ou de traitement après bilans et synthèse.

Délai moyen d'attente (en mois) entre la première consultation et le début du suivi en 2010 :
Coder "0" si la première consultation correspond au début du suivi ou du traitement.

PARTIE C

Répartition par âge et par sexe des enfants reçus au moins une fois en 2010 :
L'âge est celui atteint au cours de l'année 2010.

Nombre d'enfants scolarisés en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants inscrits dans une scolarité en 2010 y compris les enfants en interruption de scolarité.

Nombre d'enfants de 4 ans et plus non scolarisés en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants non inscrits dans une scolarité en 2010.

Nombre d'enfants orientés vers le centre par :
Il s'agit des orientations préconisées par des professionnels, ou à l'initiative personnelle de la famille ou encore suite à des conseils donnés par des proches ou l'entourage.

PARTIE D

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :
Il s'agit des réorientations préconisées par le centre pour les enfants ayant quitté le CAMSP ou le CMPP au cours de l'année 2010.

ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Numéro FINESS de la structure :

PARTIE A : Activité du CMPP ou du CAMSP en 2010

Nombre de jours d'ouverture en 2010 :	<input type="text"/>
File active en 2010 (Nombre d'enfants reçus au moins une fois en 2010) :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants reçus pour la toute première fois en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de séances* programmées en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de séances* réalisées en 2010 :	<input type="text"/>

* Pour les CMPP, y compris les non facturables

PARTIE C : Enfants reçus au moins une fois par le CMPP ou le CAMSP au cours de l'année 2010

Répartition par âge et par sexe des enfants reçus au moins une fois en 2010 :			
	Classes d'âges	Masculin	Féminin
Pour les CAMSP	Moins d'un an	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	1 an	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	3 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	4 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	5 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	6 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	7 ans et plus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pour les CMPP	de 0 à 3 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 4 à 6 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 7 à 11 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 12 à 15 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	de 16 à 18 ans inclus	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	plus de 18 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ensemble des enfants (tous âges)		<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre d'enfants ayant un dossier MDPH :

Nombre d'enfants scolarisés en 2010 dans :	
→ une unité d'enseignement dans un établissement médico-social :	<input type="text"/>
→ une unité d'enseignement située dans un établissement scolaire :	<input type="text"/>
→ un établissement scolaire à <u>temps partiel</u> :	
entre une 1/2 journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>
entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle) :	<input type="text"/>

Nombre d'enfants de 0 à 3 ans accueillis dans une structure petite enfance (crèche, halte-garderie, ...) en 2010 :

PARTIE D : Enfants sortis au cours de l'année 2010

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :			
→ un (autre) CMPP ou CMP :	<input type="text"/>	→ un (autre) CAMSP :	<input type="text"/>
→ un SESSAD :	<input type="text"/>	→ un établissement médico-social :	<input type="text"/>
→ un suivi libéral :	<input type="text"/>	→ un hôpital de jour :	<input type="text"/>
→ un suivi PMI :	<input type="text"/>	→ un (autre) secteur sanitaire :	<input type="text"/>

PARTIE B : Liste d'attente du CMPP ou du CAMSP en 2010

Nombre de premiers contacts pris en 2010 :	<input type="text"/>
<i>dont</i> :	
Nombre de premiers contacts ayant abouti à une première consultation en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre de premiers contacts en attente de première consultation au 31 décembre 2010 :	<input type="text"/>
Délai moyen (en mois) d'attente entre le premier contact et la première consultation en 2010 :	<input type="text"/>
Nombre d'enfants en attente de suivi au 31 décembre 2010 :	<input type="text"/>
Délai moyen (en mois) d'attente entre la première consultation et le début du suivi en 2010 :	<input type="text"/>

Origine géographique des enfants :

Nombre d'enfants originaires :

du département d'implantation du centre :

d'un département limitrophe :

d'un autre département :

Origine inconnue :

Nombre d'enfants originaires :

de la commune d'implantation du centre :

d'une commune limitrophe :

d'une commune non limitrophe :

Origine inconnue :

Nombre d'enfants orientés vers le centre par :

l'Education Nationale :

un praticien libéral :

un centre de soins :

accès direct (parents, amis, voisins ...) :

la crèche :

la PMI :

un service social :

un CMPP :

un CAMSP :

un CMP :

un hôpital :

autre :

Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :

Nombre d'enfants bénéficiant d'une prise en charge de transport (par l'assurance maladie) :

→ un établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle) :

→ un établissement scolaire en Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) :

→ un établissement scolaire dans une Unité pédagogique d'intégration (UPI) :

→ un établissement scolaire, Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) :

→ un établissement scolaire en Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) :

→ Autre scolarisation :

Nombre d'enfants de 4 ans et plus non scolarisés en 2010 :

→ Pas de réorientation nécessaire / famille :

→ Autre orientation :

Nombre d'enfants sortis en 2010 :

dont :

avec accord de la famille :

INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DE LA FICHE 2B ACTIVITÉ DES CMPP ET DES CAMSP

À lire attentivement

PARTIE A

Nombre de jours d'ouverture en 2010 :
Indiquer le nombre de jours où le centre a été ouvert en 2010 qu'il ait ou non reçu des enfants.

File active en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants **différents** reçus au moins une fois au cours de l'année 2010.

Nombre d'enfants reçus la première fois en 2010 :
Indiquer uniquement les enfants effectivement reçus par le centre en 2010 pour la première fois. Les enfants en attente de rendez vous ne doivent pas être comptabilisés.

Nombre de séances programmées en 2010 :
Indiquer le nombre de séances fixées en 2010, qu'elles aient été honorées ou pas par les patients (pour les CMPP, sont compris les non-facturables : double prise en charge le même jour, gratuité ...).

Nombre de séances réalisées en 2010 :
Indiquer le nombre de séances fixées en 2010, auxquelles les patients se sont effectivement rendus (pour les CMPP, sont compris les non-facturables : double prise en charge le même jour, gratuité ...).

PARTIE B

Nombre de premiers contacts pris en 2010 :
Indiquer le nombre de premiers contacts pris au cours de l'année 2010 (téléphoniques, demandes écrites, sur place...) y compris les premiers contacts n'ayant pas donné de suite. Dans le cas où l'ensemble des premiers contacts n'est pas dénombré, laisser à blanc.

Nombre de premiers contacts en attente de première consultation au 31 décembre 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants mis en liste d'attente après le premier contact et non encore reçus, même si le premier rendez-vous a été donné.

Nombre d'enfants en attente de suivi au 31 décembre 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants en attente de suivi ou de traitement après bilans et synthèse.

Délai moyen d'attente (en mois) entre la première consultation et le début du suivi en 2010 :
Coder "0" si la première consultation correspond au début du suivi ou du traitement.

PARTIE C

Répartition par âge et par sexe des enfants reçus au moins une fois en 2010 :
L'âge est celui atteint au cours de l'année 2010.

Nombre d'enfants scolarisés en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants inscrits dans une scolarité en 2010 y compris les enfants en interruption de scolarité.

Nombre d'enfants de 4 ans et plus non scolarisés en 2010 :
Indiquer le nombre d'enfants non inscrits dans une scolarité en 2010.

Nombre d'enfants orientés vers le centre par :
Il s'agit des orientations préconisées par des professionnels, ou à l'initiative personnelle de la famille ou encore suite à des conseils donnés par des proches ou l'entourage.

PARTIE D

Nombre d'enfants réorientés à la sortie vers :
Il s'agit des réorientations préconisées par le centre pour les enfants ayant quitté le CAMSP ou le CMPP au cours de l'année 2010.

**FICHE 3
PERSONNEL EN FONCTION
DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES**

Numéro FINESS de la structure :

Consignes de remplissage à lire attentivement :

La fiche 3 a pour but de décrire le personnel en fonction dans la structure au 31 décembre 2010.
Utiliser plusieurs fiches 3 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir fiche 1, cadre 3).

Inclure :

- le personnel en congé ou en disponibilité depuis moins de 6 mois au 31-12-2010
- les congréganistes non salariés
- le personnel mis à disposition (y compris le personnel enseignant de l'Éducation nationale)
- le personnel remplaçant les titulaires en congés ou en disponibilité depuis 6 mois ou plus au 31-12-2010 (intérimaires inclus)

Exclure :

- les personnes suivies ou accueillies par le service ou l'établissement, même si elles y exercent une activité professionnelle en relation avec le fonctionnement de l'établissement ou du service
- le personnel en congés ou en disponibilité depuis 6 mois ou plus au 31-12-2010
- le personnel à la charge de la clientèle (médecins ou personnels paramédicaux libéraux rendant visite à leurs clients et payés directement par eux)
- le personnel des sociétés de sous-traitance
- les personnels bénévoles
- le personnel remplaçant les titulaires en congés depuis moins de 6 mois
- les stagiaires rémunérés ou non (à l'exception des candidats-élèves qui doivent être décrits dans le personnel).

Équivalent temps plein (col. 4)

Il s'agit de reporter le temps de travail hebdomadaire de la personne dans l'établissement ou le service au temps de travail statutaire.

Exemples :

- pour un éducateur spécialisé à mi-temps dans l'établissement, inscrire « 412 » en colonne 8 et « 0,50 » en colonne 4,
- pour un psychologue à la vacation exerçant 3 heures par semaine dans l'établissement, inscrire « 601 » en colonne 8 et « 0,09 » (3/35 = 0,09) en colonne 4,
- pour une personne exerçant au sein de la même structure 3/4 de son temps la fonction de directeur et 1/4 de son temps la fonction d'éducateur spécialisé, inscrire « 101 » en colonne 8 et « 1,00 » en colonne 4,
- enfin, si un animateur exerce à mi-temps dans l'établissement et à mi-temps dans un autre établissement, inscrire « 424 » en colonne 8 et « 0,50 » en colonne 4. L'autre établissement devra faire de même s'il est concerné par l'enquête.

Statut ou type de contrat (col. 6)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Fonction publique ou convention (col. 7)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Fonction principale exercée (col. 8)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Diplôme ou corps statutaire (col. 9)

est le diplôme correspondant à la fonction occupée déclarée. A renseigner uniquement si la fonction principale exercée est la suivante : directeur (code 101), chef de service éducatif (code 308), enseignant (codes 401 à 406), éducateur spécialisé (code 412), moniteur éducateur (code 413), éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants (code 414), aide médico-psychologique (code 415), animateur social (code 424). Pour les fonctions non concernées, laisser à blanc. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Région d'obtention du diplôme (col. 11)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

N° d'ordre (numéroter de 1 à n)	Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Equivalent temps plein	Année de prise de fonction dans la structure	Statut ou type de contrat	Fonction publique ou convention	Fonction principale exercée	ATTENTION. A remplir uniquement si fonction = 101, 308, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 412, 413, 414, 415, 424		
								Diplôme ou corps statutaire	Année d'obtention du diplôme	Région d'obtention du diplôme
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> </						

**FICHE 3
PERSONNEL EN FONCTION
DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES**

Numéro FINESS de la structure :

Consignes de remplissage à lire attentivement :

La fiche 3 a pour but de décrire le personnel en fonction dans la structure au 31 décembre 2010.
Utiliser plusieurs fiches 3 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir fiche 1, cadre 3).

Inclure :

- le personnel en congé ou en disponibilité depuis moins de 6 mois au 31-12-2010
- les congréganistes non salariés
- le personnel mis à disposition (y compris le personnel enseignant de l'Éducation nationale)
- le personnel remplaçant les titulaires en congés ou en disponibilité depuis 6 mois ou plus au 31-12-2010 (intérimaires inclus)

Exclure :

- les personnes suivies ou accueillies par le service ou l'établissement, même si elles y exercent une activité professionnelle en relation avec le fonctionnement de l'établissement ou du service
- le personnel en congés ou en disponibilité depuis 6 mois ou plus au 31-12-2010
- le personnel à la charge de la clientèle (médecins ou personnels paramédicaux libéraux rendant visite à leurs clients et payés directement par eux)
- le personnel des sociétés de sous-traitance
- les personnels bénévoles
- le personnel remplaçant les titulaires en congés depuis moins de 6 mois
- les stagiaires rémunérés ou non (à l'exception des candidats-élèves qui doivent être décrits dans le personnel).

Équivalent temps plein (col. 4)

Il s'agit de reporter le temps de travail hebdomadaire de la personne dans l'établissement ou le service au temps de travail statutaire.

Exemples :

- pour un éducateur spécialisé à mi-temps dans l'établissement, inscrire « 412 » en colonne 8 et « 0,50 » en colonne 4,
- pour un psychologue à la vacation exerçant 3 heures par semaine dans l'établissement, inscrire « 601 » en colonne 8 et « 0,09 » (3/35 = 0,09) en colonne 4,
- pour une personne exerçant au sein de la même structure 3/4 de son temps la fonction de directeur et 1/4 de son temps la fonction d'éducateur spécialisé, inscrire « 101 » en colonne 8 et « 1,00 » en colonne 4,
- enfin, si un animateur exerce à mi-temps dans l'établissement et à mi-temps dans un autre établissement, inscrire « 424 » en colonne 8 et « 0,50 » en colonne 4. L'autre établissement devra faire de même s'il est concerné par l'enquête.

Statut ou type de contrat (col. 6)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Fonction publique ou convention (col. 7)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Fonction principale exercée (col. 8)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Diplôme ou corps statutaire (col. 9)

est le diplôme correspondant à la fonction occupée déclarée. A renseigner uniquement si la fonction principale exercée est la suivante : directeur (code 101), chef de service éducatif (code 308), enseignant (codes 401 à 406), éducateur spécialisé (code 412), moniteur éducateur (code 413), éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants (code 414), aide médico-psychologique (code 415), animateur social (code 424). Pour les fonctions non concernées, laisser à blanc. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Région d'obtention du diplôme (col. 11)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

N° d'ordre (numéroter de 1 à n)	Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Equivalent temps plein	Année de prise de fonction dans la structure	Statut ou type de contrat	Fonction publique ou convention	Fonction principale exercée	ATTENTION. A remplir uniquement si fonction = 101, 308, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 412, 413, 414, 415, 424		
								Diplôme ou corps statutaire	Année d'obtention du diplôme	Région d'obtention du diplôme
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> </						

Nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée » (col. 7 et col. 8)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
	TROUBLES DU PSYCHISME
21	Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
	TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE
	<i>(à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)</i>
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
	DÉFICIENCES AUDITIVES
	<i>(en cas de déficience auditive asymétrique, classer la déficience en fonction du côté le moins atteint)</i>
41	Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
	DÉFICIENCES VISUELLES
51	Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiences de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire...), à l'exclusion des déficiences visuelles bien compensées par des verres correcteurs
	DÉFICIENCES MOTRICES
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)
67	Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
	PLURIHANDICAP
	<i>(plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale)</i>
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
	DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES
80	Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires... non prises en compte dans les autres rubriques
	POLYHANDICAP
90	Polyhandicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante
99	Autres déficiences non désignées par ailleurs
00	AUCUNE DEFICIENCE ASSOCIEE (col. 8)

Nomenclature « Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant » (col. 17)	
1	Internat complet (y compris le week-end)
2	Internat de semaine
3	Internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)
4	Externat
5	Accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour, ...)
6	Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire
7	Autre

Nomenclature « Hébergement autre que la structure d'accueil » (y compris le week-end) (col. 18)	
1	Parents ou autre membre de la famille ou tuteur
2	Famille d'accueil social
3	Famille d'accueil spécialisé
4	Autre hébergement
5	Sans objet (ne quitte pas la structure)

Nomenclature « Type de scolarisation » au 31 déc. 2010 et avant l'admission (col. 19 et col. 22)	
01	Non scolarisé
02	Unité d'enseignement dans un établissement médico-social
03	Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire
04	Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)
05	Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)
06	Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)
07	Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)
08	Unité pédagogique d'intégration (UPI)
09	Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
10	Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
99	Autre

Nomenclature « Classe suivie » au 31 décembre 2010 et avant l'admission (col. 20 et col. 23)	
01	ENFANT NON SCALARISE
	PREMIER DEGRE
02	Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)
03	Cycle 1 (grande section maternelle et CP)
04	Cycle 2 (CE1 et CE2)
05	Cycle 3 (CM1 et CM2)
06	Niveau non déterminé
	SECOND DEGRE
07	Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
08	Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique
09	Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage
10	Niveau non déterminé
	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
11	Filières courtes (BTS, ...)
12	Autres études supérieures

Nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée » (col. 7 et col. 8)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
	TROUBLES DU PSYCHISME
21	Déficiences intermittentes, “critiques”, de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
	TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE
	<i>(à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)</i>
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
	DÉFICIENCES AUDITIVES
	<i>(en cas de déficience auditive asymétrique, classer la déficience en fonction du côté le moins atteint)</i>
41	Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
	DÉFICIENCES VISUELLES
51	Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiences de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire…), à l'exclusion des déficiences visuelles bien compensées par des verres correcteurs
	DÉFICIENCES MOTRICES
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémip légie)
67	Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
	PLURIHANDICAP
	<i>(plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale)</i>
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
	DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES
80	Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires… non prises en compte dans les autres rubriques
	POLYHANDICAP
90	Polyhandicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante
99	Autres déficiences non désignées par ailleurs
00	AUCUNE DEFICIENCE ASSOCIEE (col. 8)

Nomenclature « Modalité d'accueil ou d'accompagnement de l'enfant » (col. 17)	
1	Internat complet (y compris le week-end)
2	Internat de semaine
3	Internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)
4	Externat
5	Accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour, …)
6	Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire
7	Autre

Nomenclature « Hébergement autre que la structure d'accueil » (y compris le week-end) (col. 18)	
1	Parents ou autre membre de la famille ou tuteur
2	Famille d'accueil social
3	Famille d'accueil spécialisé
4	Autre hébergement
5	Sans objet (ne quitte pas la structure)

Nomenclature « Type de scolarisation » au 31 déc. 2010 et avant l'admission (col. 19 et col. 22)	
01	Non scolarisé
02	Unité d'enseignement dans un établissement médico-social
03	Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire
04	Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ journée et 1 journée par semaine (scolarisation individuelle)
05	Établissement scolaire à temps partiel : entre 1 journée et demi et 3 journées et demi par semaine (scolarisation individuelle)
06	Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)
07	Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)
08	Unité pédagogique d'intégration (UPI)
09	Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
10	Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
99	Autre

Nomenclature « Classe suivie » au 31 décembre 2010 et avant l'admission (col. 20 et col. 23)	
01	ENFANT NON SCALARISE
	PREMIER DEGRE
02	Cycle des apprentissages (classes maternelles sauf grande section)
03	Cycle 1 (grande section maternelle et CP)
04	Cycle 2 (CE1 et CE2)
05	Cycle 3 (CM1 et CM2)
06	Niveau non déterminé
	SECOND DEGRE
07	Classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
08	Classes de la 2 ^{nde} à la T ^{ale} enseignement général ou technologique
09	Classes de l'enseignement professionnel, apprentissage
10	Niveau non déterminé
	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
11	Filières courtes (BTS, …)
12	Autres études supérieures

**FICHE 6
ADULTES ACCUEILLIS
DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES**

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

Numéro FINESS de la structure :

Consignes de remplissage à lire attentivement :

La fiche 6 a pour objectif de décrire individuellement les adultes accueillis dans chacune des unités définies dans le cadre A1 de la fiche 2. Il s'agit des effectifs présents au 31 décembre 2010 y compris ceux temporairement absents (pour vacances par exemple).
Merci de vérifier que le nombre de personnes décrites est identique à celui déclaré sur la fiche 2, cadre A2.
Utiliser plusieurs fiches 6 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir Fiche 1, cadre 3).

N° d'unité (col. 2)

Indiquer le ou les numéro(s) d'unité où l'adulte est accueilli au 31 déc. 2010 en se référant à la Fiche 2 cadre A1.

Handicap (Pathologie – Déficiences principale et associée – Incapacités) (col. 5 à 16)

Se reporter aux consignes et aux nomenclatures présentées sur le rabat.

Activité ou accueil en journée au 31 déc. 2010 (col. 17)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Logement ou hébergement au 31 déc. 2010 (col. 18)

Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Activité ou accueil en journée AVANT l'admission (col. 20)

A renseigner uniquement pour les adultes entrés en 2010. Pour les adultes entrés avant 2010, laisser en blanc. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Logement ou hébergement AVANT l'admission (col. 21)

A renseigner uniquement pour les adultes entrés en 2010. Pour les adultes entrés avant 2010, laisser en blanc. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Département de résidence (col. 22)

Il s'agit du département où résidait l'adulte avant son admission dans la structure. Utiliser les codes normalisés des départements sur deux chiffres. Pour les DOM et la Corse, utiliser : 9A=Guadeloupe, 9B=Martinique, 9C=Guyane, 9D=Réunion, 2A=Corse-du-Sud et 2B=Haute-Corse. Pour les TOM, indiquer le code 98 et pour l'étranger le code 99. Si le département est inconnu, coder 00.

N° d'ordre (numéroter de 1 à n)	N° d'unité (voir fiche 2 cadre A1)		Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Handicap											Situation au 31 déc. 2010		Année d'entrée dans la structure	Situation avant admission		Département de résidence (avant admission)	
	1ère unité	2ème unité			Pathologie	Déficience principale	Déficience associée	Incapacités									Activité ou accueil en journée		Logement ou hébergement	Activité ou accueil en journée		Logement ou hébergement
								Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9						
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11	col. 12	col. 13	col. 14	col. 15	col. 16	col. 17	col. 18	col. 19	col. 20	col. 21	col. 22	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																			

Nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée » (col. 6 et Col. 7)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
TROUBLES DU PSYCHISME	
21	Déficiences intermittentes, “critiques”, de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE (à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)	
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
DÉFICIENCES AUDITIVES (en cas de déficience auditive asymétrique, classer la déficience en fonction du côté le moins atteint)	
41	Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
DÉFICIENCES VISUELLES	
51	Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiences de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire…), à l'exclusion des déficiences visuelles bien compensées par des verres correcteurs
DÉFICIENCES MOTRICES	
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémiplégie)
67	Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
PLURIHANDICAP (plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale)	
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES	
80	Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires… non prises en compte dans les autres rubriques
POLYHANDICAP	
90	Polyhandicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante
99	Autres déficiences non désignées par ailleurs
00	AUCUNE DEFICIENCE ASSOCIEE (col. 7)

Nomenclature « Activité ou accueil en journée au 31 déc. 2010 » (col. 17)	
01	Travail en ESAT à temps plein
02	Travail en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour …)
03	Travail en ESAT à temps partiel seulement
04	Travail dans une entreprise adaptée
05	Travail en milieu ordinaire
06	En formation ou en stage
07	Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour
08	Accueil en MAS
09	Accueil en FAM
10	Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)
99	Autre activité ou accueil en journée
NB : Pour les personnes suivies par un SAMSAH ou un SAVS, décrire l'activité ou l'accueil principal en journée de la personne (en dehors des activités proposées par ces services)	

Nomenclature « Activité ou accueil en journée avant l'admission » (col. 20)	
	ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE
11	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD
12	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD
13	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)
14	En établissement pour enfants polyhandicapés
15	En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)
16	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs
17	En établissement d'éducation sensorielle
18	En établissement pour enfants handicapés à l'étranger
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
21	Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)
22	Emploi en entreprise adaptée
23	En attente de placement dans un ESAT
24	En attente de placement dans une entreprise adaptée
25	Emploi en milieu ordinaire
26	Demandeur d'emploi en milieu ordinaire
27	En formation ou en stage
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL	
31	Hospitalisation en psychiatrie
32	Autre hospitalisation
33	Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour
34	Accueil en MAS
35	Accueil en FAM
36	En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie
37	En attente de placement en MAS ou en FAM
38	Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger
40	A domicile, sans activité, sans prise en charge
88	Activité inconnue
99	Autre

Nomenclature « Logement ou hébergement au 31 déc. 2010 » et « Logement ou hébergement avant admission » (col. 18 et col. 21)	
01	Logement personnel
02	Hébergé chez parents, proches
03	Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',…)
04	Famille d'accueil
05	Foyer d'hébergement
06	Foyer occupationnel ou foyer de vie
07	MAS ou FAM
08	Établissement de santé
09	Établissement social
10	Établissement pour personnes âgées
11	Centre de rééducation professionnelle (CRP)
12	Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale
88	Inconnu
99	Autre

Nomenclature « Déficience principale » et « Déficience associée » (col. 6 et Col. 7)	
	DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
11	Retard mental profond et sévère : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage systématique des gestes simples (définition OMS)
12	Retard mental moyen : comprend les personnes pouvant acquérir des notions simples de communication, des habitudes d'hygiène et de sécurité élémentaires et d'une habileté manuelle simple mais qui semblent ne pouvoir acquérir aucune notion d'arithmétique ou de lecture (définition OMS)
13	Retard mental léger : comprend les personnes pouvant acquérir des aptitudes pratiques et la lecture ainsi que des notions d'arithmétique grâce à une éducation spécialisée (définition OMS)
14	Autres déficiences de l'intelligence : cette catégorie comprend par exemple les détériorations intellectuelles rencontrées au cours des démences de l'adulte
TROUBLES DU PSYCHISME	
21	Déficiences intermittentes, “critiques”, de la conscience (y compris crise d'épilepsie)
22	Troubles des conduites et du comportement non inclus dans une pathologie psychiatrique avérée
23	Troubles du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves : comprend les personnes ayant des troubles graves de la personnalité et des capacités relationnelles à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
24	Autres troubles du psychisme : troubles psychologiques ou relationnels sans connotation de gravité, à l'exception des troubles de la conduite et du comportement isolés
TROUBLES DE LA PAROLE ET DU LANGAGE (à l'exclusion des troubles du langage dus à une surdité)	
31	Troubles spécifiques du développement du langage (ex. dysphasie)
32	Autres troubles du développement de la parole et du langage
DÉFICIENCES AUDITIVES (en cas de déficience auditive asymétrique, classer la déficience en fonction du côté le moins atteint)	
41	Déficience auditive bilatérale profonde (supérieure à 90 dB)
42	Déficience auditive bilatérale sévère (supérieure à 70 dB et inférieure ou égale à 90 dB)
43	Déficience de l'acuité auditive moyenne (supérieure à 40 dB et inférieure ou égale à 70 dB)
44	Déficience de l'acuité auditive légère (inférieure ou égale à 40 dB)
45	Déficience de la fonction vestibulaire et de l'équilibration
DÉFICIENCES VISUELLES	
51	Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux : cette catégorie regroupe les cécités à l'exclusion de la surdi-cécité
52	Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel : cette catégorie comprend entre autres les déficiences de l'acuité visuelle autres que la cécité, et les autres troubles de la vision (champ visuel, couleurs, poursuite oculaire…), à l'exclusion des déficiences visuelles bien compensées par des verres correcteurs
DÉFICIENCES MOTRICES	
61	Absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres (par exemple amputation)
62	Déficience motrice légère ou modérée des quatre membres (par exemple tétraparésie, quadriparésie)
63	Déficience motrice importante des quatre membres (par exemple tétraplégie, quadriplégie)
64	Déficience motrice légère ou modérée des deux membres inférieurs (par exemple paraparésie)
65	Déficience motrice importante des deux membres inférieurs (par exemple paraplégie)
66	Déficience motrice des membres supérieur et inférieur homolatéraux (par exemple hémip légie)
67	Autres déficiences légères ou modérées de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires légers ou modérés)
68	Autres déficiences importantes de la motricité (par exemple mouvements incontrôlés ou involontaires importants)
PLURIHANDICAP (plusieurs déficiences de même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale)	
71	Surdi-cécité
72	Autre plurihandicap à l'exception de la surdi-cécité (71) et du polyhandicap (90)
DÉFICIENCES VISCÉRALES, MÉTABOLIQUES, NUTRITIONNELLES	
80	Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles, respiratoires… non prises en compte dans les autres rubriques
POLYHANDICAP	
90	Polyhandicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante
99	Autres déficiences non désignées par ailleurs
00	AUCUNE DEFICIENCE ASSOCIEE (col. 7)

Nomenclature « Activité ou accueil en journée au 31 déc. 2010 » (col. 17)	
01	Travail en ESAT à temps plein
02	Travail en ESAT à temps partiel + activités occupationnelles (SAS, accueil de jour …)
03	Travail en ESAT à temps partiel seulement
04	Travail dans une entreprise adaptée
05	Travail en milieu ordinaire
06	En formation ou en stage
07	Accueil en foyer occupationnel, foyer de vie ou accueil de jour
08	Accueil en MAS
09	Accueil en FAM
10	Sans activité professionnelle ou accueil médico-social en journée (y compris demandeur d'emploi)
99	Autre activité ou accueil en journée
NB : Pour les personnes suivies par un SAMSAH ou un SAVS, décrire l'activité ou l'accueil principal en journée de la personne (en dehors des activités proposées par ces services)	

Nomenclature « Activité ou accueil en journée avant l'admission » (col. 20)	
	ÉDUCATION GÉNÉRALE OU PROFESSIONNELLE
11	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage avec SESSAD
12	Enseignement général, enseignement professionnel ou apprentissage sans SESSAD
13	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients intellectuels (IME)
14	En établissement pour enfants polyhandicapés
15	En Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)
16	En établissement d'éducation spéciale pour enfants déficients moteurs
17	En établissement d'éducation sensorielle
18	En établissement pour enfants handicapés à l'étranger
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
21	Activité à caractère professionnel en Établissement ou Service d'aide par le travail (ESAT)
22	Emploi en entreprise adaptée
23	En attente de placement dans un ESAT
24	En attente de placement dans une entreprise adaptée
25	Emploi en milieu ordinaire
26	Demandeur d'emploi en milieu ordinaire
27	En formation ou en stage
AUTRE ACTIVITÉ OU ACCUEIL	
31	Hospitalisation en psychiatrie
32	Autre hospitalisation
33	Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour
34	Accueil en MAS
35	Accueil en FAM
36	En attente de placement en foyer occupationnel ou foyer de vie
37	En attente de placement en MAS ou en FAM
38	Accueil en établissement pour adultes handicapés à l'étranger
40	A domicile, sans activité, sans prise en charge
88	Activité inconnue
99	Autre

Nomenclature « Logement ou hébergement au 31 déc. 2010 » et « Logement ou hébergement avant admission » (col. 18 et col. 21)	
01	Logement personnel
02	Hébergé chez parents, proches
03	Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',…)
04	Famille d'accueil
05	Foyer d'hébergement
06	Foyer occupationnel ou foyer de vie
07	MAS ou FAM
08	Établissement de santé
09	Établissement social
10	Établissement pour personnes âgées
11	Centre de rééducation professionnelle (CRP)
12	Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale
88	Inconnu
99	Autre

**FICHE 7
ADULTES SORTIS DEFINITIVEMENT
AU COURS DE 2010**

Numéro FINESS de la structure :

**ES 2010 : ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

**Consignes de remplissage
à lire attentivement :**

La fiche 7 a pour but de décrire tous les adultes sortis définitivement de l'établissement ou du service au cours de l'année 2010.
Utiliser plusieurs fiches 7 si besoin ; s'en procurer en s'adressant au correspondant ARS (voir Fiche 1, cadre 3).
Remarque : les adultes sortis d'une unité dont le mode d'accueil est « **Accueil temporaire** » ne doivent pas être décrits.

N° d'unité (col. 2)
Indiquer le ou les numéro(s) d'unité où l'adulte était accueilli avant sa sortie en se référant à la Fiche 2 cadre A1.

Déficience principale (col. 7) :
La déficience principale est celle qui apparaît la plus invalidante. Certains regroupements sont proposés : le plurihandicap (codes 71 et 72) et le polyhandicap (code 90). Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Logement ou hébergement AVANT la sortie (col. 8)
Il s'agit d'indiquer l'hébergement immédiatement avant la sortie de la structure. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Activité ou accueil en journée AVANT la sortie (col. 9)
Il s'agit d'indiquer l'activité exercée immédiatement avant la sortie de la structure. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Logement ou hébergement APRES la sortie (col. 11)
Il s'agit d'indiquer l'hébergement immédiatement après la sortie de la structure. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

Activité ou accueil en journée APRES la sortie (col. 12)
Il s'agit d'indiquer l'activité exercée immédiatement après la sortie de la structure. Utiliser la nomenclature sur le rabat.

N° d'ordre (numéroter de 1 à n)	N° d'unité (voir fiche 2 cadre A1)		Sexe Masc. = 1 Fém. = 2	Année de naissance	Date d'entrée		Déficience principale	Situation avant la sortie		Mois de sortie	Situation après la sortie	
	1ère unité	2ème unité			Mois	Année		Logement ou hébergement	Activité ou accueil en journée		Logement ou hébergement	Activité ou accueil en journée
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11	col. 12	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<								

Annexe 4.
Études & Résultats n°832, février 2013

Er études et Résultats

N° 832 • février 2013

L'accueil des enfants handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010

Fin 2010, on comptait 2 118 établissements d'éducation spécialisée pour enfants et adolescents et 1 451 services d'éducation et de soins à domicile (SESSAD).

Dans les établissements, le nombre de places reste globalement stable au cours des deux dernières décennies, mais les formes de l'accueil se modifient : l'internat est en diminution au profit de l'accueil de jour et de l'accueil temporaire.

Dans les services, l'augmentation des places se poursuit. Les SESSAD ont également diversifié leur offre d'accueil en augmentant le nombre de places consacrées aux enfants qui souffrent de troubles psychiques ou de troubles envahissants du développement. Les enfants de 6 à 16 ans accompagnés par un SESSAD sont scolarisés majoritairement en milieu ordinaire (96%).

Les enfants accueillis dans un établissement d'éducation spécialisée sont essentiellement scolarisés dans la structure médico-sociale, sauf dans les établissements pour jeunes déficients sensoriels où une proportion plus élevée d'enfants sont scolarisés à temps plein dans une classe ordinaire (12%). Enfin, les sorties d'un établissement pour enfants sont plus tardives pour les jeunes souffrant de déficiences sévères.

Yara MAKDESSI

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Ministère de l'Économie et des Finances

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Au 31 décembre 2010, 106 900 places d'accueil pour les enfants et adolescents handicapés étaient ouvertes dans les différents établissements d'éducation spécialisée et 43 600 dans les services d'éducation et de soins à domicile (SESSAD) [encadré 1].

Ces chiffres sont tirés de l'enquête auprès des établissements et services pour enfants et adolescents handicapés (ES 2010-handicap), réalisée tous les quatre ans.

Le nombre de places d'accueil pour enfants handicapés a nettement augmenté au cours des vingt dernières années dans les services alors qu'il est resté globalement stable dans les établissements spécialisés. Les évolutions du contexte législatif au cours des années 2000 (la loi de 2002 puis celle de 2005¹) encouragent une plus grande participation sociale des personnes handicapées et notamment la scolarisation des enfants handicapés dans les classes ordinaires. Cette alternative à l'institutionnalisation s'appuie sur les prestations des SESSAD, en pleine expansion depuis leur légalisation au début des années 1970. Les SESSAD occupent, en effet, une place de plus en plus importante dans

l'accompagnement à la scolarisation des enfants handicapés, une de leurs principales missions.

Au total, fin 2010, on comptait 9,4 places en établissements ou services pour enfants et adolescents handicapés pour 1 000 habitants de moins de 20 ans. En quatre ans, ce taux d'équipement a augmenté puisqu'il était de 8,8 places en 2006.

L'offre de places en établissement d'éducation spécialisée est relativement stable, mais se diversifie

Dans le champ des établissements d'éducation spécialisée couvert par l'enquête ES-handicap (encadré 1), les instituts médico-éducatifs (IME) sont les plus nombreux en 2010 (57% sur l'ensemble des établissements pour enfants et adolescents soit 1 211 instituts) et rassemblent la plus forte proportion de places d'accueil (65%, soit environ 69 600 places installées). Ce type d'établissement prédomine depuis le milieu des années 1980, malgré un recul léger du nombre de places installées jusqu'au début des années 2000. Pendant la dernière décennie, le nombre de places reste stable (graphique 1).

Les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) repré-

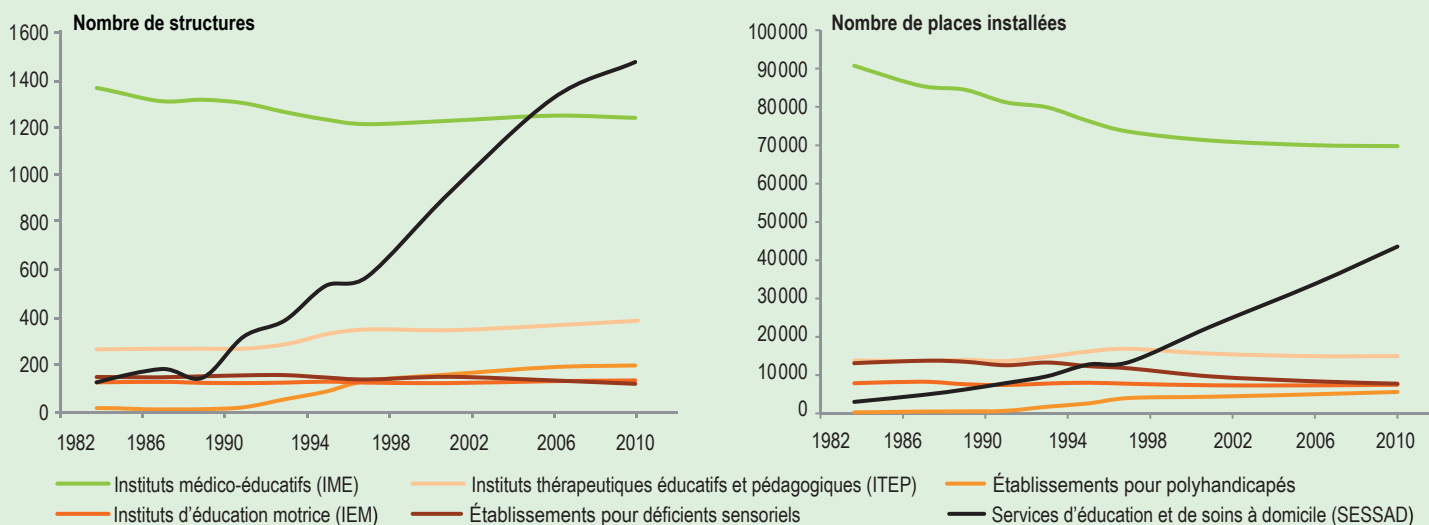
sentent, quant à eux, environ 18% des établissements d'accueil (soit 381 instituts) et 14% des places installées fin 2010 (soit 15 000). Ces proportions ont peu augmenté depuis les années 1980 (en 1984, on comptait 14% d'ITEP dans l'accueil éducatif spécialisé, qui rassemblaient 11% des places). Viennent ensuite les établissements d'accueil pour enfants polyhandicapés qui, après s'être développés dans les années 1990, n'augmentent que de quelques unités entre 2006 et 2010 (respectivement de 189 établissements à 196, et de 5 000 places installées à 5 600). Le nombre d'instituts d'éducation motrice (IEM) reste, lui, constant au cours des trois décennies (134 structures en 2010), de même que le nombre de places installées (7 500 places en 2010).

Seul le nombre d'établissements pour jeunes déficients sensoriels poursuit en 2010 un recul déjà constaté en 2006 (Mainguené, 2008), passant de 134 à 120 structures entre 2006 et 2010, et de 8 400 places installées à 7 800. Les établissements pour déficients sensoriels rassemblent, fin 2010, 76 établissements pour déficients auditifs, 30 établissements pour déficients visuels et 14 établissements pour enfants sourds et aveugles.

1. La loi de 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et la loi de 2005-105 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

■ GRAPHIQUE 1

Évolution du nombre de structures pour enfants handicapés et de places d'accueil entre 1984 et 2010



Lecture • Entre 2006 et 2010, le nombre de SESSAD est passé de 1 300 à 1 451 et le nombre de places installées de 33 400 à 43 600.

Champ • Structures pour enfants handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources • DREES, ensemble des enquêtes ES de 1984 à 2010.

■ TABLEAU 1

Répartition des places installées selon la modalité d'accueil et par type d'établissement fin 2006 et fin 2010

Modalités d'accueil	IME		ITEP		Établissements pour polyhandicapés	
	2006	2010	2006	2010	2006	2010
Internat (complet, de semaine, hébergement éclaté...)	32,8	31,1	61,3	55,5	51	46
Accueil temporaire	0,1	0,3	0,3	0,1	0,5	2
Externat/accueil de jour (sans hébergement)	65,7	67,4	35,3	40,5	48,1	50,6
Accueil familial	0,5	0,8	2,1	2,5	0,3	0,5
Autre mode d'accueil	0,4	0,4	1	1,4	0	0,9
Total	100	100	100	100	100	100
Nombre de places	69 879	69 592	14 962	14 984	5 030	5 637

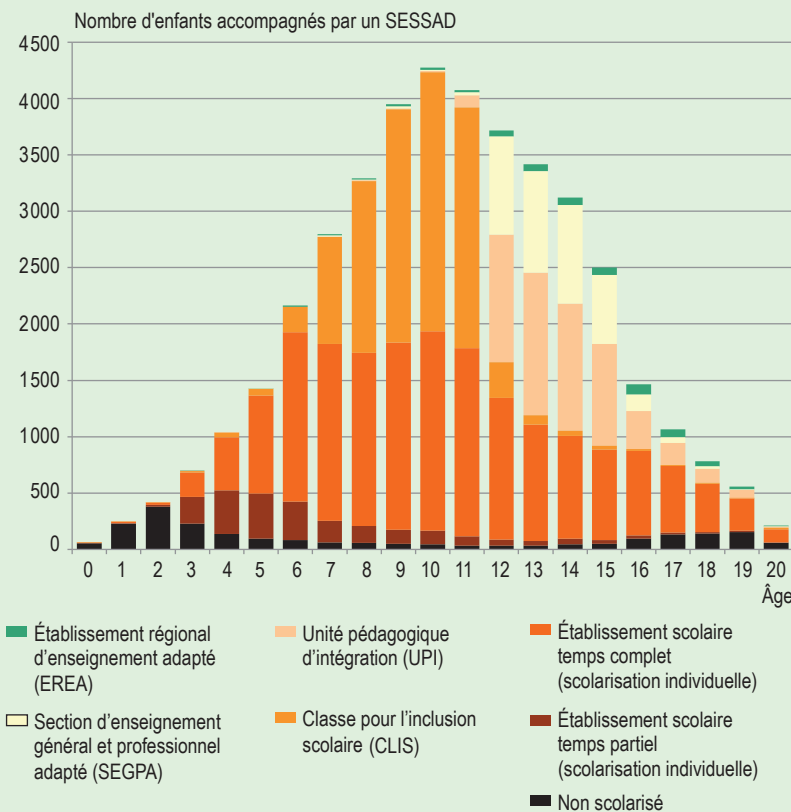
Lecture • Au 31/12/2006, 33 % des places en IME sont consacrées à l'internat ; elles sont 31 % au 31/12/2010.

Champ • IME, ITEP et établissements pour enfants polyhandicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources • DREES, Enquête ES 2010.

■ GRAPHIQUE 2

Nombre d'enfants accompagnés par un SESSAD par âge, selon le type de scolarisation fin 2010



Lecture • Les enfants âgés de 6 ans accompagnés par un SESSAD sont 1 500 à suivre une scolarité à temps plein, 340 une scolarité à temps partiel, 220 sont dans une CLIS et 83 ne sont pas scolarisés.

Champ • Enfants accompagnés par un SESSAD – France métropolitaine et DOM.

Sources • DREES, Enquête ES 2010.

Si l'offre de places dans les établissements d'éducation spécialisée ne connaît pas de changements quantitatifs notables, les modalités de l'accueil se sont, elles, diversifiées entre 2006 et 2010. Ainsi, la part d'établissements ayant déclaré plus d'une unité d'activité² passe de 56 % en 2006 à 65 % en 2010 pour les IME et de 47 % à 56 % pour les établissements d'accueil pour enfants polyhandicapés. Cette diversification dans les caractéristiques de l'accueil se traduit globalement par une baisse de l'internat au profit d'une augmentation de l'accueil de jour (tableau 1).

Dans les IME, fin 2010, 67 % des places installées sont dédiées à l'accueil de jour (contre 66 % en 2006) et 31 % à l'accueil en hébergement (contre 33 % en 2006). La majorité des places restent réservées aux enfants souffrant de déficience intellectuelle ou psychique, mais leur proportion baisse entre 2006 et 2010, passant de 92 % à 89 %. Cette baisse se fait au profit d'une part plus élevée consacrée à l'accueil spécifique d'enfants autistes ou souffrant d'autres troubles envahissants du développement (4 % en 2006 et 7 % en 2010, soit l'équivalent de 2 500 places en 2006 et 5 000 places en 2010).

Dans les ITEP, la part consacrée à l'hébergement diminue en 2010 (55 % contre 61 % en 2006) et celle des places dédiées à l'accueil de jour augmente de 35 % à 41 % (de 2006 à 2010).

L'accueil en externat se développe aussi dans les structures d'accueil pour enfants polyhandicapés (51 % des places en 2010 contre 48 % quatre ans plus tôt). Dans ces mêmes structures, la proportion de places réservées à l'accueil temporaire est plus élevée en 2010, mais reste faible (de 0,5 % à 2 %, soit de 30 à 100 places).

L'offre de services continue à se développer

Contrairement aux établissements d'éducation spécialisée, le développement des SESSAD³, amorcé dans les années 1990, se poursuit (graphique 1). Leur nombre est passé de 1 300 fin 2006 à 1 451 fin 2010, portant les capacités d'accueil de 33 400 à 43 600 places (SAAAIS).

2. Pour décrire son activité, chaque structure enquêtée déclare une (ou plusieurs) unité(s) définie(s) par le type d'accueil (internat, accueil de jour...) et l'agrément « clientèle » (déficience intellectuelle, psychique, motrice...). Ainsi, si un établissement déclare une unité (ou une activité) supplémentaire en 2010 par rapport à 2006, cela signifie qu'il a enrichi son offre d'accueil soit sur le type de l'accueil, soit sur le profil de déficience des personnes accueillies, soit sur les deux.

3. Dans l'enquête ES et dans cet article, la catégorie « SESSAD » est comprise au sens large. En réalité, elle regroupe différents types de services : les SESSAD *stricto sensu*, les services d'aide et de soins à domicile (SSAD), les services d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP), les services de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire (SSEFIS) et les services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire (SAAAIS).

environ. Fin 2010, le taux d'équipement national en SESSAD est de 2,7 places pour 1 000 habitants de moins de 20 ans; il était de 2,1 pour 1 000 fin 2006.

Les SESSAD assurent un accompagnement personnalisé des enfants et adolescents handicapés par une équipe pluridisciplinaire (personnel éducatif, médical, paramédical) dans l'objectif de leur maintien dans le milieu de vie habituel. L'accompagnement en milieu scolaire constitue l'une des principales activités d'un SESSAD.

Comme pour les différents types d'établissements d'éducation spécialisée (*supra*), les SESSAD ont diversifié leur offre d'accueil, notamment en direction des enfants souffrant de problèmes psychiques (15% des places de SESSAD en 2010 contre 12% quatre années plus tôt) et des enfants autistes ou ayant d'autres troubles envahissants du développement (4% des places SESSAD en 2010 contre 3% en 2006). Cela vient s'ajouter aux places dédiées aux déficients intellectuels (environ 36% en 2010), aux déficients moteurs (13%) et aux déficients auditifs (12%).

À l'offre de services des SESSAD s'ajoutent les services de soins ambulatoires qui proposent du dépistage précoce et des suivis en consultation, plus précisément assurés par les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) en direction des enfants âgés de moins de 6 ans et par les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) qui suivent les moins de 20 ans. Ces centres ne disposent pas d'un nombre de places d'accueil, mais fonctionnent selon une file active qui compte le nombre d'enfants reçus au moins une fois au cours de l'année civile. Selon l'enquête ES-2010, les 374 CMPP ont déclaré avoir reçu au cours de l'année 2010 environ 175 200 enfants au moins une fois. Ce chiffre s'élève à 65 000 enfants dans le cadre des consultations des 278 CAMSP enquêtés⁴.

Poursuivre le développement des SESSAD et des CMPP pour accompagner la scolarisation des enfants est un des objectifs annoncés du plan pluriannuel de création de places (2008-2012)⁵. Le plan prévoyait la

■ TABLEAU 2

Répartition des enfants âgés de 6 à 16 ans accueillis dans un établissement d'éducation spécialisée, selon le type de scolarisation fin 2010

Type de scolarisation	IME	Itep	Établissements pour poly-handicapés	IEM	Établissements pour déficients sensoriels	SESSAD
Non scolarisé	14,6	1,3	84,6	15,4	4	1,6
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	74,7	64,8	11,7	61,9	49,5	0,7
Unité d'enseignement située dans un établissement scolaire	4	3,9	0,2	2,8	21,7	2,4
Établissement scolaire à temps partiel (scolarisation individuelle)	1,7	9	1,3	2,2	2,9	3,3
Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)	0,3	10,6	0	6,4	12,4	39,6
Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)	1,5	1,1	0,8	4,3	3,9	26,6
Unité pédagogique d'intégration (UPI)	1,6	1,1	0,2	2,2	1,8	13,5
Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	0,8	6,3	-	0,5	1,4	9,5
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	0,1	0,3	0,1	3,8	1,3	1,2
Autre type de scolarisation	0,7	1,6	1,1	0,5	0,9	1,6
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectifs estimés d'enfants âgés de 6 à 16 ans</i>	46 600	13 400	3 400	4 500	5 200	36 900

Lecture • Parmi les enfants âgés entre 6 et 16 ans accueillis en IME, 14,6 % ne sont pas scolarisés.

Champ • Enfants de 6 à 16 ans accueillis dans les structures pour enfants handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources • DREES, Enquête ES 2010.

création de places de SESSAD par transformation de places d'IME afin d'adapter les établissements au processus d'intégration scolaire.

96% des enfants de 6 à 16 ans suivis par un SESSAD sont scolarisés en milieu ordinaire

Fin 2010, un quart des enfants suivis par un SESSAD sont âgés de moins de 8 ans, un autre quart sont âgés de 14 ans ou plus, et la moitié se situe entre 8 et 13 ans. Sur les 44 800 enfants suivis, environ 2 200 ne sont pas scolarisés; la moitié se trouve parmi les plus jeunes (5 ans ou moins) et un quart ont entre 6 et 16 ans, tranche d'âge de la scolarité obligatoire (graphique 2).

Les enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés soit dans une classe ordinaire à temps plein (46% environ 9 700 élèves), soit dans une classe pour l'inclusion scolaire⁶ (CLIS) [44% environ 9 200 élèves].

Les enfants de 12 à 15 ans suivent, quant à eux, plus fréquemment une scolarisation collective: on estime

à 59% la part des élèves de cette tranche d'âge dans les unités pédagogiques d'intégration⁷ (UPI/ULIS) et les sections d'enseignement général et professionnel (SEGPA).

Fin 2010, les enfants de 6 à 16 ans suivis par un SESSAD et scolarisés à temps complet sont 61% dans l'enseignement du premier degré (pré-élémentaire et élémentaire), 25% au collège, 13% au lycée ou dans un enseignement professionnel. Les déficiences dont souffrent ces enfants sont variées: 24% ont un trouble du psychisme, 18% une déficience motrice, 17% une déficience auditive, 15% une déficience visuelle et 14% une déficience intellectuelle (dont 10% un retard mental léger). Ces enfants sont suivis par le même SESSAD depuis trois années en moyenne.

Les scolarisations individuelles à temps partiel concernent très peu d'élèves (3%, soit 1 200 élèves environ âgés entre 6 et 16 ans). De même, les unités d'enseignement comptent environ 1 000 élèves (tableau 2).

4. L'activité et les caractéristiques de ces centres ne sont pas traitées dans cet article (voir les documents de travail série Statistiques sur : www.drees.sante.gouv.fr/).

5. Programme pluriannuel de création de places en établissements et services pour un accompagnement adapté du handicap tout au long de la vie 2008-2012, CNSA, 2008.

6. Dans les écoles élémentaires, les classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) accueillent des enfants présentant un trouble mental, auditif, visuel ou moteur et pouvant tirer profit d'une intégration en milieu scolaire ordinaire. Les élèves reçoivent un enseignement adapté au sein de la CLIS et partagent certaines activités avec les autres écoliers.

7. Depuis la rentrée scolaire 2010, les unités pédagogiques d'intégration (UPI), dispositifs collectifs de scolarisation dans les collèges et les lycées, ont été remplacées par les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).

■ TABLEAU 3

Part des enfants maintenus au titre de l'amendement Creton selon la catégorie de structure : les présents au 31 décembre et les sortis au cours de l'année précédant l'enquête

Type de structure	Enfants présents au 31 décembre		Enfants sortis au cours de l'année précédant l'enquête	
	% Cretons au 31/12/2006	% Cretons au 31/12/2010	% Cretons avant la sortie au cours de 2006	% Cretons avant la sortie au cours de 2010
Institut médico-éducatif (IME)	5,4	6,9	20,7	27,5
Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	0,6	0,4	1,1	1,2
Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés	13,4	13	38,9	41,6
Institut d'éducation motrice (IEM)	4,9	6,3	16,3	22,2
Établissement pour jeunes déficients visuels	2,6	4,1	10,4	21
Établissement pour jeunes déficients auditifs	0,8	0,9	2,9	4,2
Établissement pour enfants sourds/aveugles	1,1	1,5	8,3	4,7
Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	0,1	0,3	0,4	0,8
Effectifs estimés des enfants sous amendement Creton	5 100	6 300	3 100	3 900

Lecture • Parmi les enfants présents dans un IME au 31 décembre 2010, 6,9 % sont maintenus dans la structure au titre de l'amendement Creton, contre 5,4 % en 2006.

Parmi les enfants sortis d'un IME au cours de l'année 2010, 27,5 % étaient maintenus dans l'IME au titre de l'amendement Creton avant leur sortie, contre 20,7 % en 2006.

Champ • Structures pour enfants handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources • DREES, Enquêtes ES 2006, ES 2010.

scolarisés ne souffrent pas de déficiences graves puisque 27 % d'entre eux ont un retard mental moyen et 5 % un retard léger (ces proportions sont respectivement de 33 % et de 35 % parmi les scolarisés en IME).

Dix mille quatre cents enfants entrés en IME en 2010 sont âgés de 6 à 16 ans. Pour un quart de ces entrants, il s'agit d'un changement de structure médico-sociale. En revanche, 44 % de ces enfants nouvellement admis suivaient une scolarisation en milieu ordinaire avant leur admission. Ces derniers étaient essentiellement en école maternelle ou au cours préparatoire (2 100 élèves), environ 900 étaient inscrits au CE1 ou au CE2 et 300 au CM1 ou CM2.

Dans les établissements d'accueil pour enfants et adolescents polyhandicapés, la grande majorité des enfants accueillis ne sont pas scolarisés (85 %). Seuls 12 % suivent une scolarisation spécialisée au sein de l'établissement médico-social (tableau 2).

La part des jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton augmente

Fin 2010, la part d'enfants maintenus au titre de l'amendement Creton⁸ dans un IME, un IEM ou un établissement pour jeunes déficients visuels est plus élevée qu'en 2006 (tableau 3). Parmi les enfants sortis d'une structure médico-sociale pour enfants au cours d'une année, la part de ceux qui bénéficiaient de l'amendement Creton avant leur sortie est également plus élevée en 2010 comparé à 2006. C'est dans les établissements pour enfants polyhandicapés que cette part est la plus élevée : 39% en 2006 et 42% en 2010 ; dans les IME, elle passe de 21% à 27% durant la même période.

Les enfants qui étaient maintenus dans la structure au titre de l'amendement Creton avant leur sortie souffrent de déficiences plus sévères que l'ensemble des sortis : retard mental profond sévère (11% des Cretons sortis contre 4% de l'ensemble des sortis), retard mental moyen (25% contre 13%) et polyhandicap (10% contre 4%). ■

8. L'amendement Creton (article L.242-4 du Code de l'action sociale et des familles) permet le maintien de jeunes adultes handicapés dans une structure médico-sociale pour enfants et adolescents au-delà de l'âge de 20 ans (ou, si l'âge limite pour lequel l'établissement est agréé est supérieur, au-delà de cet âge) dans l'attente d'une solution institutionnelle dans les structures pour adultes, ou d'une autre solution adaptée.

Les enfants accueillis dans un établissement d'éducation spécialisée sont essentiellement scolarisés dans le médico-social

La loi du 11 février 2005 (art. 19 III) précise que les enfants handicapés accueillis dans un établissement du secteur médico-éducatif ou du secteur médico-social «peuvent être inscrits dans une école ou dans l'un des établissements (ordinaires) autre que leur établissement de référence, proche de l'établissement où ils sont accueillis. Les conditions permettant cette inscription et cette fréquentation sont fixées par convention entre les autorités académiques et l'établissement de santé ou médico-social».

En 2010, la scolarisation des enfants accueillis dans les établissements d'éducation spécialisée – relevant du champ de l'enquête (encadré 1) – reste essentiellement dispensée par la structure médico-sociale d'accueil (tableau 2).

Très peu d'enfants des IME et des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés sont scolarisés dans le milieu ordinaire (respectivement 6% et 1%). Cette situation est quasi semblable à celle des enfants accueillis dans ces mêmes structures en 2006.

Les IME, qui rassemblent le plus grand nombre d'enfants et d'adolescents accueillis dans les structures médico-sociales, assurent, pour la majorité des enfants accueillis (75% des 6 à 16 ans), une scolarisation spécialisée au sein de leur institut. Quinze pour cent des enfants accueillis en IME ne suivent aucune scolarisation, soit 6 600 enfants de 6 à 16 ans (tableau 2). Ils souffrent, pour 34% d'entre eux, de retard mental profond et, pour 12%, de polyhandicap. Ces proportions sont significativement plus élevées que parmi les enfants du même âge scolarisés en IME, respectivement 6% et 1%. Pourtant, tous les enfants non

■ ENCADRÉ 1

Le champ des enquêtes ES-handicap

Les instituts médico-éducatifs (IME) accueillent et accompagnent des enfants ou des adolescents présentant un déficit intellectuel. Ces établissements accueillent également les enfants ou adolescents lorsque la déficience intellectuelle s'accompagne de troubles, tels que des troubles de la personnalité, des troubles comitiaux, des troubles moteurs et sensoriels et des troubles graves de la communication de toutes origines, ainsi que des maladies chroniques compatibles avec une vie collective.

Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) – anciens « instituts de rééducation » rénovés en 2005 – accueillent des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent de ce fait, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant.

Les établissements pour enfants polyhandicapés accueillent et accompagnent des enfants ou adolescents présentant un handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde et entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

Les instituts d'éducation motrice (IEM) accueillent et accompagnent des enfants ou des adolescents déficients moteurs moteurs-cérébraux, prenant en compte le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, la scolarisation, la formation générale et professionnelle, afin de réaliser leur intégration

familiale, sociale et professionnelle.

Les établissements pour jeunes déficients sensoriels rassemblent ceux qui accueillent et accompagnent des enfants ou des adolescents présentant une déficience auditive, ceux qui accueillent et accompagnent des enfants ou adolescents présentant une déficience visuelle et ceux qui accueillent et accompagnent des enfants sourds-aveugles. L'association d'une déficience auditive et d'une déficience visuelle graves relève des handicaps rares au sens de l'article D.312-194 du CASF.

Les établissements ou services à caractère expérimental sont prévus depuis la loi de 1975. Ils visent à promouvoir des formes nouvelles d'accompagnement des personnes handicapées, notamment par l'établissement de partenariats ou de réseaux. Ils délivrent des prestations à domicile, en milieu de vie ordinaire, en accueil familial ou dans une structure de prise en charge. Ils assurent l'accueil à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, en internat, semi-internat ou externat.

Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) accompagnent les jeunes handicapés dans leurs activités éducatives ou de rééducation, suivis médicaux et psychologiques, visites à domicile, observations et bilans... et leur famille. Ils interviennent également au niveau institutionnel pour assurer l'adéquation des prises en charge par le service avec le projet de vie global de l'élève et notamment son projet personnalisé de scolarisation.

Nombre de structures et de places installées, selon le type de structure pour enfants handicapés, en 2006 et en 2010

Type de structure pour enfants handicapés	Nombre de structures		Nombre de places installées	
	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010	Au 31/12/2006	Au 31/12/2010
Institut médico-éducatifs (IME)	1 223	1 211	69 879	69 592
Institut thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)	362	381	14 962	14 984
Établissement pour enfants polyhandicapés	189	196	5 030	5 637
Institut d'éducation motrice (IEM)	131	134	7 352	7 505
Établissement pour jeunes déficients sensoriels	134	120	8 409	7 786
Établissement expérimental	27	58	593	1 155
Établissement d'accueil temporaire	8	9	38	76
Jardin d'enfants spécialisé	6	9	133	180
Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) *	1 300	1 451	33 356	43 556
Nombre total	3 380	3 569	139 752	150 471

* Les données portent sur les SESSAD autonomes et ne tiennent pas compte des services rattachés à un établissement.

Remarque • Certaines structures rassemblent des « annexes » ou des structures qui leur sont « rattachées », ce qui peut parfois faire varier le nombre de structures d'une catégorie par rapport à ce qui existe dans le répertoire Finess à la même date. Toutefois, ces écarts restent faibles (N = 114 structures annexes ou rattachées).

Champ • Structures pour enfants handicapés – France métropolitaine et DOM.

Sources • DREES, Enquêtes ES 2006, ES 2010.

■ Pour en savoir plus

- DREES, 2011, L'enquête auprès des structures pour enfants et adolescents handicapés. Résultats de l'édition 2006 (3 études), *Dossier Solidarité Santé*, DREES, n° 20.
- Mainguené A., 2008, Les structures pour enfants handicapés en 2006 : un développement croissant des services à domicile, *Études et Résultats*, DREES, n° 669.
- Makdessi Y., Masson L., 2010, Établissements et services pour enfants et adolescents handicapés - Résultats de l'enquête ES 2006 et séries chronologiques 1995 à 2006, *Document de travail, série Statistiques*, DREES, n° 148.
- Mordier B., 2012, L'accueil des adultes handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010, *Études et Résultats*, DREES n° 833.

À paraître en 2013

- Makdessi Y., Mordier B., Établissements et services pour enfants et adolescents handicapés - Résultats de l'enquête ES 2010, *Document de travail, série Statistiques*, DREES.

ÉTUDES et RÉSULTATS ● n° 832 - février 2013

L'accueil des enfants handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010

Directeur de la publication : Franck von Lennep

Responsable du pôle éditorial : Carmela Riposa

Secrétaires de rédaction : Catherine Demaison, Nadine Gautier, Coralie Le van van

Maquettistes : Julie Richard & Marie-Noëlle Heude • Imprimeur : Imprimerie centrale de Lens

Internet : www.drees.sante.gouv.fr

Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr • Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources • ISSN papier 1292-6876 • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la DREES d'un traitement de données à caractère personnelles les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion des publications de la DREES. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à :

DREES - Mission Publications et Diffusion - 14, avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP
ou en envoyant un courriel à : drees-infos@sante.gouv.fr

DOCUMENT DE TRAVAIL

ISSN : 1621-4366

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources
